

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE RÔLE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE
DANS L'INSERTION SOCIALE À MONTRÉAL :
LE CAS DU CENTRE N A RIVE
DANS LA COLLECTIVITÉ HAÏTIENNE

THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES

PAR
REINA VICTORIA VEGA

NOVEMBRE 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rêve a été une tâche très ardue qui, parfois, semblait impossible à atteindre. Premièrement, je dois remercier Dieu pour m'avoir donné le courage, la force et la ténacité de me rendre jusqu'ici. Je remercie spécialement ma famille. D'abord ma mère, Visitación, qui a souffert de mon absence ayant comme seule consolation l'espoir de partager ce moment longuement attendu. Elle m'a donné la vie et m'a transmis les valeurs d'amour du prochain, l'amour du travail et m'a toujours encouragée à poursuivre mes rêves, à affronter les défis et à tenter de me surpasser. J'ai aussi une pensée pour mon père, José Fermín, décédé, qui, avec sa joie de vivre et sa capacité de tisser des liens d'amitié avec les gens, a contribué à me former pour faire face à la vie.

À mes sœurs et mon frère : Maritza-Yolanda, Nora-Mariela, Gloria-Inés, Julia-Zoraida et Jaime-Raul, pour leur compréhension et collaboration pendant mon absence au sein de la famille. Ils ont été au centre de ma pensée pendant la réalisation de ce projet. Également, je remercie Enoïn, mon époux, qui m'a accompagnée tout au long de ce parcours tumultueux. Il a été présent pour m'encourager dans les moments difficiles : son appui a été inconditionnel. C'est en grande partie grâce à lui si je suis arrivée à la fin de ce projet.

Je veux également remercier l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour les bourses d'excellence qu'elle m'a octroyées. Je veux aussi remercier mon directeur de

recherche, Juan-Luis Klein, professeur au Département de géographie de l'UQAM et directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), pour avoir orienté cette thèse. Durant la réalisation de cette recherche, j'ai été témoin de sa sagesse pédagogique, de sa rigueur conceptuelle et de son dévouement au travail scientifique, des attributs qui sont primordiaux pour faire avancer la recherche dans le domaine des sciences sociales. Avec son savoir, sa pratique pédagogique et son expertise dans le domaine de la recherche, monsieur Klein a renforcé mes connaissances ainsi que mon intérêt pour le développement socioéconomique des collectivités menacées par la pauvreté et l'exclusion. En plus de ses orientations méthodologiques et conceptuelles, le professeur Klein m'a soutenue financièrement durant la réalisation de mes études en me faisant participer à plusieurs projets de recherche. Merci infiniment!

Je remercie également les professeures Sylvie Paré et Michelle Vatz Laaroussi ainsi que le professeur Victor Armony, qui ont formé, avec M. Klein, le jury d'évaluation de cette thèse et dont les commentaires m'ont permis d'y apporter des améliorations significatives.

Mes remerciements vont aussi aux professeurs et au personnel du Département d'Études urbaines de l'UQAM, ainsi que de l'INRS-Urbanisation, lesquels m'ont soutenue dans les différentes étapes de ce projet. Je mentionne spécialement les professeures Winnie Frohn et Annick Germain, ainsi que le professeur Richard Morin, qui ont eu une forte influence sur ma formation. Également, je tiens à remercier Madeleine, Mélanie et Léa, trois femmes qui, de différentes manières, ont contribué à mener à terme ce projet.

Mes remerciements vont aussi au Centre N A Rive pour m'avoir ouvert ses portes et m'avoir fourni la documentation nécessaire pour mener cette étude. Particulièrement, je veux dire merci à Mme Ninette Piou et son équipe de collaborateurs, représentés

par des personnes du conseil d'administration, des formateurs, des étudiants et des bénévoles, ainsi qu'aux personnes sur les lieux de stage des apprenants du Centre N A Rive, lesquelles m'ont accordé des entrevues.

Je remercie également les personnes de la communauté haïtienne que j'ai rencontrées, spécialement monsieur Franz Voltaire, directeur du Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CDIHCA), qui m'a fourni des documents et a été disponible pour collaborer avec moi en tout temps. Ses contributions ont été fondamentales pour comprendre le devenir historique de la société haïtienne, de même que la réalité sociale des Haïtiens au Québec.

Finalement, je tiens à remercier le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) qui m'a soutenue à plusieurs reprises, ainsi que mes collègues Ping, Dario et Wilfredo. Au niveau administratif, je veux remercier la collaboration de Florence Naud et Denis R. Bussièrès, membres du personnel du centre. J'adresse aussi des remerciements spéciaux à Davide, post-doctorant au CRISES, qui m'a fourni un appui précieux lors de la dernière étape de la réalisation de cette thèse.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	xii
RÉSUMÉ.....	xvi
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE	
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	6
CHAPITRE I	
L'INSERTION SOCIALE PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE : L'ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	7
1.1 Introduction.....	7
1.2 L'économie sociale	8
1.2.1 Antécédents de la notion d'économie sociale	8
1.2.2 L'économie sociale et solidaire et l'action communautaire au Québec.....	9
1.2.3 L'économie sociale et solidaire : vers un élargissement conceptuel	12
1.2.4 La dimension politique de l'économie sociale et solidaire	15
1.2.5 L'économie plurielle	18
1.3 Le développement local.....	20
1.3.1 La convergence de l'économie sociale et de l'action communautaire locale.....	23

1.3.2 L'économie sociale et le développement des territoires	24
1.4 La lutte à l'exclusion sociale et la cohésion sociale.....	28
1.4.1 Cohésion sociale : un concept clé à l'heure de l'inclusion sociale	29
1.4.2 L'exclusion sociale : une conséquence du manque de cohésion sociale?.....	30
1.5 Le débat sur les moyens pour favoriser l'inclusion sociale	36
1.6 Le modèle québécois et l'action communautaire.....	39
1.6.1 D'abord un modèle centralisé et étatiste	39
1.6.2 L'État partenaire et la présence communautaire.....	41
CHAPITRE II	
LES CONCEPTS OPÉRATIONNELS ET LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	45
2.1 Introduction.....	45
2.2 L'économie sociale et l'insertion sociale des immigrants	46
2.2.1 Les organismes d'insertion sociale et l'économie sociale	47
2.2.2 L'insertion sociale et les immigrants au Québec	48
2.2.3 Multiethnicité et insertion socioéconomique des immigrants à Montréal.....	50
2.2.4 Les organisations d'insertion sociale au Québec : un portrait sommaire ..	55
2.3 L'organisme d'insertion étudié : présentation sommaire du Centre N A Rive.....	58
2.4 Le cadre d'analyse de la thèse.....	59
2.4.1 Exclusion sociale	61
2.4.2 Action collective	62
2.4.3 Mobilisation des ressources	62
2.4.4 Concertation d'acteurs	63
2.4.5 Empowerment des participants	64
2.4.6 Inclusion sociale.....	65
2.4.7 Cohésion sociale	66

2.5 Méthodologie	67
2.5.1 L'étude de cas	67
2.5.2 Les objectifs et les questions de recherche	68
2.5.3 L'hypothèse de la recherche	70
2.6 Thèmes et indicateurs.....	70
2.7 Collecte d'information.....	71
2.7.1 La révision des archives et la recherche documentaire	72
2.7.2 Les entretiens semi-directifs	72
2.8 L'observation directe	79
2.9 Éthique de confidentialité des résultats.....	79
2.10 Le terrain d'étude : le milieu sociogéographique du Centre N A Rive.....	80
2.11 Terrain d'étude : l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie.....	82
2.12 L'économie sociale et l'action communautaire dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie.....	83
DEUXIÈME PARTIE	
RECHERCHE EMPIRIQUE.....	85
CHAPITRE III	
LA FORMATION DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE AU QUÉBEC ET L'INTÉGRATION DES HAÏTIENS À MONTRÉAL.....	86
3.1 Introduction.....	86
3.2 La société haïtienne : bilan sommaire.....	88
3.3 Haïti : un pays d'émigration.....	98
3.3.1 Les débuts de l'émigration haïtienne vers le Canada (1950-1972).....	105
3.3.2 L'intégration des immigrants de la première vague.....	118
3.3.3 Période de diversification sociale de l'immigration haïtienne : deuxième vague d'immigration (1973-1986)	122
3.3.3.1 Les facteurs de répulsion en Haïti : répression politique et précarité socioéconomique	123
3.3.3.2 Les réfugiés et les exilés politiques.....	126

3.3.3.3 Les facteurs d'attraction : la politique canadienne de recrutement de main-d'œuvre et la politique migratoire québécoise.....	127
3.3.4 La réponse communautaire au besoin d'intégration des immigrants haïtiens de la deuxième vague	133
3.3.5 La troisième vague : transfert de main-d'œuvre, instabilité politique et désastres naturels	139
3.3.5.1 Un cas d'émigration en réseau?.....	142
3.3.5.2 L'instabilité politique et les réfugiés.....	143
3.3.6 L'émigration économique et la réunification familiale : un regard à partir de la théorie de la relocalisation de la main-d'œuvre	149
3.3.7 L'intégration des immigrants haïtiens de la troisième vague (1987- 2010).....	151
3.4 Les Haïtiens à Montréal : portrait socio-territorial	151
3.4.1 Portrait démographique.....	152
3.4.2 Répartition dans les arrondissements de Montréal	154
3.4.3 Portrait socioéconomique.....	155
3.4.4 L'exclusion des Haïtiens à Montréal : effets des inégalités sociales	158
3.4.5 Organismes haïtiens à Montréal.....	165
CHAPITRE IV	
LE CENTRE N A RIVE ET LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE.....	
4.1 Introduction.....	172
4.2 Le Centre N A Rive : ses objectifs et sa mission	173
4.2.1 La mission du Centre N A Rive à l'origine	175
4.2.2 L'adaptation de la mission aux nouveaux problèmes et aux nouveaux besoins	176
4.3 La gouvernance organisationnelle du Centre N A Rive.....	179
4.4 Le Centre N A Rive face au défi de l'insertion sociale	184

4.4.1 Activités et services offerts par le Centre N A Rive	189
4.4.1.1 Alphabétisation et enseignement du français.....	189
4.4.1.2 Activités socioprofessionnelles.....	190
4.4.1.3 Services d'accompagnement à l'insertion sociale.....	191
4.4.1.4 Services de représentation.....	191
4.5 Implantation de nouvelles stratégies de service à la communauté.....	192
4.6 Le Centre N A Rive et les modalités de formation	205
4.6.1 Les activités de base : alphabétisation et conversation française.....	207
4.6.2 Les activités d'insertion sociale.....	211
4.6.3 Insertion socioprofessionnelle.....	216
4.6.4 Les résultats de la formation	221
4.6.5 Ateliers d'apprentissage et de rapprochement interculturel pour le grand public	225
4.6.6 La production de matériel de formation.....	232
4.7 Projet d'économie sociale : Les Services Boukan	233
4.8 Ressources mobilisées.....	238
4.8.1 Ressources locales	241
4.8.1.1 Les apports locaux	241
4.8.1.2 Le bénévolat.....	243
4.8.1.3 La solidarité au sein de la communauté haïtienne.....	244
4.8.2 Rosanam : le comité de financement du Centre N A Rive	245
4.8.3 Les ressources exogènes	246
4.8.3.1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).....	246
4.8.3.2 Les initiatives fédérales et provinciales en matière d'alphabétisation.....	247
4.8.3.3 La Commission scolaire de Montréal (CSDM).....	248
4.8.3.4 Emploi-Québec.....	248
4.9 Les participants aux activités d'insertion : une clientèle féminine	249
4.10 Le Centre N A Rive et ses implications communautaires.....	254

4.10.1 Liens communautaires : leurs implications dans les réseaux locaux.....	256
4.10.2 Implication du Centre N A Rive à l'échelle régionale.....	260
4.10.3 Implication du Centre N A Rive à l'échelle provinciale.....	260
4.10.4 Implication avec la communauté d'origine haïtienne.....	261
CHAPITRE V	
EN GUISE DE DISCUSSION: LA CONTRIBUTION DU CENTRE N A RIVE À LA COHÉSION ET À L'INSERTION SOCIALES.....	264
5.1 Introduction.....	264
5.2 Une vision globale de l'insertion sociale des immigrants à travers la formation.....	265
5.3 La place de la formation et de la culture dans l'insertion sociale.....	265
5.4 Au-delà du marché du travail : l'insertion par la culture.....	270
5.5 Contribution à la cohésion sociale à plusieurs échelles.....	273
CONCLUSION.....	279
ANNEXE A	
SCHÉMA D'ENTREVUE.....	285
ANNEXE B	
INFORMATION SUR LA THÈSE DOCTORALE.....	289
ANNEXE C	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	291
ANNEXE D	
LISTE DES ACTIVITÉS OBSERVÉES.....	293
BIBLIOGRAPHIE.....	294

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Effets structurants des initiatives d'insertion sociale	60
2.2 Carte de localisation du Centre N A Rive	83
3.1 Analyse comparative de l'émigration concernant dix pays d'Amérique Latine..	99
3.2 Immigration haïtienne au Québec par catégorie migratoire (1968-1972).....	117
3.3 Immigration haïtienne au Québec par catégories migratoires (1973-1986).....	128
3.4 Immigration haïtienne au Canada par catégories migratoires (1973-1986).....	129
3.5 Principaux pays américains d'origine des immigrants au Canada (1973-1986)	131
3.6 Émigration haïtienne vers le Canada entre 1987 et 2010.....	141
3.7 Principaux pays d'origine des immigrants au Canada pour raisons d'ordre humanitaire	147
3.8 Nombre de cas d'ordre humanitaire en provenance d'Haïti acceptés par le Canada entre 1999 et 2010.....	149
3.9 Distribution de la population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal.....	155
3.10 Comparaison du profil socioéconomique en 2011 entre la population du Québec, de Montréal et les Haïtiens montréalais.....	156
5.1 L'effet de l'action face à l'exclusion sociale dans le cas du Centre N A Rive ...	274

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux.....	Page
1.1 La globalisation et ses effets en termes de mondialisation et de territorialisation	27
2.1 Entreprises d'insertion sociale au Québec	57
2.2 Entrevues réalisées	75
2.3 Informations de base sur le cas étudié.....	82
3.1 Caractéristiques socioprofessionnelles de l'immigration haïtienne au Canada (1965-1972).....	113
3.2 Émigration haïtienne au Canada et au Québec entre 1976 et 1986.....	131
3.3 Caractéristiques socioprofessionnelles de l'immigration haïtienne au Canada (1973-1986).....	133
3.4 Émigration haïtienne au Québec entre 1987 et 2011	142
3.5 Réfugiés au Québec après 2005	146
3.6 Profil socioéconomique de la communauté haïtienne de Montréal	157
3.7 Principaux organismes haïtiens à Montréal	168
4.1 Structure de gouvernance du Centre N A Rive	183
4.2 Faits significatifs dans l'évolution du Centre N A Rive	203
4.3 Documents produits par le Centre N A Rive	228
4.4 Le Centre N A Rive et les modalités de formation	230
4.5 Personnes ayant suivi une formation au Centre N A Rive (2002-2012).....	231
4.6 Statistiques internes des Services Boukan entre 2004 et 2012	236
4.7 Production de repas par Les Services Boukan: bilan des opérations 2009- 2011.....	237
4.8 Source de financement du Centre N A Rive	240
4.9 Participation du Centre N A Rive aux organismes d'économie sociale et communautaire.....	255

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ACCOHAM	Association canadienne des chrétiens d'origine haïtienne à Montréal
ACEFB	Analyse des couloirs d'envois de fonds bilatéraux
AEHQ	Association des enseignants haïtiens du Québec
AMHE	Association des médecins haïtiens à l'étranger
ATH	Alliance théâtrale haïtienne
ATTHAC	Association des travailleuses et travailleurs haïtiens au Canada
BCCHM	Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal
CA	Conseil d'administration
CACOH	Concertation-action de citoyens et de citoyennes d'origine haïtienne de Rivière-des-Prairies
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CDEC-RPP	Corporación de desarrollo económico comunitario de Rosemont–La Petite-Patrie
CDIHCA	Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne
CECM	Commission des écoles catholiques de Montréal
CEIQ	Collectif des entreprises d'insertion du Québec
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CESIM	Comité d'économie sociale de l'île de Montréal

CHRISOCQ	Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise
CINFINTEA	Conférence internationale sur l'éducation des adultes
CJE-RPP	Carrefour jeunesse-emploi de Rosemont–La Petite-Patrie
CLD	Centres locaux de développement
CLE-RPP	Centre local d'emploi de Rosemont–La Petite-Patrie
CLSC	Centre local de services communautaires
CONACOH	Conseil national de citoyens d'origine haïtienne
COCIMH	Collectif d'organismes communautaires du milieu haïtien
CPHQC	Comité de participation Haïti-Québec-Canada
CRAP	Coalition contre la répression et les abus policiers
CRÉ	Conférence régionale des élus
CREP	Centre des ressources éducatives et pédagogiques
CSM	Commission scolaire de Montréal
CSSS	Centres de santé et des services sociaux
EQ	Emploi-Québec
FANARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale en France
FIES	Fonds d'investissement en économie sociale
GAP-VIES	Groupe d'action pour la prévention de la transmission du VIH et l'éradication du SIDA
GCSD	Groupe de consultants Saint-Denis
GRAHN	Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle
ICEA	Institut pour la coopération pour l'éducation des adultes

IFPCA	Initiatives conjointes fédérales-provinciales en matière d'alphabétisation
IIES	Institut international d'études sociales
JCCH	Jeune chambre de commerce haïtienne
KEPKAA	Comité international pour la promotion du créole et de l'alphabétisation
MAP	Mères avec pouvoir
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec
OBNL	Organismes à but non lucratif
ODECH	Organisme d'entraide Canada-Haïtien
OIM	Organisation internationale des migrations
OISP	Organismes d'insertion socioprofessionnelle
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisme non gouvernemental
ONU	Organisation des Nations Unies
PAL	Plan d'action local
PALEE	Plan d'action local pour l'économie et l'emploi
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPEM	Programme de préparation à l'emploi
RÉESS	Réseau d'entreprises d'économie sociale et solidaire
RGPAQ	Regroupement des groupes populaires d'alphabétisation du Québec

RISQ	Réseau d'investissement social du Québec
ROCAHD	Regroupement des organismes Canado-Haïtiens pour le développement
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

RÉSUMÉ

Dans cette recherche, nous analysons la contribution des organismes communautaires d'insertion sociale au processus de renforcement des liens sociaux et à la cohésion sociale dans le contexte montréalais. L'étude empirique a porté sur le cas du Centre N A Rive de Montréal. Les contributions de ce Centre au développement de l'économie sociale à Montréal concernent deux domaines : d'une part, le domaine de la formation concernant l'employabilité et les droits de citoyenneté des personnes menacées ou en risque d'exclusion sociale ; d'autre part, elles concernent aussi le domaine du développement de l'entrepreneuriat social immigrant, où le Centre N A Rive joue un rôle d'avant-garde. À travers ce cas, notre but a été celui de connaître les stratégies mises en œuvre par les organisations d'insertion sociale, notamment en ce qui concerne les immigrants, et de dégager les stratégies appliquées par ces organisations susceptibles d'accroître la cohésion sociale dans la ville.

L'analyse du cas du Centre N A Rive nous a permis d'examiner l'évolution de la formation de la communauté haïtienne de Montréal et son insertion dans la collectivité québécoise et montréalaise. Afin de bien comprendre le processus menant à la formation et à la consolidation de cette communauté dans la métropole québécoise, nous avons dû nous pencher sur l'histoire contemporaine d'Haïti. Cela nous a appris qu'Haïti est l'un des pays ayant les plus hauts taux d'émigration dans le continent américain. La dynamique empruntée par le flux migratoire haïtien depuis les années 1950 a fait de la province de Québec et particulièrement de la ville de Montréal l'une des cinq principales destinations des immigrants haïtiens au monde. L'analyse du cas du Centre N A Rive nous a permis d'inventorier les causes qui ont poussé les Haïtiens à quitter leur pays d'origine et la manière dont cela s'est reflété au fil du temps dans la clientèle desservie par ce Centre depuis sa création. Nous avons

analysé aussi l'évolution du Centre en lien avec les différentes vagues migratoires haïtiennes qui sont arrivées au Québec.

La méthodologie de l'étude de cas nous a permis également d'identifier les innovations sociales menées par le Centre dans le domaine de la pédagogie, particulièrement dans le champ de l'alphabétisation des immigrants adultes. Dans le champ de l'économie sociale, l'étude nous a permis de vérifier l'importance des organismes inspirés de cette philosophie, en ce qui a trait aux processus d'insertion à la vie active de la société des personnes en risque d'exclusion sociale, ainsi qu'à la cohésion sociale dans un milieu urbain caractérisé par la diversité ethnique et culturelle.

Un enjeu méritant un examen plus approfondi dans de prochaines recherches serait celui du rôle joué par les femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat social chez les minorités visibles issues de l'émigration à Montréal, rôle qui est mis en lumière par notre recherche mais que nous n'avons pas analysé de façon spécifique.

MOTS-CLÉS : Exclusion sociale, insertion sociale, cohésion sociale, économie sociale, communauté haïtienne, étude de cas, immigration, communauté ethno-culturelle, entrepreneuriat social, innovation sociale, développement territorial, développement local.

INTRODUCTION

L'objet de cette recherche est celui d'analyser les contributions apportées par l'action communautaire dans le domaine de l'inclusion sociale à Montréal. En particulier, nous visons l'analyse des stratégies des organisations agissant dans le milieu communautaire en ce qui a trait à l'insertion sociale, notamment des immigrants et des jeunes, pour discerner celles qui sont susceptibles d'accroître la cohésion sociale dans le quartier et dans la ville. Pour ce faire, notre étude se penche sur le cas du Centre N A Rive, un organisme à but non lucratif mis en place pour favoriser l'inclusion de la communauté haïtienne de Montréal et consacré à l'insertion sociale. Nous cherchons aussi à identifier les contributions de ce Centre, depuis sa création, quant au renforcement des liens de cohésion sociale au niveau local et à l'amélioration des conditions de vie et de travail de la communauté haïtienne. Afin de bien cibler ces contributions, notre analyse sera axée sur trois dimensions : économique, territoriale et sociologique (sur lesquelles nous reviendrons dans le premier chapitre).

En ce qui a trait au cadre théorique dans lequel s'insère cette étude, les concepts utilisés prioritairement sont ceux d'économie sociale, d'exclusion/inclusion/insertion sociales et de cohésion sociale. En ce qui concerne l'économie sociale, celle-ci commence à être reconnue comme un outil puissant pour combler les déficiences des secteurs publics et privés dans la résolution des problèmes sociaux posés par les processus d'insertion sociale des gens en voie d'exclusion.

En ce qui a trait à la cohésion sociale, on fait valoir que celle-ci résulte de la prise de conscience des acteurs sociaux quant au besoin de concevoir des stratégies pour lutter contre les inégalités et les diverses formes d'exclusion à l'intérieur de leur société. Or, la mobilisation des citoyens au niveau local est ici un enjeu capital, car à cette échelle seule la participation citoyenne dans l'adoption de mécanismes de solidarité sociale, la construction des réseaux sociaux, l'appartenance au territoire et l'identité culturelle peut contribuer à rendre plus effective l'inclusion, ce qui favoriserait une meilleure cohésion sociale.

En ce qui a trait à la lutte contre l'exclusion, on estime que les stratégies d'insertion et d'inclusion sociale sont d'autant plus efficaces si elles sont ancrées dans le territoire, notamment dans les quartiers, car dans ces lieux se confrontent un grand nombre d'acteurs qui favorisent la participation à la vie politique et l'action communautaire. De plus, dans les quartiers, des formes de dynamisation de la vie sociale deviennent observables et mesurables. S'il est vrai que l'exclusion sociale possède aussi une connotation territoriale, car certains lieux sont plus défavorisés que d'autres, il en est de même pour l'insertion et l'inclusion. Nous analyserons donc comment les stratégies d'économie sociale articulées autour d'initiatives de développement local contribuent à la diminution de l'exclusion sociale, contribuant ainsi à renforcer les liens sociaux au niveau du quartier et de la ville.

Le texte se compose de deux parties, articulées en cinq chapitres. Dans la première partie (*Cadre théorique et conceptuel et démarche méthodologique*), le premier chapitre est titré *L'insertion sociale par l'économie sociale : l'état des connaissances*. Ici, nous analysons les trois notions qui sont au centre de notre argumentation : l'économie sociale; l'exclusion sociale et la cohésion sociale. En ce qui a trait à chacune de ces notions, nous nous penchons sur les antécédents historiques, les

débats conceptuels qu'elles ont suscités dans les milieux académique et politique, notamment au Québec, de même que sur leur dimension politique et territoriale.

Suivant son titre, le deuxième chapitre présente *Les concepts opérationnels et la démarche méthodologique* de la recherche. Ce chapitre se centre davantage sur notre cadre d'analyse empirique. Cela nous permettra de décrire d'abord les grandes lignes de la problématique étudiée et les concepts opérationnels qui orientent l'étude, lesquels se basent sur le modèle d'analyse de l'effet structurant de l'initiative locale élaboré par Klein (2008). Ces concepts sont : exclusion sociale, action collective, mobilisation des ressources, concertation d'acteurs, empowerment, inclusion sociale et cohésion sociale. Le chapitre présente aussi de façon détaillée la démarche méthodologique et empirique qui a servi de base à l'étude de cas.

Le troisième chapitre ouvre la deuxième partie (*Recherche empirique*). Intitulé *La formation de la communauté haïtienne au Québec et l'intégration des Haïtiens à Montréal*, ce chapitre est divisé en trois sections. La première présente le portrait social de la société haïtienne actuelle, afin d'établir une synthèse du contexte social entourant le départ des immigrants haïtiens vers l'étranger. Dans la deuxième section, nous abordons le phénomène de l'émigration en Haïti dans le but de faire l'inventaire des causes poussant les Haïtiens à quitter leur pays. Cela nous permettra de faire le lien entre l'émigration en Haïti et les migrations internationales. La troisième section présente un bref historique de la présence haïtienne au Québec à partir des grandes vagues migratoires, ainsi que des éléments liés à l'intégration des immigrants haïtiens à la société québécoise pour chaque grande vague migratoire.

Intitulé *Le Centre NA Rive et la lutte contre l'exclusion sociale au sein de la communauté haïtienne*, le quatrième chapitre présente le travail du Centre en faveur de l'insertion sociale de la communauté haïtienne de Montréal et des immigrants en

général. Au début du chapitre, nous présentons le Centre, sa mission et sa gouvernance. Ensuite, nous mettons l'accent sur les stratégies d'insertion sociale que le Centre a mises en place, les mécanismes utilisés pour canaliser les ressources mobilisées, les partenariats qu'il a établis avec d'autres organismes et la façon dont les différents programmes de formation offerts ont contribué à l'*empowerment* des personnes participantes. Nous soulignons aussi les actions en lien avec le défi de l'insertion : les services offerts, les différentes modalités de formation, les ressources mobilisées, la clientèle cible et finalement, l'implication du Centre à différents niveaux.

Enfin, dans le cinquième chapitre (*En guise de discussion : la contribution du Centre N A Rive à la cohésion et à l'insertion sociales*), nous synthétisons la contribution de l'organisme étudié à partir de l'action communautaire. Cela nous permettra d'analyser l'évolution et l'adaptation de cet organisme, initialement voué à l'insertion d'immigrants arrivés à Montréal, dans le paysage de l'action communautaire de la métropole québécoise. Nous analysons les stratégies mises en place par le Centre, ainsi que les ressources mobilisées aux niveaux humain, financier et institutionnel, tout en développant un capital social fort par son imbrication dans les réseaux sectoriels et territoriaux qui œuvrent dans plusieurs domaines de l'action communautaire et de l'économie sociale. Nous nous attarderons évidemment sur l'analyse des retombées en termes d'inclusion sociale des immigrants, notamment de la communauté haïtienne.

La principale contribution que nous croyons apporter avec notre thèse concerne la clarification des rôles que jouent à Montréal les organismes communautaires qui mobilisent des ressources de l'économie sociale dans le processus d'insertion sociale et socioprofessionnelle des personnes immigrantes en risque d'exclusion sociale ou exclues. Également, l'étude permettra d'identifier les ressources mobilisées ainsi que

les mécanismes mis en place par ces organismes et les types de formation qu'ils offrent aux personnes qui les fréquentent, dans le but de contribuer à leur empowerment en tant que citoyennes et en tant que travailleuses, car il faut préciser que ces personnes sont essentiellement des femmes.

PREMIÈRE PARTIE

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL
ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE I

L'INSERTION SOCIALE PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE : L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

1.1 Introduction

Ce chapitre contient les bases conceptuelles sur lesquelles nous appuyons notre recherche. Le but principal de notre étude est celui d'analyser les contributions des organismes communautaires qui favorisent l'insertion et la cohésion sociale, et cela à partir de stratégies qui mobilisent des ressources de l'économie sociale. Afin d'avoir une vision globale du problème étudié, notre analyse a abordé prioritairement trois dimensions (qui se traduisent en trois sections) : la dimension économique, la dimension territoriale et la dimension sociologique. La dimension économique concerne des enjeux liés à la pauvreté, aux revenus, à l'accès aux services, de même qu'au travail et à la création de richesse. Nous l'abordons à travers une présentation de l'économie sociale. La dimension territoriale touche les enjeux liés au quartier, à l'insertion des gens à des réseaux locaux, au sentiment d'appartenance et d'identité locale. Nous abordons cet aspect à travers la notion de développement local. Enfin, la dimension sociologique concerne les aspects liés à la cohésion sociale, que nous abordons à travers les travaux sur la lutte à l'exclusion en milieu urbain. Nous concluons avec une quatrième section, où nous présentons le débat sur les modes

d'intervention pour lutter contre l'exclusion sociale, et avec une cinquième section consacrée au « modèle québécois »

1.2 L'économie sociale

Jusqu'à tout récemment, l'économie sociale était considérée comme un concept marginal, nouveau, même si ses origines remontent au XIX^{ème} siècle (Bouchard et Fontan, 1998; Demoustier, 2003, Draperi, 2005, 2011). Elle est aussi connue sous différentes dénominations : tiers secteur ou économie populaire, dans certains pays hispano-américains, économie sociale et solidaire, en France et dans certains pays de l'Amérique latine, *non-profit sector* aux États-Unis (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999; Gadrey, 2004).

1.2.1 Antécédents de la notion d'économie sociale

Les origines de la notion d'économie sociale remontent au XIX^e siècle (Lévesque *et al.*, 2001). Comme nous le montrent les travaux historiographiques menés par plusieurs auteurs sur l'évolution de ce concept, le XIX^e siècle a vu dans les pays occidentaux une explosion d'initiatives communautaires, coopératives, associatives ou des pratiques d'aide mutuelle. Ces initiatives sont inspirées des idées des socialistes utopiques, de la doctrine sociale de l'Église, du socialisme chrétien dans les pays protestants. Le « solidarisme » et même le libéralisme ont considéré l'importance de l'économie sociale dans le but d'aider les ouvriers à faire face à l'absence de protection sociale, caractérisant le début de la Révolution industrielle et l'émergence de la société moderne. Celle-ci est gouvernée par un État inspiré entièrement des idées philosophiques du libéralisme, ne reconnaissant pas du tout les droits des travailleurs et ne permettant pas l'association des personnes sans

autorisation préalable (Lévesque *et al.*, 2001). Or, comme l'affirment Defourny, Develtere et Fonteneau (1999, p. 29), « l'économie sociale moderne s'est forgée au carrefour des grandes idéologies du XIX^e siècle et aucune d'entre elles ne peut en revendiquer une paternité exclusive ». Les contributions de l'économie sociale ont commencé à être reconnues dans les années 1960 comme un outil puissant pour combler les déficiences des secteurs publics et privés. Il s'agissait de résoudre les défis sociaux posés par les processus d'insertion sociale des gens en voie d'exclusion (Favreau, 2003; Gadrey, 2004; Lévesque, 2007). L'introduction de l'économie sociale dans le jargon des sciences sociales a été promue par des intellectuels qui, sans faire partie de la mouvance marxiste, étaient très critiques envers le capitalisme, sans pour autant vouloir le renverser. Alors, comme résultat des crises sociales des années 1960 et des crises économiques des années 1980 (Boyer et Saillard, 2002), il se crée, partout dans le monde, une panoplie d'organismes communautaires visant l'insertion, ainsi que des coopératives de travail social, des organisations non gouvernementales, des mutuelles pour la protection sociale, des entreprises de travail autogérées, etc., qui émergent et adoptent la dénomination d'économie sociale (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999; Vaillancourt, 2005; Klein *et al.*, 2014). La mission de ces organismes est de contribuer à la solution des problèmes anciens et nouveaux qui affectent la société contemporaine (Vaillancourt et Favreau, 2000; Demoustier, 2003; Favreau *et al.*, 2005).

1.2.2 L'économie sociale et solidaire et l'action communautaire au Québec

Il faut préciser qu'au Québec l'économie sociale et solidaire et l'action communautaire sont étroitement liées, comme le montrent les travaux de Favreau (2003), Côté (2003), Favreau *et al.* (2005). L'intérêt pour ces deux thèmes et leurs interrelations s'est intensifié dans les années 1990, les facteurs qui ont contribué à

éveiller cet intérêt ayant été, d'une part, l'adoption d'une nouvelle série de politiques publiques par lesquelles les décideurs publics tentent d'appliquer un modèle d'«État accompagnateur » (Côté, 2003, p. 243) dans le but de surmonter la crise des finances publiques (Lévesque, Malo et Girard 1999, p. 196) et, d'autre part, la crise du fordisme vécue partout au Québec et notamment à Montréal au début des années 1980 (Boyer et Saillard, 2002; Klein *et al.*, 2009a). À la suite de ces événements, on s'est questionné sur les possibilités qu'a « l'économie sociale pour élargir sa sphère d'activités » afin de « répondre aux attentes qui lui sont adressées » aussi bien par les organismes communautaires que par l'ensemble de la société (Bouchard et Fontan, 1998). Ces débats ont permis à l'économie sociale d'être reconnue d'abord par l'opinion publique, ce qui a soulevé l'intérêt du gouvernement québécois qui a reconnu son importance en mars 1996 et en a fait une base importante du développement économique (Lévesque et Mendell, 1999), jusqu'à lui consacrer une loi en octobre 2013. Durant cette période, il est important de remarquer que l'économie sociale prenait déjà de l'ampleur dans le secteur productif de la société québécoise où se mettaient en place un grand nombre de coopératives, nées pour la plupart après les années 1970. En milieu urbain, la plupart se trouve dans le domaine de l'habitation, du travail et de la santé. En parallèle, et dans une dynamique sociale novatrice, le Québec assistait à la naissance d'un vaste réseau d'associations et de groupes communautaires qui offraient une grande diversité de services (Lévesque, Malo et Girard, 1999).

Mais, en soi, qu'est-ce exactement l'économie sociale? Qu'est-ce qui la caractérise? Comment a-t-elle été définie par les chercheurs et les acteurs sociaux qui s'y intéressent? D'abord, nous voulons reprendre ici les propos de Lévesque et Mendell (1999, p. 105), pour lesquels il est toujours « nécessaire de rappeler que le terme économie sociale est polysémique ». Dans le milieu académique et dans les revues spécialisées, certains auteurs considèrent qu'il est assez compliqué d'attribuer une

définition claire au concept d'économie sociale (Khandjan, 2002; Caillat, 2004; Mendell et Neamtan, 2006). Ainsi, plusieurs définitions sont proposées par différents chercheurs et acteurs sociaux. Celles-ci sont influencées par les contextes socio-politiques locaux, les cadres juridiques et fiscaux en vigueur dans les différents pays qui encouragent actuellement le développement de ce secteur de l'économie, les schémas culturels dominants ou l'histoire économique des régions concernées, puisque «l'économie sociale ne peut qu'être conditionnée par les milieux dans lesquels elle s'exprime », car elle « est intimement liée à son environnement socio-économique » (Defourny, Develtere, Fonteneau, 1999, p. 13-14). On pourrait dire, dans une perspective plus large, qu'à « la limite, tout ce qui, dans l'économie, a une dimension sociale, et tout ce qui est économique dans le social pourrait être qualifié d'économie sociale» (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999, p. 25).

Cela explique, selon Defourny, Develtere et Fonteneau (1999) et Gadrey (2004) pourquoi on parle de *non-profit* ou de *l'independant sector* aux États-Unis, des *voluntary organizations* au Royaume-Uni, des *organizaciones de economía popular* ou *economía solidaria* en Amérique latine, de *Gemeinwirtschaft* en Allemagne, de *folkrörlse* ou d'association *idéelle* en Suède et d'économie sociale dans les pays latins d'Europe et au Québec. Comme le font valoir Defourny, Develtere et Fonteneau (1999), depuis les années 1980 un débat existe entre les acteurs sociaux et les chercheurs, afin de déterminer lequel parmi ces termes définit le mieux le secteur. Toutefois, presque partout, on est d'accord avec l'idée que l'économie est composée de trois secteurs : le secteur privé, le secteur public et le secteur social (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). D'après Demoustier (2001, p.119), c'est Jacques Delors qui a fait la présentation en société de l'économie sociale quand il souligné en 1978-1979 le foisonnement d'une série d'activités socio-économiques permettant aux gens de « vivre et travailler d'une manière différente ».

1.2.3 L'économie sociale et solidaire : vers un élargissement conceptuel

Pour continuer l'énoncé du cadre de notre recherche, nous aborderons la notion d'économie solidaire, très liée à celle de l'économie sociale. Des auteurs tels que Coraggio (2008), Demoustier (2001), Lévesque (2003), Laville (2004), et la RIPESS (2009), présentent la notion d'économie solidaire jumelée à celle d'économie sociale, constituant ainsi une seule notion : celle d'économie sociale et solidaire. Dans les travaux de quelques-uns de ces auteurs, cette notion a une connotation plutôt politique et militante. Dans ce sens, on considère que l'économie sociale et solidaire représente souvent une réaction à l'ultra libéralisme, à l'individualisme et à la perte de sens de nombreuses activités économiques. D'après le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS), l'intérêt des organismes et des acteurs sociaux envers l'économie sociale et solidaire gravite autour des enjeux suivants : le commerce équitable, la finance solidaire, les formes d'autogestion d'entreprises, les structures coopératives, l'économie populaire, les monnaies sociales, la démocratie et le développement local, les indicateurs de richesse, les réseaux socio-productifs locaux, les processus et les chaînes productives, les modèles de développement durable, les organisations syndicales, les mouvements de femmes, la souveraineté alimentaire, le débat sur les droits de l'homme, les droits économiques, sociaux et culturels (RIPESS, 2009).

Demoustier (2001) considère que dans l'accomplissement de leur mission, les entreprises d'économie sociale et solidaire doivent prendre en compte les six principes suivants :

- encourager l'apprentissage des valeurs citoyennes et promouvoir l'intégration sociale;
- lutter contre l'exclusion;

- dynamiser le développement local;
- promouvoir la création de pôles régionaux de développement socio-économique;
- favoriser la conservation d'un système financier national stable;
- impulser une stratégie gouvernementale à long terme vis-à-vis du secteur.

De son côté, Coraggio (2008, p. 6) affirme que « l'économie sociale et solidaire est basée sur des valeurs humaines et des principes de solidarité, qui exhortent à la reconnaissance de l'autre comme le fondement de l'action de l'être humain et l'axe du renouvellement de la politique, de l'économie et de la société ». D'où en découle la présence de différentes organisations collectives, pour « répondre aux besoins de l'emploi et du bien-être des peuples, ainsi que des mouvements citoyens orientés vers la démocratisation et la transformation de l'économie »¹.

Pour Lipietz (2002, p. 2-3), dans la société actuelle il est de plus en plus net que les activités productives et reproductives de n'importe quelle nation gravitent autour de trois secteurs bien définis, qui sont nécessaires pour « faire société » et pour « vivre ensemble ». Le premier est le secteur public, représenté par l'État, dont l'organisation est hiérarchique et rigide. En regard de la solidarité sociale, la fonction principale de l'appareil étatique est celle de redistribuer « la richesse à partir des services publics sur l'ensemble du territoire national ». Le rôle du secteur public consiste également à bâtir des infrastructures publiques, à réguler la dynamique du marché, ainsi qu'à s'occuper de la sécurité des citoyens et de la justice. Le deuxième est le secteur marchand. Contrairement à l'État, le marché « est non hiérarchique » et se caractérise par une flexibilité associée à la dynamique consubstantielle à la loi de l'offre et de la

¹ Texte original en espagnol. Notre traduction.

² Texte original en espagnol. Notre traduction.

³ Texte en ligne : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/laville/2008/07/09/societe-de-marche->

demande. Les activités marchandes se développent à partir de la volonté de certains individus qui prennent le risque d'organiser des unités économiques à leur compte pour offrir des biens ou des services à leurs concitoyens. Enfin, on retrouve le secteur de « l'économie sociale et solidaire ». Le fondement de ce secteur est que la réciprocité et les activités qui s'y développent sont essentielles à la reproduction et la stabilité de la société. Dans ce secteur, on retrouve les mutuelles, les coopératives, les organisations familiales, les églises, les organisations communautaires centrées sur la production, la conservation et la diffusion de la culture, les organismes d'insertion sociale, les centres d'aide aux personnes âgées, handicapées ou malades, ainsi que les organisations des « communautés villageoises et les communautés de quartiers ».

Dans la présentation de l'ouvrage *Economía social y solidaria. Una visión europea*, Laville (2004) affirme que le concept d'économie sociale et solidaire comporte une vision plutôt européenne se différenciant du concept étatsunien de troisième secteur, dont l'approche s'inscrit dans le cadre de l'économie néoclassique et la théorie du choix rationnel. D'après eux, la notion d'économie sociale et solidaire privilégiée par les Européens partage beaucoup d'éléments avec la vision qui commence à s'imposer en Amérique latine. Dans cette région, une approche d'inspiration sociologique est considérée et axée sur les relations entre l'économie et la démocratie, qui tient compte des dynamiques historiques. Cette approche implique le classement dans le domaine des organisations appelées d'économie sociale non seulement des organismes sans but lucratif, mais aussi des coopératives et des fonds communs de placement. Concernant les liens entre l'économie sociale et la solidarité, une relation qui ouvre la porte à la notion d'économie sociale et solidaire, Laville (2004, p.8) affirme que :

L'économie sociale est définie par un ensemble d'organisations, ce qui laisse ouverte l'option de se questionner plus profondément sur son inscription dans le domaine de

l'économie et la démocratie contemporaine. Un questionnement axé sur ces deux plans a ouvert la perspective pour rétablir les liens entre l'économie solidaire et l'origine des activités à caractère associatives, en tenant compte d'une multitude d'initiatives apparues en Europe dans les deux dernières décennies².

Laville considère que l'économie sociale et solidaire est orientée selon trois principes : le principe du marché régularisé, dont le prix est fixé à partir d'une base contractuelle qui prend en compte le calcul des intérêts; le principe de la redistribution, selon lequel la production est remise à une autorité centrale ayant la responsabilité de la distribuer selon des procédures et des obligations accordées préalablement et le principe de la réciprocité, qui implique la volonté de tisser et conserver les liens sociaux entre les parties concernées par le biais de prestations mutuelles. Dans cette perspective, l'irruption de la solidarité dans le domaine de l'économie permet l'intégration sociale des individus par le biais du travail et du tissage des liens civils et civiques, tandis que dans le domaine économique, elle permet l'hybridation des trois pôles de l'économie, le secteur marchand, le secteur public et le secteur social, coïncidant ainsi avec le point de vue de Lipietz, présenté précédemment. Cela favorise la mobilisation de la société civile contre la marginalisation sociale et fortifie les liens de cohésion sociale.

1.2.4 La dimension politique de l'économie sociale et solidaire

Dans une autre perspective, adoptée surtout dans les pays dits « du Sud », on affirme surtout la dimension solidaire de cette approche économique. Par exemple, d'après Razetto (1999), la notion d'économie solidaire opère à deux niveaux : le premier correspond à la mise en marché d'un processus de solidarisation progressive de

² Texte original en espagnol. Notre traduction.

l'économie globale, tandis que le deuxième relève d'un processus de construction et de développement continu d'un secteur spécifique de l'économie. Dans son analyse de l'état de l'économie solidaire au Brésil, Gaiger (1999) affirme que les initiatives d'économie solidaire contribuent à la construction de la démocratie et à l'inclusion sociale. D'après lui, cela est dû au fait qu'elles demandent toujours la mobilisation de vastes secteurs de la société civile, parmi lesquels se retrouvent des acteurs qui sont relégués dans la société. Les initiatives de caractère solidaire contribuent à l'émergence de nouvelles formes d'organisation des secteurs populaires au niveau local autour des organisations communautaires soutenues par des institutions civiles, comme l'Église catholique et les ONG. Le point de départ de ces processus se retrouve toujours lié à des enjeux culturels, ethniques, de genre et de religion. Le but est d'améliorer les conditions de vie des gens appartenant aux secteurs les plus faibles de la société. Cet auteur considère que le capital de base de ces initiatives est représenté par la réciprocité, laquelle est gérée en suivant les principes d'autogestion et de coopération. Sur le terrain et de manière ponctuelle, diverses formes de collaboration avec des liens peu formels peuvent mobiliser des acteurs organisés, concernés par une problématique particulière (René, 2001a).

Selon Gaiger (1999), les acteurs sociaux participant à ce type d'initiatives dégagent un esprit novateur puisque les organisations inspirées de l'économie solidaire tentent de créer des solutions à la base. Gaiger (1999) affirme que le premier impact de ce type d'organismes dans son milieu est celui d'assurer la survie immédiate et la subsistance des populations touchées par des circonstances économiques défavorables. Elles contribuent à l'optimisation et à l'apprentissage de métiers dans des domaines techniques simples et efficaces, permettant aux individus participants aux processus formatifs de cette sorte d'organismes de bénéficier d'une croissance intellectuelle et professionnelle. D'autre part, la préoccupation de certains de ces organismes de renouer avec certaines pratiques communautaires leur permet d'ancrer

leurs racines dans le substrat culturel de la société et de revisiter des traditions d'entraide délaissées à cause des pratiques modernes. Pour Gaiger (1999), le développement de l'économie solidaire a contribué à la rupture dans certaines sociétés des modèles paternalistes et clientélistes, prédominant dans l'aide aux populations pauvres. Selon lui, cela se produit parce que les personnes impliquées dans les expériences associatives développent une attitude responsable qui contribue à la revalorisation de la personne, élément qui amène les plus démunis à prendre conscience de leurs droits et de l'importance de leur mobilisation.

Grosso et Gómez (2003) associent l'ascension sociale de l'économie solidaire à la renaissance de l'esprit de combativité chez la classe ouvrière. Pour se défendre de l'exploitation capitaliste, elle a dû mettre en pratique des propositions économiques capables de dépasser ce système de production. Or, cela a demandé aux travailleurs d'organiser de nouveaux rapports sociaux, de même qu'avec la nature. Du point de vue de ces auteurs, l'économie solidaire offre une forme de travail différente de l'exploitation salariée dans les entreprises privées. Elle permet d'intégrer un fort pourcentage de travailleurs qui, dans certains pays, restent en marge du marché du travail. Dans différentes parties du monde, des citoyens faisant face à ces mêmes conditions ont développé des relations économiques et sociales axées sur la réciprocité pour garantir leur survie. Ces pratiques valorisent les rapports de collaboration entre les êtres humains, qui deviennent dans cette approche les sujets et la finalité de l'activité économique. L'économie solidaire se fonde ainsi sur six piliers :

- le travail, le savoir et la créativité de l'homme;
- les rapports de collaboration solidaire, inspirés par des valeurs culturelles;
- le rapport entre la production de la richesse et la reproduction de la société;

- le développement d'une qualité de vie et de consommation axée sur la réciprocité;
- l'efficacité sociale, qui implique une gestion des ressources en conciliant le bien-être de l'ensemble de la population et la conservation de l'écologie;
- le combat contre l'exclusion sociale.

1.2.5 L'économie plurielle

Dans sa réflexion sur l'économie sociale et solidaire, Laville (2007) offre une passerelle permettant de faire le lien avec le dernier concept que nous voulons examiner : l'économie plurielle. Le premier auteur qui a parlé d'économie plurielle est Polanyi (1983). Pour ce dernier, le concept d'économie plurielle renvoie à une lecture tripolaire de l'économie. Selon sa perspective, l'économie plurielle relève de trois principes : le principe du marché, le principe de redistribution et le principe de réciprocité. Or, ces principes se décomposent en trois pôles complémentaires : l'économie marchande, axée sur le marché et gouvernée par ses lois, l'économie non marchande, organisée dans la société contemporaine autour des activités étatiques et du rôle de l'État, et l'économie non monétaire. Selon Alcoléa-Bureth (2004, p. 24), l'irruption et la consolidation de l'économie solidaire influenceront de plus en plus sur le système économique : le marché, le secteur public et le tiers secteur s'emploieront à mettre de l'avant différentes formes de partenariat, dans lesquelles l'association des « acteurs de la société civile et les pouvoirs publics » donnera naissance à un système de « nature hybride », qui sera une « source d'inspiration » pour une économie plurielle apte à gérer la diversité des mécanismes d'échanges économiques.

Dans l'un de ses travaux paru en 2007 et intitulé *Éléments pour l'analyse du changement social démocratique*, Laville parle de « démocratisation et pluralisation

de la société et de l'économie » comme d'une option pour dépasser les modèles sociopolitiques inspirés de « l'imaginaire libéral ». Laville reprend ce terme en 2008 en proposant « une économie plurielle dont le marché constitue l'une des composantes qui ne peut être considérée comme l'unique productrice de richesses »³.

Dans le même sens, en 2003, Benoît Lévesque a publié un article intitulé « *De la economía social a la economía solidaria y plural* », où il suggère que l'économie plurielle représente un effet de l'action de l'économie sociale. Lévesque (2007, p. 62 et 68) parle de l'importance de l'économie plurielle dans le développement d'une « nouvelle architecture institutionnelle » pour l'« État providence » et du besoin de mettre en place « des passerelles pour une nouvelle économie plurielle et mixte » en mettant de l'avant des processus d'innovation sociale. Cette notion est utilisée par Laville et Lévesque, ainsi que par plusieurs autres auteurs en se référant à la construction d'une économie plus inclusive et plus cohésive.

Pour Nyssens (2000), les organisations économiques appartenant au troisième secteur se révèlent efficaces dans des milieux où l'allocation des ressources par le marché est déficitaire. Selon elle, dans ce contexte « on peut comprendre pourquoi [...] les organisations sans but lucratif peuvent jouer un rôle dans l'économie réelle ». (p. 553). De son point de vue, pour bien comprendre la valeur économique et sociale représentée pour le bien-être de la société par les organisations du troisième secteur, il faut reconnaître que, dans certaines situations, les organismes sans but lucratif peuvent être plus efficaces que les organisations marchandes ou étatiques. Selon Nyssens (2000), les organisations sans but lucratif répondent « à des demandes face auxquelles le marché et l'État restent sourds » (p. 554). Pour elle, « les organisations sans but lucratif ont souvent précédé l'action de l'État dans de nombreux domaines »,

³ Texte en ligne : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/laville/2008/07/09/societe-de-marche-ou-economie-plurielle-avec-marche/>.

ce qui leur a permis de jouer un rôle de pionnières en portant des demandes sociales émergentes et en organisant la production de biens collectifs ou quasi collectifs (p. 560). De leur côté, Moulaert et Ailenei (2005) soulèvent le besoin de placer des valeurs de justice sociale dans l'économie, par exemple la lutte contre l'exclusion sociale, et le développement des localités défavorisées, ainsi que de réinventer la solidarité dans les rapports de production. La « poursuite d'objectifs qui ne peuvent être assimilés uniquement à la recherche d'un profit financier » leur permet de « promouvoir la recherche d'autonomie ou de créativité » dans la fourniture d'un service, ce qui pourrait s'expliquer à partir des « motivations altruistes » des organisations à but non lucratif (Moulaert et Ailenei, 2005, p. 562). Ces aspects peuvent être considérés et compris seulement quand on dépasse l'analyse économique réductionniste qui impose une perception économiste de l'économie. À partir des auteurs étudiés, on peut donc conclure que la véritable contribution des organisations d'économie sociale concerne la construction de l'économie plurielle.

1.3 Le développement local

Dans cette section, nous aurons comme référent théorique le débat conceptuel suscité par la notion de développement local, laquelle, selon Auton (2000) et Mengin (2002), est devenue un outil puissant permettant aux différents acteurs sociaux de concevoir des stratégies menant à la revitalisation des territoires en phase de dévitalisation. Nous verrons aussi le lien qui existe entre l'économie sociale et le territoire local, et nous aborderons le rôle de l'économie sociale dans l'insertion des gens touchés par le fléau de l'exclusion.

Le « développement local est un mouvement culturel, économique et social, qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il doit commencer au niveau local et se

propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui l'occupent. Il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles » (Mâcon, 1982, s. p.). Selon cette définition, les stratégies de développement reposent sur des actions censées mobiliser les initiatives sociales pour encourager les collectivités à chercher elles-mêmes les solutions à leurs problèmes à partir de l'organisation et de la participation citoyenne.

La revalorisation de la localité est, pour nous, un mouvement caractérisant fortement la culture globale de notre époque. Depuis les années 1990, le discours du développement local est vu dans presque tous les coins du monde comme une pratique aidant au renforcement de la démocratie et de la gouvernance locale contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. À ce sujet, les considérations de Dumais (2002) sont éclairantes. Pour elle, les stratégies de développement local ont un véritable impact sur le territoire quand elles utilisent les outils de la démocratie. Cette dernière est l'instrument le plus puissant qu'ont les acteurs locaux pour tenter d'influencer les relations entre l'économie, la politique et le social. Elle permet de renforcer les rapports sociaux entre les regroupements de personnes et les organisations locales. Elle favorise le partenariat, le réseautage et la concertation afin de changer le sort des exclus.

Dans les travaux abordant le développement local au niveau urbain vis-à-vis de la détérioration sociale des milieux locaux, enjeu qui est en lien direct avec l'exclusion sociale, nous avons décelé deux courants de pensée. Le premier courant, dans lequel nous pouvons regrouper des auteurs comme Wuellman (1979), Chauviré et Chauviré (1990), Blakely et Snyder (1997), Preteceille (2003), Wyvekens (2005) et Cyprien (2006), se penche sur les laissés pour compte, sur la ségrégation spatiale et sur l'exclusion sociale. Ces phénomènes sont analysés à partir d'une foule de concepts dont, entre autres, la communauté perdue, la communauté protégée, la communauté

émancipée, la ville à trois vitesses, l'embourgeoisement des quartiers, la relégation, la périurbanisation de la pauvreté. Ces concepts sont utilisés pour décrire des problèmes touchant certains quartiers pauvres. Pour plusieurs de ces auteurs, l'analyse des liens entre la société civile des zones défavorisées et l'urbanisme est au centre d'une « nouvelle question urbaine » où la ségrégation devient un enjeu crucial.

Dans le deuxième courant, nous pouvons inclure des auteurs comme Pecqueur (1994), Moulaert et Nussbaumer (2008), Klein *et al.* (2009b) qui se penchent plutôt sur l'étude des stratégies d'innovation sociale et des stratégies d'insertion sociale et économique développées au niveau local, dans le but de répondre aux problèmes causés par l'exclusion et la ségrégation sociales. Les chercheurs que nous regroupons dans cette tendance analysent des enjeux concernant la créativité et l'innovation sociale en réponse à une « nouvelle économie » considérée comme exclusive. Leurs études abordent aussi l'importance des stratégies conçues à partir de la créativité et de l'innovation sociale pour diminuer les effets nocifs de la nouvelle économie sur l'exclusion sociale. Leurs études se penchent aussi sur les stratégies d'économie sociale mises en place par les acteurs locaux et orientées vers la revitalisation et le développement des quartiers dévitalisés. Alors, en se servant des éléments théoriques proposés par la notion d'innovation sociale, ils analysent l'importance des initiatives de développement économique à caractère mixte, dans lesquelles se combinent les ressources économiques et sociales, et la manière dont ces initiatives contribuent au développement des collectivités locales (Klein, Fontan et Tremblay, 2009).

La notion d' « appartenance à des réseaux sociaux multiples », évoquée par Wellman *et al.* (1981), complète les points de vue précédemment énoncés. Selon cet auteur, le contact entre les acteurs sociaux contribue à générer des dynamiques novatrices permettant de réactiver les territoires à partir de la redécouverte de leur potentiel et de réactiver les liens sociaux. À partir de ces processus se produit la création de réseaux

d'entrepreneurs sociaux en lien avec des instances politiques locales et des organisations vouées à la promotion du bien-être de la collectivité. La confluence de ces éléments stimule fortement la formation de collectivités performantes sur le plan économique et fortes sur le plan social. L'interaction permanente des acteurs contribue à la formation d'un milieu social dense, fondé sur les spécificités locales, l'appartenance au territoire et les sentiments identitaires. Padori (2005), cité par Vaesken et Zafiropoulou (2008, p.6), considère que le capital social et territorial résulte de « l'atmosphère de confiance née de la proximité des acteurs du territoire [...] et de la capacité d'innovation par la diffusion de connaissances». Autrement dit, ce capital social est une résultante d'une approche combinatoire entre les acteurs du monde social, du monde économique et du monde gouvernemental et de leur capacité à entrer dans un processus de développement axé sur des actions innovantes. Pour Klein *et al.*, « le capital socioterritorial comprend les atouts culturels, organisationnels, institutionnels, et physiques qu'une collectivité locale peut mettre en valeur pour son développement, de même que les capacités individuelles et collectives dont elle dispose pour le faire » (Klein *et al.*, 2012a, p. 15). Dans cette perspective, le lien pouvant rattacher le territoire et l'économie sociale va dépendre de la proximité entre les acteurs chargés du développement de l'économie sociale sur le territoire et les acteurs chargés de la gestion du secteur public (Klein *et al.*, 2010a; Klein, 2012b).

1.3.1 La convergence de l'économie sociale et de l'action communautaire locale

Cette convergence entre développement local et économie sociale est relativement récente. À ses débuts, le discours du développement local n'était absolument pas relié aux enjeux de l'économie sociale (Mengin, 2002). Le discours du développement local représentait plutôt la volonté des élus locaux d'attirer des entreprises sur leur

territoire, afin de créer des emplois et de « rattraper » le retard de leurs territoires en matière de développement. Mais, étant donné le peu d'intérêt démontré par les entreprises pour investir dans des territoires en perte de vitesse, dans d'autres territoires les acteurs locaux, notamment les organismes communautaires intéressés à la revitalisation des milieux locaux, ont commencé à montrer un certain intérêt pour les activités d'économie sociale, comme le montre le cas de Montréal avec la création des Corporations de développement économique communautaire (Morin, Latendresse et Parazelli, 1994; Klein et Morissette, 2013). Les partisans du développement local se sont rendus compte que celui-ci devait se fonder sur des initiatives ancrées au territoire, pour mieux profiter des ressources naturelles et humaines et du capital social que celui-ci peut offrir (Klein et Champagne, 2011). C'est donc par ce biais que les théories du développement local ont rejoint le discours de l'économie sociale, prônant la thèse du développement durable et de la solidarité entre les individus et les générations.

1.3.2 L'économie sociale et le développement des territoires

Un autre aspect expliquant la convergence entre l'économie sociale et le développement local est souligné par Fontan (2007) pour qui la montée de la mondialisation fait ressortir chez les acteurs sociaux le besoin de renouer avec les racines territoriales, afin de protéger leurs ressources de la convoitise des multinationales avides du profit à court terme. La discussion s'est concentrée sur la volonté de trouver dans le développement local une alternative endogène et de soutenir les actions de revitalisation sociale en milieu local (Drewe, Klein et Hulbersgen, 2008). L'économie sociale est vue comme un outil pour apporter ce soutien.

Dans cet ordre d'idées, l'analyse de Draperi (2005, 2011, 2012) introduit des éléments importants pour comprendre le lien de l'économie sociale au territoire. Draperi distingue d'abord cinq typologies d'entreprises (2011)⁴ : l'entreprise de proximité, la petite ou moyenne entreprise (PME), l'entreprise capitaliste (société de capitaux), l'entreprise d'économie sociale et l'entreprise publique. En regard du territoire, il établit que les coopératives, prises en tant qu'exemples d'entreprises d'économie sociale, ont des ressemblances avec les PME ou les petites entreprises individuelles, car les rapports avec les salariés ainsi que les rapport avec certains fournisseurs, révèlent des ancrages sociogéographiques forts qui les assujettissent au territoire, très différents de ce qui se passe dans le cas d'une société de capitaux qui se délocalise facilement en fonction de l'intérêt des actionnaires concernant la rentabilité à court terme. Draperi y voit la base de la fonction formatrice de l'économie sociale : « le fait que des travailleurs et des consommateurs administrent les entreprises leur permet d'accéder à des responsabilités et à une formation « non formelle » qui n'a aucun équivalent ailleurs» (Draperi, 2011, p. 14). Cela permet de considérer l'économie sociale autant comme un facteur d'émancipation que d'éducation. De plus, permettant souvent l'accession de personnes défavorisées à des positions décisionnelles, les entreprises d'économie sociale donnent du pouvoir aux personnes démunies, s'écartant ainsi des actions de réparation de nature altruiste qui sont certes utiles mais qui ont peu d'effet sur les causes des inégalités.

Compte tenu de l'existence de différentes typologies d'entreprises d'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations, auxquelles on ajoutera – pour le Québec et pour d'autres pays – les OBNL), et compte tenu que ces typologies n'assurent pas une homogénéité interne, les retombées sur le territoire sont parfois très différentes. Il reste que ces entreprises (comme celles de proximité, et souvent les PME) peuvent contribuer énormément au développement d'une « économie territoriale » susceptible

⁴ Précédemment, l'auteur en avait recensé quatre (Draperi, 2005).

de devenir « un contrepoids nécessaire à une mondialisation proprement aveugle, qui ne voit pas les territoires » (Draperi, 2011, p. 200). Cette économie repose sur le fait que le territoire peut susciter des solutions aux crises de la globalisation (Pecqueur, 2012). En effet – et cela d’une manière paradoxale –, avec sa tendance à la délocalisation, la globalisation provoque la relocalisation. C’est le cas des procédures de standardisation dans la production ISO, qui ont provoqué la revalorisation de la spécificité et du caractère unique des rapports des acteurs à leur territoire, ce dont témoignent des normes telles l’AOC (Appellation d’origine contrôlée), l’AOP (Appellation d’origine protégée), l’Attestation de spécificité et l’IGP (Indication géographique protégée). Comme le montre le tableau qui suit, il s’avère que la globalisation qui favorise la délocalisation provoque des réactions qui visent le développement endogène et local.

Tableau 1.1 La globalisation et ses effets en termes de mondialisation et déterritorialisation

Tendances globalisantes	Effets	Tendances localisantes
La globalisation		
Économie de court terme (économie financière et rémunération du capital)	→	Économie de la durée (développement durable)
Dérégulation : anomies et leurs conséquences (atteintes à l'environnement; dangers alimentaires)	→	Fixation de nouvelles règles (sécurité alimentaire et environnementale)
Marché mondial (appauvrissement des pays moins bien placés)	→	Marchés locaux (produit et échanges locaux et équitables)
Le retrait de l'économie publique		
Crise de l'État providence (réduction de la notion d'intérêt général)	→	Essor des dépenses sociales (mise en œuvre des politiques sociales)
Inégalités et insatisfaction des besoins (accroissement des inégalités; besoins économiques et sociaux de base non satisfaits)	→	Réémergence de la société civile et de l'innovation sociale (essor d'une nouvelle économie sociale)
Exclusions et déviances (massification de la pauvreté et des violences symboliques et physiques)	→	Solidarité (essor d'une économie solidaire)
Réseaux globaux et territoires locaux		
Réduction de l'espace et du temps (village-monde; temps immédiat)	→	Quête d'espace, recherche d'histoire (réémergence de l'espace local et de l'histoire)
Médiatisation des relations sociales (réseaux sociaux)	→	Besoin de relations directes (essor des relations familiales et des associations)
Technique : la qualité standard (adoption des normes ISO)	→	Technique : la qualité patrimoniale (multiplication des normes de spécificités (labels, AOC, bio...))

Source : Draperi, 2011, p. 207, revu par nous.

Ainsi, la prise en compte de l'économie sociale comme composante du développement territorial demande d'inclure les acteurs issus de ce secteur de l'économie dans la conception et l'application des stratégies concernant la gestion du territoire. Cela s'impose, étant donné que le secteur de l'économie sociale est souvent organisé de façon partenariale, en lien avec divers acteurs locaux, ce qui fait de ses organismes des éléments incontournables pour le développement local (Vaesken et Zafiropoulou, 2008; Klein *et al.*, 2010c).

1.4 La lutte à l'exclusion sociale et la cohésion sociale

Dans cette section, nous aborderons l'économie sociale en milieu urbain en regard de l'inclusion sociale. Ces éléments sont étroitement associés à la discussion sur la cohésion sociale. La préoccupation de trouver des moyens menant à l'amélioration des conditions de cohésion sociale en milieu urbain devient de plus en plus importante partout, aussi bien dans les pays dits développés que dans ceux considérés comme sous-développés.

Les incidents fréquents créant une sensation d'insécurité en ville sont un phénomène qui préoccupe les autorités, les gestionnaires, les élus, les organismes de défense des droits de l'homme et la société civile en général. Plusieurs chercheurs estiment que les initiatives visant à favoriser une réduction de ces problèmes doivent être liées à une meilleure compréhension des problèmes générés au niveau du quartier. D'après eux, le quartier est un scénario où se combinent l'activité associative, l'économie locale, les problèmes d'insertion sociale, l'activité politique des élus et la réaction des citoyens vis-à-vis des politiques municipales (Von Hoffmann, 1994). D'autres chercheurs affirment que des stratégies visant la cohésion sociale peuvent aider à trouver des solutions durables aux problèmes les plus aigus qui frappent aujourd'hui les villes, dont l'exclusion sociale, la criminalité, les révoltes des jeunes dans les banlieues, etc. Cela s'explique par le fait que cette notion, considérée dans l'analyse des enjeux sociaux urbains, présente plusieurs dimensions : les valeurs communes, la culture civique, la participation citoyenne dans l'adoption de mécanismes de contrôle social, la solidarité sociale, la réduction des disparités économiques, les dynamiques menant à la construction de réseaux sociaux, les stratégies orientées vers l'accumulation de capital social, l'appartenance territoriale et des enjeux liés à l'identité culturelle. Ces dimensions sont clairement interdépendantes, puisqu'elles ont des effets les unes sur les autres. Vue à partir de cette perspective, une société

cohésive est celle où les membres partagent des valeurs communes, qui permettent d'identifier et de soutenir des objectifs communs associés au bien-être de leur collectivité (Kearns et Forrest, 2000). Or, les organisations rattachées à l'économie sociale peuvent faciliter l'identification de ces objectifs communs, tout en supposant, avec Klein *et al.*, que « dans le contexte des villes et des métropoles, la cohésion sociale ne soit pas une donnée automatique et naturelle, mais qu'elle soit construite par des acteurs qui agissent comme des ponts entre des visions opposées évoluant sans cesse » (Klein *et al.*, 2012a, p. 11).

1.4.1 Cohésion sociale : un concept clé à l'heure de l'inclusion sociale

Les éléments concernant les enjeux économiques et ceux de la territorialité et leurs liens avec la cohésion sociale sont abordés par plusieurs auteurs. La notion de cohésion sociale est apparue à la fin du XIX^e siècle et on considère le sociologue français Émile Durkheim comme celui qui l'a utilisée pour la première fois (Welbring, 2007; CEPAL, 2007, Klein *et al.*, 2012a). Depuis, cette notion a presque disparu du langage social pour réapparaître dans les années 1990 en Europe et au Canada où elle a été utilisée par les universitaires et les décideurs qui y prêtent une attention croissante quand il s'agit d'aborder les clivages sociaux produits par les mutations de la société découlant de la globalisation de l'économie (Jenson, 2002; Beauvais et Jenson, 2002; Palard, 2003; Marramao, 2006; Toye, 2007; Klein *et al.*, 2009b, 2012a).

L'attention croissante qu'on accorde à la cohésion sociale est due au fait qu'elle concerne plusieurs aspects aussi divers que la sécurité du revenu, la sécurité des quartiers, le logement ou le développement territorial, puisque la cohésion sociale implique la construction des valeurs sociales communes permettant aux gens d'avoir

le sentiment qu'ils sont engagés dans le développement de leur communauté (Maxwell, 1996; CEPAL, 2007; Palard, 2003). Dans cette logique, la cohésion sociale résulterait de la prise de conscience des acteurs sociaux du besoin de concevoir des stratégies cohérentes pour lutter contre les inégalités et les multiples formes d'exclusion à l'intérieur de la société. Vue dans cette perspective, la cohésion sociale est devenue un référent important dans les stratégies qui visent la participation active des citoyens. D'après Palard (2003), les enjeux concernant le développement et la solidification des liens de cohésion sociale soulèvent l'importance de la participation des citoyens dans la recherche de solutions à leurs problèmes économiques, ce qui renvoie au développement local et aussi à l'économie sociale. Au Canada, la révision bibliographique nous indique que la plupart des travaux font le lien entre la cohésion sociale, l'immigration et la diversité culturelle (Rogel, 1994; Germain, 1997; Simard, 1998; Jeannotte, 2000; Toye, 2007). Dans le cas de Montréal, la présence d'un grand nombre de communautés ethniques a contribué à enrichir la diversité culturelle, mais en même temps a lancé un défi à la cohésion sociale de la ville (Ley *et al.*, 2000; Paré *et al.* 2002, 2010).

1.4.2 L'exclusion sociale : une conséquence du manque de cohésion sociale?

L'absence de cohésion sociale peut entraîner l'exclusion sociale. L'apparition du concept d'exclusion sociale remonte à 1974 avec l'ouvrage de René Lenoir intitulé *Les exclus* (Forgeot, 1993). Cependant, son incorporation formelle au débat sur le développement social et territorial date de 1994, moment où l'Institut international d'études sociales (IIES) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont entrepris une recherche sur les modèles et les causes de l'exclusion sociale, ainsi que sur l'élaboration des politiques pour l'intégration sociale: (IIES, 1998). Pourtant, il faut dire qu'avant l'apparition du concept, on parlait déjà

d'exclusion sociale en utilisant la notion de marginalité (Shecter et Paquet, 2000). L'entrée en scène du concept d'exclusion sociale marque l'apparition d'une nouvelle approche dans l'analyse de la pauvreté (Viguié, 2007, p.152). Le terme pauvreté porte essentiellement sur le revenu, tandis que le terme d'exclusion sociale renvoie à une série d'enjeux multidimensionnels, dépassant le caractère économique, voire monétaire du concept de pauvreté (Forgeot, 1993; IIES, 1998; Mateo et Penalva, 2000; Shecter et Paquet, 2000).

Cette appréciation a contribué à intensifier le débat entre les chercheurs sur l'utilisation des deux termes. La discussion demeure ouverte et continue d'être une source de polarisation. Un grand nombre de chercheurs et d'acteurs sociopolitiques considèrent que l'adoption du terme exclusion sociale masque les véritables débats sur la pauvreté (Messu, 1989, 1997, 2003) et que le terme fait partie d'une rhétorique qui occulte les causes des inégalités sociales telles que le chômage, la faible qualification, les bas revenus, la précarité du logement, un environnement au taux de criminalité élevé, une mauvaise santé, une situation de rupture familiale, des nouveaux immigrants, etc. (Verdès-Leroux, 1978; Levitas, 2002; Burstein, 2005). Or, bien que l'exclusion soit incontestablement liée à la pauvreté, il faut souligner que ces termes ne sont pas synonymes (Sicot, 1994; Réseau National de Développement Social du Maroc, 2007; Perez, 2009). L'exclusion, en effet, déborde la pauvreté, du moins sur le plan social (Gauthier, 1995).

Dans une perspective collective, l'exclusion sociale est marquée par une connotation territoriale, puisque certaines zones géographiques en souffrent plus que d'autres (Paugam, 2001; Mathieu, 2007; Moulaert *et. al.*, 2007). Toutefois, le rapport de l'exclusion sociale au territoire est au moins double. Comme nous rappelle Cameron (cité par Klein et Champagne, 2011), on a l'exclusion dans le territoire mais aussi l'exclusion des territoires. Si la première est présente quand un groupe social est privé

d'accès aux services, la deuxième « renvoie à la concentration des désavantages dans certains territoires, si bien que toute la collectivité qui y habite est dévitalisée et que le territoire (village ou quartier) est stigmatisé » (Klein et Champagne, 2011, p. 36). Pour avoir une compréhension plus holistique du phénomène, les chercheurs, les planificateurs et les décideurs politiques ne se limitent pas aux éléments économiques (Commission européenne, 1998, 2001 ; Mayer, 2006; Mathieu, 2007; Moulaert *et al.*, 2007). En effet, comme le remarquent Klein et Champagne (2011, p. 35), « l'exclusion, c'est se voir privé de ressources minimales, tant en termes monétaires qu'en termes d'accès aux services et équipements collectifs ». À cet égard, Robert Castel a ouvert un nouveau front. D'après lui, être exclu, c'est se trouver à la fois hors du marché du travail et hors des réseaux concrets de solidarité, notamment les réseaux familiaux. Pour expliquer ce double décrochage, il utilise moins le mot d'exclusion que celui de désaffiliation, entendu comme un double déficit : de filiation et d'affiliation (Castel, 1991, 1995, 1999, 2001, 2009).

La révision du débat entourant la pertinence scientifique de la notion d'exclusion sociale pour désigner les conditions de vie des gens vivant en situation de vulnérabilité, nous montre que le fléau caractérisant l'exclusion sociale a de plus en plus une connotation urbaine prononcée (Herpin, 1993; Fassin, 1996; Villechaise-Dupont, 2000; Hobson et Phillipson, 2006; Tovar, 2008). Les hauts taux d'urbanisation de la population mondiale pendant le XX^e siècle signifient de fait l'urbanisation de la pauvreté et de l'exclusion (ONU, 2001; UNESCO, 2005). En même temps, les villes sont le moteur de la croissance économique, ce qui fait d'elles l'espace comportant les plus fortes inégalités. C'est ainsi qu'émerge le « droit à la ville » (ONU-HABITAT, UNESCO, 2007), notion ciblant la lutte à l'exclusion dans une perspective urbaine.

En ce qui concerne ce sujet, l'un de ses pionniers, c'est-à-dire le sociologue et philosophe Henry Lefebvre, a amorcé à partir des années 1950 une critique systématique de l'approche utilisée par les différentes disciplines scientifiques dans l'analyse des phénomènes urbains. Le discours de Lefebvre est un plaidoyer pour surmonter la vision fonctionnaliste et fragmentée des sciences sociales concernant l'étude de la ville. Dans deux de ses œuvres : *La Révolution urbaine* (1983) et *Le droit à la ville* (2009), Henry Lefebvre fait valoir le besoin d'ouvrir le débat sur la ville dans une perspective globalisante et dialectique. Selon lui, la ville est un espace qui favorise, entre autres, la socialisation des êtres humains et l'amélioration des conditions de vie des personnes pauvres ou victimes d'exclusion, ainsi que la diversité.

C'est dans la ville que sont reconnus les droits civils des opprimés dans un contexte de profonde ségrégation. D'après Lefebvre, la contradiction entre la socialisation, donc l'inclusion, et la ségrégation est un facteur constant de dynamisme urbain, lequel génère la créativité, le dialogue et la médiation (Lefebvre 2009). La ville incarnerait un compromis entre l'utopisme et le réalisme. Les individus s'affirment et se font reconnaître des droits qui concrétisent leur condition de citoyen. C'est parce que Lefebvre invoque le « droit à la ville » afin que l'espace urbain demeure un lieu de rencontre, de dialogue et de médiation entre tous les intérêts des individus intégrant la société dans un contexte de diversité (Lefebvre, 2009, p. 131) que sa réflexion éclaire l'analyse de la lutte pour l'inclusion menée par des organismes comme N A Rive au sujet des Haïtiens et des immigrants défavorisés à Montréal.

Cependant, à cause de la capacité des villes de produire de la richesse l'urbanisation s'accélère, pour dépasser généralement la capacité d'intégration et d'inclusion de certains centres urbains. Cet aspect, ainsi que l'incapacité des décideurs politiques et des planificateurs à reconnaître et à gérer la transition urbaine, ont fait de

l'urbanisation, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, le principal moyen de propagation de l'exclusion (Sachs, 1990; ONU, 2001; Hobson et Phillipson, 2006). En effet, la prospérité et la croissance économique d'une ville n'arrivent pas à procurer à tout le monde les moyens suffisants pour améliorer leur condition et échapper à la pauvreté. D'autre part, dans plusieurs pays du tiers-monde, ni la manière utilisée par le système sociopolitique pour gérer les fruits de la prospérité économique, ni les pratiques socioéconomiques inspirées des solidarités locales n'ont permis à une grande partie de la population d'en bénéficier. On a alors connu la reproduction rapide des bidonvilles, devenus l'icône de la misère urbaine. Certains chercheurs expliquent la multiplication de ce type d'établissements humains par l'absence d'outils fonciers appropriés permettant d'intervenir en faveur des secteurs les plus démunis, ainsi que par le fossé qui sépare le prix des terrains du pouvoir d'achat des gens pauvres (Sachs, 1990; Hobson et Phillipson, 2006; Organisation internationale du travail (OIT), 2008; Menna-Barreto, 2009). Alors, comme l'affirme Hobson et Phillipson (2006, p. 47), la fusion de ces enjeux a forcé les immigrants ruraux pauvres et les individus marginalisés habitant déjà en ville « à s'installer en toute illégalité sur des terrains marginaux souvent matériellement déconnectés des grands marchés et des principales sources d'emploi du secteur formel ». Dans ces conditions, les problèmes des villes sont associés notamment aux problèmes des personnes confinées dans les quartiers pauvres, ce qui devient une véritable préoccupation pour la conservation de la cohésion sociale.

En ce qui concerne l'Amérique du Nord, un enjeu ayant contribué à mettre en évidence les problèmes associés à l'exclusion sociale dans les années 1970 et 1980 a été la fermeture d'établissements industriels anciens, ou leur délocalisation vers des régions où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé (Fontan, Klein et Lévesque, 2003). Ce processus de délocalisation a affecté principalement des entreprises qui avaient installé leurs usines généralement dans les quartiers centraux et qui

employaient une main-d'œuvre à la fois nombreuse et peu qualifiée. En conséquence, le départ ou la fermeture de ces entreprises a privé de leur principale ressource un bon nombre de familles vivant dans les quartiers populaires. D'autre part, les quartiers centraux et péri-centraux ont éprouvé de la difficulté à créer des emplois en profitant des opportunités offertes par la dynamique économique associée au boom des nouvelles technologies, car ils sont restés à l'écart de la reconversion industrielle, la main-d'œuvre y étant trop peu qualifiée, ce qui est devenu le principal handicap quand il s'est agi d'attirer les industries avec de la haute technologie et de créer des emplois pendant cette période (Herpin, 1993). Le cas des Ateliers Angus, dans le quartier Rosemont à Montréal, représente un exemple de ce problème (Fontan et Klein, 2004; Fontan, Klein et Tremblay, 2005).

Moulaert *et al.* (2007), après avoir inventorié les méthodologies utilisées dans les recherches sur l'exclusion sociale dans les grandes aires métropolitaines européennes, concluent que, dans la plupart des analyses consacrées à ce problème, les chercheurs ont privilégié les processus plutôt que les conséquences de l'exclusion : la pauvreté, l'isolement social et culturel. S'appuyant sur les thèses de Vranken (2001), Moulaert *et al.* (2007) présentent la pauvreté comme une conséquence de l'exclusion sociale. Ainsi, elle est pour eux un processus social complexe ayant plusieurs dimensions et motivé par un éventail de facteurs : l'exclusion du marché du travail, la non-éligibilité aux droits de sécurité sociale, le manque d'accès ou l'abandon du système éducatif, la limitation ou l'absence de droits politiques, la difficulté ou l'impossibilité d'accès au logement, etc. Pour eux, l'exclusion en tant que phénomène social devrait être étudiée à partir de ces spécificités locales, car cela permettrait d'aborder l'enjeu dans ses différentes dimensions.

La notion d'exclusion permet de comprendre l'éventail d'enjeux touchant les gens résidant dans les zones dévitalisées des grandes villes (Drewe, Klein et Hulsberger,

2008) ou, comme le fait valoir Villechaise-Dupont (2000, p.2), cette notion permet d'« exprimer la menace ou le sentiment de chute vécu par des individus de plus en plus nombreux confrontés à la précarité ».

En conclusion, pouvons-nous mieux comprendre le concept de cohésion sociale à partir de celui d'exclusion? La cohésion ne peut pas être réduite à l'absence d'exclusion (ce qui la rendrait synonyme de l'inclusion ou de l'insertion), ainsi que les stratégies favorisant la première ne peuvent pas être confondues d'emblée avec la lutte contre l'exclusion. Il reste néanmoins que la recherche d'une meilleure cohésion sociale passe, surtout en milieu urbain, par des pratiques sociales qui favorisent l'insertion, la prise de parole et l'exercice de la citoyenneté pour des personnes auparavant exclues (que ce soit à cause de facteurs économiques, culturelles, ethniques, etc.).

1.5 Le débat sur les moyens pour favoriser l'inclusion sociale

La nouvelle donne politique a conduit certains pays de capitalisme développé à réduire les programmes sociaux qui favorisaient l'inclusion sociale, pour appliquer un modèle de développement économique et social inspiré par les lois du marché (Favreau *et al.*, 1998). En Angleterre, on prône un changement de la terminologie. On n'y parle plus de « l'inclusion » des exclus ou des pauvres, mais de « l'intégration » au marché du travail des gens en difficulté économique, comme si l'emploi rémunéré pouvait à lui seul venir à bout de l'exclusion sociale. On néglige ainsi les enjeux concernant les droits liés à la citoyenneté, la réduction des inégalités et la redistribution de la richesse, ainsi que les problèmes de la pauvreté provoqués par les nouvelles caractéristiques du marché du travail (Levitas, 2002).

Avec l'affaiblissement de l'État providence, les couches le plus faibles de la société sont exposées au fléau des inégalités croissantes et à la fragmentation sociale (Levasseur, 1995; Laville, 1995; Castel, 1999, 2001, 2004, 2007; Loncle-Moricea, 2000; Pelchat *et al.*, 2006). Depuis les années 1980, la hausse du taux de criminalité urbaine et la croissance du crime organisé sont devenues un phénomène visible presque partout dans le monde (Bagley, 2004; Quirion, 2002; García Canclini, 2005). Cela s'est produit malgré l'adoption de politiques punitives musclées visant à combattre la délinquance (Wacquant, 1998 ; Hebberecht et Duprez, 2001). En parallèle, le chômage de longue durée chez les travailleurs adultes est augmenté, les salaires des travailleurs moins qualifiés et des femmes se sont détériorés (Meulders et Wilkin, 1987; Meulders, 1995; Montes Cató, 2006), ainsi que l'emploi chez les jeunes est devenu plus précaire (Paugam, 2001; Conseil permanent de la jeunesse, 2001; Oudot *et al.*, 2007).

Cependant, l'adoption du modèle socioéconomique néolibéral a impliqué aussi des réactions sociales, sous forme de modalités d'intervention ancrées dans une nouvelle approche des relations entre les citoyens et l'État (Lévesque, Fontan et Klein, 2014). Différemment du modèle keynésien, cette nouvelle approche met en valeur les initiatives de la société civile en matière de développement territorial et encourage la participation citoyenne. Cela a permis ensuite l'implication des gens dans l'organisation et la gestion d'un éventail de services dont s'occupait l'État auparavant (Crawford, 2001). Alors, juste à titre d'exemple, pour garantir le développement et la prestation de certains services, comme celui de la santé, on a mis sur pied les partenariats publics-communautaires (Gagnon et Klein, 1991; Klein, 1992), dans lesquels les organismes communautaires jouent un rôle important, notamment à travers le développement local.

La pertinence d'étudier les stratégies d'économie sociale articulées autour des initiatives de développement local (Boucher et Favreau, 2000; Robitaille, Gagnon et Proulx, 2006) et leur contribution à la réduction de l'exclusion sociale et à la consolidation des liens favorisant la cohésion sociale, découle du besoin de gouverner adéquatement l'insécurité sociale (Levasseur, 1995). Cela débute par la conception de stratégies qui encouragent l'insertion des marginalisés et qui s'appliquent dans des contextes spécifiques. Ces programmes représentent une solution de remplacement au modèle traditionnel d'insertion à la vie productive des plus marginalisés (Boucher et Favreau, 2000).

Durant l'époque où l'État providence était en vigueur dans les pays du Nord, l'extension du salariat et l'implantation d'un appareil étatique puissant ont contribué à diminuer l'intérêt des gens à l'égard des initiatives d'économie sociale (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999).

Au Québec, au début des années 1990, le repli de l'État a donné lieu à une dynamique partenariale caractérisée par la collaboration entre les acteurs publics, privés et communautaires pour répondre à certaines insuffisances dans les domaines de la santé, des services aux personnes et du développement économique local et régional (René et Gervais, 2001; Klein et Harrisson, 2007). Cette stratégie est fortement orientée vers la valorisation du rôle des acteurs sociaux locaux rattachés à l'économie sociale (Boucher et Favreau *et al.*, 2000). Cette réorientation de l'action publique et de l'action communautaire a contribué au développement de programmes de nature mixte visant l'amélioration de la qualité de vie et la protection sociale des personnes appartenant à des groupes vulnérables, l'employabilité et l'estime de soi des personnes à risque d'exclusion.

1.6 Le modèle québécois et l'action communautaire

Afin de situer cette recherche dans la dynamique institutionnelle dominante au Québec et à Montréal, nous allons d'abord présenter le contexte dans lequel œuvrent les organisations économiques et d'économie sociale, contexte désigné comme le « modèle québécois ». Ce modèle s'est caractérisé par une présence plus forte de l'État dans la régulation socioéconomique, ce qui a créé une gouvernance partagée ou partenariale impliquant des compromis entre l'État et la société civile et une forte présence de l'action communautaire dans le développement des communautés.

Tel qu'on le comprend aujourd'hui, le modèle québécois a été mis en marche par la Révolution tranquille (Bernier *et al.*, 2002; Bourque, 2000). Il se caractérisait au départ par une gouvernance hiérarchique qui conférait un rôle central au secteur public en matière de développement. Dans cette configuration, l'État a occupé un rôle central d'agent de développement et il a pratiqué un interventionnisme de type descendant (*top-down*). La logique de ce modèle veut que la gouvernance soit exercée par l'État, qui possède une capacité d'intervention dans la sphère privée et qui met en marche un éventail de politiques sociales et d'initiatives économiques ayant pour objectif principal de promouvoir la consommation et la croissance économique.

1.6.1 D'abord un modèle centralisé et étatiste

À partir de la Révolution tranquille, l'État québécois prend en charge la plupart des fonctions sociales exercées auparavant par les institutions religieuses (santé, assistance sociale, enseignement, loisirs). Jusqu'au milieu des années 1970, on constate également une nette tendance vers la centralisation des décisions et la

technocratisation des processus d'élaboration des schémas d'aménagement du territoire.

Du point de vue des acteurs sociaux, la Révolution tranquille est le résultat d'une sorte d'accord entre les employeurs et les syndicats, qui ont fait converger leurs intérêts sur un aspect : la nécessité de moderniser tous les secteurs de l'économie, pour favoriser la création d'emploi à travers l'expansion du marché interne et de l'amélioration des conditions de vie de la population. Dans ce contexte, l'intervention de l'État est perçue comme nécessaire puisqu'elle facilite la diminution des inégalités sociales et régionales (Bernier *et al.*, 2002).

Les investissements destinés à la création de nouvelles entreprises, ou à la modernisation de celles existantes, ont eu des répercussions sur la création d'emploi. De même, les investissements en santé et en éducation ont permis d'employer une main-d'œuvre plus qualifiée, ce qui a augmenté le rendement des entreprises, tout en améliorant la qualité de ses produits et en générant un impact direct sur la productivité. De cette manière, l'État québécois s'est transformé en levier de développement économique et social.

Ce modèle s'est avéré relativement stable jusqu'au ralentissement du rythme de croissance aux années 1980. En réponse aux besoins non satisfaits par l'État, des mouvements sociaux ont émergé, critiquant les faiblesses du modèle. Les politiques de développement commençaient à montrer leurs limites, limites qui devenaient évidentes dans un contexte où commençait la fermeture du marché et la délocalisation des entreprises manufacturières dans d'autres pays (Paré, 2000). Ce phénomène, qui s'est produit simultanément à l'ouverture des frontières et à l'essor des nouvelles technologies, pour mentionner quelques-uns des nombreux processus sociaux et techniques de ce moment, a amené avec lui une crise du marché de l'emploi

(Lévesque, 2004). Cela a provoqué le tournant économique d'une partie des organismes communautaires (Klein et Morrissette, 2013) et l'émergence de l'économie sociale (Bouchard, 2013). C'est pourquoi l'action de l'économie sociale s'inscrit dans un processus de mobilisation collective pour le développement territorial, la création d'emploi et la lutte contre la pauvreté (Bouchard *et al.*, 2008; Klein et Morrissette, 2013).

1.6.2 L'État partenaire et la présence communautaire

Durant la décennie 1980, le Québec a vécu une période de récession économique. La récession a été provoquée par un processus de transformation profonde de l'appareil productif, accrue à cause de l'entrée sur le marché mondial de produits des pays émergents. Par conséquent, plusieurs entreprises ont fermé leurs portes, ce qui a provoqué des pertes considérables d'emplois. Pour améliorer le rendement industriel et rester compétitif à l'échelle mondiale, le secteur manufacturier a entrepris un processus de renouvellement, appuyé sur les nouvelles technologies, ce qui a intensifié la perte d'emplois (Linteau, 2000; Klein *et al.*, 2009b).

Dans ces circonstances, plusieurs mouvements sociaux ont émergé : organismes communautaires, groupes de citoyens, communautés culturelles, organisations de groupes autochtones de jeunes, de groupes écologiques ou d'immigrants (Linteau, 2000; Paré, 2000; Berthet et Poirier, 2000; Lévesque, 2004). Dans leur relation avec l'État et les entreprises privées, ces groupes sont passés progressivement d'une stratégie de pression et de conflit à une relation associative (Lévesque, 2004). Le processus est favorisé par une reconnaissance par l'État de l'importance de la participation des acteurs sociaux dans l'offre de services dans le domaine social. De leur côté, « les organismes communautaires admettent qu'il est nécessaire de faire des

compromis afin de participer à l'élaboration d'un nouvel espace de transaction entre la société civile et l'État » (René, 2001b). Dans cette nouvelle logique de développement de la société, l'État passe du rôle de planificateur à celui d'associé, d'animateur ou de catalyseur.

Avec la crise de l'État providence, la société civile devient un partenaire du gouvernement dans le développement social. La concertation avec les acteurs locaux est particulièrement soulignée en 1990 dans l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. Dans ce contexte, les organisations communautaires deviennent un jalon du développement social. La dynamique qui s'impose dans la construction de stratégies de développement appelle les acteurs sociaux à participer à la recherche de stratégies, notamment les Centres locaux de développement (CLD), les Corporations de développement économique communautaire (CDEC), les tables de concertation (Bouchard *et al.*, 2005), les délégués des représentants des différents comités de travail, etc. (René, 2001a, 2001b). Le modèle québécois se redéfinit alors en s'appuyant sur trois piliers fondamentaux : l'État, le marché et la société civile. Le débat social qui accompagne cette redéfinition amène dans son sillage un processus d'empowerment de la communauté.

À partir des années 2000, ce modèle est remis en question. Les partenariats privé-public, connus comme PPP, sont privilégiés. Dans cette nouvelle dynamique, on voit naître une séparation entre le social et l'économique. La société civile résiste cependant conserve une place dans le développement social, même-si souvent dans un contexte qui oscille entre l'empowerment social et la sous-traitance de l'État. Le contexte montréalais nous offre des données intéressantes sur le sujet. La région de Montréal compte 3 590 établissements d'économie sociale, en excluant les grands employeurs, Desjardins et la Coop fédérée. Si l'on compte Desjardins et la Coop fédérée, le total d'employés rémunérés est de 66 400 au sein de 3 785 établissements.

L'économie sociale joue donc un rôle fondamental dans l'économie. Ce sont pour les 79 % des OBNL (Chaire de recherche du Canada en économie sociale et CRÉ de Montréal, 2008). Les entreprises d'économie sociale sont présentes dans tous les arrondissements de la ville de Montréal. Elles opèrent dans différents secteurs d'activités : alimentation, art et culture, communication et technologie, logement, environnement, services aux personnes et aux familles, services à la collectivité et aux entreprises, etc. Une bonne partie des organismes d'économie sociale existant à Montréal poursuivent plusieurs missions et développent des activités économiques et sociales (René, 2001b). Ces missions ont à voir avec l'éducation populaire ou l'alphabétisation dans 16 % des cas; avec l'art et la culture (16 %); l'emploi ou l'insertion (13 %); l'immigration et les communautés culturelles (13 %).

Les activités des entreprises d'économie sociale s'appliquent à aider les personnes à s'insérer dans le marché de l'emploi, à créer et à maintenir des emplois stables et de qualité, ainsi qu'à se réapproprier une pleine citoyenneté. Elles offrent des solutions créatives et innovantes, adaptées aux besoins de la communauté. Nos observations sur le terrain nous ont permis de percevoir, de manière générale, le rôle joué par les femmes immigrantes dans le domaine de l'entrepreneuriat social. Cet aspect présente une certaine corrélation avec un phénomène observé par Paré (2000, 2001, 2007) : la capacité des femmes immigrantes à créer leurs entreprises. Leurs activités contribuent au bien-être de la collectivité et donc à la cohésion sociale. Quant aux organismes qui exercent une certaine gouvernance, soit les CLD et les CDEC, de même que différents acteurs de la communauté, ils apportent de nouvelles stratégies de développement local dans le développement territorial (René, 2001b; Klein et Morrissette, 2009; Klein *et al.*, 2010b). Ce qui donne lieu à l'émergence d'innovations sociales qui conduisent à des transformations dans la société (Klein et Harrisson, 2007). Dans le cas du Québec, celles-ci reposent sur la concertation entre

les divers acteurs de la société civile, ce qui favorise le renforcement de la cohésion sociale.

Notre thèse vise donc à analyser la contribution des organismes communautaires qui mobilisent des ressources de l'économie sociale à l'insertion des groupes de citoyens socialement exclus, notamment les immigrants. Nous voulons vérifier si cela contribue à la création et à la consolidation des liens et des réseaux sociaux aussi bien à l'échelle de quartier qu'au niveau de l'ensemble de la ville. Par ailleurs, si la réponse à cette première question s'avère positive, ce cas nous permettra de comprendre les processus à travers lesquels se construisent ces réseaux. Ainsi posé, le problème de notre recherche se situe dans la discussion sur la cohésion sociale, un problème fondamental qui se pose aux acteurs urbains et à la société dans son ensemble et qui a des conséquences autant sur la qualité de vie d'une agglomération que sur sa compétitivité au niveau du développement économique (Jenson, 2000, 2002).

CHAPITRE II

LES CONCEPTS OPÉRATIONNELS ET LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1 Introduction

Selon Ressources humaines et développement des compétences Canada (2005), il y avait en 2005 au Québec pas moins de 6 200 entreprises d'économie sociale, générant 65 000 emplois et ayant un chiffre d'affaires annuel de plus de quatre milliards de dollars. En ce qui concerne Montréal, le portrait statistique publié en 2008 par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'UQAM et la CRÉ de Montréal montre que le secteur a une place significative. Les impacts sociaux des organisations d'économie sociale sont plus importants que leur seule contribution économique.

Les organismes d'économie sociale sont des « vecteurs d'innovation sociale » (Bouchard, 2011). Les services aux citoyens procurés par ces organismes s'inscrivent dans des territoires spécifiques où ils relèvent d'une « impulsion réciproitaire » (Morin et Rochefort, 2003, p. 267). Ces services de proximité donnent à la notion de quartier une connotation multidimensionnelle, qui aide à redéfinir la notion de

territoire et contribue à redynamiser le développement économique et social des localités, faisant du quartier un espace « d'intervention en réponse aux problèmes sociaux (Morin et Rochefort, 2003, p. 271), dont l'insertion sociale.

Concernant les entreprises d'insertion sociale, le Québec en comptait 47 en 2009. La contribution de ces entreprises au processus d'insertion des personnes les plus démunies et à risque d'exclusion est un fait reconnu par les instances publiques. Les entreprises d'insertion participent annuellement à l'intégration de plus d'« un millier de bénéficiaires de l'aide sociale au marché du travail en leur fournissant une expérience d'apprentissage en milieu de travail » (Gouvernement du Québec, 2009). En ce qui a trait à l'organisme concerné par notre thèse, le Centre N A Rive, il agit dans le domaine de l'insertion sociale des immigrants haïtiens à travers divers types d'action et en mobilisant divers types de ressources.

2.2 L'économie sociale et l'insertion sociale des immigrants

L'insertion sociale comprend plusieurs dimensions. Pour l'essentiel, la dynamique des processus d'insertion suit deux logiques : la logique de l'insertion par le travail et la logique de l'insertion par la citoyenneté (Maslow, 1987; Autès, 1992). Leur convergence se fait à travers des champs d'action tels que le logement, la culture, le travail, l'éducation et la vie citoyenne (Danvers, 2009). L'insertion sociale dépasse donc largement l'insertion au marché du travail (Autès, 1992). Établir une définition précise et acceptable pour tous de l'insertion sociale n'est pas une tâche facile, car le terme est polysémique.

2.2.1 Les organismes d'insertion sociale et l'économie sociale

La révision des écrits et l'analyse du panorama des organismes d'insertion sociale nous indiquent qu'il existe un lien étroit entre l'économie sociale et l'insertion des gens menacés d'exclusion ou exclus. Klein *et al.* (2010b), ainsi que Klein et Champagne (2011), considèrent que les initiatives d'économie sociale au Québec offrent une contribution très importante dans la lutte contre l'exclusion. Mendell et Neamtan (2006) font valoir qu'au cours de la dernière décennie, l'économie sociale est devenue l'un des acteurs socioéconomiques de la plus grande importance dans le processus d'insertion sociale des populations défavorisées au Québec. Les entreprises d'économie sociale représentent un secteur important parmi les organismes voués à faciliter l'accès à l'emploi et à certains services aux groupes défavorisés, tels les immigrants, les jeunes, les personnes handicapées, les femmes chefs de famille monoparentale et les décrocheurs (Ledoyen, 1993 ; Mendell et Neamtan, 2006).

À cause de la clientèle visée par leurs actions, les organisations consacrées à l'insertion sociale et professionnelle de personnes « en grandes difficultés » sont devenues un élément essentiel dans la lutte à l'exclusion sociale. Ces organismes offrent aux personnes victimes des diverses formes d'exclusion – dont le chômage en est une centrale, mais non pas la seule – une passerelle pour s'insérer dans la société de manière positive et valorisante, car leur démarche formative met l'accent sur quatre aspects : l'accès à l'emploi, la reconnaissance des droits, le développement personnel et le développement d'une citoyenneté active (Trouvé, 2007).

Le lien entre l'économie sociale et les organismes d'insertion a été très bien décrit par Noiseux (2004) dans un travail consacré à l'analyse comparative des initiatives d'insertion socioprofessionnelle dans quatre pays francophones (la Belgique, la France, la Suisse et le Québec). Selon lui, ces organismes œuvrent dans des secteurs

d'activités nécessaires, mais délaissés par l'entreprise privée ou par l'État. Lévesque (2004) confirme cette vision. On peut donc postuler que l'insertion sociale constitue un champ d'action spécifique de l'économie sociale et que son approche globale équivaut à prendre en compte tant les dimensions personnelles et sociales que professionnelles des exclus (Noiseux, 2004). Le cas montréalais de Mères avec pouvoir (MAP) illustre bien cette vision (Tremblay *et al.*, 2009).

L'analyse d'un grand nombre de sites web, de documents gouvernementaux et d'organismes communautaires consacrés à l'examen ou à la promotion des activités d'organismes dédiés à l'insertion nous indique que ces organismes agissent fondamentalement dans l'insertion des personnes fragilisées, peu qualifiées, des décrocheurs scolaires et des demandeurs d'emploi de longue durée. Les moyens utilisés par la majorité de ces organismes sont les programmes à caractère personnalisé axés sur l'orientation et la re-mobilisation des individus, l'alphabétisation, la pré-formation, la formation qualifiante, la mise à l'emploi et le suivi de cette dernière. Par ce biais, ces organismes contribuent largement à l'insertion sociale des personnes menacées par l'exclusion, en utilisant les ressources et moyens du milieu communautaire⁵.

2.2.2 L'insertion sociale et les immigrants au Québec

Pour analyser la question du rôle de l'économie sociale dans l'insertion des immigrants au Québec, il faut nous questionner d'abord sur la répartition des immigrants au Canada en relation avec l'exclusion sociale. À cet égard, Burstein

⁵ Ces aspects sont très bien condensés dans un document de l'inter-fédération wallonne des EFT-OISP et de FeBISP: <http://www.educ.be/pages/carnet/deuxiemes/sociocu.pdf> (consulté le 6 octobre 2012).

(2005), en révisant les données de Statistique Canada et les informations de Développement social Canada, considère que les immigrants, notamment les nouveaux immigrants, se retrouvent parmi les personnes les plus menacées d'exclusion sociale au pays, à côté des chefs de famille monoparentale (particulièrement les femmes), des personnes seules qui n'ont pas encore l'âge de la retraite, des autochtones vivant hors des réserves, des personnes peu scolarisées aux prises avec des contraintes à l'emploi, des personnes habitant des lieux défavorisés, etc. (René, 2000). Pierre (2005, p. 85), en citant une étude du Conseil canadien du développement social, considère que « beaucoup de nouveaux immigrants, les minorités visibles en particulier, sont aux prises avec le chômage et le sous-emploi et occupent des emplois sous-payés qui ne reflètent pas leur scolarisation et leurs compétences ». Une étude de Statistique Canada (2007) montre que les immigrants âgés de 25 à 54 ans, arrivés au Canada entre 2002 et 2007 sont moins susceptibles de trouver un emploi dans les cinq années suivant leur arrivée que le reste de la population. Bien évidemment, la population immigrante est composée par des groupes multiples et variés, ce qui a des retombées différentes sur les difficultés d'insertion. On le voit clairement par rapport au taux d'emploi, qui varie selon les lieux où les immigrants ont acquis leur formation supérieure (lorsqu'ils en ont reçu une). Par exemple, ceux qui ont fait des études universitaires aux États-Unis affichent un taux d'emploi de 77,8 %; ceux qui l'ont fait en Europe de 73,8 %; en Asie de 65,5 %; en Amérique Latine de 59,7 % et en Afrique de 50,9 %.

Concernant le Québec, Vatz-Laaroussi (2009, p.19) montre que les immigrants « québécois », même s'ils sont scolarisés, occupent des emplois qui les déqualifient. Cela met en évidence « une très forte incohérence, reconnue par tous les chercheurs, entre le discours d'ouverture à l'immigration et l'insertion socioprofessionnelle » des immigrants. L'insertion des immigrants pose donc problème, surtout pour certaines

catégories d'immigrants (Lapointe, 2006; Vatz-Laaroussi, 2009; Larochelle et Armony, 2012).

Concernant les immigrants les plus vulnérables, particulièrement les réfugiés, Dorais (2000) montre clairement que leurs problèmes d'insertion à la société d'accueil concernent essentiellement la langue et l'emploi. Un autre problème qui pose un obstacle au processus d'intégration des réfugiés est la carence d'un réseau social adéquat (Dorais, 1989, 1991, 1994, 2000).

Larochelle et Lapointe (2006, p. 5) considèrent que le processus d'intégration des nouveaux arrivants à la société d'accueil est un fait qui se produit à partir de plusieurs scénarios, parmi lesquels le scénario familial (Vatz-Laaroussi, 2002, 2009), le scénario socio-économique (Germain *et al.*, 2005) et le scénario scolaire (Molgat, 1999; Larochelle et Lapointe, 2006). Vatz-Laaroussi (2009) identifie un processus jalonné par l'exploration des territoires par les immigrants, le développement d'une trajectoire et des stratégies de mobilité adaptées à leurs intérêts et la construction d'un réseau social leur permettant de bâtir une infrastructure sociale. Dans ce sens, les associations ethniques et les organismes communautaires jouent un rôle important pour surmonter les obstacles retrouvés par ce type d'immigrants dans leur intégration à la société d'accueil et contribuent à les aider à traverser les étapes de ce processus.

2.2.3 Multiethnicité et insertion socioéconomique des immigrants à Montréal

La notion d'ethnicité est ambiguë. Elle peut susciter facilement des débats idéologiques, sociologiques ou anthropologiques étant donné son caractère multidimensionnel (Thoraval, 1999; Boucard, 2004; Leloup et Radice, 2008). Elle peut porter aussi à des confusions, puisque quand il s'agit d'analyser la manière dont

l'immigration s'inscrit dans le contexte urbain « le registre de l'ethnicité y est tantôt omniprésent tantôt malvenu quand il n'est pas relégué aux bons soins de l'ethnologie ou confondu avec celui de l'immigration » (Germain, 2013, p. 87). Il demeure que l'analyse de l'ethnicité, en posant la problématique de la diversité sociale, a aidé les acteurs à revendiquer les droits des minorités marginalisées. Quant aux chercheurs agissant dans le domaine des études urbaines, le fait d'établir des liens entre ethnicité et diversité leur a permis de mieux aborder la problématisation de l'impact de l'immigration dans les villes (Pietrantonio *et. al.*, 2013; Germain, 2013). Ainsi, Leloup et Radice (2008) affirment que dans une ville mondialisée telle Montréal, l'individu « pour être un sujet de la ville, et cohabiter dans un espace pluriel » est appelé à guider ses actions par une logique binaire, oscillant « entre identité et altérité, entre l'ici et l'ailleurs, entre le local et le global » (Leloup et Radice, 2008, p. 268).

Montréal est une ville cosmopolite, dont les traces de la présence des populations immigrantes deviennent de plus en plus visibles dans le paysage urbain (Germain, 2013). L'exposition de la métropole québécoise à de vagues successives de migration internationale a favorisé l'émergence d'une « super diversité », ce qui la situe parmi les villes le plus diversifiées ethniquement en Amérique du Nord (Germain, 2013; Apparicio, Leloup et Rivet, 2007).

Si l'on se penche sur l'enjeu de l'émergence du cosmopolitisme à Montréal à partir des réflexions de Rémy (1990), on se rend compte que dans les derniers 50 ans les phénomènes structurant l'expérience de l'inter-ethnicité dans cette ville se sont manifestés de différentes manières : les confrontations autour des enjeux scolaires, ou des enjeux concernant le travail et les lieux de sociabilité. Or, à la lumière de ces considérations théoriques et en tenant compte d'une série d'évènements historiques allant de la crise des écoles suscitée par les immigrants italiens à Saint Leonard, en septembre 1968, jusqu'au débat sur la Charte québécoise des droits et liberté en 2013-

14, en passant par les évènements donnant lieu à la commission Bouchard-Taylor, en 2007, on pourrait dire que la société québécoise, et particulièrement Montréal, est en train de vivre la structuration d'une société « interethnique » .

Dans ce sens, comme le font valoir Labelle *et al.* (1996), il faut s'attendre qu'au niveau des localités émergent des tensions sociales entre les différents groupes qui habitent sur le territoire et partagent la scène publique. Ces tensions favorisent l'apparition d'organismes qui agissent auprès des décideurs publics, contribuant de cette façon au développement de stratégies d'action, orientées vers la gestion de la diversité ethnoculturelle. Les revendications formulées par ce type de groupes cherchent entre autres la reconnaissance du fait que signifie la diversité et l'adaptation des politiques publiques afin d'en tenir compte dans les programmes visant le développement social et économique (Pare, Frohn et Laurin, 2002).

La communauté haïtienne, comme le fait valoir Labelle (1988) se trouve parmi les communautés les plus actives à Montréal. Depuis les années 1970, les Haïtiens ont développé un ensemble d'organismes leur permettant d'avoir une incidence sur les enjeux qui concernent leur communauté, dans le domaine de l'ethnicité ou de la préservation de leur identité culturelle, de la représentation politique ou de la solidarité avec le pays d'origine (Boucard, 2004). L'implication dans la vie publique de leurs leaders leur a permis de participer à la conception des stratégies de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Labelle et Lévy, 1995; Labelle *et al.*, 1996; Boucard, 2004). Selon Piché *et al.* (2002), l'existence des réseaux sociaux, dans le cas des Haïtiens, fonctionne bien en ce qui concerne l'insertion au marché du travail. Mais qu'en est-il de l'insertion sociale? Ces deux aspects situent le contexte dans lequel œuvrent les organismes communautaires à caractère ethnique, dont le Centre N A Rive.

L'insertion économique et sociale des immigrants à Montréal constitue un enjeu fondamental pour l'ensemble de la collectivité, et ce n'est pas facile (Boulet et Boudarbat, 2010; Béji et Pellerin, 2010; Handal et Forcier, 2012; Rose, Germain et Ferreira, 2006), notamment lorsqu'il s'agit des minorités visibles. Par exemple, en ce qui concerne l'insertion sur le marché de l'emploi de la population immigrante au Québec, le chômage touche majoritairement la population appartenant aux *minorités visibles* et les immigrants récents (Boulet et Boudarbat, 2010; Béji et Pellerin, 2010; Handal et Forcier, 2012). Depuis 30 ans, les nouveaux arrivants connaissent des difficultés croissantes en ce qui concerne leur insertion sur le marché de l'emploi. Cela se reflète dans une détérioration marquée de leurs revenus par rapport à la société d'accueil, et ce malgré leur niveau de scolarité lequel parfois est haut.

Le portrait socio-économique des immigrants et notamment celui des personnes racisées est marqué par une situation d'inégalité sociale avec, d'une part, des revenus d'emploi inférieurs et, d'autre part, des taux de faible revenu, de chômage et de concentration sectorielle supérieure à ceux des natifs. [...]. La situation tend à être encore plus préoccupante pour les immigrants détenteurs d'un diplôme universitaire de certaines « minorités visibles », telles que les Noirs et les Arabes notamment, dont les taux de chômage, même après 10-15 ans d'installation, sont [...] plus de 3 fois supérieurs à celui des natifs du Québec détenteurs d'un diplôme universitaire (Handal et Forcier, 2012, p. 1 et 2).

Quant aux immigrants récents Béji et Pellerin (2010) remarquent que le taux de chômage de cette catégorie d'immigrants était en 2009 trois fois plus haut que celui des natifs québécois. Ces auteurs remarquent aussi qu'en plus de cela, les écarts salariaux entre les natifs et les immigrants creusent davantage le fossé en matière de revenus entre les deux groupes. Au début de l'année 2014, le taux de chômage au Québec chez les immigrants étant arrivé au Canada entre 2006 et 2011 était de 18,5%, tandis que celui de l'ensemble de la population était de 7,2% et celui des non-

immigrants se chiffrait à 6,5%. Dans le cas de Montréal, les immigrants étant arrivés dans le même période affichaient un taux de chômage de 19,2%, tandis que celui de l'ensemble de la population était de 7,7% et celui des non-immigrants était de 6,3% (Statistiques Canada, 2014a).

Les différentes sources consultées font valoir qu'au Québec les difficultés d'insertion des immigrants au marché du travail et leur situation inégale par rapport à la société d'accueil sont dues à la non-reconnaissance de leur expérience et de leurs compétences, ainsi qu'à l'absence d'un réseau social facilitateur de cette insertion, ce qui affecte leur estime de soi (Costa-Lascoux et McAndrew, 2005; Renaud et Cayn, 2006; Béji et Pellerin, 2010). Ainsi, on verra que la contribution du Centre N A Rive à l'intégration des immigrants en situation d'exclusion se situe certes à plusieurs niveaux, mais la plus importante est la structuration d'un réseau des organismes haïtiens ayant pour but d'appuyer les demandes de la communauté haïtienne, la création et le renforcement des liens entre les organismes haïtiens de Montréal et les organismes communautaires bâtis par les acteurs sociaux de la société d'accueil, afin de faire reconnaître les capacités individuelles et collectives de la communauté haïtienne et le renforcement de l'estime de soi des personnes, lesquelles apprennent elles-mêmes à reconnaître leur valeur

En ce qui touche au ménage, dans son étude, Renaud (2001), remarque que la famille élargie diminue avec le temps, pendant que la famille nucléaire augmente. Dans la période étudiée, la famille monoparentale est passée de 2% au début de l'étude à 6%, dans la dernière enquête. L'étude montre aussi une croissance de l'usage du français autant à la maison qu'en public. Le résultat de l'étude montre que les personnes ayant une faible scolarité demandent moins la citoyenneté canadienne, que celles qui ont un niveau plus élevé. 75% des répondants a obtenu la citoyenneté canadienne environ 5 ans après de leur arrivée au Canada. Renaud mentionne aussi que les personnes les

plus scolarisées participent plus à la vie civique. Elles s'impliquent aussi plus dans la vie communautaire, ce qui a donné origine à un réseau d'organisations communautaires haïtiennes de Montréal.

2.2.4 Les organisations d'insertion sociale au Québec : un portrait sommaire

L'origine des expériences d'insertion sociale au Québec remonte aux années 1980. Dans une première période, ces organisations menaient leurs activités de façon isolée, mais leur mission sociale mettait en évidence les idées d'organismes communautaires cherchant à donner une réponse différente à un éventail de problèmes touchant les sujets vulnérables. C'est ainsi qu'elles ont évolué progressivement jusqu'à la formation de la main d'œuvre, selon le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) (2009).

Il est difficile d'établir clairement le nombre d'organismes voués à l'insertion sociale présents au Québec. Gagnon *et al.* (2006, p. 15) ont étudié ces entreprises d'insertion constituées en différents réseaux et œuvrant dans différents secteurs (entretien ménager, restauration, informatique, meuble, recyclage du papier, rénovation de résidences, etc.) ». Ils en comptent une centaine. Mais, si nous nous basons sur les renseignements provenant du CEIQ, en 2009 le nombre d'entreprises d'insertion sociale par le travail au Québec était de 47 (Tableau 2.1).

Il faut préciser qu'au Québec ces organismes se définissent comme des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale ayant comme mission principale l'insertion sociale des personnes en sérieuses difficultés d'intégration au marché du travail, par le biais d'une fonction d'insertion/formation et d'une activité économique véritable, sans but lucratif. Alors, cela leur permet de répondre aux

besoins de formation et d'accompagnement des personnes concernées, facilitant aussi leur engagement dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion (CEIQ, 2010). Leurs activités s'orientent au Québec à partir de sept critères (CEIQ, 2010):

- contribuer à l'insertion sociale à travers leurs activités;
- offrir des programmes dirigés vers des personnes en difficulté;
- avoir une véritable condition d'entreprise;
- donner le statut de salarié aux travailleurs en formation;
- mener un accompagnement personnalisé auprès des personnes formées;
- développer une formation globale (personnelle, sociale et technique) pour les personnes participant à leurs programmes;
- développer des partenariats avec les acteurs de leur milieu.

Tableau 2.1 Entreprises d'insertion sociale au Québec

Région	Entreprise	Secteur d'activité						
		1	2	3	4	5	6	7
Abitibi-Tém.	TechnoBois					X		
Centre du Québec	Parvélo		X					
	Prise					X		
Cantons-de-l'Est	Récupex inc.		X					
Lanaudière	ASM (Assemblage et sérigraphie Les Moulins)					X		
	Buffet Accès Emploi	X						
Laurentides	Éclipse (les entreprises d'insertion Godefroy)					X		
	Grenier Populaire des Basses-Laurentides (Le)		X					
	Palettes FGL : (Godefroy Laviolette)					X		
	Recypro d'Argenteuil (Godefroy Laviolette inc.)					X		
Laval	Centre régional de récupération et de recyclage Laval		X					
Montréal	Batifolerie					X		
	Jardins de la terre					X		
	Jute & Cie					X		
	Recyclo-Centre inc.		X					
	Surbois					X		
Montréal	Atelier de meubles et de recyclage Ahuntsic-Cartierville					X		
	Ateliers d'Antoine (Les)					X		
	Buffets Insère-Jeunes (BIS Traiteur)	X						
	Chic Resto Pop	X						
	Corbeille Bordeaux-Cartierville (La)	X						
	Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve	X						
	Cuisine-Atout	X						
	D-Trois-Pierres							X
	Distributions l'Escalier			X				
	Formétal					X		
	Fringues & Cie		X					
	Groupe PART (PART du Chef)	X						
	Imprime-Emploi						X	
	Insertech Angus					X		
	Paradoxe						X	
	Petites-Mains					X		
	Renaissance		X					
	Resto Plateau	X						
	Pro-Prêt inc. (service d'entretien)						X	
	Nord du Québec	Mine d'Or (La)					X	
Outaouais	Relance Outaouais (La) – Hebdo-Ménage						X	
	Relance Outaouais (La) – Service Mécanessence						X	
	Sortir du Bois					X		
Québec-Capitale-Nationale	Atelier la Cire-Constance					X		
	Pignon Bleu (Le)	X						
	Recyclage Vanier						X	
	Piolet (Le)	X						
	Vélo Vert inc. (Le)		X					
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Coderr (Groupe)					X		
	Livraison 3F (Le Tournant)						X	
	Resto 3F (Le Tournant)	X						
	Stagem					X		

Source d'information : Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ), 2009
Secteur d'activités : 1) Alimentation; 2) Commerce au détail; 3) Commerce de gros;
4) Culturel; 5) Manufacturier; 6) Services; 7) Tourisme.

2.3 L'organisme d'insertion étudié : présentation sommaire du Centre N A Rive

Le Centre N A Rive a été créé pour desservir la communauté haïtienne. Ce faisant, il œuvre dans plusieurs domaines, soit l'alphabétisation, la formation et la restauration, et ce en vue de l'insertion sociale des Haïtiens à Montréal. Pour bien comprendre les différentes dimensions qui seront abordées lors de cette étude de cas, il faut rappeler les principales phases de l'histoire de la communauté haïtienne de Montréal.

Le début de la présence haïtienne à Montréal remonte aux années 1930, surtout à travers des étudiants séminaristes. Dans les années 1950 et au début des années 1960, le groupe le plus nombreux était celui des musiciens. Cependant, c'est la dictature de Duvalier qui entraîna un véritable exode de la population haïtienne vers le Québec. La plupart des personnes faisant partie de cette première vague étaient des professionnels, mais, à leur arrivée au Québec, près de la moitié d'entre eux se sont prolétarisés, car ils ont dû travailler dans les manufactures, la restauration, la construction, ou les services pour survivre. Après un certain temps ils ont commencé à exercer leur profession, ce qui leur a permis d'occuper des postes dans les secteurs de l'enseignement et des services sociaux. Leur insertion dans les instances publiques qui se multiplient avec la Révolution tranquille permet à une partie d'entre eux de valoriser leurs compétences professionnelles (Icart, 2004).

Au milieu des années 1970, une deuxième vague d'immigrants haïtiens arrive à Montréal, cette fois constituée majoritairement par des ouvriers et des personnes venant pour des raisons de réunification familiale. Contrairement aux personnes de la première vague, ces nouveaux arrivants ont connu des difficultés assez importantes dans leur processus d'intégration. Pour surmonter ces difficultés, la communauté haïtienne a mis sur pieds les premières organisations communautaires haïtiennes de

Montréal : le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens à Montréal et la maison d'Haïti (Klein et Champagne, 2011).

La troisième vague d'immigration haïtienne remonte aux années 1980. Les raisons de l'immigration de ce contingent sont fortement liées au contexte politique haïtien de l'époque. Le groupe était majoritairement composé de gens provenant du milieu rural, à 90 % intégré par des personnes analphabètes et sans aucune préparation pour s'insérer dans le marché du travail du Québec. Ils n'avaient pas les capacités socioculturelles et techniques requises pour surmonter les difficultés qu'ils retrouvaient dans leur processus d'insertion à la société d'accueil (Icart, 2004). Certains des leaders communautaires de la communauté haïtienne de Montréal ont participé alors à la création d'organismes à caractère éducatif, dont le Centre d'alphabétisation N A Rive de Montréal, qui est l'objet de notre étude. Le Centre N A Rive est une organisation communautaire qui a évolué vers l'économie sociale et le développement économique communautaire, en lien avec la CDEC de Rosemont–La Petite-Patrie, afin de faciliter l'insertion sociale des participants dans ses programmes. Le but de cette organisation est d'offrir aux membres de la communauté haïtienne l'alphabétisation, puis la francisation et l'amélioration de leur employabilité que procure l'économie sociale (Klein et Champagne, 2011).

2.4 Le cadre d'analyse de la thèse

Le cas que nous étudions sera analysé en mettant l'accent sur les stratégies mises en place par l'organisation, et nous le ferons par le biais du schéma d'analyse des initiatives locales qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion en mobilisant des ressources de l'économie sociale (Klein, 2008 ; Klein et Champagne, 2011). Nous avons adapté ce schéma à notre étude. Ce schéma d'analyse (Figure 2.1) nous fournit

un cadre permettant de saisir les phases par lesquelles une action collective doit passer pour revitaliser une communauté.

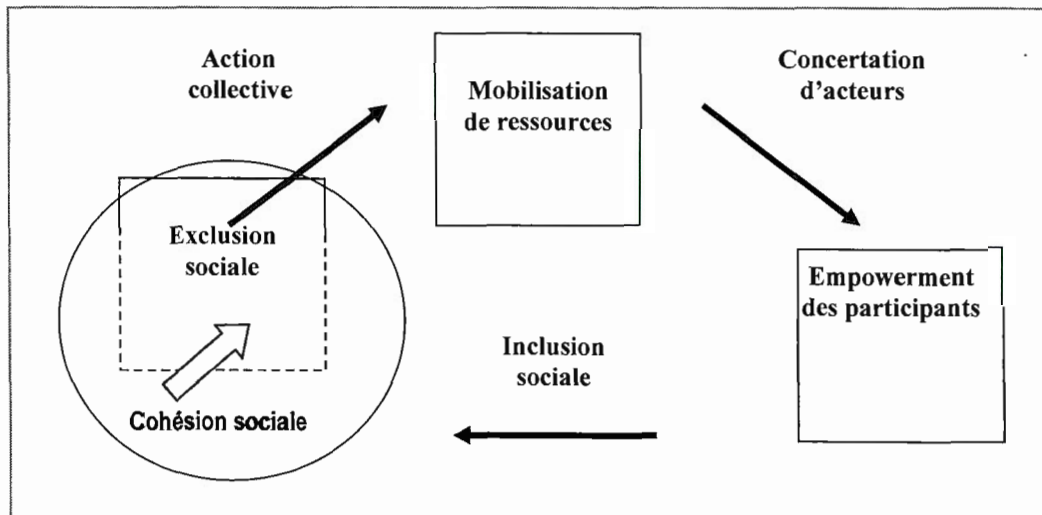


Figure 2.1 Effets structurants des initiatives d'insertion sociale
 Source : Adaptation de Klein (2008)

L'adaptation du schéma d'analyse élaboré par Klein (2008) nous amène à articuler notre analyse à partir des concepts suivants : exclusion sociale, action collective, mobilisation des ressources, concertation d'acteurs, empowerment, inclusion sociale et cohésion sociale. Dans les pages suivantes, nous passerons en revue tous ces concepts. Mais, avant tout, il s'agit de comprendre la dynamique exposée par ce schéma d'analyse conçu pour éclairer l'effet structurant de l'initiative locale (Klein 2008; Klein et Champagne, 2011). La reformulation du schéma nous permettra de construire une grille d'analyse du cas étudié.

L'exclusion sociale est le point de départ, le besoin qui amène les acteurs à amorcer une action collective (c'est ce qui arrive dans la phase initiale des beaucoup de

groupes, mouvements sociaux, associations, etc.). Si la mobilisation des ressources qui accompagne cette action collective est suivie par la concertation avec d'autres acteurs, cela produit l'empowerment des participants. Comme ces participants sont souvent justement les personnes affectées par l'exclusion, cet empowerment entraîne un effet inclusif, ce qui favorise une cohésion sociale accrue, du moins dans le milieu territorial concerné, avec la création de réseaux qui n'existaient pas auparavant. Une fois le schéma bouclé, une nouvelle phase prend forme avec la réactivation du processus, ce qui permet un renouvellement ultérieure de la dynamique qu'on vient de décrire.

2.4.1 Exclusion sociale

Le concept d'exclusion sociale fait référence à des individus qui se trouvent à la fois hors du marché du travail et hors des réseaux concrets de solidarité. Être exclu c'est « se retrouver sans place assignée dans la société » (Castel, 2001, p. 2). L'exclusion sociale a de plus en plus une connotation urbaine prononcée (Herpin, 1993; Fassin, 1996; Villechaise-Dupont, 2000; Hobson et Phillipson, 2006; Tovar, 2008). La forte croissance de l'exclusion et de la pauvreté a fait des villes un espace où se concentrent les plus fortes inégalités.

Moulaert *et al.* (2007), nous présentent la pauvreté comme une conséquence de l'exclusion sociale, laquelle est pour eux un processus complexe qui présente plusieurs dimensions et qui est motivé par un éventail de facteurs : l'exclusion du marché du travail, la non-éligibilité aux droits de sécurité sociale, le manque d'accès ou l'abandon du système éducatif, la limitation ou l'absence de droits politiques, la difficulté ou l'impossibilité d'accès au logement, etc. Pour eux, l'exclusion en tant

que phénomène social devrait être étudiée à partir de ces spécificités, car cela permet d'aborder l'enjeu dans ses différentes dimensions.

2.4.2 Action collective

Le concept d'action collective a été abordé par plusieurs auteurs (Cefati et Trom; 2001). Dans le contexte de Montréal, plusieurs ont étudié l'évolution et les mutations dans le développement communautaire, notamment en ce qui concerne les CDEC (Hamel, 1991; Favreau et Lévesque, 1996; Hamel et Silvestro, 2005; Klein et Morrissette, 2013). Ces travaux permettent d'analyser la capacité des acteurs à innover dans leurs modalités d'action en puisant dans des « répertoires d'action » existants ou en inventant de nouvelles modalités d'action (Tilly, 1984).

McCarthy *et al.* (1977), identifient différentes formes de participation à des actions collectives : des adhérents de conscience, ceux qui croient aux buts du mouvement, et ceux qui fournissent des ressources autant que ceux qui en bénéficieront. Le groupe social qui porte l'action collective s'identifie par un objectif commun, un projet, soit la défense des intérêts communs (Orellana, 2002; Favreau, 2007). Notre étude de cas nous permettra d'analyser un ensemble d'actions qui visent un objectif commun, celui de promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en situation d'exclusion.

2.4.3 Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources est un concept étroitement lié à celui d'action collective : développer une action collective qui possède une finalité demande la mobilisation de ressources matérielles et immatérielles. Ce concept désigne une dynamique de mobilisation de diverses ressources, telles les ressources humaines et

financières, l'organisation afin de gérer ces ressources, l'utilisation de supports extérieurs pour garantir le succès des actions collectives, l'importance de prendre en compte l'accès à l'offre et la demande de ressources par les organisations sociales impliquées, l'importance de quantifier les coûts et les bénéfices tirés de l'action collective pour l'organisation (McCarthy *et al.*, 1977). Ces ressources prennent des formes diverses et, pour les trouver et les gérer, les organismes ont besoin d'établir des alliances avec d'autres acteurs sociaux qui vont les aider à développer leur projet. Ces organismes jouent ainsi le rôle d'intermédiaires entre les citoyens et les acteurs locaux, d'une part, et les instances gouvernementales qui appuient l'insertion sociale. L'action collective donne accès à des ressources permettant d'accroître le capital social des acteurs (Fontan, Klein et Lévesque, 2003; Klein, 2005, 2008, 2013b).

2.4.4 Concertation d'acteurs

Le processus d'orientation d'une action collective est un exercice de construction de la signification de l'action collective. Ce processus d'orientation tourne autour de consensus. Ce type de procédure cherche à rallier les acteurs autour d'une problématique commune, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des pratiques économiques et sociales novatrices (René, 2001b; Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Les acteurs jouent des rôles spécifiques, mais complémentaires au moment du démarrage, de l'élaboration d'un projet et de leur suivi. Les acteurs développent une conscience collective qui les amène à agir ensemble et à se concerter (Klein, 2008).

Travailler à mobiliser une communauté par le processus de la concertation permet de se donner des outils de développement social et des outils de démocratisation de la société. Les personnes intéressées par l'action communautaire s'impliquent fortement

dans la concertation au niveau des organismes communautaires et des institutions au niveau local, avec des instances du réseau de la santé et des services sociaux et à l'intérieur de diverses formes de regroupements tant aux niveaux local, régional que national (René, 2001c). Pour certains chercheurs, « la participation des citoyens à la réalisation des recherches type universitaire- permet d'ancrer la recherche dans des réalités concrètes [et] de trouver réponses aux besoins des personnes concernées » (Fontan *et al.*, 2013). Multiplier les mobilisations de communautés permet au fil du temps de créer une organisation plus forte. Cette multiplication des mobilisations favorise en effet la structuration de nouveaux réseaux et des nouvelles alliances pouvant fournir du soutien et de l'accompagnement aux populations vulnérables. La concertation permet le dialogue entre les acteurs face aux divergences, ce qui permet d'identifier les solutions aux problèmes, de construire des ententes et de planifier ensemble les actions à entreprendre, d'où en découle l'empowerment des acteurs impliqués dans les processus (René, 2001b; Ninacs, 2008).

2.4.5 Empowerment des participants

L'empowerment désigne le passage d'un état sans capacité d'agir à un autre où l'on dispose de la capacité d'agir, ce qui correspond au processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe. Selon Ninacs (2000), l'empowerment indique « un savoir-faire complexe qui exige la mobilisation et la coordination de plusieurs connaissances » (Tardif, 1999, p. 42).

L'empowerment opère à différents niveaux (Friedmann, 1992). Au niveau individuel, il correspond à un processus d'appropriation du pouvoir, ce qui veut dire opérer sur divers plans tels que la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique (Sen, 1989). Au niveau communautaire, l'empowerment mène à la capacité

d'agir en fonction des intérêts collectifs, et cela représente la prise en charge du milieu par et pour le milieu d'une manière qui favorise le développement du pouvoir d'agir des individus, des personnes et des organisations. L'empowerment comprend aussi le processus d'appropriation d'un pouvoir par une organisation, car le pouvoir d'agir des individus favorise aussi le pouvoir d'agir de leur communauté (Ninacs, 1995, 2002 et 2008). « Dans un contexte de diversité qui met en présence l'État et les communautés, une place doit être préservée pour des pratiques sociales d'aide intermédiaire, d'entraide, d'éducation, de développement et de transformation, qui visent l'appropriation par les personnes et les collectivités des moyens de contrôler leur devenir » (René *et al.*, 2000, p. 44).

2.4.6 Inclusion sociale

Les stratégies d'inclusion sociale constituent une réponse à l'exclusion (Fréchet et Lanctôt, 2003; Kuns, 2003). Être inclus socialement signifie prendre une part active à la vie sociale, posséder les ressources matérielles et sociales nécessaires pour exercer ses droits et atteindre un niveau de bien-être élémentaire pour tous les citoyens (Shookner, 2002). Pour ce faire, « nous devons non seulement éliminer les obstacles, mais prendre des mesures pour réunir les conditions nécessaires à l'inclusion » (Freiler, 2001, p. 2), c'est-à-dire développer la participation au marché de l'emploi par l'acquisition de compétences appropriées (UE, 2009). Au Québec, l'économie sociale et les acteurs communautaires sont des partenaires incontournables pour atteindre ces objectifs (Klein et Champagne, 2011).

Comme nous le montrent les travaux d'un grand nombre d'auteurs (Nyssens, 2000; Moulaert et Ailenei, 2005), l'économie sociale joue un rôle différent de celui joué par l'économie privée et publique. La principale finalité de l'économie sociale n'est pas

celle de remplacer le capitalisme et son économie de marché, ni l'État et son rôle économique. Le rôle de l'économie sociale est de contribuer au développement de la société d'une manière juste et responsable, c'est-à-dire de manière digne et humaine, pour diminuer les déséquilibres existants au sein de la société capitaliste, ce qui peut permettre aux acteurs sociaux de bénéficier de la richesse qu'elle produit (Gaiger, 1999; Vaillancourt et Favreau, 2000; Favreau *et al.*, 2005).

Pour son rôle de soutien aux actions d'inclusion et par sa contribution au développement des liens de coopération facilitant et canalisant la volonté d'aide mutuelle, l'économie sociale a vu sa place augmenter au fil du temps au sein de la société contemporaine. Cela représente pour certains un sorte de mécanisme de protection garantissant sa pérennité dans un monde dominé par l'économie de marché (Defourny, Develtere et Fontenau, 1999; Jacquiere, 1999; Atim, 1999).

2.4.7 Cohésion sociale

Comme nous l'avons vu précédemment, ce concept concerne un grand nombre d'enjeux : les valeurs communes, la culture civique, la participation citoyenne, la solidarité sociale, la réduction des disparités économiques, les dynamiques menant à la construction de réseaux sociaux, les stratégies orientées vers l'accumulation de capital social, l'appartenance territoriale et des enjeux liés à l'identité culturelle (Kearns et Forrest, 2000). Si l'évaluation de la cohésion sociale est difficile, le renforcement de l'inclusion sociale en milieu urbain en révèle un aspect significatif. L'insertion dans un contexte local, comme le quartier, améliore la communication entre les personnes, crée un esprit associatif valorisant et peut favoriser le développement de la confiance en soi (René, 2000). Les organisations qui poursuivent l'inclusion sociale facilitent l'identification de ces objectifs communs.

Ces outils conceptuels nous permettront d'analyser les stratégies mises en œuvre dans le domaine de l'insertion sociale, à travers l'exemple de N A Rive. Cela nous permettra, aussi de connaître la contribution de ces organismes au développement social et économique de leur communauté, et, par extension, l'apport de l'insertion sociale assurée par des organismes rattachés à l'économie sociale à la construction d'une ville plus cohésive.

2.5 Méthodologie

L'approche méthodologique utilisée dans cette recherche est de nature qualitative et nous allons utiliser davantage la méthodologie de l'étude de cas (Quivy et Van Campenhoudt, 2006; Fortin, 2010; Gohier, 2011; Bédard, 2015).

2.5.1 L'étude de cas

L'étude de cas est une démarche méthodologique interprétative utilisée dans la production de connaissances en sciences sociales (Stake, 1995; Hamel, 1997, 2006; Scholz, 2002; Gagnon, 2005; Roy, 2006). L'étude de cas a été utilisée pour élaborer des monographies exhaustives sur une diversité de phénomènes urbains, dont la socialisation, l'écologie, la déviance, la délinquance, l'acculturation des immigrants, les habitudes de vie des minorités ethniques et des sans-abri, et bien d'autres. L'étude de cas nous offre la possibilité de combiner plusieurs démarches de collecte de données, ce qui permet une « triangulation des modes de collecte » susceptible d'assurer une meilleure validité des résultats (Roy, 2006; Bédard, 2015). Les démarches que nous utiliserons seront l'observation directe, l'analyse de différentes sources documentaires relatives aux pratiques des acteurs étudiés, ainsi que la

réalisation des entretiens individuels (semi-directifs) et collectifs (groupes témoins ou *focus group*) sur le terrain (Roy, 2006; Bédard, 2015).

D'après Alain (2002), l'étude de cas est une méthodologie utile pour aborder les problématiques sociales à l'échelle locale, car elle offre des avantages remarquables pour développer des stratégies adaptées à des problèmes particuliers. Pour Bédard, l'étude de cas :

C'est une stratégie de recherche empirique qui permet d'étudier des phénomènes contemporains dans leur réalité et elle est plus spécialement prisée lorsque les frontières entre le phénomène et son contexte ne sont pas toujours évidentes et qu'il faut utiliser des sources multiples d'information et d'évidence (Bédard, 2015, p. 87).

Cette méthodologie nous apparaît donc comme la plus appropriée pour étudier les stratégies développées par les organisations d'insertion sociale ancrées dans l'économie sociale. En tenant compte des particularités du phénomène à étudier, notre recherche correspond à la modalité d'études de cas que Roy (2006) désigne sous le nom d'études de cas suggestifs. Cette modalité utilise des procédures semblables aux études monographiques, mais à la différence de celles-ci, elle cible le caractère atypique ou suggestif de chaque cas, ce qui correspond bien à la spécificité de la trajectoire de notre étude de cas.

2.5.2 Les objectifs et les questions de recherche

Par le biais de notre étude de cas, l'objectif général de notre recherche est de connaître les stratégies des organisations agissant dans le domaine communautaire en ce qui a trait à l'insertion sociale, notamment en ce qui concerne les immigrants. Bien

que cela soit évidemment difficile, nous essayerons aussi de dégager les retombées des stratégies mises en œuvre par ces organisations sur la cohésion sociale dans le quartier et dans la ville. Cet objectif général s'articule dans les trois objectifs spécifiques suivants :

- comprendre les facteurs qui expliquent la mise en œuvre et qui jalonnent l'évolution des actions d'insertion sociale;
- identifier les diverses ressources mobilisées par ces actions, ainsi que les différents types de réseaux dans lesquels elles s'insèrent pour assurer leur mobilisation;
- identifier les éléments qui contribuent à l'empowerment des personnes desservies par les organisations communautaires agissant dans le domaine de l'insertion sociale.

Tous ces objectifs se traduisent par des questions de recherche, dont la principale question est la suivante : quelles sont les ressources mobilisées par les organismes communautaires permettant d'aller au-delà de l'insertion sur le marché du travail et de viser à rendre le quartier et la ville plus cohésives? Cette question principale se décline en trois sous-questions :

- quels sont les principaux facteurs déclencheurs des actions favorisant l'insertion sociale dans le domaine communautaire et de quelle façon les changements dans le contexte socioéconomique influencent-ils leur évolution?
- quelles ressources sont mobilisées par les organismes communautaires au niveau de l'économie sociale, des instances publiques et des entreprises

privées en vue de favoriser l'insertion de leur clientèle et comment les arriment-ils?

- parmi les différentes actions comprises dans les démarches de l'insertion mises en œuvre par ces organisations, quelles sont celles qui contribuent le plus à l'empowerment des personnes exclues ou en danger d'exclusion?

2.5.3 L'hypothèse de la recherche

L'hypothèse générale posée par la présente recherche est la suivante : par le biais de leur action d'intermédiation entre divers acteurs, les organisations d'insertion agissant dans le domaine communautaire contribuent selon trois volets à l'inclusion sociale des personnes exclues ou en phase d'exclusion qui participent à leurs activités :

- en améliorant leurs capacités d'insertion sur le marché du travail;
- en valorisant leurs compétences culturelles et sociales;
- en facilitant l'accès à des réseaux qui améliorent l'exercice du rôle de citoyens.

2.6 Thèmes et indicateurs

Afin d'analyser les stratégies et modalités d'action des organisations d'insertion, nous aborderons certains thèmes qui nous permettront d'étudier les enjeux de la thématique abordée. Ces thèmes sont :

- les programmes de formation offerts par les organisations étudiées;
- les opportunités de stages dans des entreprises permettant de développer des compétences;
- les activités de nature culturelle programmées par ces organisations afin de susciter des interrelations entre individus et leur valorisation comme personnes;
- les activités socioculturelles permettant des interrelations avec des organisations, des employeurs et des décideurs.

Les indicateurs qui nous permettront d'analyser ces thèmes concernent les compétences professionnelles des individus, le lien entre la formation et les besoins en main-d'œuvre, l'apprentissage des modalités de fonctionnement dans les entreprises, les activités économiques comme l'insertion à l'emploi, les ateliers, les activités culturelles et récréatives en complémentarité aux activités qui développent l'estime de soi et l'identification des talents personnels, l'acquisition d'une identité positive, la création de relations de confiance entre les individus et la capacité de s'exprimer.

2.7 Collecte d'information

Dans les pages suivantes, nous présentons dans le détail comment la recherche a été organisée au niveau méthodologique.

2.7.1 La révision des archives et la recherche documentaire

Cet aspect de la recherche comprend la révision bibliographique et l'analyse de documents résultant des recherches menées sur l'insertion sociale au Québec, des recherches réalisées sur l'organisation de l'objet d'étude, ainsi que la documentation juridique, les programmes et les politiques pour la mise en œuvre de projets concernant l'insertion sociale et socioprofessionnelle. Or, nous avons recueilli et synthétisé différents types de rapports, dont les rapports annuels ainsi que toute la documentation produite par l'organisme, afin d'appuyer le processus de formation et de capacitation du personnel desservi, ainsi que les documents produits de la même formation, l'identification des projets et documents créés concernant les activités de type socioculturel, etc. L'objectif était celui de dégager le contexte dans lequel œuvre l'organisme objet de notre étude, c'est-à-dire le Centre N A Rive. Cela nous a permis d'identifier le processus de création du Centre, les étapes chronologiques de son existence, ses programmes de formation et ses activités, ainsi que d'identifier ses partenaires. Cela a favorisé la préparation du terrain pour mener les entrevues.

2.7.2 Les entretiens semi-directifs

L'information documentaire a été complétée par des entretiens semi-directifs auprès des intervenants et divers types de témoins. Quivy et Van Campenhoudt (2006) considèrent ce type d'entrevues comme le plus utile en recherche sociale, et particulièrement dans l'étude de cas. Selon Bédard, l'entretien collectif « est particulièrement utile pour cerner les systèmes de représentations ou de perception, de même que les ensembles de valeurs ou de normes véhiculées par un individu » (Bédard, 2015, p. 110).

L'échantillon est constitué par 71 personnes. Elles ont été interviewées entre juillet 2009 et novembre 2012. De ce nombre de personnes, 43 ont été interviewées individuellement par le biais d'un entretien semi-directif⁶. Si on y ajoute les entretiens multiples qu'on a eus (voir le Tableau 2.2), Nous avons un total de 54 entretiens individuels. À cela s'ajoutent les personnes interviewées pendant les deux focus group (réalisés au Centre N A Rive le 10 et 21 novembre 2011), qui ont été au nombre de 28.

Cet échantillon de type non probabiliste a été composé selon la technique « en boule de neige », qui prévoit la construction de la liste des répondants en ajoutant « à un noyau d'individus (des personnes considérées comme influentes, par exemple) tous ceux qui sont en relation (d'affaires, de travail, d'amitié, etc.) avec eux, et ainsi de suite. Il est alors possible de dégager le système de relations existant dans un groupe, ce qu'un échantillon probabiliste classique n'aurait pas permis de découvrir » (Bédard, 2015, p. 97). Cette technique a donc permis de rencontrer non seulement les personnes clés de N A Rive, mais aussi d'autres personnes-ressources, choisies en fonction de la qualité et de la diversité de l'information qu'elles pouvaient nous délivrer et de leur rôle dans le cas étudié.

Nous avons donc d'abord interviewé les acteurs clés du Centre N A Rive, tels que des membres de la direction, des différents comités, des formateurs et des étudiants des différents programmes. Dans cette phase d'exploration, nous avons aussi interviewé un membre du personnel de la CDEC de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. Ces personnes, nous les avons contactés directement, par courriel ou par téléphone. Nous avons ensuite élargi le regard sur le terrain, en interviewant des personnes ressources du quartier, tels que les membres de plusieurs organismes et d'entreprises qui entretiennent des relations de collaboration avec N A Rive. Dans

⁶ Pour le schéma d'entrevue, voir l'Annexe A.

cette phase de la recherche, que nous avons appelée « intensive », nous avons profité des suggestions provenant de certaines de ces entrevues, en nous adressant ensuite à d'autres personnes-ressources impliquées à différents niveaux dans l'expérience étudiée. Nous avons enfin réalisé six entrevues finales, en guise de validation des résultats issues de la recherche. Pour faire cela, nous avons interviewé un membre de la direction de N A Rive, ainsi qu'un bénévole et un coordonnateur du volet d'alphabétisation. Deux autres entrevues ont été ensuite réalisées avec un administrateur d'une entreprise accueillant des personnes du Centre pour un période de stage et avec un membre de la direction de la Maison d'Haïti. La dernière entrevue de validation nous a permis de rencontrer la fondatrice de l'un des premiers organismes créés par les Haïtiens à Montréal. Le temps moyen de chaque entrevue a été de 63 minutes (minimum de 30 minutes et maximum de 120).

Toutes les entrevues individuelles ont été enregistrées avec le consentement des personnes interviewées (voir à ce propos les Annexes 2 et 3) et transcrites. De la même manière, nous avons enregistré et transcrit aussi les entrevues collectives. Ces entrevues ont été numérotées selon l'ordre chronologique de réalisation. Pour distinguer les deux entrevues collectives, nous les avons numérotées avec un même numéro, auquel on a ajouté une lettre pour chacun des répondants. Dans le tableau qui suit, nous avons synthétisé toutes ces entrevues, selon les différentes phases abordées précédemment. Comme certaines personnes ont été rencontrées plus d'une fois (avant ou après l'entretien semi-dirigé formel), nous avons indiqué dans le tableau les dates de ces rencontres par rapport aux différentes phases de l'enquête. Au final, 43 personnes ont donc été interviewées de façon individuelle et 2 focus group avec la participation de 28 personnes, dont 56 femmes et 15 hommes.

Tableau 2.2 Entrevues réalisées

EE = Entrevues exploratoires (individuelles)

EI = Entrevues de la phase intensive (individuelles)

EV = Entrevues de validation (individuelles)

EC = Entrevues collectives

CH = Communauté Haïtienne

PP = La Petite-Patrie

RPP = Rosemont–La Petite-Patrie

CJE = Carrefour jeunesse emploi

COCIMH = Collectif des organismes communautaires issus du milieu haïtien

RGPAQ = Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec

N°	Sexe	Répondant	Organisme	Date			
				EE	EI	EV	EC
1	F	Membre de la direction	Centre N A Rive	02/07/2009	22/03/2012	22/08/2012	
2	F	Personnel de coordination du volet préparation pour l'emploi	Centre N A Rive	15/01/2010	25/10/2011		
3	H	Professeur d'alphabétisation I	Centre N A Rive	22/02/2010			
4	H	Membre du Conseil d'administration	Centre N A Rive	24/02/2010	31/03/2012		
5	H	Professeur d'alphabétisation II	Centre N A Rive	24/02/2010	08/03/2012		
6	F	Professeure Plateau du travail en couture industrielle	Centre N A Rive	24/02/2010			
7	H	Personnel de coordination du volet d'alphabétisation	Centre N A Rive	01/03/2010	07/10 /2011	24/10/2012	
8	F	Responsable d'atelier du Services Boukan	Centre N A Rive	04/03/2010			
9	F	Employée Services Boukan	Centre N A Rive	04/03/2010			
10	F	Étudiante en couture I	Centre N A Rive	04/03/2010			
11	F	Étudiante en couture II	Centre N A Rive	04/03/2010			
12	H	Étudiant en informatique	Centre N A Rive	04/03/2010			
13	F	Étudiante en cuisine	Centre N A Rive	04/03/2010			
14	F	Employée, aide cuisinière	Centre N A Rive	09/03/2010			

15	H	Membre du Comité créole	Centre N A Rive	09/03/2010			
16	F	Membre du Comité Rosanam I	Centre N A Rive	16/03/2010	23/09/2011		
17	F	Membre du Comité Rosanam II	Centre N A Rive	01/04/2010	25/10/2011		
18	F	Personnel de coordination intervenant jeunesse	Centre N A Rive	15/04/2010	07/10/2011		
19	F	Employée	CDEC RPP	25/06/2010			
20	F	Travailleuse après une formation en cuisine	Restaurant		19/10/2011		
21	H	Personne issue du milieu académique	Acteur C.H.		26/10/2011	16/10/2012	
22a	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22b	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22c	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22d	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22e	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22f	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22g	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22h	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22i	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22j	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22k	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22l	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22m	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22n	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22o	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011

22p	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				10/11/2011
22q	H	Étudiant immigrant	Centre N A Rive				10/11/2011
23	F	Membre de la direction	L'Écho des femmes PP		28/11/2011		
24a	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24b	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24c	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24d	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24e	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24f	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24g	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24h	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24i	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24j	F	Étudiante immigrante	Centre N A Rive				29/11/2011
24k	H	Étudiant immigrant	Centre N A Rive				29/11/2011
25	F	Membre de la direction	Regroupement de tables de concertation PP		30/11/2011		
26	F	Membre de la direction	Coalition contre la pauvreté PP		05/12/2011		
27	F	Membre de la direction	CJE RPP		07/12/2011		
28	F	Membre de la direction	Ville de Montréal, RPP, Projet pour les jeunes		09/12/2011		
29	F	Membre de la direction	Collectif pour la sécurité alimentaire		12/12/2011		
30	F	Membre de la direction	RGPAQ		26/01/2012		
31	H	Membre de la direction	COCIMH		30/01/2012		
32	F	Étudiante en alphabétisation I	Centre N A		28/02/2012		

			Rive				
33	F	Étudiante en alphabétisation II	Centre N A Rive		28/02/2012		
34	F	Étudiante en alphabétisation III	Centre N A Rive		28/02/2012		
35	F	Étudiante en alphabétisation IV	Centre N A Rive		28/02/2012		
36	H	Étudiant en alphabétisation V	Centre N A Rive		28/02/2012		
37	F	Jeune bénévole	Centre N A Rive		02/03/2012		
38	F	Participante à Kontakt-jeunes	Centre N A Rive		05/03/2012		
39	H	Participant à Kontakt-jeunes	Centre N A Rive		19/03/2012		
40	H	Bénévole	Bonne boîte, Bonne bouffe		22/03/2012		
41	F	Membre de l'Administration	Restaurant Resto Saint-Michel		26/03/2012		
42	H	Membre de l'Administration dans le volet Ressources Humains	Entreprise Les Services G&K		26/03/2012		
43	H	Membre de l'Administration	Entreprise Les Services G&K			22/10/2012	
44	F	Membre de la direction	La Maison d'Haïti			23/10/2012	
45	F	Fondatrice d'un des premiers organismes des Haïtiens à Montréal	Autre			20/11/2012	

2.8 L'observation directe

Pour mieux connaître le terrain de recherche, nous avons profité des certains événements culturels ou sociaux organisés par N A Rive ou, en général, par la communauté haïtienne de Montréal (l'Annexe 5 en contient la liste). Le but de cette observation a été celui d'une meilleure mise en perspective du milieu concerné et de ses acteurs. Grâce à ce type d'observation, « beaucoup de détails peuvent être récoltés et enrichir la compréhension » (Bédard, 2015, p. 94). Au niveau méthodologique, nous avons consigné nos observations dans un journal de bord sur l'étude de cas (Roy, 2006), en exploitant ces données informelles pendant la phase de rédaction de la thèse

2.9 Éthique de confidentialité des résultats

L'enquête du terrain basé sur les entrevues nous a amenée à appliquer rigoureusement les principes d'éthiques en vigueur à l'UQAM, afin de respecter l'anonymat des répondants et la confidentialité des informations. Deux documents, l'un présentant notre recherche (Annexe 2), et l'autre comprenant le formulaire de recherche (Annexe 3), ont été présentés aux répondants. Au début de chaque entrevue, nous avons informé les répondants des mesures prises afin de garantir la confidentialité de leurs réponses, du droit de ne pas répondre à certaines questions, ainsi que du droit d'arrêter l'entrevue à tout moment. Chaque répondant a été invité à signer le formulaire de consentement. Les enregistrements audio des entrevues ont été conservés dans des fichiers classés comme confidentiels.

2.10 Le terrain d'étude : le milieu sociogéographique du Centre N A Rive

Le Centre N A Rive a son siège social à La Petite-Patrie, un quartier où se concentre une population immigrante importante, à faible revenu, et en risque d'exclusion sociale (CECRG, 2007 ; Ville de Montréal, 2006). Il s'agit d'une expérience où le défi de l'insertion est au centre de l'action.

Le Centre N A Rive représente un exemple pertinent d'entrepreneuriat social ethnique. Comme nous le montre Paré (2000), la composante ethnique, le genre, le secteur d'économie, le statut d'immigrant sont, entre autres, des variables qui caractérisent un certain type d'entrepreneuriat. Il s'agit d'un phénomène qui mérite d'être étudié parce que, selon Paré (2008), l'entrepreneuriat joue un rôle significatif dans la mobilité socioéconomique des groupes ethniques, dans certains contextes géographiques, dont le quartier. Également Paré (2002) met en valeur le rôle joué par les réseaux ethniques, lesquels sont essentiels à la réussite de l'entreprise ethnique, parce qu'ils constituent la base du capital social de l'entrepreneuriat immigrant.

Le Centre N A Rive développe ses activités dans les domaines de l'insertion à partir de programmes alternatifs de formation et des activités qui se développent en partenariat avec des acteurs locaux et nationaux. Parmi les différents partenaires appuyant le processus de formation de l'organisation, nous pouvons mentionner :

- le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui paye le salaire de plusieurs des formateurs dans l'organisme étudié;
- Emploi Québec, qui subventionne la participation des personnes qui participent au programme préparatoire à l'emploi;

- la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont–La Petite-Patrie (CDEC-RPP), qui offre un soutien aux entreprises agissant dans le domaine de l'économie sociale;
- la Ville de Montréal, qui offre différents types de soutien par le biais de sa politique des jeunes;
- les entreprises privées et les organismes communautaires, qui offrent aux participants l'opportunité de faire leur stage.

Avec les quatre premiers partenaires, l'organisme étudié entretient des liens formels, tandis qu'avec les entreprises privées et les organismes communautaires les partenariats sont plutôt à caractère informel.

Tableau 2.3 Informations de base sur le cas étudié

Cas étudié	Centre N A Rive
Localisation	La Petite-Patrie
Caractéristiques	Développement intégral de l'humain dans une démarche d'alphabétisation et d'insertion sociale
Objectifs	Faire route avec les personnes faiblement scolarisées et leur famille, afin de favoriser leur intégration par la participation à la vie de la société
Activités	Accompagner les personnes en difficulté, surtout celles issues de l'immigration, dans leur quête d'un mieux-être individuel et collectif, à travers des activités d'alphabétisation, de développement et de renforcement des compétences communicatives et socioprofessionnelles, d'économie sociale et solidaire, de rapprochement interculturel, en vue de leur insertion sociale et au marché du travail, pour une pleine citoyenneté
Clientèle	Immigrants haïtiens et d'autres origines; Personnes fragilisées en quête d'un mieux-être
Partenariat	Fondation pour l'Alpha, Emploi Québec, CDEC Rosemont–La Petite-Patrie, TCRI, Collectif des organismes communautaires issus du milieu haïtien (COCIMH)

Source d'information : Rapports annuels d'activités du Centre N A Rive

2.11 Terrain d'étude : l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie

Le Centre N A Rive est localisé dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie (RPP) de la Ville de Montréal. L'arrondissement RPP mesure 15,9 km² et on y compte une population de 134 038 habitants (2011). La densité démographique est donc de 8,457 h/km². La population de l'arrondissement est composée de 64 330 hommes (48 %) et de 69 715 femmes, qui constituent 52 % des habitants. De par la taille de sa population, l'arrondissement occupe la 3^e place des 19 arrondissements qui forment la ville de Montréal. La plus grande concentration de population se trouve dans le secteur ouest de l'arrondissement, c'est-à-dire la zone qui correspond au quartier La Petite-Patrie, où se situe justement le Centre N A Rive. En 2011, la

d'emplois, puisque plus de 2000 personnes y travaillent, en plus des quelques centaines de bénévoles qui s'y impliquent. Toutes ces personnes effectuent leurs achats dans les magasins et organismes établis sur le territoire. Le dense réseau de services de l'arrondissement attire l'attention des travailleurs du secteur social et les incite à y déménager, la plupart du temps à cause de la proximité à leurs lieux de travail, ce qui contribue au bout du compte à la croissance de ces organismes et au développement économique et social du quartier (CDEC-RPP, 2013). Il est à noter qu'un grand nombre des entreprises d'économie sociale présentes dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie ont pu compter sur l'accompagnement de la CDEC à travers leur processus de développement ou encore sur son appui financier pour la réalisation d'études orientées vers leur consolidation, la réorientation de leur mission ou leur expansion.

L'étude *Retombées économiques des entreprises d'économie sociale et des organismes communautaires de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie* présente les chiffres de l'apport économique de ces entités. Selon cette étude, il y a 174 établissements dans l'arrondissement qui sont soit des entreprises d'économie sociale ou des organismes communautaires, lesquels emploient 2103 personnes et représentent une masse salariale de 26,1 millions de dollars. Leurs budgets d'exploitation totalisent 60,6 millions de dollars, alors que leurs achats à des fournisseurs de l'arrondissement s'estiment à environ 1,3 million de dollars (CDEC-RPP, 2009). L'étude fait également ressortir la contribution de centaines de personnes qui travaillent comme bénévoles dans ces organismes. Le Centre N A Rive est du nombre.

DEUXIÈME PARTIE

RECHERCHE EMPIRIQUE

CHAPITRE III

LA FORMATION DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE AU QUÉBEC ET L'INTÉGRATION DES HAÏTIENS À MONTRÉAL

3.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous abordons les aspects les plus importants qui ont mené à la formation de la communauté haïtienne dans la province de Québec. Nous soulignons les éléments principaux entourant l'intégration des Haïtiens à la société d'accueil, plus spécifiquement le cas de la ville de Montréal. Afin de proposer une approche globale du processus d'intégration, nous avons divisé le chapitre en trois sections. Dans la première, nous dressons le portrait social de la société haïtienne actuelle afin d'offrir aux lecteurs une synthèse du panorama social entourant le départ des immigrants haïtiens vers l'étranger. Dans la deuxième section nous abordons le phénomène de l'émigration en Haïti dans le but de faire l'inventaire – bien que non-exhaustif – des causes, tout en intégrant les facteurs en lien avec le contexte des migrations internationales. La troisième section présente un bref historique de la présence haïtienne au Québec à partir des grandes vagues migratoires de ce pays caribéen. Cet exercice nous a permis d'identifier et de caractériser trois grandes périodes migratoires : la vague des pionniers entre les années 1950 et 1972, la période de la diversification sociale de l'immigrator haïtienne en terre québécoise, qui s'est

étendue de 1973 à la chute du régime de Duvalier en février 1986 et finalement, la phase migratoire ultérieure à 1987. Pour faciliter la compréhension de la problématique étudiée, nous présentons une analyse des éléments liés à l'intégration des immigrants haïtiens à la société québécoise à la fin de chaque grande vague migratoire.

L'analyse du processus d'intégration des Haïtiens venus lors de la deuxième grande période migratoire nous a mené à faire ressortir la question de l'entrepreneuriat social haïtien à Montréal. À cet égard, le survol de l'histoire haïtienne récente nous a permis de préciser les facteurs externes au contexte social québécois, et qui ont permis l'émergence de l'entrepreneuriat social au sein de la communauté haïtienne de Montréal. Selon Bacq et Janssen (2008), l'entrepreneuriat social est composé d'un ensemble d'acteurs sociaux regroupés autour d'une série d'organismes à but non lucratif situés à mi-chemin entre le secteur public et privé, cherchant à répondre, à partir de l'innovation sociale, aux besoins collectifs qui ne suscitent pas l'intérêt ni du secteur public, ni du secteur privé. Les organisations de ce secteur ont recours à des pratiques de gestion. Dans le cas de la communauté haïtienne de Montréal, cet esprit d'entrepreneuriat social s'est articulé à partir du leadership d'une variété d'acteurs sociaux présents au sein de la communauté et qui ont décidé de chercher une solution aux difficultés qui freinaient l'insertion sociale et économique des membres de la communauté au début des années 1970. Les initiatives lancées à ce moment par des leaders haïtiens ont contribué à diminuer de manière considérable l'impact de ces difficultés au sein de la communauté, ce qui a mené au positionnement social du leadership de l'entrepreneuriat social haïtien tant auprès de la communauté d'origine que de la société d'accueil.

3.2 La société haïtienne : bilan sommaire

Répression, pauvreté, exclusion, inégalité et émigration : tous ces phénomènes vont de pair en Haïti depuis la fin de la dépression économique des années 1930. La répression croissante des dirigeants d'organisations de la société civile haïtienne et de la population civile en général durant le régime de Duvalier a poussé plusieurs Haïtiens à émigrer depuis la campagne et les bourgades rurales vers d'autres pays. Une fois relocalisée à l'extérieur du pays, cette population d'origine rurale a commencé à vivre dans un milieu véritablement urbain et dans un entourage culturel complètement différent. Les témoignages recueillis grâce à nos entrevues nous permettent de comprendre de quelle manière le manque de travail dans les villes haïtiennes, un aspect associé au faible développement économique du pays, a accéléré l'émigration internationale. C'est en fait le résultat de quatre phénomènes concrets : la faible capacité d'absorption de main-d'œuvre de l'économie haïtienne dans un pays si densément peuplé; la répression de l'opposition politique durant le règne des Duvalier; l'émigration forcée de gens qui n'avaient pas envisagé comme projet de vie le départ du pays; et les difficultés d'intégration à la société d'accueil auxquels se sont heurtés nombre de ces immigrants. Il est donc fondamental d'attirer l'attention sur ces aspects, qui seront abordés plus tard dans cette recherche. Leurs liens nous aideront à faire la lumière sur la problématique étudiée.

Deux autres éléments ne peuvent être ignorés dans l'analyse de la société haïtienne face à la problématique en présence : la pauvreté et l'exclusion sociale. À cause de la pauvreté et de l'absence de politiques publiques d'inclusion sociale adéquates, nous constatons la faible qualité de vie de la société haïtienne (Jean, 1999). Parmi ses manifestations se retrouvent entre autres l'apparition de logements insalubres surpeuplés, le peu d'accès aux services publics et une insécurité croissante. Les sources consultées (Jean, 1999; Merklen, 2000; Gavreau, 2007) permettent

d'estimer qu'entre 60 et 70 % de la population urbaine d'Haïti y réside. Selon Gavreau (2007), Port-au-Prince compte plus de 350 bidonvilles où s'entassent 1 800 000 personnes sur une population totale de 2 millions et demi d'habitants. Cité Soleil, le plus gros bidonville des Caraïbes, regroupe à lui seul 300 000 individus. « Ces cités sont de véritables micro-sociétés laissées à l'abandon par un État qui dispose de peu de ressources » (Gavreau, 2007, p. 3).

Quant à Banet (1999), à la suite de son analyse d'un bidonville de Cap-Haïtien, il estime qu'au moins 80 % de la population de cette ville vit dans ce type de peuplement urbain, sans eau potable, électricité, égouts, écoles, centres de santé ou rues asphaltées. Pour Jean (1999) et Merklen (2000), la prolifération de ces quartiers défavorisés en ville est le résultat de l'appauvrissement des populations en zones rurales. Abandonnés à leur sort par un État inefficace, les gens ont décidé de partir pour les villes, à la recherche d'une vie meilleure. Ils se sont installés dans les lieux où il était le plus facile de construire un refuge grâce à des matériaux recyclés. Dans ce sens, Merklen (2000, p. 9-10) affirme :

La paupérisation de la paysannerie a accéléré la prolifération de ces quartiers durant les années 60. [...] Comme d'autres bidonvilles de Port-au-Prince, [Jalousie] a été sauvagement squattérisé par les populations, sans eau, sans électricité, sans drainage et sans latrines. Tous ces quartiers constituent aujourd'hui un véritable défi à l'urbanisme [...] Entassées l'une sur l'autre, les maisons occupent jusqu'au moindre interstice. Les logiques sociales d'occupation du sol propres au bidonville se sont ainsi combinées avec la géographie pour déterminer une configuration urbaine difficile à « normaliser ».

Le niveau de précarisation des conditions de vie de la population haïtienne se creuse à cause de la rareté des services publics. En ce domaine, seul 8,5 % de la population est

connectée au service d'aqueduc, ce qui fait d'Haïti l'endroit au taux d'approvisionnement en eau potable le plus faible de l'hémisphère occidental (République de France, 2007). La privation d'eau potable est un aspect qui aggrave considérablement les carences, diminue la qualité de vie et creuse la pauvreté multidimensionnelle de la population. Selon le PNUD (2011), à la fin des années 2000, la pauvreté multidimensionnelle affecte 19 % de la population de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et de l'ouest du pays et 70 % de celle au centre-nord du pays.

En matière d'électrification, seul 20 % de la population du pays a accès à l'électricité. 85 % de l'électricité produite en Haïti est consommée dans la capitale, habitée par seulement 35 % de la population nationale. Durant la saison sèche, soit de novembre à avril, les services d'électricité se réduisent de 50 %. Ce qui a pour conséquence de faire de la biomasse la première source d'énergie du pays. Elle fournit entre 72 et 80 % de toute l'énergie consommée par les Haïtiens. Plus des deux tiers de la population (68,5 %) utilise le charbon comme source d'énergie principale pour cuisiner. Le commerce du bois et du charbon représente une activité commerciale, qui rapporte 80 millions de dollars par année, desquels seulement 22 millions vont au secteur rural⁷.

La dépendance à la biomasse comme source d'énergie principale a entraîné une crise environnementale qui se traduit par la détérioration sévère de l'écosystème, des sols et par l'épuisement des ressources forestières. La réduction de la biodiversité et la diminution dramatique du couvert végétal, qui est passé de 60 % du territoire en 1923 à 1,5 % en 2006, a contribué à l'érosion du sol et à l'épuisement des sources d'eau.

⁷ Bureau des mines et de l'énergie de la République d'Haïti, *Évaluation des besoins d'Haïti en matière de transfert de technologies énergétiques*, Port-au-Prince, Ministère de l'environnement, 77 p., <http://unfccc.int/tclear/sunsetcms/storage/contents/stored-file-20130313114752066/TNAHAITI.pdf> (consulté le 10 janvier 2014).

Dû au fait que 25 des 30 bassins versants du pays sont affectés par la déforestation, les Nations Unies estiment qu'Haïti sera parmi les neuf pays du monde qui se verra acculé à de graves problèmes sanitaires à cause de la difficulté à fournir de l'eau potable à sa population à partir de 2025 (République de France, 2007). Selon les Nations Unies (2011), l'inégalité de l'accès à l'eau potable entre les différentes régions et la difficulté générale de cet accès est un des aspects qui contribue à l'augmentation de la pauvreté multidimensionnelle dans le pays.

La pauvreté en Haïti se trouve à la confluence d'une série de facteurs, parmi lesquels nous pouvons souligner la croissance accélérée de sa population, la détérioration des sols, l'instabilité politique et les faibles liens de son économie avec les marchés internationaux. La combinaison de ces facteurs a mené à une stagnation de la production et à une longue récession. Dans la seconde moitié du 20^e siècle, cette stagnation s'est aggravée, ce qui a mené Haïti à accumuler des résultats économiques négatifs, jusqu'à devenir l'un des 30 pays les plus pauvres du monde (Monroy, 2012).

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (Spiridonova, PNUD, 2007), avant le séisme de 2010, Haïti était le pays le plus pauvre du continent américain. Jusqu'à 78 % de la population haïtienne se trouvait alors sous le seuil de la pauvreté; 56 % était dans une situation d'extrême pauvreté; 75 % vivait avec moins de 2 \$ par jour; 70 % n'avait pas d'emploi fixe; 47 % n'accédait pas à des soins de santé; la moitié des enfants n'allaient pas à l'école et seul 5 % du réseau routier était en bon état (UNICEF, 2012). Les disparités économiques en Haïti figurent parmi les plus grandes du monde. 63 % de la richesse du pays est concentré par les 20 % les plus riches, alors que 40 % de la population doit se partager 9 % de toute la richesse. La pauvreté de la population haïtienne est encore plus marquée lorsque l'on tient compte des profondes inégalités sociales. Selon Joseph *et al.* (2006, p. 7), en Haïti :

Du point de vue monétaire, les inégalités intra groupes sont plus importantes que les inégalités entre les groupes alors que c'est plutôt l'inverse sur le plan social. Ces résultats confirment que les inégalités sont fortement ancrées dans le tissu social haïtien et aussi qu'elles sont plus fortes dans les milieux où la pauvreté est plus élevée et les opportunités plus limitées. Il est aussi mis en évidence que l'accès aux services est fonction essentiellement du revenu traduisant ainsi la faiblesse de la prise en charge de l'État tant au niveau de la régulation que de l'offre de biens publics et de services de base, situation qui a fortement contribué à de mauvaises conditions de vie pour la grande majorité de la population et explique une certaine disparité entre les niveaux de revenu et les conditions de vie notamment en ce qui a trait au logement. Les disparités sont nettement plus marquées entre l'urbain et le rural en ce qui a trait aux services sociaux de base. Les enfants, les femmes sont les plus affectés.

Les hauts niveaux de pauvreté impliquent que 40 % des citoyens sont touchés par des problèmes d'insécurité alimentaire. Gilbert (2004, p.16) estime que « 50 % de la population haïtienne a une consommation d'aliments qui ne satisfait pas le seuil minimum d'apport calorique recommandé ».

Les facteurs qui ont transformé Haïti en le pays le plus pauvre et le plus inégalitaire du continent panaméricain sont d'ordre divers. Mis à part ce qui a déjà été souligné, les possibilités de rémission économiques sont limitées par le fait qu'Haïti présente le plus fort indice de risque de catastrophes naturelles du monde. Chaque cataclysme naturel augmente exponentiellement la pauvreté du pays, comme l'a démontré la saison des ouragans en 2008, qui a laissé dans son sillage des pertes équivalent à 15 % du PIB (UNICEF, 2012).

L'essoufflement et l'affaiblissement de l'économie haïtienne se sont aggravés avec les catastrophes naturelles qui s'abattent sur le pays de façon récurrente, produisant de profondes conséquences pour l'économie et la population. L'impact économique

et humain des phénomènes naturels, comme les ouragans, les tempêtes et les tremblements de terre, sont d'autant plus marqués que le pays ne s'est jamais doté d'infrastructures adéquates pour en atténuer les conséquences.

Le repli continu enregistré par l'économie haïtienne depuis les années 1970 est un facteur qui a conduit à l'échec des programmes spéciaux de lutte à la pauvreté mis en œuvre par la communauté internationale (Gilbert, 2004). En ce sens, le manque de dynamisme économique a empêché que les ressources rendues disponibles par la coopération internationale puissent corriger les déséquilibres macroéconomiques persistants et les distorsions dans la structure productive haïtienne. Il importe de souligner à nouveau que les niveaux de pauvreté présents aujourd'hui en Haïti sont le résultat d'un long cycle d'appauvrissement économique, qui s'est accentué durant les dernières années du 20^e siècle et la première décennie du 21^e siècle. Ce phénomène met en exergue le contraste avec le reste de l'Amérique latine et des Caraïbes (Corten, 2011).

En ce qui concerne la scolarisation, Haïti présente une moyenne de 4,9 années de scolarité par habitant. Le pays a donc aussi l'un des niveaux de scolarité les plus bas au monde et le deuxième plus bas de l'Amérique après le Guatemala, où la moyenne est de 4,7 ans (Tondreau, 2008; Barro et Lee, 2010).

Dans le domaine de l'alphabétisation, seul 61 % de la population était considéré alphabétisée en 2012, ce qui fait d'Haïti, avec 51,3 %, l'un des endroits du continent avec le taux d'analphabétisme le plus élevé (Portail Population Data.net)⁸. Il est à noter que les estimations sur l'alphabétisation varient d'une source à l'autre. Certains

⁸ République d'Haïti, *Portail Population Data.net*, document en ligne : <http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=85&nom=haiti> (consulté le 20 octobre 2012).

organismes calculent le taux d'alphabétisation pour la population âgée de 10 et plus. Le taux d'alphabétisation monte alors à 61 % (Tondreau, 2008).

Le système scolaire haïtien est un système qui porte la marque de l'exclusivité, appuyée par deux types d'établissements. D'abord, les écoles réputées pour leur prestige social, en général des écoles privées qui se donnent pour mission d'offrir une éducation correspondant aux standards internationaux aux enfants de la bourgeoisie haïtienne. Deuxièmement, les écoles publiques qui offrent leurs services aux personnes dépossédées qui n'ont pas de quoi payer pour l'éducation de leurs enfants. Dans ce cas, l'éducation, qui est perçue aujourd'hui comme la principale passerelle vers l'intégration sociale des nouvelles générations, a fonctionné comme un dispositif qui régule en fait l'inclusion sociale de la population haïtienne à différents niveaux. En premier lieu, les écoles privées, de standard international, destinées à garantir l'hégémonie des classes riches. Puis, les écoles privées de qualité moyenne qui cherchent à favoriser le renforcement et l'autonomie des classes moyennes. À la base du système, nous retrouvons les écoles publiques, qui excluent de ses classes un fort pourcentage d'enfants, qui sont ainsi exclus de la citoyenneté et de toute occasion de promotion sociale favorisée par l'éducation. Il y a, enfin, les écoles communautaires, initiatives des secteurs dépossédés de la société, qui essaient de garantir l'inclusion sociale de la prochaine génération (UNICEF, 2003; Lamarre, 2006; PNUD, 2011).

L'analyse de l'impact de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans la vie des Haïtiens, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, est un aspect incontournable pour le présent travail. La bibliographie consultée montre que la société haïtienne subit un degré considérable de ségrégation sociale, raciale et économique, qui affecte considérablement la cohésion sociale et la dynamique politique du pays. En ayant en tête notre objectif d'établir des liens entre la réalité éducative haïtienne et les difficultés d'insertion sociale à la société québécoise auxquelles une proportion

considérable d'immigrants haïtiens ont dû faire face, une question s'impose : quelles relations existent entre l'exclusion d'un grand pourcentage de la population haïtienne du système scolaire, la précarité de l'offre éducative en Haïti, l'obsolescence du modèle éducatif de ce pays et les difficultés rencontrées par les immigrants haïtiens arrivés au Québec après les années 1970 dans leur processus d'intégration culturelle et d'insertion sociale à la société québécoise?

Il existe effectivement des relations évidentes entre l'exclusion d'un grand pourcentage de la population nationale du système éducatif et les difficultés vécues par les Haïtiens en matière d'insertion sociale autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. L'information amassée grâce au travail de terrain nous a permis d'établir une certaine corrélation entre les difficultés des immigrants haïtiens, provenant des classes moyennes et populaires, dans leur processus d'intégration à la société québécoise. Sans avoir eu l'occasion de s'éduquer, ces personnes n'ont pas acquis les compétences de base, qui auraient permis leur intégration de manière dynamique dans un contexte économique et un milieu social globalisé, comme celui caractérisant Montréal. Ce thème sera cependant traité davantage dans les chapitres subséquents.

En ce qui a trait au rôle de l'État comme agent régulateur de la société, la bibliographie consultée expose au grand jour l'autoritarisme de la classe dirigeante haïtienne tout au long de l'histoire. Cet élément est largement confirmé par des affirmations comme celle de Gousse (2011), qui soutient que depuis l'arrivée de Christophe Colomb jusqu'à la chute du régime Duvalier en 1986, la société haïtienne a été sous le contrôle du totalitarisme. Quant à Lamarre (2006), il considère que la crise économique permanente ressentie en Haïti a entraîné un appauvrissement continu de la majorité de la population nationale. Il s'agirait du résultat de la répression politique permanente exercée par l'élite contre cette majorité, dans sa soif de contrôler les ressorts du pouvoir politique et économique du pays. À son avis, la

société haïtienne présente une profonde scission sociale, qui s'est traduite en exclusion sociale de la population noire par une minorité mulâtre, qui contrôle tous les réseaux de pouvoir.

Cette ségrégation sociale a mené à une communication nulle entre l'élite sociale et le peuple, puisqu'il est évident que le peuple et l'élite ne conçoivent pas la société de la même manière et n'ont pas de projet national commun, ce qui contribue fortement au manque de cohésion sociale dans le pays. À la lumière de l'analyse des origines de la ségrégation sociale en Haïti et de l'incidence du phénomène sur l'accentuation de l'exclusion sociale, Lamarre affirme :

De l'indépendance à nos jours, deux classes d'hommes divisent la société haïtienne : celle des Noirs, majoritaire, maintenue dans la laideur de la boue et celle des mulâtres, très minoritaire, jouissant de « la splendeur du diamant » [...]. Évidemment, elles sont côte à côte sous le même ciel comme les deux yeux d'une tête, mais qui ne voient pas la vie de la même couleur. Comme les deux oreilles, mais qui n'entendent pas les échos de la nature de la même manière. Comme les deux branches d'un même arbre, mais l'une se dessèche sous un soleil radieux tandis que l'autre s'étale sous la fraîcheur. À ce sujet, Dantès Bellegarde, cité par Charles (2003, p.64) a écrit en 1928: « Il n'y a pas de communication entre la masse et l'élite; d'un côté, l'ignorance, de l'autre une culture, même raffinée. Pas d'idées communes, pas de goûts communs. Deux, on peut dire, vivent côte à côte sur le même territoire, frères par le sang, étrangers par l'esprit » (Lamarre, 2006, p.21).

Cette profonde scission sociale a modelé, tout au long de l'histoire haïtienne, une société régie par les valeurs de l'exclusion sociale qui potentialisent les facteurs alimentant la pauvreté, les inégalités et la méfiance sociale. L'exclusion, la ségrégation et l'inégalité constituent l'origine d'une société édifée sur un niveau précaire de cohésion entre les différentes classes sociales, gouvernée par des

institutions fragiles, avec un système précaire de production qui repose sur l'informalité économique. Sur ces aspects, Lamarre souligne qu'Haïti :

Est un pays dont la majorité des habitants ont un faible niveau de vie à cause de la répartition très inégale des ressources entre les diverses couches de la population. Cette situation révoltante crée une vraie tension et creuse davantage le fossé entre la majorité appauvrie et la minorité fortunée (Lamarre, 2006, p.22).

La perception de Lamarre (2006) sur l'impact de l'exclusion sociale sur la société haïtienne est corroborée par Corten (2011) dans son étude de l'État haïtien et des valeurs politiques de la classe dirigeante. L'opinion de cet auteur est qu'Haïti est un pays où la société a été placée sous un régime autoritaire, qui a utilisé le pouvoir étatique non pas pour réguler et construire le développement de la société, mais pour s'assurer d'un contrôle absolu et permanent du pouvoir économique et politique par le secteur de l'élite sociale. Imprégnée d'une conception patrimonialiste de la société, l'élite dirigeante a structuré un État rentier et policier, dont la principale fonction a été la répression de l'opposition politique et l'encaisse fiscale. Dans cette logique, l'État s'est dégagé, au long de l'histoire, de ses fonctions de régulation sociale, d'acteur dans la promotion de l'inclusion de groupes marginalisés et de son rôle de développeur et de modernisateur de l'économie.

La répression continuelle des groupes d'opposition et le manque d'intérêt du gouvernement pour les enjeux sociaux, le développement économique et la régulation sociale ont conduit les citoyens à éprouver un sentiment de méfiance envers l'appareil étatique et la classe dirigeante. Cette absence de confiance pour tout ce qui est public, la faiblesse de l'État et le manque de politiques publiques ont encouragé l'émigration.

3.3 Haïti : un pays d'émigration

Selon les chiffres de la Banque Mondiale, en 2007, Haïti affichait 1 009 400 émigrants représentant 9,9 % de sa population. En analysant ce phénomène sociodémographique à partir du pourcentage que représentent les émigrants au sein de la population nationale, Haïti se retrouve derrière la Jamaïque (36,1 %), la République Dominicaine (20,5 %), Cuba (10,9 %), le Mexique (10,7 %) et El Salvador (10,1 %), en étant le sixième pays d'émigration sur tout le continent (voir Figure 3.1). Le taux net d'émigration a été de 6,9 personnes pour chaque mille habitants en 2011⁹. Les principaux pays de destination des émigrants haïtiens sont les États-Unis, la République Dominicaine, le Canada, la France, les Bahamas, les Antilles néerlandaises, la Belgique, la République du Venezuela, la Suisse et les Pays-Bas. D'un autre côté, Haïti, avait un des taux d'émigration des personnes ayant fait des études supérieures dans les plus haut au monde et un des premiers sur le continent américain, avec 83,6 % en 2010 (Meyer, 2001; Bénédique, 2008; Bellemare, 2010).

En accord avec Brunot (2013) et Corten (2011), l'émigration des Haïtiens a commencé au milieu de la deuxième décennie du XX^e siècle, après la première intervention militaire des États-Unis dans le pays. À ce moment, un premier contingent de travailleurs agricoles haïtiens a traversé la frontière en direction de la République Dominicaine. Par la suite, des étudiants qui fuyaient la répression politique se sont ajoutés à la première vague. Au sujet de l'évolution de l'émigration en Haïti, Bénédique affirme que :

⁹ Portail Index Mundi, *Haïti Population Profil 2012*, document en ligne, http://www.indexmundi.com/fr/haiti/population_profil.html (consulté le 20 octobre 2012).

Le phénomène migratoire ne date pas d'aujourd'hui en Haïti [...]. La migration (ou mieux l'émigration) est un des phénomènes sociaux les plus marquants de l'histoire d'Haïti. Pour l'Archevêque François Gayot, le mouvement migratoire haïtien a véritablement démarré au lendemain de la crise de 1929 [...]. À partir de 1950, la destination des flux migratoires haïtiens s'est élargie, au-delà des plantations cubaines. Puis, la dictature des années 1960 à 1987 a donné une autre impulsion au phénomène [...]. À partir des années 1990, la migration des Haïtiens n'est plus seulement motivée par l'insécurité politique, mais surtout par l'aggravation de la pauvreté qui ronge le pays depuis des années durant (2008, p. 5-6).

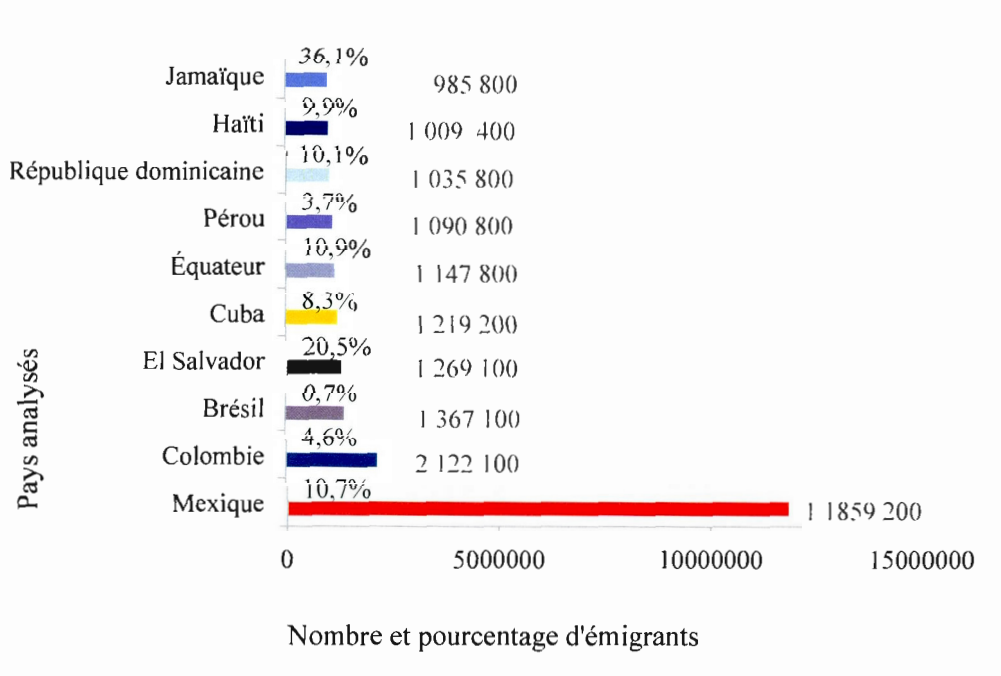


Figure 3.1 Analyse comparative de l'émigration concernant dix pays d'Amérique Latine

Source : Banque Mondiale, 2011

Concernant les caractéristiques du flux migratoire haïtien, à partir des considérations de Labelle, Larose et Piché (1983), nous pouvons mentionner que lors des deux

premières phases, il a présenté trois caractéristiques singulières. D'abord un flux lent mais continu des paysans et des habitants des villes de petite taille vers la capitale. Ensuite, il y a eu un flux migratoire régional intense de travailleurs ruraux et d'ouvriers urbains vers les économies de plantation dans les Caraïbes et dans des pays dont l'économie émergente se développait autour des services tels que les Bahamas, la République Dominicaine et le Venezuela. Troisièmement, on a pu observer un flux migratoire international de travailleurs et de personnes éduquées – entre les années 1960 et 1980 – vers les nations capitalistes avancées et un flux de personnes moins scolarisées appartenant aux classes populaires urbaines et rurales. L'intensité de ces flux migratoires a varié d'une période à l'autre, mais sa continuité dans le temps est indiscutable.

Dans son analyse de la littérature sur les migrations en Amérique Latine et les Caraïbes, Humanez (2012) identifie huit caractéristiques communes aux pays qui ont enregistré, à partir de 1950, de grandes vagues migratoires au sein de leur population. Selon cet auteur, dans la région, les pays qui montrent un fort pourcentage de population émigrante sont ceux qui présentent au moins quatre des huit caractéristiques énumérées ici :

- une croissance vertigineuse de sa population;
- une migration interne intense rurale-urbaine;
- une forte migration aux frontières ou intra-régionale;
- une société traditionnaliste avec un système précaire de redistribution de la richesse;
- un indice élevé d'exclusion sociale et de pauvreté, dû à l'absence de réformes sociales et économiques;

- des coups d'État qui ont amené des dictatures militaires ou civiles soutenues par un appareil policier répressif qui a réprimé sévèrement l'opposition politique;
- des pays affectés par de longues guerres civiles ou des conflits internes complexes;
- des groupes criminels puissants qui se disputent avec l'État le contrôle de régions stratégiques.

Bénédictine (2008) souligne que parmi les facteurs qui ont stimulé une intense migration des Haïtiens, nous retrouvons la pauvreté, le surpeuplement du pays, les besoins de main-d'œuvre dans les pays voisins, les faibles salaires, le chômage élevé, les emplois précaires et la répression politique.

Labelle, Larose et Piché (1983) soutiennent que les causes d'émigration sont de nature structurelle et qu'elles se divisent en trois groupes. D'abord, on a les causes liées au sous-développement économique, qui rendent le phénomène migratoire directement lié à la dynamique du système économique mondial et à son évolution historique. Ensuite, une série des causes sont dues à la persistance de la crise économique en Haïti. Enfin, d'autres sont liées à la permanence d'un système politique caractérisé par la répression de l'opposition. Selon ces auteurs, il y a une série de facteurs qui ont amené Haïti – comme la majorité des pays en voie de développement – à devenir otage des intérêts des pays développés qui investissent des capitaux et exploitent les ressources d'Haïti en accord avec leurs priorités en matière de développement technique et économique.

Parmi les ressources abondantes offertes par les pays en voie de développement aux pays développés, nous retrouvons la main-d'œuvre à faible coût. Dans cette logique,

l'émigration des Haïtiens vers le Québec peut être considérée comme le transfert d'une ressource à grande valeur économique, soit la main-d'œuvre, qui remplit une fonction de réserve bon marché, vers une zone où le développement capitaliste est fort et nécessite de cette ressource pour garantir le fonctionnement de la production de biens et de services. Ce phénomène s'inscrit dans la dynamique du développement capitaliste qui a transformé plusieurs pays des Caraïbes en une des principales sources de main-d'œuvre bon marché pour les deux grandes puissances d'Amérique du Nord. Haïti étant un pays faiblement développé, pauvre et surpeuplé, les centres industriels d'Amérique du Nord sont devenus la principale option d'emploi pour la population haïtienne en âge actif.

Par rapport à la crise économique chronique en Haïti, Labelle, Larose et Piché (1983) soulignent que ce pays présente une série de failles structurelles dans le secteur productif qui ont amené son économie à une crise permanente. Ces limitations découlent de différents facteurs :

- une économie d'exportation basée sur la monoproduction agricole dont le commerce est monopolisé par une élite commerciale liée aux intérêts du capital étranger;
- un système industriel précaire doté d'une technologie archaïque;
- la dépendance du marché international pour l'approvisionnement de biens manufacturés;
- une balance des paiements déficitaire;
- un fort endettement externe et une grande dépendance à l'aide financière et technique internationale;
- une oligarchie de rentes qui détient sa richesse de l'intermédiation entre les marchés internationaux, les producteurs et les consommateurs locaux;

- un État précaire et hypertrophique qui incorpore sans cesse et sans aucune planification, les membres de la petite bourgeoisie au secteur bureaucratique afin d'éviter leur appauvrissement pour cause de chômage;
- le maintien d'un appareil de répression coûteux, qui sert les intérêts politiques du régime et qui l'utilise pour maintenir sous contrôle ses opposants et éviter les mouvements des masses populaires.

Au sujet du système politique répressif, Labelle, Larose et Piché (1983) soutiennent que ce dernier aspect a représenté une constante de l'histoire d'une société marquée par l'autoritarisme depuis sa fondation en 1804. Le modèle d'État autoritaire haïtien a atteint son apogée avec l'ascension au pouvoir de François Duvalier – élu par un vote populaire – qui a instauré une sorte de dictature civile et institué la présidence héréditaire pour ses descendants. Durant l'époque de Duvalier, le modèle autoritaire haïtien s'est caractérisé par :

- l'absence de partis politiques formels;
- la répression féroce de l'opposition au régime;
- l'existence d'une sorte de police politique représentée par des bandes armées externe au contrôle de l'État et fidèles au président et à son cercle intime;
- l'absence d'un système judiciaire fiable et autonome;
- le recours de manière permanente à l'état d'exception;
- l'usage de l'État pour faciliter l'articulation du régime par la corruption, le favoritisme et la cooptation de l'opposant et, ainsi, créer une clientèle politique fidèle au régime.

Cet usage des fonds publics facilite la permanence du régime au pouvoir en légitimant l'élimination physique de l'opposant et en régularisant la non-conformité populaire à travers le contrôle des mécanismes, qui garantissent la mobilité sociale

des individus au sein de la société, tels que l'accès à l'éducation et aux emplois publics, l'intégration aux forces policières et de sécurité, etc.

Bellemare (2010) considère, à partir de l'analyse du phénomène de l'émigration des personnes possédant une formation universitaire dans la zone des Caraïbes, que depuis l'époque coloniale et jusqu'à présent, une des caractéristiques principales des économies des Caraïbes insulaires est la circulation et la relocalisation permanente de la main-d'œuvre selon les besoins du marché du travail. Dans cette logique, la mobilité historique de la main-d'œuvre dans les pays de cet archipel est un des facteurs qui explique, en grande partie, la conversion d'Haïti en un des pays les plus importants en matière d'émigration dans les Antilles au 20^e siècle.

Dû aux hauts niveaux d'exclusion sociale et de pauvreté au sein de la population haïtienne et à la précarité du système productif du pays, l'émigration est devenue, à partir des années 1930, une sorte de soutien qui atténue les effets de l'approfondissement de la pauvreté économique dans le pays. Après les années 2000, les envois d'argent des Haïtiens qui vivent à l'étranger ont représenté entre 13 % et 15 % du PIB annuel haïtien. Les transferts bancaires, sont devenus aussi une des principales sources de devises étrangères dans le pays (Godard, 1983; Bénédique, 2008; Clemens, 2010; Banque mondiale, 2011).

Ce bref survol du thème de l'émigration en Haïti à partir d'une révision bibliographique spécialisée et des registres électroniques, nous a permis d'inventorier les causes d'émigration mises de l'avant par les auteurs qui s'intéressent au phénomène. Également, cette première étape nous a amené à comprendre que le flux migratoire en Haïti est un phénomène qui a marqué l'histoire sociodémographique de ce petit pays à partir de la décennie de 1930.

3.3.1 Les débuts de l'émigration haïtienne vers le Canada (1950-1972)

Selon Icart (2006), durant le XIX^e siècle, les contacts entre Haïti et le Canada n'étaient qu'occasionnels, pour ne pas dire nuls. Au XX^e siècle, les relations entre les deux pays ont commencé à s'intensifier à partir de 1914, lors de la première guerre mondiale, quand un groupe de religieux canadiens s'est installé en Haïti (Icart, 2006; Voltaire et Péan, 2007; Dorino, 2009). Avant les années 1950, la présence d'immigrants haïtiens au Québec était peu significative. Toutefois, après la deuxième moitié des années 1960, la croissance de la présence haïtienne au Canada a été plutôt vertigineuse. Les facteurs qui ont poussé une telle croissance de la migration haïtienne sont de nature endogène et exogène (Déjan, 1978; Labelle, Larose et Piché, 1983; Neill, 1985; Icart, 2006). Il y a eu l'arrivée de religieux canadiens et québécois à Haïti qui allaient travailler dans les secteurs de l'éducation et de la santé; le durcissement des lois qui régulaient l'entrée des immigrants dans les pays traditionnellement reconnus comme des lieux de réception de la population haïtienne, comme c'était le cas au Zaïre (maintenant la République Démocratique du Congo) en Afrique; la baisse de l'offre d'emplois pour les ouvriers haïtiens dans les Bahamas; les mesures contre la migration haïtienne en République Dominicaine; la cessation de la demande de travailleurs haïtiens par les grandes plantations de canne à sucre à Cuba, après la révolution en 1959; l'épuisement des sources de main-d'œuvre pour le Canada en provenance de l'Europe; et l'intérêt du Québec de conserver son poids démographique et linguistique au sein du Canada (Labelle, Larose et Piché, 1983; Knight, 1988; Bellemare, 2010; Armony, 2010).

Parmi les aspects qui ont permis le rapprochement initial entre le Québec et Haïti, nous retrouvons la langue française et la religion catholique. Des communautés religieuses d'origine québécoise s'étaient installées en Haïti à la fin de la deuxième décennie du XX^e siècle, ce qui a initié les relations entre le Canada et Haïti. C'est en

1930, avec l'arrivée d'un groupe d'étudiants et de séminaristes, qu'a commencé la migration de la population haïtienne vers le Québec. Comme le fait ressortir une des personnes issues du milieu académique (Entrevue n° 21) que nous avons interrogée :

Si nous remontons dans le temps, la communauté haïtienne est présente au Québec depuis 80 ans. À partir des années 30, la migration d'haïtiens au Canada a été composée d'étudiants, en grande majorité issus des secteurs privilégiés et qui venaient étudier au Québec. La guerre déclenchée en Europe en 1914 a influencé le choix de plusieurs Haïtiens de réaliser leurs études ailleurs qu'en Europe. Ceux qui allaient étudier en France ou en Belgique ont laissé tomber l'idée, d'une part pour la situation de guerre et d'autre part, pour les conditions sociales que vivaient ces nations à la fin du conflit. Certains d'entre eux sont arrivés au Québec avec l'aide de l'église catholique d'Haïti qui, pour cette époque, était une église visionnaire. Sa structure avait trois composantes : un volet haïtien très limité, une composante française dominante et une autre qui était reliée au Québec et à l'Amérique Française. Quelques prêtres sont venus étudier avec l'aide de bourses offertes par des québécois. Deux des fondateurs des premières organisations communautaires d'origine haïtienne à Montréal étaient prêtres dont un jésuite. Après, la première vague d'émigrants venus pour des raisons politiques et économiques est arrivée (Entrevue n° 21).

En 1937, le Canada et Haïti ont établi des relations diplomatiques suite à une forte pression exercée par un groupe d'étudiants catholiques haïtiens qui étudiait alors au Québec et qui était appuyé par Philippe Cantavé, un haïtien qui sera nommé postérieurement ambassadeur d'Haïti au Canada. L'établissement de liens diplomatiques entre les deux pays va contribuer à l'approfondissement des échanges entre les sociétés québécoise et haïtienne, particulièrement au niveau culturel (Icart, 2006; Voltaire et Péan, 2007; Dorino, 2009). Durant cette première étape, les membres des congrégations religieuses canado-québécoises qui s'étaient établis dans différents lieux en Haïti et occupaient une place importante dans l'administration des

écoles et des paroisses, ont joué un rôle significatif comme agent promoteur de l'émigration vers le Québec. Dû à la position importante occupée par plusieurs des membres de ces organisations religieuses au sein de la bureaucratie provinciale et fédérale ou au sein de la direction des centres d'enseignement supérieur, la présence croissante de religieux canadiens québécois en Haïti a fortement contribué à la préparation du terrain québécois à l'accueil d'un grand nombre de professionnels haïtiens voulant sortir du pays pour étudier ou pour émigrer de façon permanente. Comme les religieux canadiens présents en Haïti pouvaient influencer de manière considérable les gouvernements fédéraux et provinciaux, les professionnels tout comme les étudiants ont retrouvé dans les institutions religieuses une passerelle fonctionnelle qui leur facilitait l'émigration au Québec. Une des personnes interviewées ayant été dirigeant d'un des premiers organismes haïtiens fondés à Montréal, affirme que :

Comme les écoles haïtiennes étaient dirigées à ce moment-là par une congrégation religieuse québécoise, l'intérêt pour le Québec a commencé à se faire sentir chez les étudiants. En Haïti, cela a commencé à être normal que les jeunes pensent à venir au Québec, d'autant plus que le Québec était beaucoup plus proche que l'Europe. Venir étudier dans une université québécoise signifiait pour plusieurs de ces jeunes une continuité logique, parce qu'ils avaient été éduqués en Haïti par les religieux québécois. Initialement, ce sont les jeunes universitaires qui sont sortis du pays. La répression s'est alors fait ressentir entre les groupes d'étudiants. Ceci est dû aux protestations continues de la communauté étudiante contre le régime de terreur qui se vivait en Haïti. Après, la répression s'est accentuée et était dirigée envers les intellectuels. Le départ de plusieurs étudiants et intellectuels a été d'une grande tristesse; Haïti voyait commencer la fuite de ses cerveaux. La migration de ce secteur social convenait à la dictature parce qu'il ne lui était pas favorable d'avoir des personnes qui pourraient analyser la situation et leur faire opposition (Entrevue n° 43).

Pour l'essentiel, la citation précédente nous permet de comprendre trois facteurs :

- le rôle joué par les organisations religieuses canado-québécoises dans l'émergence du flux migratoire des Haïtiens vers le Canada;
- le facteur accélérateur de l'émigration en Haïti joué par le régime dictatorial des Duvalier;
- l'impact de la répression politique dans la baisse du capital humain dans le pays (la population éduquée et en cours de formation étant très attirée par l'émigration).

Quant au début de la migration haïtienne vers le Québec, nous avons réalisé que les auteurs consultés ne s'entendaient pas sur une date précise. Selon Boucard (2006), au début des années 1960, il y avait au Québec autour de 200 personnes d'origine haïtienne. La majorité d'entre elles se concentrait dans la ville de Montréal. De son côté, Icart (1979) signale que l'émigration haïtienne au Québec a réellement commencé en 1963 et 1964. Labelle, Larose et Piché (1983, p. 84) considèrent que, même si la communauté haïtienne au Québec a commencé à se former au milieu des années 1950 :

L'immigration haïtienne ne s'amorce vraiment qu'à partir de 1967, légèrement décalée par rapport à l'immigration en provenance des Caraïbes anglophones. Jusqu'en 1970, les Haïtiens ne représentent effectivement que le quart de l'ensemble des immigrants en provenance des Caraïbes. Les autres viennent surtout de Jamaïque, de Trinidad et de la Barbade. Le recensement de 1971 compte 3 790 personnes nées en Haïti et 11 430 nées dans les Caraïbes anglophones. Le noir au Québec est, toujours à cette époque, anglophone. La situation va changer radicalement au cours des années 1970.

Au milieu des années 1960, l'émigration haïtienne vers le Québec commence à se diversifier socialement parlant. Cette diversification sociale est liée, en partie, à l'abolition définitive des filtres ethniques et racistes découlant des lois migratoires canadiennes (Whitaker, 1991). Sur la façon dont ces filtres migratoires restreignaient l'entrée des immigrants d'origine non européenne au Canada avant 1965, Charbonneau (2011, p.25) précise que :

Au début des années 1960, le gouvernement canadien utilisait toujours la loi sur l'immigration de 1952, qui favorisait les candidats d'origine européenne au détriment des autres. Les restrictions tombèrent progressivement durant la décennie alors que le gouvernement Diefenbaker amenda la loi de 1952 en abolissant les critères raciaux dans l'admission des immigrants mais retint certaines mesures favorisant les candidats européens.

La chute des restrictions raciales entraîne une diversification rapide de l'immigration au Canada et le flux migratoire en provenance des Caraïbes et de l'Amérique Latine accélère, particulièrement dans la province de Québec (Labelle, Larose et Piché, 1983; Labelle, 1988; Mata, 1985; Knight, 1988; Armony, 2010, 2012; Charbonneau, 2011; Humanez, 2012).

En ce qui concerne les facteurs de nature endogène, les sources consultées nous ont permis d'identifier une série d'aspects qui ont contribué tout au long de cette période à stimuler le flux migratoire des Haïtiens vers le Québec. Le premier de ceux-ci est l'augmentation de l'hostilité de la dictature de Duvalier contre les élites intellectuelles et la bourgeoisie traditionnelle haïtienne. Les hostilités du régime envers ce secteur de la population ont provoqué leur « fugue » vers l'étranger, à la recherche de sécurité politique et d'une certaine stabilité économique des membres les plus visibles de cette frange de la société (Icart, 2006). Sur ce dernier aspect Audebert (2004) et Bénédicte

(2008) considèrent que pour fuir la dictature, l'élite sociale, soit de personnes éduquées, des intellectuels et des artistes, ont eu recours aux voies légales et aux canaux diplomatiques. De cette façon, Haïti a commencé à se vider progressivement de sa population éduquée. Parmi les personnes qui ont initié l'exode, nous retrouvons des personnes qui possédaient en moyenne 17 ans de scolarisation et, particulièrement, des professionnels qui avaient terminé des études supérieures dans des universités européennes (Icart, 2006; Bénédique, 2008). Sur l'incidence de la dictature de Duvalier dans l'accélération du flux migratoire haïtien, Bénédique (2008, p. 6-7) affirme :

La migration des Haïtiens vers l'étranger – mouvement aussi vieux que les crises politiques du pays – [s'accélère] pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle [...] par l'exacerbation de la dictature des Duvalier [...]. Le nombre d'exilés politiques reste inconnu. Pendant le duvaliérisme, toute divergence d'idéologie politique et toute opposition au régime gouvernemental sont vite réprimandées par les « tonton macoutes ». Les exils ou émigration forcée ont alimenté notablement la diaspora haïtienne. [...] L'élite intellectuelle migre majoritairement vers le Canada, la France et les États-Unis. Elle s'installe relativement plus facilement que les paysans, dans la mesure où leur migration emprunte un réseau plutôt conventionnel et légal. De plus, cette catégorie formée parvient à l'exercice de professions libérales dans les pays d'accueil et bénéficie d'un statut plus stable. Elle est par ailleurs moins souvent signalée parmi les victimes de discrimination et de mauvais traitements.

Icart (1979) soutient qu'après l'arrivée au pouvoir de Duvalier père en 1957, des nombreux réfugiés politiques sont arrivés principalement à Montréal, situation qui s'est renforcée avec des étudiants provenant d'Europe ne pouvant pas rentrer en Haïti, dû à la situation politique de l'époque et qui choisissaient le Québec pour des raisons

de langue et de proximité culturelle¹⁰. Le deuxième aspect à considérer est de nature économique. Celui-ci est lié à l'approfondissement de la crise du monde rural haïtien, à la stagnation de la croissance des secteurs public et privé, à la surproduction de diplômés par les universités et l'incapacité des secteurs privé et public de les intégrer à la vie productive active. Le troisième aspect est issu d'une diversité d'aspects sociaux et démographiques qui, associés aux aspects de nature politique, deviennent des vecteurs qui accélèrent le processus migratoire. À l'intérieur de cette gamme de facteurs, il convient de considérer l'existence d'un système social hiérarchisé, qui opère à partir de la dynamique de classes et d'une clientèle politique liée au régime; l'incapacité de la classe dirigeante de trouver des alternatives pour surmonter le sous-développement du pays et la croissance accélérée de la population. Ces aspects sont devenus des facteurs qui ont motivé les Haïtiens de toutes les classes sociales à quitter en direction des principales puissances capitalistes telles que les États-Unis, le Canada et la France et vers des pays du tiers-monde, comme certains pays africains, qui requièrent des personnes avec une formation universitaire pour occuper des fonctions bureaucratiques. Dans ce contexte :

L'exode du personnel qualifié est spectaculaire. D'abord amorcé par les médecins et les infirmières, il s'étend aux enseignants, cadres administratifs et techniques et aux ouvriers spécialisés. Le nombre de sorties passe de 19 316 en 1963 à 53 587 en 1967. Les politiques d'immigration des pays capitalistes avancés favorisent cette saignée de forces vives pour Haïti: amendement à la loi canadienne en 1962 et 1967, nouvelle législation anti-discrimination aux États-Unis en 1965 (Labelle, Larose et Piché, 1983, p. 80).

¹⁰ Icart, Jean-Claude, *L'émigration haïtienne*, entrevue à Radio Canada effectuée le 11 avril 1979, document en ligne : <http://archives.radio-canada.ca/societe/histoire/clips/1043/> (consulté le 7 mars 2013).

En ce qui concerne le profil des Haïtiens qui ont émigré au Québec durant cette période, Labelle, Larose et Piché (1983), Neill (1985), Déjean (1978) et Icart (2006) font ressortir que la majorité des Haïtiens qui sont venus dans la première vague migratoire étaient des personnes qui possédaient un niveau de formation académique universitaire et la majorité d'entre eux se débrouillaient très bien dans le milieu des professions libérales avant d'émigrer au Québec.

Comme il est inscrit dans le Tableau 3.1, les personnes avec une formation postsecondaire incluant parmi celles-ci le personnel de bureau, des services, du commerce et des finances, ont représenté entre 1965 et 1972 – avec 2182 individus – le groupe comptant le plus d'effectifs dans ce flux migratoire. Puis, mentionnons le groupe d'individus catalogués comme non travailleurs qui compte 1731 personnes. Même si les registres statistiques ne nous offrent aucune piste sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes enregistrées ainsi, les catégories de référence utilisées pour ce groupe de personnes dans les années ultérieures de la part des responsables de ces registres nous amènent à considérer que dans ce groupe, se retrouvaient spécialement des enfants, les conjoints, les futurs conjoints et les étudiants.

Tableau 3.1 Caractéristiques socioprofessionnelles de l'immigration haïtienne au Canada (1965-1972)

Année	Diplômé universitaire	Employés de bureau	Services et finances	Mines et agriculture	Services industriels	Non travailleurs	Total
1965	28	8	3	1	1	47	88
1966	34	3	5	0	1	41	84
1967	131	18	26	1	16	99	291
1968	155	40	38	1	36	174	444
1969	218	47	61	5	40	179	550
1970	265	144	81	10	96	244	840
1971	218	172	107	230	6	256	989
1972	161	100	119	289	22	691	1 382
total	1 210	532	440	537	218	1731	4 668

Source : Immigration et statistique Canada, collectionscanada.gc.ca, 1965-1970

Parmi les quatre mesures que le gouvernement a adoptées dans le règlement de 1967, nous retrouvons : la non-discrimination de la race ou de la nationalité, l'adoption d'un système de sélection pour les demandes indépendantes, la création d'une catégorie qui permet l'inclusion de d'autres types de proches que les parents et les enfants et l'autorisation des touristes de solliciter le statut de résident permanent à partir du territoire canadien (Labelle, 1988). Parmi ceux-ci, il y en a deux qui, selon les personnes interviewées, ont favorisé la croissance rapide de l'émigration des Haïtiens vers les Canada. Ce sont l'inclusion de la sous-catégorie « proches désignés » à l'intérieur de la catégorie de réunification familiale et l'autorisation des touristes à demander la résidence après l'entrée au pays. Au sujet du premier aspect, plus précisément comment il a influencé la dynamisation du flux migratoire d'Haïti vers le Québec, des personnes interrogées affirment qu'« à l'époque on pouvait faire le parrainage de la famille élargie, aujourd'hui on ne peut parrainer que ses enfants, sa mère, son conjoint, pas sa sœur, son frère, sa tante » (Entrevue n° 44).

En ce qui concerne la flexibilisation des normes migratoires avec les voyageurs des autres nationalités, celles-ci leur permettant de faire la demande de résidence

permanente à partir du territoire canadien, les statistiques nous indiquent qu'effectivement, la mesure a favorisé l'émigration haïtienne au Québec parce qu'à partir de 1967, les chiffres ont commencé à augmenter année après année (Immigration et Statistiques Canada, 1965-1970; Déjean, 1978, p. 10). En lien avec cette observation, une personne fondatrice d'un des premiers organismes de la communauté haïtienne de Montréal, nous a affirmé qu'à « cette époque, il était beaucoup plus facile pour les Haïtiens de venir au Canada que de partir vers l'Europe ou les États-Unis parce que les lois migratoires étaient plus flexibles que dans d'autres pays » (Entrevue n° 45).

Il est important de noter ici un autre évènement qui a attiré un grand nombre d'Haïtiens et qui a contribué à la popularisation du Québec en Haïti : l'exposition universelle de Montréal de 1967. L'évènement qui est considéré au Québec comme une des réalisations emblématiques de la décennie de 1960, a incité à ce moment plusieurs jeunes Haïtiens à venir étudier au Québec. Plusieurs de ceux-ci qui sont arrivés avec un visa de touriste étaient des techniciens et des ouvriers. Comme le fait ressortir Icart (1979), nous pouvons dire que c'est à partir de ce moment qu'il y a eu au Québec une représentation équilibrée de toutes les couches sociales qui composaient la société haïtienne.

À partir de ce moment, pour des raisons liées aux acquis communs dans le champ culturel tels que la religion (Paquet, 2005), la langue (Icart, 1979; Harvey, 1987), et les problèmes à caractère démographique et linguistique au Québec (vieillesse de la population, chute de la natalité et diminution du nombre de personnes au sein de la population francophone dans l'ensemble de la population du Canada) (Knight, 1988), les échanges entre Haïti et le Québec se sont accrus, ce qui a encouragé l'implication du Canada dans la recherche de solutions aux problèmes qui affectaient la société haïtienne.

D'un autre côté, la diffusion d'une image positive du Québec en Haïti de la part des Haïtiens établis au Québec a fini par stimuler davantage le flux migratoire des Haïtiens vers le Québec dans les décennies suivantes, encourageant ainsi la formation d'un réseau migratoire. Rosental (1999) illustre de manière simple cette apparition de réseaux migratoires, à partir des projets migratoires de quelques familles qui envoyaient dans un lieu sélectionné judicieusement, les membres les plus dynamiques de la parenté pour que ceux-ci ouvrent la voie au reste du groupe.

L'étude de Leboutte (2000) nous permet de comprendre comment les projets migratoires individuels se transforment en réseaux migratoires et comment ces réseaux influencent la formation et l'intensification des flux migratoires qui alimentent les systèmes de migration internationaux. Sur l'utilité des concepts de réseau migratoire et de projet migratoire, dans l'exercice de la reconstruction de l'histoire d'un flux migratoire, Humanez (2012) affirme que :

Les notions de réseaux migratoires et de projets migratoires sont deux concepts nous donnant la possibilité d'analyser le phénomène des migrations à partir d'une perspective microgéographique et individuelle, qui nous permet d'aborder le concept de mobilité à partir de la perspective du territoire et de la famille. Dans de nombreux cas, l'idée d'émigrer rejoint un projet familial et dans certains cas, elle est ancrée dans l'imaginaire communautaire. Dans ce sens, l'émigration est un fait qui obéit à une stratégie préparée rationnellement dans laquelle on encourage l'émigration des effectifs les plus débrouillards de la famille ou de la communauté vers des régions, des villes ou des pays soigneusement choisis, afin que ces pionniers préparent l'arrivée d'autres membres du groupe dans les endroits ciblés.

Ces éléments nous permettent de considérer que les commentaires positifs des personnes de la famille et des amis qui ont immigré au Québec ont incité un grand

nombre d'Haïtiens, qui voulaient tenter leur chance à l'étranger à la recherche de meilleures conditions économiques et d'opportunités dans l'accès à une formation de qualité, à s'installer à Montréal (Ambroise, 2010; Dubuisson, 1988; Icart, 1979). La moyenne d'âge des personnes qui ont participé à cette vague migratoire est de 30 ans et un grand pourcentage de ceux-ci avait réalisé une bonne partie de leurs études en France, aux États-Unis ou au Québec. En plus de parler la langue créole, ils parlaient correctement le français, ce qui a été un élément jouant en leur faveur (Pierre, 2007).

La majorité des émigrants haïtiens qui se sont établis au Canada durant cette période, ont élu domicile dans la province de Québec (Déjean, 1978). Des 444 immigrants haïtiens établis au Canada en 1968, 415 (93,5 % du total) se sont installés au Québec. En 1969, 508 des 550 émigrants haïtiens arrivés au Canada cette année-là (92,5 % du total) ont choisi le Québec. En 1970, 94,9 % des émigrants haïtiens ont trouvé résidence au Québec (Déjan, 1978; Immigration et Statistique Canada, 1996).

En ce qui concerne les catégories migratoires, les chiffres de la direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) – renommé en 2014 ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) – nous montrent qu'entre 1968 et 1972 le plus grand nombre d'immigrants haïtiens qui s'est installé au Québec était des immigrants économiques; ils ont oscillé entre 71,1 % en 1968 et 74,1 % en 1972. Le reste a été classé sous la catégorie de réunification familiale (voir Figure n° 3.2)¹¹.

¹¹ Toute l'information concernant ce ministère a été délivrée par un fonctionnaire du Département de statistique.

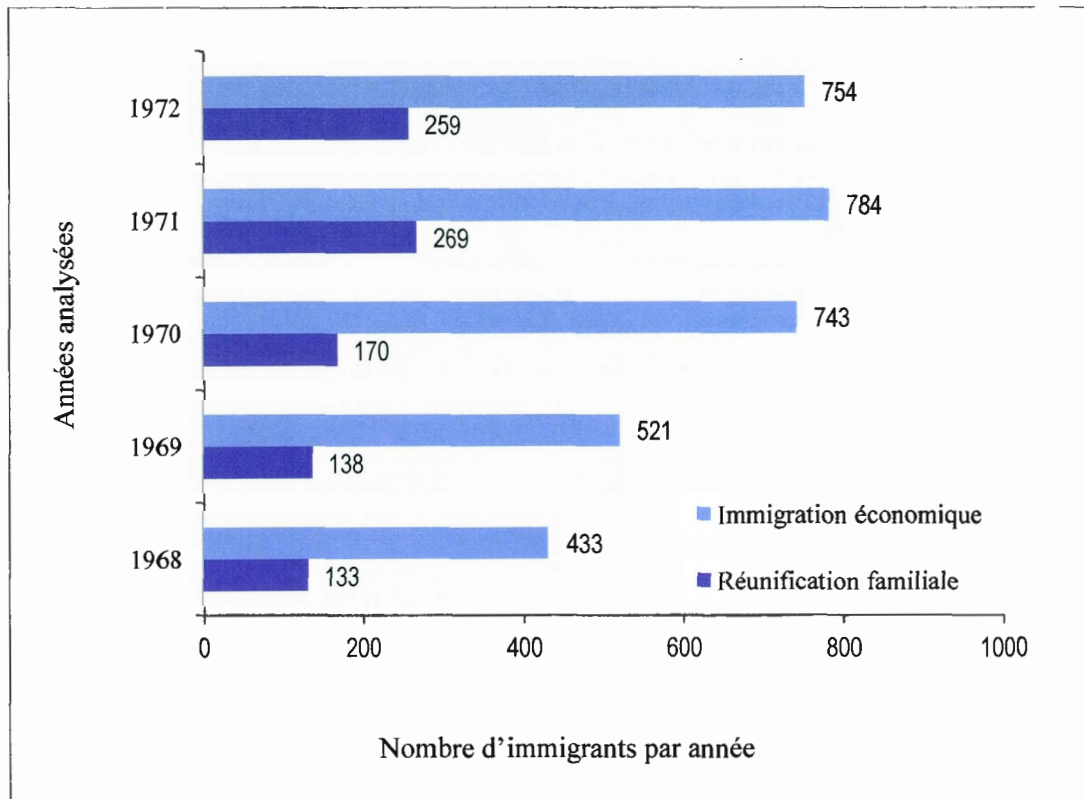


Figure 3.2 Immigration haïtienne au Québec par catégorie migratoire (1968-1972)
Source : MICC, 2013

Il est important de faire ressortir ici que les informations disponibles au public sur les statistiques du nombre d'immigrants reçus annuellement par la province ne sont disponibles qu'à partir de 1969 et que jusqu'en 1980, celles-ci ne faisaient pas référence, pour le cas d'Haïti, aux réfugiés ni aux exilés politiques. Pour ce motif, il a été difficile d'évaluer de façon précise l'incidence de la situation politique en Haïti sur l'intensification du flux migratoire vers le Québec.

3.3.2 L'intégration des immigrants de la première vague

À partir de la seconde moitié des années 1960, la documentation consultée et les témoignages des personnes interviewées nous indiquent que l'émigration vers le Québec des personnes avec une haute qualification académique – comme nous l'avons mentionné antérieurement – a été importante. À leur arrivée au Québec, approximativement la moitié de ces personnes est devenue ouvrière. Pour garantir leur survie, plusieurs de ces immigrants ont dû s'employer dans les secteurs de la manufacture, de la restauration, de la construction ou des services. Entre 1960 et 1967, un grand pourcentage des infirmières, des médecins et des professeurs ont dû consentir à occuper des postes subalternes, mal payés, avec des heures supplémentaires excessives, la possibilité d'obtenir un emploi dans leur secteur professionnel étant limitée à cause du manque d'expérience de travail en sol canadien et du fait de ne pas encore avoir la nationalité (Déjean, 1978). La prolétarianisation des personnes possédant un titre universitaire, tel que c'est arrivé avec les immigrants haïtiens, est un phénomène qui est récurrent dans les sociétés d'immigration comme la société canadienne (Piché, Renaud et Gingras, 2002; Vatz-Laaroussi, 2009).

Comme le signale Vatz-Laaroussi (2009), un fort pourcentage des immigrants qui s'installent au Québec occupe, durant les premiers cinq ou six ans, des emplois qui ne correspondent pas à leur niveau de qualification, puisque leurs compétences ne sont pas reconnues (Armony, 2012). En général, les auteurs qui ont étudié le sujet en profondeur (Dorais, 2000; Piché, Renaud et Gingras, 2002; Vatz-Laaroussi, 2009), s'accordent sur le fait que l'insertion socioprofessionnelle de la population immigrante est un processus caractérisé par un grand nombre de difficultés. Afin de contourner ces difficultés, les immigrants font appel à leur créativité, pour pallier par ce biais la non reconnaissance des diplômes et surmonter les obstacles empêchant leur accès au marché de l'emploi (Paré, 2000). Les difficultés d'insertion des

immigrants varient selon les circonstances : le manque de connaissance de la langue, la carence d'un réseau social qui pourrait contribuer à un processus d'intégration efficace et les circonstances qui entourent le chemin de l'émigration. Les études démontrent que les réfugiés présentent plus de difficultés dans leur processus d'insertion que les immigrants volontaires.

Le cas de prolétarianisation de la première vague d'immigration haïtienne correspond, grosso modo, à ce cadre explicatif. Ces émigrants, tel que mentionné antérieurement, étaient des individus qui possédaient un haut niveau de qualification académique leur permettant de surmonter à moyen terme la prolétarianisation professionnelle, une situation qui ne s'est pas produite de la même façon avec les groupes qui sont arrivés après. Ces derniers présentaient des caractéristiques socioculturelles différentes et leurs conditions de sortie du pays étaient autres. Il y avait des circonstances qui les forçaient à quitter le pays.

Avec les années, plusieurs des professionnels de cette vague se sont intégrés au marché du travail et ont pu exercer leur profession, ce qui leur a permis d'occuper des postes dans le secteur public, l'enseignement, les services sociaux, les organismes à but non lucratif ou dans la pratique privée. Un facteur qui a pu faciliter le processus d'insertion sociale de l'immigration haïtienne à un secteur professionnel lié à leurs compétences, peut être relié à la faible scolarisation enregistrée au sein de la population québécoise à ce moment (Osorio, 1997). Comme le révèle Osorio (1997), le Québec vivait un processus de transformation considérable non seulement au sein de son économie, mais également un changement au niveau des caractéristiques de sa population. Au Québec, la faible scolarisation de la population mettait en danger ce processus, raison pour laquelle la province a dû promouvoir la venue d'un grand nombre de travailleurs qualifiés. Les hauts niveaux de qualification de cette première vague d'immigrants haïtiens a permis à la province de bénéficier de l'expansion des

services sociaux (santé et éducation), qui a eu cours durant la mise en marche de la première phase de la Révolution tranquille, celle-ci demandant une forte quantité de personnes qualifiées que la société québécoise n'était pas en mesure de fournir. Ceci a permis aux immigrants haïtiens qui avaient une formation à l'école classique similaire à l'école québécoise d'accélérer leur processus d'intégration (Entrevue n° 44).

L'exemple qui illustre le mieux ce processus est le cas de l'insertion socioprofessionnelle de plus de deux cents médecins (Déjean, 1978), et de près de mille professeurs (Icart, 1979 et 2004) qui ont exercé leur profession au Québec. Les espaces ouverts par la Révolution tranquille leur ont permis de s'éloigner du risque de la prolétarianisation qui les avait menacés initialement et ont facilité leur intégration massive à la société d'accueil. Selon un chercheur et intervenant culturel d'origine haïtienne, les immigrants de cette vague étaient majoritairement des hommes jeunes qui sont venus seuls et plusieurs se sont mariés ici (Entrevue n° 21). Mis à part les contretemps qu'ils ont vécus à leur arrivée, leur processus d'insertion à la société d'accueil n'a pas présenté d'inconvénients majeurs. Selon lui :

Le premier groupe d'Haïtiens éduqués qui a émigré au Québec est arrivé avec la décennie de 1960. Ces professionnels sont arrivés à l'époque de la Révolution Tranquille. À ce moment, le marché du travail était très ouvert et les immigrants d'origine haïtienne étaient qualifiés et parlaient très bien le français. De cette manière, l'intégration à la société d'accueil s'est faite facilement (Entrevue n° 21).

Cette appréciation est réitérée par une autre personne de la communauté haïtienne, un dirigeant d'un organisme haïtien à Montréal qui considère que :

Au moment de la Révolution Tranquille au Québec, des circonstances se sont données pour qu'un grand nombre de personnes en provenance d'Haïti puissent être employées au titre de leur profession respective. Ces personnes étaient éduquées, parlaient français et sont devenues une ressource disponible sans coût aucun pour Québec puisque la province n'avait pas investi dans leur processus de formation. Leur installation et leur insertion se sont réalisées sans embûche majeure. La réputation diffusée en Haïti entre les membres des familles des Haïtiens installés au Québec, présentait la province comme un lieu où le processus d'insertion fonctionnait bien. Ce type de témoignage est devenu un facteur qui a motivé un grand nombre d'Haïtiens à venir s'installer au Québec (Entrevue n° 44).

Les contributions faites par les Haïtiens au développement de la société québécoise ne se limitent pas seulement à la satisfaction des besoins réels de main-d'œuvre, tels que les Haïtiens le démontrent en ayant intégré avec succès les différents secteurs du savoir :

Un grand nombre d'auteurs, de cinéastes, de musiciens et de journalistes haïtiens ou haïtiens-québécois a laissé sa trace au sein de la culture québécoise contemporaine. À l'intérieur de ce groupe, mentionnons : Luck Mervil, Émile Olliver, Fabienne Colas et Dany Laferrière (West, cité par Weidmann-Koop, 2008, p.348).

En résumé, l'intégration du groupe d'immigrants de la première vague a été facilitée en grande partie par l'expansion des services sociaux provinciaux. L'insertion de ces immigrants au marché du travail a été favorisée par leurs compétences professionnelles et linguistiques. La majorité des immigrants haïtiens qui sont arrivés au Québec durant cette période avaient comme langue d'usage courant le français et seulement un faible pourcentage s'exprimait en créole. Parmi les immigrants qui sont arrivés dans les dernières années de 1960, nous retrouvons des musiciens (compositeurs et interprètes), des poètes, des auteurs, des cinéastes et des éditeurs,

qui se sont installés principalement dans la ville de Montréal. L'arrivée et l'installation de ce premier groupe d'artistes se sont faites de manière circonstancielle, tout comme leur intégration s'est faite à travers leurs professions respectives. La qualité de leur travail artistique leur a permis de bénéficier, avec le temps, de la mobilité sociale du milieu intellectuel et culturel québécois. Ceci a amené à ce que l'œuvre de plusieurs d'entre eux soit estimée et contribue ainsi à l'enrichissement du patrimoine culturel du Québec (Voltaire et Péan, 2007).

3.3.3 Période de diversification sociale de l'immigration haïtienne : deuxième vague d'immigration (1973-1986)

Comme nous venons de le voir, dans la période d'après-guerre, l'émigration haïtienne vers le Canada a enregistré à partir de 1968 une croissance rapide et soutenue (voir Tableau n° 3.1). Toutefois, entre 1971 et 1973, il y a une série d'éléments qui ont marqué une rupture dans la dynamique de ce flux migratoire et ont donné lieu à une seconde phase dans son histoire. Dans la période comprise entre la mort de Duvalier père en 1971 et la chute en 1986 du régime implanté par cette même famille en Haïti, les caractéristiques sociodémographiques des Haïtiens qui se sont installés au Canada ont changé de manière significative (Labelle, Larose et Piché, 1983; Neill, 1985). À partir de 1973, ces caractéristiques se retrouvent évidentes et annoncent le début d'une nouvelle ère dans la migration haïtienne au Canada. Les analyses statistiques nous indiquent que la population haïtienne qui s'est installée au Canada – particulièrement au Québec – entre 1973 et 1986, est moins qualifiée que celle qui était arrivée entre 1965 et 1972. L'insertion sociale de la nouvelle vague de la période qui va de 1973 à 1986 s'est produite au sein du secteur manufacturier et des services non spécialisés tels que les emplois domestiques (Labelle, Larose et Piché, 1983; Neill, 1985; Immigration et Statistiques Canada, 1965-1986). Ce changement a été

initié par une série d'évènements de différents ordres, autant du côté canadien que de celui haïtien. Parmi tous les évènements identifiés, il y en a trois qui valent une attention spéciale : le changement de *commande* en Haïti après la mort de Duvalier père (Dejean, 1978; Pierre-Charles, 1979; Villefranche, 2012), l'annulation en 1973 de la mesure qui permettait aux touristes de solliciter la résidence permanente après leur entrée au Canada (Labelle, 1988), et la conversion d'Haïti, au commencement de la décennie, en un des pays d'intérêt pour des raisons linguistiques, pour le Québec, en matière d'immigration. Cet aspect s'est renforcé avec la création du bureau du ministère de l'Immigration du Québec à Port-au-Prince en novembre 1975 (Gouvernement du Québec, 2007).

3.3.3.1 Les facteurs de répulsion en Haïti : répression politique et précarité socioéconomique

Au sujet de la façon dont la répression politique a contribué à dynamiser l'émigration haïtienne dans les années 1970, Villefranche (2012, p. 37) soutient que :

Des milliers de jeunes Haïtiens fuyant la dictature Duvalier choisissent Montréal comme terre d'asile, car en plus de sa férocité, le régime prend des allures de dynastie. Le dictateur avant de mourir en 1971, assure la passation du pouvoir à son fils comme président à vie (Villefranche, 2012, p. 37).

La conjoncture politique qui s'est produite en Haïti après la mort de Duvalier père et l'ascension au pouvoir de Duvalier fils amène à penser que c'est à ce moment que le régime présentait certaines fissures, causées par une confrontation continue avec plusieurs pans de la société civile (Gousse, 2011). Les opposants ont profité de la maladie de «Papa Doc» pour intensifier la pression politique sur la dictature afin d'y mettre fin. Le mouvement a été alors contenu avec fermeté par l'appareil policier du

régime. Avec la mort du dictateur (père), les secteurs en opposition ont initié la pression populaire profitant ainsi de l'inexpérience du successeur du régime, arrivé au pouvoir à l'âge de 19 ans. Pour assurer son pouvoir, les *Tontons-Macoutes*, groupe policier du régime, ont provoqué une nouvelle vague de persécution qui s'est étendue jusqu'aux zones rurales les plus éloignées. La répression qui faisait rage sur les opposants a conduit un grand nombre de journalistes à l'exil.

Au sujet de l'intensification du mouvement de répression, Icart (2006) explique que cette recrudescence de violence année après année et la persécution des opposants s'est répandue à des endroits isolés du pays, ce qui a entraîné le déclenchement de nouveaux mouvements migratoires. À la fin des années 1970, une entente entre le gouvernement québécois et le gouvernement fédéral en matière d'immigration a vu le jour. Cette entente, connue comme « Couture-Cullen », a permis de mettre en œuvre un programme qui a rendu possible pour plus de quatre mille Haïtiens d'obtenir le statut d'immigrant reçu au Québec. Ce programme a offert une solution à certains problèmes les plus sensibles qui affectaient la communauté haïtienne de Montréal, dont la régularisation du statut des immigrants illégaux.

Cependant, la relation entre la répression politique et l'émigration des Haïtiens au Canada est un thème qui mérite d'être traité avec une certaine prudence. Bien que l'aspect politique a de l'importance parmi les causes qui ont motivé l'émigration des Haïtiens vers le Canada, certains auteurs apportent des nuances (Dejean, 1978; Icart, 2006; Villefranche, 2012; Moya-Pons, 2008; Manigat, 2013). Il est clair que l'instabilité et la répression politique ont encouragé de manière considérable le flux migratoire haïtien, mais il est aussi clair que le phénomène est associé à une tradition migratoire d'une vieille époque et à une « situation économique précaire à laquelle s'ajoutent les désastres naturels » (Landry, 2013, p. 202).

Sur la relation entre répression politique et l'émigration massive en Haïti, il est pertinent d'amener le point de vue de Hurbon (1987). Pour cet auteur, il serait exagéré d'attribuer le rôle principal à l'aspect politique comme cause du flux massif d'émigration vers l'étranger. En ce sens, il considère que :

Tout d'abord, on admet volontiers que des intellectuels et des cadres puissent passer pour des réfugiés politiques, mais pas des masses entières d'ouvriers, de paysans, de petits commerçants, analphabètes de surcroît. Le domaine du politique est réservé à ceux à qui on a déjà reconnu le droit à la parole. Sans être passives, les masses - c'est du moins l'opinion commune - ne peuvent avoir l'initiative de la contestation. De fait, pendant longtemps, les paysans haïtiens semblent avoir fui par tous les moyens le contact avec les autorités, et n'ont jamais disposé de canaux officiels d'expression. Seuls des intellectuels, parlant français, seraient réellement capables de produire une critique ouverte du régime politique, et donc de courir le risque d'une persécution. Rares sont les paysans ou les prolétaires urbains émigrés qui acceptent spontanément de faire état des raisons politiques de leur départ d'Haïti. [...] Les allusions au politique sont plutôt inexistantes, ou laconiques, et de toute façon elles ne sont faites qu'à la fin du récit sur les causes du départ (Hurbon, 1987, p. 32 et 33).

Audebert (2004) fait aussi ressortir ces aspects lorsqu'il étudie les causes de l'émigration haïtienne en Amérique du Nord et qu'il établit qu'elle est surtout « le fait de populations socialement modestes » (Audebert, 2004, p. 4). Hurbon (1987) évoque les points de vue de Lundhal (1979) et de Pierre-Charles (1979), pour qui la relation entre les facteurs politiques et l'émigration doit être placée dans le contexte de l'économie. Ce sont les mesures économiques prises par le gouvernement qui ont appauvri les paysans. Ceux-ci, asphyxiés par la pauvreté, ont commencé à émigrer massivement. Dans ce sens, et encore selon les auteurs précédemment cités, l'émigration massive des Haïtiens est principalement le résultat de la pauvreté. En effet, durant cette période, Haïti est devenu un des pays les plus pauvres de

l'Amérique Centrale et des Caraïbes, une situation qui a amené les membres des classes populaires et moyennes à rêver à l'émigration puisque la situation socioéconomique du pays, à long terme, allait avoir tendance à sombrer (Hurbon, 1987). La prédominance de l'aspect économique sur le politique est aussi présente dans le discours de Wooding et Moseley-Williams (2005).

Les éléments que nous avons mis en évidence nous permettent de nuancer la position des auteurs comme Déjean (1978), Icart (2006) et Villefranche (2012), qui ont tendance à attribuer à la dictature de Duvalier le rôle principal, parmi les facteurs qui ont accéléré le flux migratoire haïtien vers le Canada. L'importance qui est concédée à l'aspect politique contribue à diminuer l'importance des facteurs tels que la dévastation sociale et écologique du pays ainsi que la pauvreté. Rappelons qu'Haïti avait en 1974 le deuxième salaire le plus bas du monde, après les Îles Maurice. Le phénomène des bas salaires a stimulé l'émigration masculine et a forcé la sortie du marché du travail des femmes du pays. Cette situation a contribué à l'accélération de trois phénomènes qui se trouvaient latents au sein de la société haïtienne : la focalisation sur la femme dans les foyers, la dépendance des transferts d'argent de l'étranger et l'apparition des migrations en chaîne qui ont facilité l'émigration d'un pourcentage important de jeunes femmes (Audebert, 2004), ce qui rend la présence haïtienne au Québec encore plus irréversible, l'émigration féminine étant souvent définitive (Gabaccia, 1996).

3.3.3.2. Les réfugiés et les exilés politiques

Les réfugiés haïtiens apparaissent dans les statistiques du Québec en 1980. Cette année-là, parmi les 1954 émigrants reçus au Québec, 9 étaient des réfugiés. Entre 1980 et 1986, l'année qui a enregistré le plus de réfugiés est en 1984, quand 47 cas se

sont présentés. Le faible taux de réfugiés haïtiens dans les statistiques canadiennes est un aspect qui pourrait correspondre, comme le suggère Dirks (1977), Gasselin (1984) et Labelle (1988), à une certaine indifférence des autorités canadiennes face au thème des réfugiés dans certains pays. Selon ces auteurs, une vision idéologique du refuge politique a amené les autorités canadiennes durant les années 1960, 1970 et 1980, à ouvrir leurs portes aux réfugiés et aux demandeurs d'asile en provenance des pays de l'orbite socialiste et à poser des obstacles à ceux qui provenaient de l'Amérique Latine, des Caraïbes et de l'Afrique. Ce comportement s'est maintenu durant la période des coups d'État en Amérique du Sud et dans les cycles de répression et d'opposition de la part des régimes autoritaires de droite dans le Cône Sud (Dirks, 1977; Gasselin, 1984; Del Pozo, 2009).

3.3.3.3 Les facteurs d'attraction : la politique canadienne de recrutement de main-d'œuvre et la politique migratoire québécoise

La comparaison des statistiques canadiennes avec celles québécoises nous a permis d'identifier deux phénomènes. D'une part, la majorité des immigrants haïtiens qui se sont installés au Canada durant cette période ont choisi comme domicile la province de Québec. De l'autre, en 1975, la réunification familiale est devenue, pour le cas du Québec, la catégorie prédominante, reléguant à une deuxième place l'immigration économique (voir Figure n° 3.3). Cependant, dans le cas du Canada, l'émigration économique n'est jamais descendue du premier rang (voir Figure n° 3.4)¹². Ceci

¹² L'analyse des statistiques canadiennes sur l'émigration nous a permis d'identifier un phénomène: la divergence sur le total du nombre d'émigrants reçus, d'une variable à l'autre. En 1973, l'analyse de l'immigration reçue annuellement gravitait autour de quatre variables, soit le dernier pays de résidence permanente, la province de destination, le groupe d'âge et le sexe et le pays de résidence par groupe de professions projetées. Entre 1973 et 1975, les totaux correspondant à chaque variable étaient égaux. À partir de cette année-là, de nouvelles variables se sont introduites et en général, le total de résidents reçus changeait d'une année à l'autre. En 1986, le nombre de variables analysées était de huit et seulement deux variables ont présenté une certaine correspondance dans les totaux.

pourrait expliquer soit une spécificité du flux d'Haïtiens immigrés au Québec, soit une différence d'interprétation entre le gouvernement canadien et le gouvernement québécois.

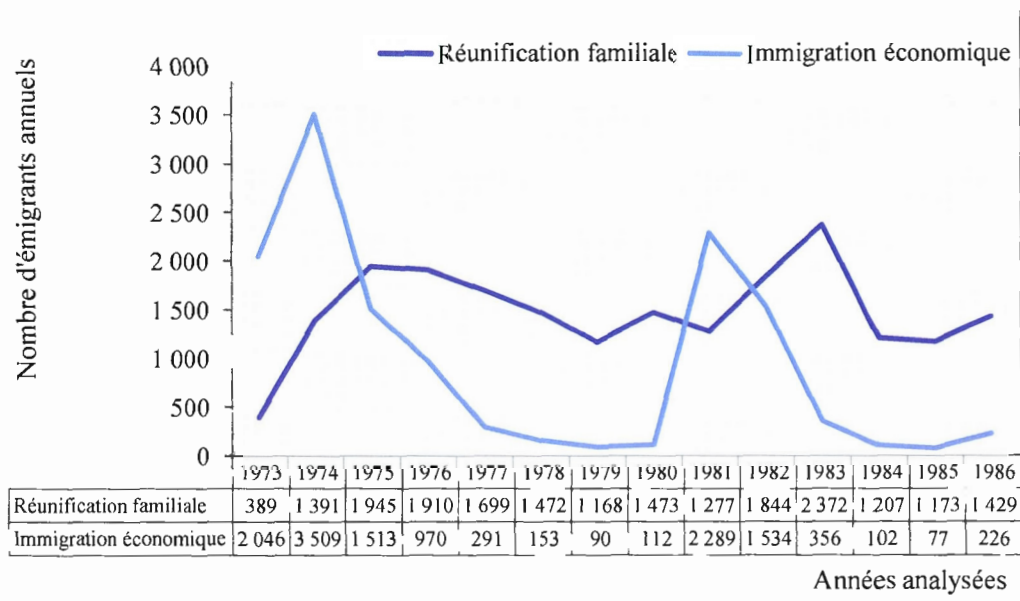


Figure 3.3 Immigration haïtienne au Québec par catégories migratoires (1973-1986)
Source : MICC, 2013

Notre analyse historique du comportement migratoire haïtien au Canada s'est basée sur deux types de variables: pays de naissance selon le groupe d'âge et le sexe et le pays de résidence permanente selon l'occupation projetée. Pour plusieurs années, les totaux ne coïncidaient pas pour ces deux variables, ce qui explique pourquoi le total du nombre d'immigrants haïtiens diverge d'un graphique à l'autre.

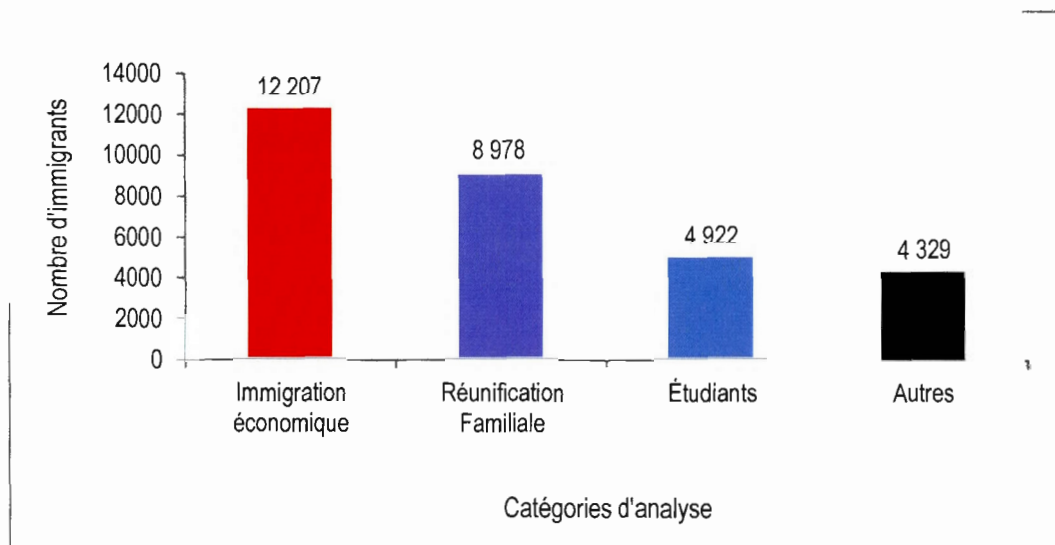


Figure 3.4 Immigration haïtienne au Canada par catégories migratoires (1973-1986)
 Source : Immigration et statistique Canada, collectionscanada.gc.ca, 1973-1986

En ce qui concerne l'aspect linguistique et culturel, à partir des années 1970, Québec réclame à Ottawa une plus grande autonomie pour sélectionner les immigrants destinés à son territoire, en évoquant le droit de protéger ses particularités socioculturelles à partir d'une politique démographique basée sur ses spécificités sociolinguistiques (Knight, 1988; Armony, 2010, 2012). C'est dans ce contexte que le gouvernement du Québec obtient le droit d'inclure au sein des instances du gouvernement canadien de sélection des immigrants des fonctionnaires s'occupant de ceux destinés à la province.

Le Québec accepte la vision de l'immigration du fédéral en tant que politique de population. Cependant, il veut favoriser une immigration francophone ou facilement assimilable à partir de 1973, afin de lutter contre le phénomène de la dénatalité et pour protéger son héritage culturel. Pour ce faire, le Québec exige que ses agents

fédéraux à l'immigration sélectionnent davantage de candidats à l'immigration de pays francophones et latins (Knight, 1988, p. 20).

Dans ce contexte, Haïti acquiert une position privilégiée au niveau continental en termes migratoire pour le Canada, ce qui a amené l'immigration haïtienne à augmenter sa proportion sur le territoire canadien de sept à dix fois (Desrosiers, 1983; Bernèche; 1983). L'importance que le Québec a conférée à Haïti, comme pays prioritaire en matière de recrutement d'immigrants, a fait de celui-ci le troisième « fournisseur » d'immigrants pour le Canada parmi les pays du continent américain avant les États-Unis et la Jamaïque (voir Figure n° 3.5). Or, cette émigration s'établit essentiellement au Québec, comme le montre le Tableau 3.2.

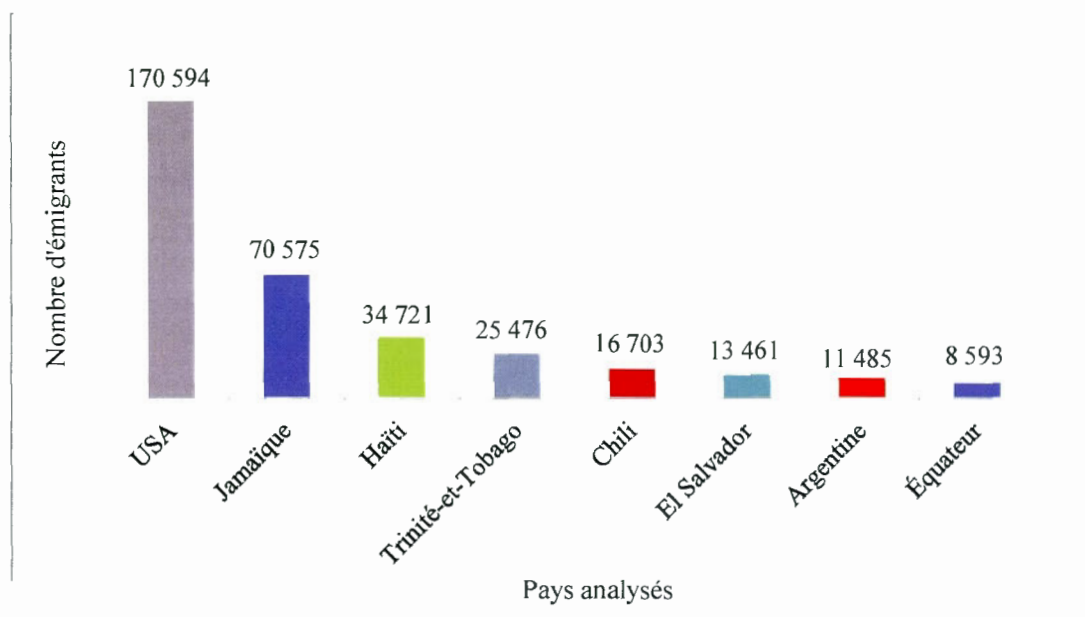


Figure 3.5 Principaux pays américains d'origine des immigrants au Canada (1973-1986)

Source : Immigration et statistique Canada, collectionscanada.gc.ca, 1973-1986

Tableau 3.2 Émigration haïtienne au Canada et au Québec entre 1976 et 1986

Année	Canada	Québec
1976	3061	2880
1977	2026	1990
1978	1702	1625
1979	1268	1259
1980	1633	1594
1981	3667	3585
1982	3508	3402
1983	2869	2753
1984	1427	1356
1985	1329	1263
1986	1727	1662
total	24217	23369

Source : MICC (2013)

La diversification sociale de l'émigration haïtienne durant cette période est un aspect que fait ressortir le travail de Neill (1985). À partir de 1973, la tendance présentée entre 1968 et 1972 s'est inversée et l'arrivée d'ouvriers peu qualifiés destinés au secteur manufacturier et des services a augmenté rapidement, tandis que celle des personnes possédant des qualifications de niveau universitaire a stagné. Sur ce point, Morin (1993, p. 154) ajoute que :

Les immigrants indépendants, sélectionnés sur la base de leur qualification professionnelle, qui étaient majoritaires jusqu'en 1974, vont peu à peu être remplacés par des immigrants parrainés, qui représenteront en 1977 plus de 80 % des Haïtiens reçus au Québec. L'immigration haïtienne de jeune qu'elle était, majoritairement masculine et dotée d'un niveau de scolarité élevée, deviendra à partir de 1975 plutôt féminine, âgée, et d'un niveau de formation moindre. Cette *surféminité* [...] s'explique notamment par le rôle joué par les femmes âgées au sein de la famille. Comme immigrantes parrainées, elles viennent s'occuper de la garde des petits enfants et de l'entretien du foyer.

Au sein du groupe des émigrants économiques d'origine haïtienne, le secteur des ouvriers a été le plus représentatif (voir Tableau n° 3.3).

Tableau 3.3 Caractéristiques socioprofessionnelles de l'immigration haïtienne au Canada (1973-1986)

Année	Professionnels	Employé de bureau	Services	Ouvriers qualifiés	Autres	Non travailleurs	Total
1973	255	277	226	939	21	460	2 178
1974	407	353	326	2 079	159	3 324	6 648
1975	240	186	227	1 018	76	1 747	3 494
1976	145	153	222	922	160	1 602	3 204
1977	76	74	134	385	158	827	1 654
1978	36	61	98	218	119	532	1 064
1979	27	42	49	143	124	385	770
1980	43	47	81	127	186	484	968
1981	85	110	187	378	1 387	1 520	3 667
1982	83	75	149	254	1 089	1 043	2 693
1983	66	46	93	155	360	2 107	2 827
1984	40	24	84	95	188	966	1 397
1985	31	19	75	72	125	975	1 297
1986	79	43	112	236	175	1 082	1 727
total	1 613	1 510	2 063	7 021	4 327	17 054	33 588

Source : Gouvernement du Canada, collectionscanada.gc.ca, 1973-1986

3.3.4 La réponse communautaire au besoin d'intégration des immigrants haïtiens de la deuxième vague

À la différence de la première vague d'immigrants haïtiens, qui s'en est largement bien sortie dans son processus d'intégration à la société québécoise, ce nouveau groupe a dû affronter de réelles difficultés dans son chemin menant à l'intégration. En premier lieu, les nouveaux arrivants ne parlaient que le créole. Très peu d'entre eux parlait le français, ce qui a, d'entrée de jeu, entravé leur intégration à la société québécoise. Le deuxième aspect est relié au manque de formation en adéquation avec les besoins du marché du travail. Plusieurs de ces immigrants étaient analphabètes et leur savoir-faire ne correspondait pas aux pratiques exigées par le marché du travail au Québec. Pour faire face à leurs conditions de précarité sociale et pour tenter de soulager l'instabilité générée par leur situation migratoire, un grand nombre de

nouveaux arrivants s'est dirigé vers les centres communautaires. Toutefois, les organismes communautaires de l'époque n'avaient pas de programmes qui pouvaient apporter de manière efficace une solution aux besoins des Haïtiens. Les difficultés auxquelles cette nouvelle vague d'immigrants a été confrontée, ont commencé à préoccuper certains dirigeants sociaux haïtiens.

La mobilisation des acteurs communautaires et des groupes d'aide des personnes menacées par la marginalisation a conduit à l'émergence en 1972 des deux premières organisations d'ordre communautaire au sein de la communauté haïtienne à Montréal : le Bureau de la Communauté Chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM), actuellement renommé le Bureau de la Communauté des Haïtiens de Montréal (BCHM) et la Maison d'Haïti. L'objectif principal de ces organismes était d'aider les émigrants haïtiens à faire face aux difficultés reliées à l'intégration à leur nouvelle terre d'accueil.

En ce qui concerne l'histoire de chaque organisme, la Maison d'Haïti, a été créée par un groupe d'étudiants demandeurs d'asile. Les leaders du groupe étaient liés au mouvement de gauche marxiste, ce qui expliquait son caractère laïc. À ce groupe s'est ajouté un autre regroupement de jeunes qui était très actif dans le milieu culturel de la ville et des personnes plus âgées. De son côté, le BCCHM a été un projet d'origine catholique, dirigé par des religieux, des prêtres et des ex-séminaristes catholiques de gauche.

Ces organismes avaient comme objectif principal d'aider à atténuer les besoins immédiats des Haïtiens récemment arrivés, particulièrement ceux qui devaient

légaliser leur statut. Les deux organismes divergeaient dans leur perspective idéologique, mais ils offraient les mêmes services (Entrevues n^{os} 44 et 45)¹³.

Le BCCHM a été créée en 1972. Le projet était dirigé par Paul Déjean (père séculaire). Expulsé d'Haïti en 1969, Déjean a continué de militer contre le régime de Duvalier pendant son exil. En 1971, le père Déjean est parti de la Suisse, où il était professeur, pour venir s'établir à Montréal. À son arrivée, il s'est impliqué dans la commission scolaire de Sainte-Croix où il a enseigné entre 1971 et 1972. C'est à ce moment qu'il a décidé de s'impliquer dans le travail communautaire afin de contribuer à l'intégration de sa communauté à la société d'accueil. À Montréal, il a rencontré le jésuite Karl Lévêque et le père Joseph Augustin (des Haïtiens) avec qui il a formé l'organisme de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) le 12 novembre 1972. L'organisme a pu compter depuis les premiers moments sur l'appui des citoyens haïtiens établis au Québec, parmi lesquels se trouvaient les professeurs universitaires Franklin Midy et Ernst Jouthe, le poète Robert Oriol, le sociologue Jean-Claude Icart et le géographe Roger Edmond, entre autres (Voltaire et Péan, 2007).

À partir du BCCHM, Paul Déjean commence à offrir des services conseil dirigés aux nouveaux arrivants, plus spécifiquement sur les thèmes touchant la présentation de demandes aux organismes travaillant avec les immigrants. Son lien avec l'association pour la défense des droits des immigrants au Québec lui a permis d'organiser l'aide aux immigrants haïtiens qui se retrouvaient exposés à la déportation. Grâce à cette mobilisation, autour de 55 % des 1500 Haïtiens qui étaient menacés de déportation ont pu obtenir le droit de résider au Canada.

¹³ Cette version des faits est le résultat des entrevues réalisées avec deux personnes qui ont participé à la fondation d'un des organismes mentionnés (Entrevues n^{os} 44 et 45).

Par ailleurs, des Haïtiens déportés dans leur pays d'origine, avec l'autorisation du ministère fédéral de l'immigration, pouvaient faire la demande de revenir au Québec comme immigrants reçus. Ceux qui s'étaient mariés avec une personne résidente ou de nationalité canadienne, et ceux qui avaient reçu une offre de travail, ont pu revenir rapidement au Canada. Également, « il y a eu les cas de personnes qui sont retournées à Haïti et y ont vécu de l'intimidation et ont parfois même été emprisonnées » (Déjean, 1978, p. 170). Une des personnes interrogées ayant participé aux manifestations en faveur de la régularisation du statut des Haïtiens à cette époque, a commenté :

J'ai commencé à participer aux activités et aux manifestations de la communauté haïtienne en 1973 ou en 1974. À ce moment, il y avait un grand mouvement de déportation d'Haïtiens illégaux qui étaient arrivés avec un visa de tourisme. Ils ont ensuite commencé à vivre de sérieuses difficultés. Ils travaillaient illégalement et n'avaient aucune assurance santé. La première étape à franchir était la régularisation de leur statut. À ce moment, il y a eu une espèce d'entente pour que les personnes puissent rester au Canada et une fois leur statut légal obtenu, ils pouvaient faire venir leur famille. Plusieurs de ceux-ci n'étaient jamais allés à l'école et venaient de la campagne. Tranquillement, le racisme envers les Haïtiens a commencé à se faire sentir; ils ne possédaient pas le même niveau culturel que les Haïtiens de la première vague, ni un niveau de scolarité aussi avancé que leurs prédécesseurs. Comme la majorité de ces personnes venaient du monde rural, ils avaient une autre manière de vivre et des valeurs différentes. À la différence des enfants des Haïtiens de la première vague qui étaient francophones, les jeunes de cette vague d'immigration ont dû travailler fort parce qu'ils ne parlaient que le créole. Ces enfants ont été envoyés à l'école en classe régulière, et y ont vécu un faible rendement contrairement aux autres élèves. Selon les professeurs, ils n'étaient pas préparés à faire face à cette réalité, ces enfants n'étaient pas intelligents. En Haïti, parmi ces personnes à faible revenu et de la classe ouvrière, il y en avait plusieurs qui, à 12 ans, avaient atteint leur troisième année seulement. La situation n'est pas la même chez les élèves du

Québec. Cette situation a amené plusieurs des jeunes Haïtiens à des échecs scolaires et a fait surgir des problèmes au plan de l'intégration. Les familles de cette vague d'immigration n'étaient pas habituées à vivre dans un appartement fermé, ils ne savaient pas comment fonctionne un réfrigérateur, ni les appareils électroniques, parce qu'ils venaient tous de la campagne. À leur arrivée, ils ont souffert d'un choc, intense. Également, je peux dire que ce fût un choc pour la communauté québécoise qui, d'un seul coup, se retrouvait face à des Haïtiens, qui ne comprenaient et ne parlaient pas le français (Entrevue n° 44).

Parmi les immigrants d'origine haïtienne, il y avait plusieurs personnes avec une expérience concrète en tant que conducteurs de taxi. À leur arrivée à Montréal, au commencement des années 1970, ces personnes travaillaient dans des manufactures ou dans des petites entreprises, mais se sont progressivement rapprochées de leur profession. Plusieurs d'entre elles ont par la suite été acceptées dans des compagnies de taxis des secteurs est et nord de Montréal, même s'il y a eu des compagnies qui ont manifesté une certaine résistance. En 1978, il y avait environ 300 Haïtiens qui occupaient la profession de chauffeur de taxi. En 1982, ils étaient un peu plus de 800. Avec le temps, plusieurs d'entre eux sont devenus propriétaires d'un taxi (CDIHCA, s.d.)¹⁴.

Avec l'entrée de la communauté haïtienne dans le secteur des taxis, différentes manifestations de discrimination et de racisme se sont produites (CDIHCA, s.d.; BCCHM, s.d.; Armony, 2012). Plusieurs personnes ont refusé d'être transportées par des chauffeurs haïtiens, et on a dû enregistrer aussi un certain rejet de la part des autres conducteurs non haïtiens. Afin d'affronter ces problèmes, et avec l'appui de Paul Déjean, l'association haïtienne des travailleurs du secteur du transport en taxi

¹⁴ Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CDIHCA), sans pagination et sans année de publication, document en ligne : www.cidihca.com (consulté le 18 janvier 2013).

voit le jour en mars 1982. L'association a envoyé un communiqué à la Commission pour les droits de la personne du Québec, où elle décrivait les manifestations de racisme et d'injustice dont avaient été victimes environ 80 % de ses membres. La majorité des conducteurs de taxi haïtiens sont arrivés dans la période de 1973-1986. La lutte contre le racisme se retrouve parmi les obstacles auxquels les travailleurs d'origine haïtienne à Montréal ont dû faire face dans leur processus d'intégration à la société québécoise.

La grande majorité des personnes qui sont arrivées avec cette vague d'immigration s'est senti victime de racisme et d'incompréhension. Leurs difficultés d'adaptation se sont traduites en un retard scolaire pour leurs enfants, dû à la stigmatisation et à la dévalorisation vécues à l'école¹⁵. En ce qui a trait au logement, les différentes sources consultées font valoir que la communauté haïtienne a vécu et vit encore des accès limités au logement. D'après Bernèche (1983) et Paré (2010), cela est dû au fait de ses spécificités socioculturelles, qui l'ont amené à affronter une situation différente contrairement à d'autres familles, dans les territoires de Montréal-Nord et de Saint-Michel. Les différentes sources consultées coïncident sur le fait que les Haïtiens se différencient des autres communautés de ces zones parce que leurs familles sont beaucoup plus nombreuses. Le nombre de membres de ces familles et la tendance à vivre à plusieurs générations sous un même toit (grands-parents, parents et enfants) ont amené les Haïtiens à occuper des logements confinés aux sous-sols des édifices. Malgré le fait que les appartements situés dans les sous-sols tendent à être plus grand, ils sont quand-même trop petits pour ces familles. Dans les années 1980, comme l'a constaté Bernèche (1983), l'entassement dans les foyers haïtiens de Montréal Nord était plus élevé que dans le reste des logements du secteur.

¹⁵ Paroles rapportées par la directrice d'un des premiers organismes créé à Montréal, à propos de la conférence offerte dans le programme « L'histoire de l'immigration: le cas des haïtiens », Montréal, 12 février 2013.

Un autre problème qui a contribué à la stigmatisation de la population haïtienne de Montréal, au milieu des années 1980, a été l'apparition d'un nombre considérable de personnes avec le syndrome d'immunodéficience acquise, « le SIDA ». Parmi d'autres signes de stigmatisation de la communauté haïtienne, nous retrouvons aussi les injustices dans le secteur de l'emploi, du logement et des droits civiques de la personne (Bureau de la Communauté Haïtienne à Montréal, consulté en ligne)¹⁶.

3.3.5 La troisième vague : transfert de main-d'œuvre, instabilité politique et désastres naturels

À la différence des Haïtiens des deux premières vagues migratoires qui avaient fait l'objet de plusieurs études, ceux qui ont immigré au Québec après la chute du régime de Duvalier, n'ont pas suscité le même intérêt chez les chercheurs en sciences sociales. Cela a donc entraîné un moindre nombre de sources nous permettant d'aborder le trajet migratoire et le processus d'intégration des personnes d'origine haïtienne qui se sont installées depuis 1987. La documentation que nous avons réussi à trouver sur cette période est en général de nature statistique et journalistique.

Quant aux caractéristiques de l'émigration haïtienne qui s'est installée au Canada durant la période 1987-2010 les sources statistiques ne nous ont pas permis de réaliser une analyse exhaustive. Ceci est en partie dû au fait qu'à partir de 1997 l'information disponible était fragmentée. Entre 1997 et 2000, il a été impossible de retracer les données détaillées sur les différentes catégories migratoires. Également, l'information correspondant aux autres années que nous avons retracée ne coïncide

¹⁶Bureau de la communauté haïtienne à Montréal, document en ligne : <https://www.google.ca/#q=bureau+de+la+communaut%C3%A9+ha%C3%Aftienne> (consulté le 12 juin 2012).

pas, sur plusieurs aspects, à celle de Québec sur les mêmes items. En 1998, avec 1283 cas enregistrés, cela en faisait la période avec le plus grand nombre de cas alors qu'en 2010, l'affluence en était à son maximum (voir Figure n° 3.6).

En ce qui a trait aux catégories migratoires, entre 1987 et 1996, les personnes qui se sont installées au Canada pour des raisons économiques ont totalisé 10 041 cas, suivis par les étudiants avec 8 330, puis les réunifications familiales avec 5 825 cas, et ceux catégorisés sous le statut « autres » qui ont atteint 1 902 cas. À partir de 1996, l'information décortiquée en catégorie est plus dispersée, difficile à trouver. Dans le cas du Québec, l'information apparaît plus détaillée (par année), mais elle se concentre sur quatre catégories : l'immigration économique, la réunification familiale, les réfugiés et les autres. Le comportement annuel de l'immigration économique, de la réunification familiale et de la catégorie « autres », est décrit au tableau 3.4.

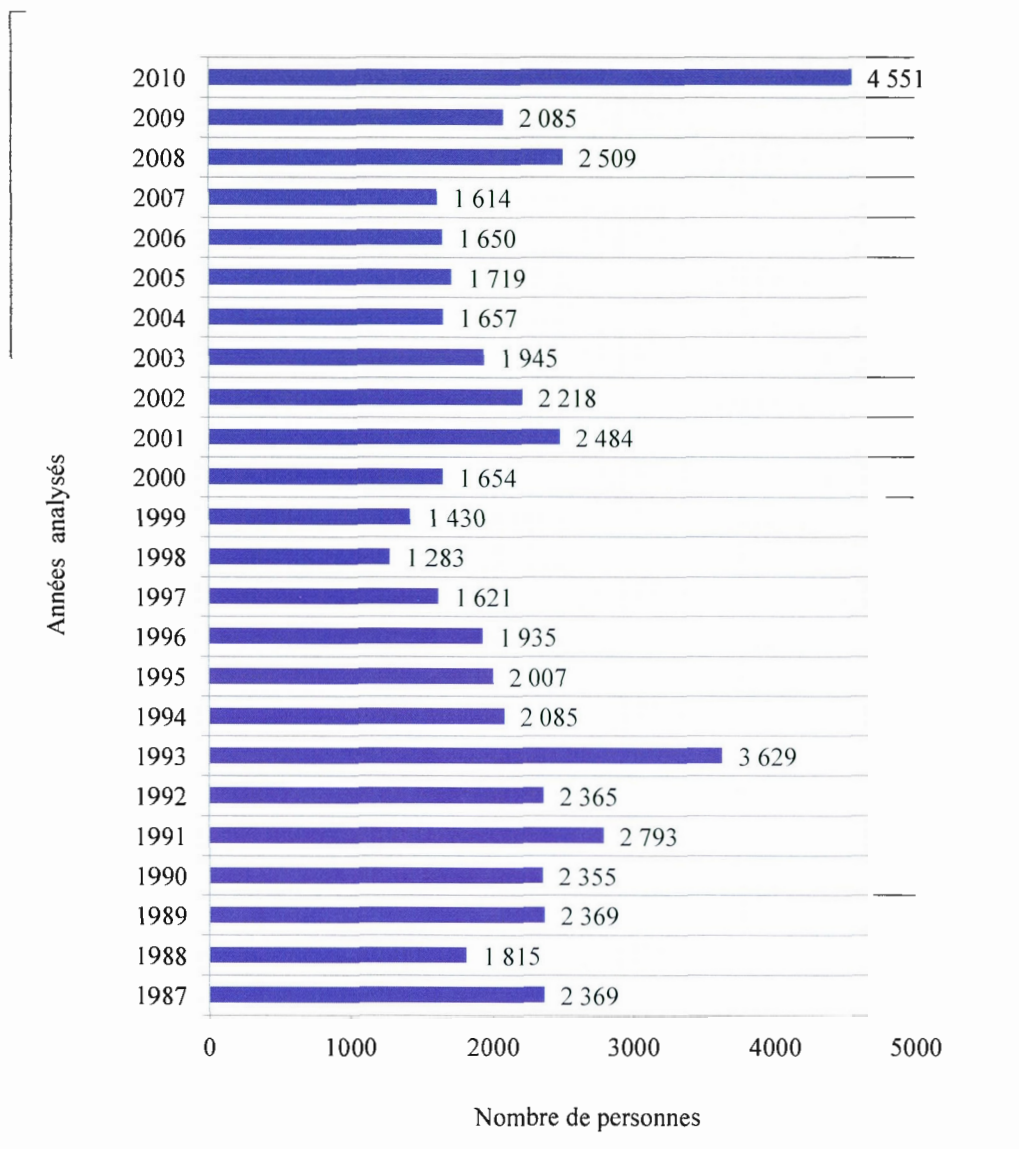


Figure 3.6 Émigration haïtienne vers le Canada entre 1987 et 2010
 Source : Gouvernement du Canada, 2010

Tableau 3.4 Émigration haïtienne au Québec entre 1987 et 2011

année	économique	famille	autres
1987	407	1 661	
1988	171	1 532	
1989	254	1 875	
1990	210	1 835	
1991	293	2 097	
1992	277	1 641	
1993	153	2 920	
1994	82	1 647	
1995	57	1 496	
1996	113	1 289	
1997	122	1 140	
1998	158	908	
1999	208	999	
2000	393	867	
2001	794	1 003	
2002	839	699	
2003	761	778	11
2004	681	654	21
2005	533	644	34
2006	501	636	57
2007	488	510	101
2008	1 352	606	45
2009	869	651	56
2010	1 084	1 853	101
2011	2 465	1 432	165
total	13265	31 373	591

Source : MICC, 2013

3.3.5.1 Un cas d'émigration en réseau?

Un facteur qui a probablement stimulé l'émigration haïtienne au Québec durant cette période est le phénomène de la migration en réseau. Ce type d'émigration a encouragé la consolidation des communautés immigrantes dans le pays d'accueil, susceptibles de fournir aux nouveaux arrivants un capital social fondamental dans le processus d'installation et d'insertion sociale.

Comme nous l'avons déjà souligné, les réseaux migratoires sont fondamentaux dans la dynamisation des flux migratoires transnationaux. Ceci est dû au fait que les réseaux migratoires mettent à disposition des candidats à l'émigration une infrastructure sociale de grande importance à travers laquelle l'information est échangée et la logistique du processus d'émigration est facilitée. En ce sens :

Les réseaux facilitent le processus de la prise de décision, la sortie, l'arrivée et l'installation du nouveau migrant. [Ils représentent] donc un ensemble de liens interpersonnels qui mettent en rapport les migrants et migrantes potentiels dans les zones d'origine et de destination. Les réseaux sont une forme de capital social accumulé par les migrants dans le but de baisser leurs coûts migratoires, réduire le risque, augmenter la probabilité d'emploi dans le pays d'installation (Nieto et Yépez, 2008, p. 2).

En tenant compte des aspects présentés dans la citation ci-haut mentionnée, nous considérons que pendant la période comprise entre 1987 et 2010, l'émigration haïtienne au Québec a été dynamisée de manière considérable par un réseau migratoire qui unit la province de Québec à Haïti. Ce réseau est articulé à un des réseaux migratoires les plus solides en Amérique du Nord et dans les Caraïbes : le réseau de Port-au-Prince, de la Floride, de New York et de Montréal.

3.3.5.2 L'instabilité politique et les réfugiés

Il est important de mentionner que la transition de la période duvaliériste à la démocratie en Haïti a été accompagnée d'une longue période d'instabilité. Comme l'atteste Gousse (2011), les coups d'État lancés par des militaires contre la présidente Leslie François Manigat, le 20 juin 1988, et le président Jean-Bertrand Aristide, le 30

septembre 1991 ainsi que les désordres sociaux qui ont impliqué des bandes armées liées au crime organisé et qui ont mis fin en mars 2004 au deuxième mandat d'Aristide, sont des événements qui nous indiquent que l'acclimatation à un régime politique stable, caractérisé par un État de droit, n'a pas été facile en Haïti. Gousse (2011) et Corten (2011) s'entendent sur un aspect : les faits qui ont empêché une transition pacifique vers une société régit par un état de droit mettent en évidence l'existence d'un État fragile et faible. La faiblesse de l'État a permis que des agents armés, des bandes paramilitaires liées aux individus au pouvoir, et à des groupes criminels internationaux tels que les cartels colombiens de trafiquants de drogues, assument le contrôle en grande partie des fils du pouvoir et de l'économie.

Selon Wooding et Moseley-Williams (2005), la période la plus sanglante de la transition a été celle du régime de Raoul Cédras (1991-1994), qui a forcé la sortie du pays d'un grand nombre de partisans du président déchu, Jean-Bertrand Aristide. Plusieurs ont dû s'exiler pour fuir la forte répression de laquelle ils faisaient l'objet de la part du régime (Torres, 1994). Selon un reportage du journal *El País* en Espagne, publié le 4 août 1994, le régime de Cédras a encouragé une guerre qui s'est faite sentir jusqu'à la base sociale des mouvements d'opposition.

Pour pallier la rigidité du régime et afin de protéger les dirigeants du mouvement social, l'ambassade des États-Unis a ouvert des postes à Port-au-Prince et à Les Cayes, pour offrir l'asile aux opposants, mais « les militaires se sont vite attaqués à ceux qui essayaient d'obtenir l'asile politique » là-bas¹⁷. En ce qui concerne l'acceptation des réfugiés provenant d'Haïti, les statistiques canadiennes nous indiquent qu'entre 1991 et 1994, la période lors de laquelle Raoul Cédras était au

¹⁷ « Los golpistas de Haití endurecen la represión contra los opositores », *El País*, 4 août 1994, article en ligne: http://elpais.com/diario/1994/08/04/internacional/775951202_850215.html (consulté le 14 septembre 2013).

pouvoir, le nombre de réfugiés haïtiens acceptés au Canada est considérablement plus élevée que dans les années antérieures et postérieures au dit régime.

Il est important de noter que les chiffres désagrégés par pays pour l'origine des réfugiés sont disparus des statistiques fédérales disponibles pour l'année 1997. Cependant, en tenant compte qu'environ 90 % des émigrants haïtiens se sont installés au Québec, les statistiques québécoises nous ont permis de compléter notre analyse sur le sujet (voir Tableau n° 3.5).

En ce qui a trait aux demandes de statut de réfugié pour les Haïtiens, il faut noter qu'entre 1997 et 2012, 44 762 cas ont été enregistrés. Après 2006, une croissance importante de ce genre de demande a été enregistrée, ce qui a situé Haïti parmi les 10 principaux pays d'origine des demandeurs d'asile au Canada, après le Mexique et la Chine et devant la Colombie, le Pakistan et le Sri Lanka (voir Figure n° 3.7). Au milieu de 2013, Haïti bénéficiait avec d'autres pays d'un moratoire spécial pour des raisons humanitaires. Les demandes de résidence permanente pour des raisons d'ordre humanitaire pouvaient être présentées – à certaines conditions – par des personnes d'origine étrangère et qui étaient domiciliées au Canada¹⁸.

¹⁸ Gouvernement du Canada (2013). *Guide 5291. Considérations d'ordre humanitaire*, document en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/guides/5291FTOC.asp>. (Consulté le 25 septembre 2013).

Tableau 3.5 Réfugiés au Québec après 2005

année	total	réfugiés	Pourcentage
1987	2 079	11	0,5
1988	1 723	20	1,2
1989	2 186	57	2,6
1990	2 087	42	2
1991	2 542	152	6
1992	2 165	247	11,4
1993	3 336	263	7,9
1994	1 910	181	9,5
1995	1 812	259	14,3
1996	1 739	337	19,4
1997	1 475	213	14,4
1998	1 147	81	7,1
1999	1 268	61	4,8
2000	1 316	56	4,3
2001	1 864	67	3,6
2002	1 628	90	5,5
2003	1 657	107	6,5
2004	1 459	103	7,1
2005	1 428	217	15,2
2006	1 400	206	14,7
2007	1 293	194	15
2008	2 140	137	6,4
2009	1 730	154	8,9
2010	3 614	576	15,9
2011	5 091	1 029	20,2

Source : MICC, 2013

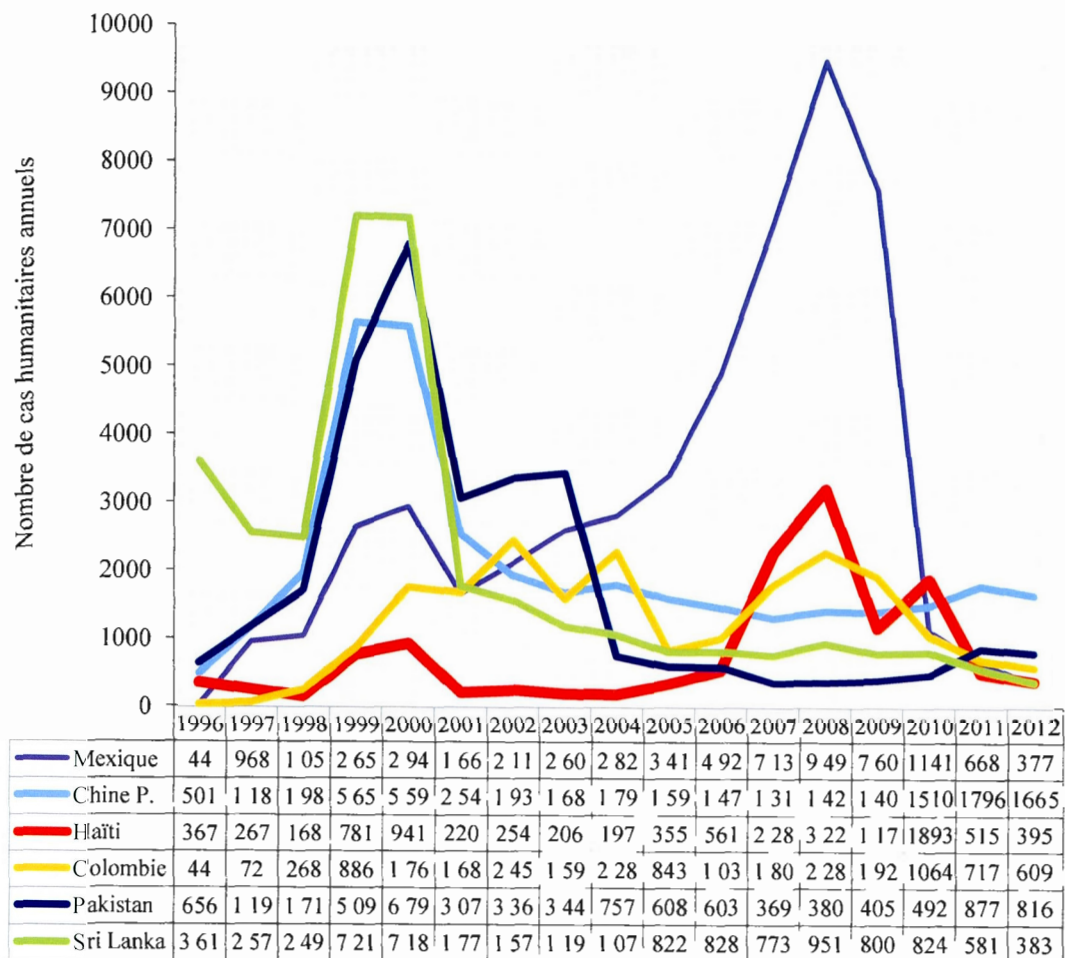


Figure 3.7 Principaux pays d'origine des immigrants au Canada pour raisons d'ordre humanitaire

Source : Citoyenneté et immigration Canada, faits et chiffres, 1997-2012

En ce sens, ce type de mesures permettait aux citoyens haïtiens qui se trouvaient au Canada sans situation légale définie, de ne pas être expulsés vers leur pays d'origine. Le moratoire pour des raisons humanitaires est un type de mesure dont l'objectif est de protéger les personnes provenant de pays affectés par des conflits internes ou des désastres naturels. Selon la déclaration rédigée par un groupe de personnalités haïtiennes vivant à Montréal, adressé au gouvernement du Québec le 8 juin 2013 :

Depuis 2004, Haïti figure sur la liste des pays moratoires.[Ce moratoire avait] permis à des ressortissants d'Haïti de demeurer au Canada, sans statut permanent, et ce, depuis bientôt dix ans. Ils sont aujourd'hui, plus de 4 000 ressortissants d'origine haïtienne qui se retrouvent dans cette situation (p. 1).¹⁹

La mesure spéciale d'ordre humanitaire a été adoptée en 1997 avec l'objectif de protéger la population civile et de l'aider à atténuer la crise générée par les guerres internes, les hauts niveaux d'insécurité et les conflits ethniques en Colombie, au Guatemala, en République Démocratique du Congo, à El Salvador, en Sierra Leone et au Soudan (Becklumb, 2008). En 1999, Haïti représentait 0,9 % du volume annuel des cas d'ordre humanitaire acceptés par le Canada et était situé au 27^e rang parmi les pays demandeurs de statuts de réfugiés. En 2010, il occupe le second rang du volume annuel et représentait 7,6 % des cas de nature humanitaire accueillis au Canada (voir Figure n° 3.8).

À l'occasion du séisme du 12 janvier 2010, autant le gouvernement fédéral que le gouvernement provincial ont adopté une série de mesures d'ordre humanitaire en matière migratoire, pour aider à atténuer la crise vécue par les personnes victimes qui avaient de la famille au Canada pouvant les parrainer. Également, sous ces conditions, les processus de réunification familiale ainsi que d'adoption se sont accélérés²⁰.

¹⁹ *Déclaration de la communauté haïtienne du Québec en faveur d'un programme permettant aux personnes visées par le moratoire de 2004 d'accéder à un statut permanent*, document en ligne : http://cjf.qc.ca/userfiles/file/VE/Nouvelles/Juin-2013/Declaration_communaute-haitienne-du-Quebec-en-faveur-programme_2013.pdf (consulté le 25 septembre 2013).

²⁰ Gouvernement du Canada (2010). *Avis. Le point : chiffres relatifs à l'immigration d'Haïtiens (au 31 décembre 2010)*, document en ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/avis-haiti46.asp> (consulté le 25 septembre 2013).

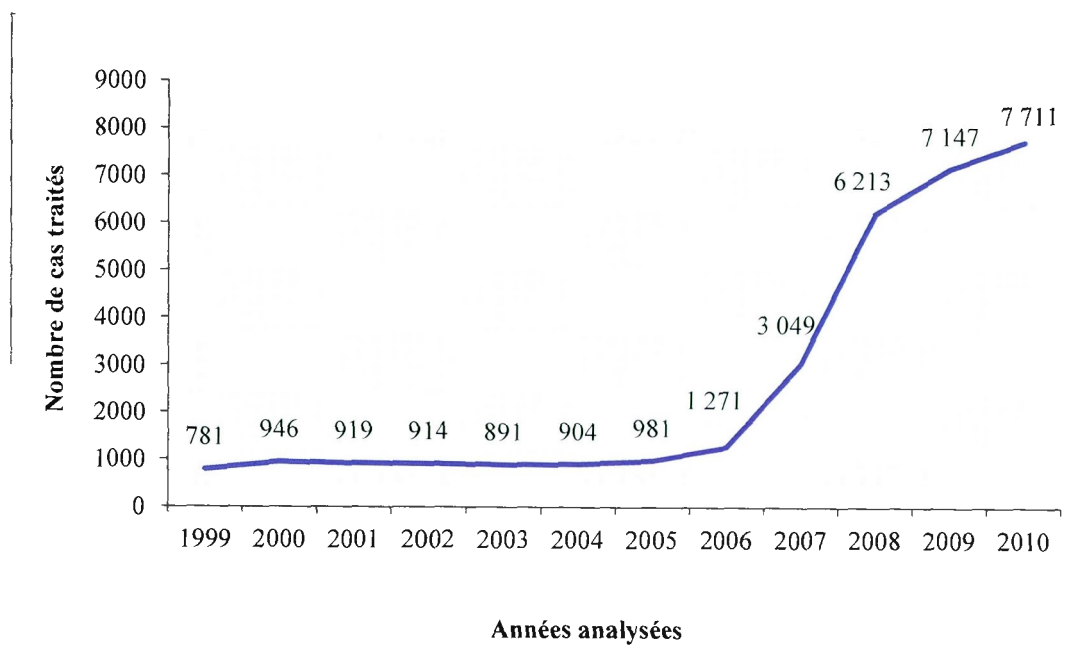


Figure 3.8 Nombre de cas d'ordre humanitaire en provenance d'Haïti acceptés par le Canada entre 1999 et 2010
Source : Gouvernement du Canada, 2013

3.3.6 L'émigration économique et la réunification familiale : un regard à partir de la théorie de la relocalisation de la main-d'œuvre

Le flux migratoire haïtien après la chute du régime duvaliériste est un phénomène sociodémographique, qui pourrait être analysé à partir de la perspective de la mobilité et relocalisation de la main-d'œuvre à l'intérieur de l'archipel caribéen, l'Amérique du Nord et les pays qui possèdent des côtes donnant sur l'océan atlantique. Le thème du transfert de main-d'œuvre, à partir des pays qui possèdent une économie incapable d'intégrer au secteur productif les personnes en âge de travailler vers les pays dont le développement économique exige le recrutement de main-d'œuvre étrangère, a été abordé par plusieurs historiens parmi lesquels nous comptons Adela Pellegrino,

Bruno Ramírez, Dirk Hoerder, Philippe Rygiel, Frank Moya Pons, Enoïn Humanez et Sabine Manigat.

En ce qui a trait au flux migratoire haïtien vers le territoire canadien durant la période ultérieure à 1987, nous soutenons, à partir des propos de Ramírez (1991) et de Rygiel (2007), que ce flux s'inscrit dans le cadre du réaménagement géographique du marché de la main-d'œuvre dans la zone nord de l'Atlantique, particulièrement dans l'aire des Caraïbes. Le phénomène met en évidence un processus de délocalisation et de relocalisation des travailleurs où s'insèrent des pays caractérisés par des économies à bas rendement et croissance, tels les pays des Caraïbes, et les pays dont les économies sont en expansion mais montrent une faible croissance démographique ou un vieillissement de la population, comme c'est le cas pour le Canada. À l'intérieur de cette dynamique, le pays producteur de main-d'œuvre se transforme alors en pays récepteur de flux monétaires qui deviennent dès lors indispensable pour maintenir à flot l'économie (Todoroki *et al.*, 2010). En effet, comme le souligne Todoroki *et al.* (2010), dans le cas d'Haïti et du Canada :

L'envoi de fonds au pays d'origine est une pratique fort répandue au sein de la diaspora haïtienne au Canada, et des études récentes ainsi que des recherches sur le terrain menées par la mission ACEFB au Canada et Haïti corroborent cette constatation. Les envois de fonds sont non seulement importants pour les individus qui les reçoivent, mais ils ont également un impact crucial sur l'économie haïtienne en général. En 2006, les envois de fonds vers Haïti représentaient plus de 21 % du PIB national (Todoroki *et al.*, 2010, p. 64).

3.3.7 L'intégration des immigrants haïtiens de la troisième vague (1987-2010)

Le processus d'intégration des Haïtiens de la vague migratoire 1987-2010 demeure un sujet peu connu, malgré qu'ils constituent un des groupes les plus dynamiques et visibles à l'intérieur de la population québécoise d'origine immigrante. C'est d'ailleurs en partie ce qui justifie notre étude de cas. Nous pouvons cependant dire d'ores et déjà qu'elle s'est produite avec l'appui de l'infrastructure sociale créée par leurs compatriotes lors des deux premières vagues d'immigration. Mais, si leur expérience a permis aux immigrés de la troisième vague de bénéficier des réseaux sociaux et des services communautaires créés par les immigrants des vagues antérieures, les nouveaux arrivants ont aussi hérité, d'une certaine façon des problèmes de ceux qui les ont précédés. Selon certains chercheurs qui ont analysé différents champs de la vie de cette communauté, un problème qui est vécu actuellement particulièrement par les jeunes est celui de l'identité socio-ethnique. En ce sens, le manque d'intérêt des jeunes envers les activités communautaires a empêché de préparer la génération qui allait devoir prendre la relève. Ceci s'explique en partie, selon les personnes interrogées, par les problèmes d'identité, ce qui rend difficile leur motivation (Entrevue n° 16).

3.4 Les Haïtiens à Montréal : portrait socio-territorial

Selon le recensement de 2011, 111 570 Haïtiens vivent dans la région métropolitaine de Montréal. Cette communauté représente 80,9 % de toute la population haïtienne vivant au Canada et 93 % de celle qui réside en territoire québécois. De ceux-ci, 51 970 étaient de sexe masculin et 59 780 de sexe féminin. En ce qui concerne leur état civil, 32 580 Haïtiens cohabitaient avec une autre personne, mariés ou en union

libre; 26 875 étaient mariés et 5 975 en union libre²¹. Le nombre de personnes célibataires au sein de la communauté montait à 49 455 individus, desquels 20 785 étaient de sexe masculin et 28 670 de sexe féminin. Les personnes responsables d'une famille monoparentale grimpaient à 11 845, en majorité des femmes (10 570). Les enfants de famille haïtienne recensés à Montréal se chiffrent à 50 265.

3.4.1 Portrait démographique

À propos des groupes d'âge, le 26 % de la population a entre 0 et 15 ans, en comparaison avec le 17 % pour le reste de la population. La tranche des 15 à 24 ans compte pour 16 % de la population haïtienne, contre 14 % pour la population totale. Dans le groupe des 25-34 ans, les Haïtiens enregistrent 16 % de leur population, contre 13 % pour le total de la population originaire de Montréal. Ce sont 15 % des Haïtiens qui entrent dans la catégorie des 35-44 ans, et 13 % de la population totale. Ce rapport bascule à partir de la classe d'âge 44-55, qui montre un pourcentage inférieur au reste pour les Haïtiens : 11 % contre 17 %. Le pourcentage de la tranche 55-64, compte pour 8,5 % pour les Haïtiens et 13 % pour le total. Puis la tendance continue pour les personnes âgées de 65 ans et plus : 7 % pour les Haïtiens et 13 % pour le total. Cet exercice comparatif nous indique que la population haïtienne résidant dans la région métropolitaine de Montréal est plus jeune que la moyenne.

Pour ce qui est de l'aspect ethnique, 98 % de la population haïtienne de Montréal est catégorisée comme « population des minorités visibles » et 97 % comme noire. Quant

²¹ Les calculs concernant la population haïtienne ont été produit à partir de la note numéro 4 : « Total - Situation des particuliers dans la famille de recensement » de l'« Enquête nationale auprès des ménages de 2011 », fiche 99-010-036, qui porte sur l'« Origine ethnique (101), groupes d'âge (10), sexe (3) et certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la population active, de la scolarité et du revenu (327) pour la population dans les ménages privés », qui peut être consultée à : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?>

à la religion, 90 % pratique un culte de nature chrétienne. Au sein de la communauté, la foi catholique représente 49 % de la population, ce qui représente la confession la plus grande. On trouve ensuite la congrégation baptiste, qui regroupe 9 % des fidèles. Un nombre considérable de personnes, 27 %, déclare appartenir à un groupe désigné comme « autre chrétienne », qui réunit des congrégations religieuses chrétiennes émergentes.

En ce qui concerne la langue maternelle, la communauté haïtienne est majoritairement francophone. Les personnes qui déclarent avoir le français comme langue maternelle s'élèvent à 54 925 personnes, dont 26 575 de sexe masculin et 28 345 de sexe féminin. Ce sont tout de même 47 555 personnes qui disent avoir une langue maternelle différente des deux langues officielles du Canada, ce qui ne peut être que le créole. De ce nombre, 26 750 sont des femmes, ce qui représente le groupe majoritaire, et 20 805 sont des hommes.

Un nombre non négligeable d'Haïtiens ne peut s'exprimer ni en français ni en anglais. Nous concluons qu'ils ne peuvent s'exprimer qu'en créole. Il s'agit de 1295 personnes, la plupart étant des femmes (1025). Dans la perspective de notre travail, ce dernier groupe demande une attention particulière, puisque les différentes investigations ont démontré que les groupes incapables de communiquer dans les langues officielles d'un territoire constituent une population présentant un haut risque d'exclusion sociale (Leclerc, 1992; Statcan, 2005; Grondin, 2006; OCDE, 2009; Senat du Canada, 2011). En ce qui concerne les niveaux d'éducation de la population haïtienne, 36 780 individus ne possèdent aucun diplôme ou certificat d'études, dont 17 855 sont de sexe masculin et 18 925 de sexe féminin.

En ce qui a trait au lieu de naissance, 54 % des Haïtiens de Montréal sont nés à l'extérieur du Québec et parmi ceux-ci, 52 % ont vu le jour en Haïti, ce qui fait de

l'immigration haïtienne résidant à Montréal une immigration majoritairement de première génération. Les personnes d'origine haïtienne nées au Québec représentent 42 % de la communauté haïtienne de Montréal. Parmi ceux qui ont émigré au Québec à partir d'autres pays du monde, la population de sexe féminin a représenté 57 %. Le recensement nous a indiqué que 960 personnes sont nées dans d'autres provinces canadiennes, 1755 aux États-Unis, 270 dans d'autres pays d'Amérique et 330 en Europe. De la population haïtienne résidente de Montréal, 19 505 personnes ont déclaré « ne pas être des citoyens canadiens », parmi lesquelles 9 130 étaient de sexe masculin et 10 370 de sexe féminin. L'obtention de la citoyenneté est un aspect qui permet d'exercer les droits civiques des individus.

3.4.2 Répartition dans les arrondissements de Montréal

En ce qui a trait à la mobilité et à la localisation spatiale, il est important de noter que les Haïtiens se concentrent majoritairement dans les arrondissements situés dans la partie nord de la région montréalaise. Selon le recensement de 2011, les Haïtiens se retrouvent répartis dans dix arrondissements de la ville.

Les trois arrondissements de la région métropolitaine de Montréal, où les Haïtiens occupaient la première place parmi la population immigrante, sont Montréal Nord, avec 31,6 % du total de la population immigrante, Montréal-Est avec 26,9 % des immigrants, et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, avec 13 % des immigrants. Sans constituer la majorité, un nombre important des Haïtiens habite Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, où ils constituaient 15,3 % des immigrants. À Saint-Léonard, les Haïtiens représentent 9,5 %, et à Rosemont–La Petite-Patrie et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, 8 % de la population immigrante (Statistiques Canada, 2011) (voir Figure n° 3.9).

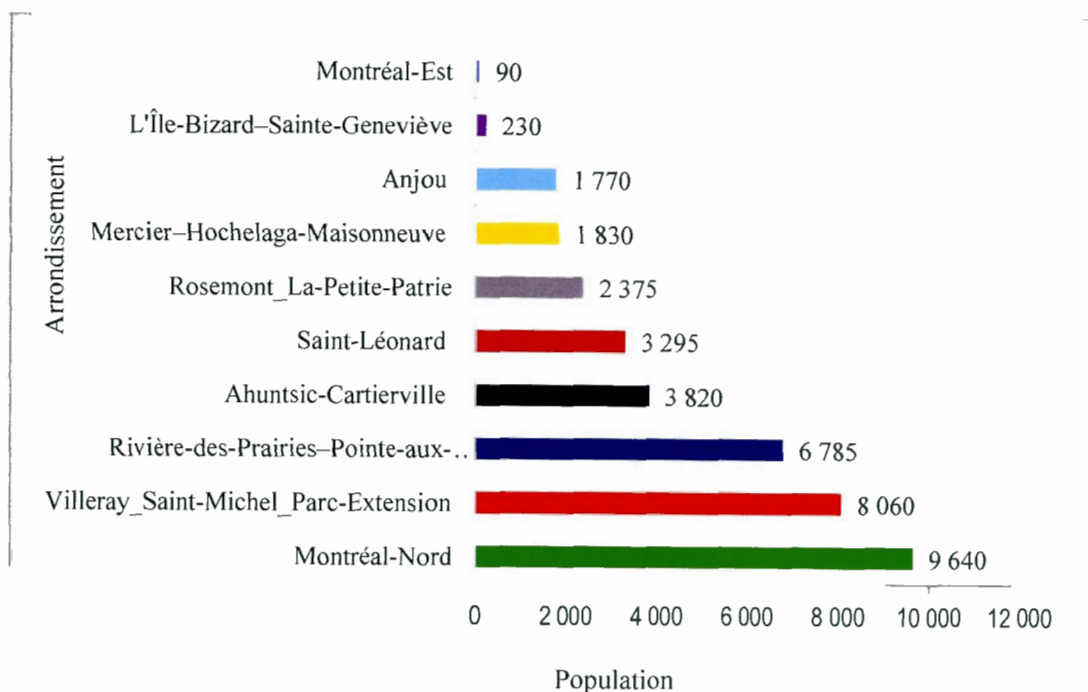


Figure 3.9 Distribution de la population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal

Source : Statistique Canada, 2006 et 2011. Compilation : Montréal en statistiques, Ville de Montréal

3.4.3 Portrait socioéconomique

Concernant les caractéristiques de la population d'origine haïtienne, l'analyse de différentes sources statistiques permet de constater que le niveau d'intégration au marché du travail est de plus en plus faible et que la distance qui sépare les niveaux d'occupation entre la population haïtienne et la moyenne de l'ensemble augmente progressivement de manière significative. Même si, au sein de la communauté haïtienne, le pourcentage de personnes en âge de travailler est plus élevé que la moyenne, la quantité de personnes en emploi dans cette communauté est inférieure au

taux moyen des personnes actives résidant à Montréal. La population haïtienne établie dans la région métropolitaine de Montréal montrait un indice de chômage de 12 % tandis que le taux de chômage au sein de la population en général n'était que de 6,6 %. En 2011, le taux général de chômage dans la ville de Montréal était de 7,7 %, soit de 8,1 % chez les hommes et de 7,3 % chez les femmes. Toutefois, le taux de chômage au sein de la population haïtienne était de 12,7 %, soit de 13 % chez les hommes et de 12,4 % chez les femmes (Statistique Canada, 2006, 2011, voir Figure n° 3.10).

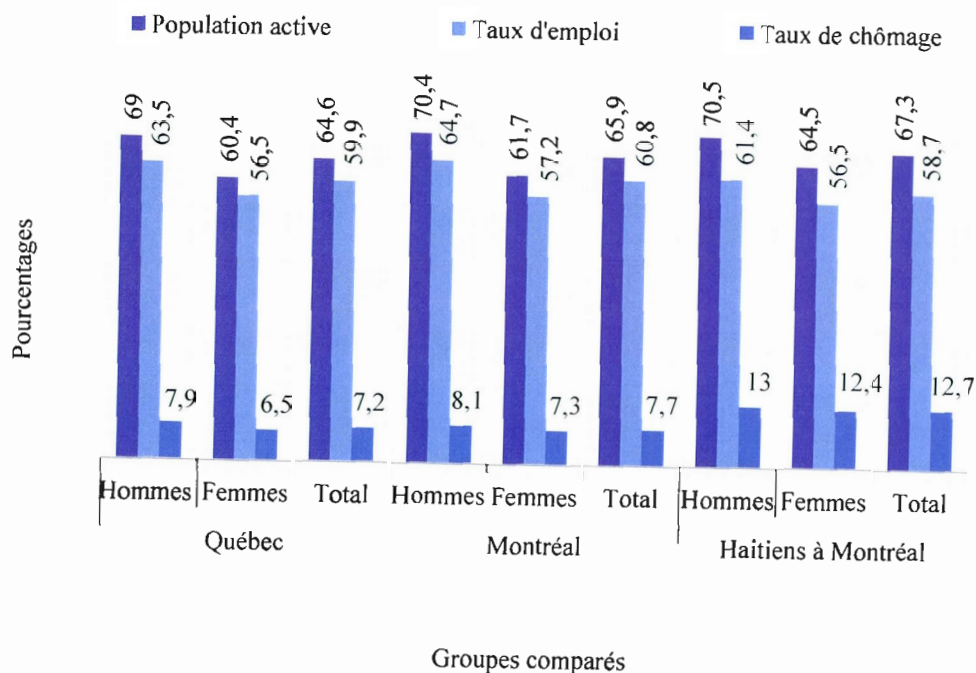


Figure 3.10 Comparaison du profil socioéconomique en 2011 entre la population générale du Québec, de Montréal et les Haïtiens montréalais
Sources : Statistiques Canada, 2011

Portons maintenant une attention particulière à une catégorie de travailleurs, celle de « travailleurs-sans objet ». On peut déduire de la définition de cette catégorie donnée par Statistique Canada, que ces travailleurs sont particulièrement vulnérables²². En comparant les recensements de 2006 et de 2011, on peut voir que la croissance de cette catégorie d'emploi a été de 40,6 % au sein de la population haïtienne contre 21,1 % pour l'ensemble de la population de Montréal (Tableau n° 3.6).

Tableau 3.6 Profil socioéconomique de la communauté haïtienne de Montréal

Catégories	hommes		femmes		total	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Population totale	39 375	51 790	46 315	59 780	85 695	111 570
Population de 15 ans et plus	27 925	37 555	34 780	44 750	62 700	82 305
Population économiquement active	20 625	26 495	23 105	28 875	43 725	55 375
Salariés	17 555	22 530	21 060	22 530	38 620	48 725
Personnes occupées	18 140	23 055	20 335	25 290	38 470	48 345
Personnes inactives	7 300	11 060	11 670	15 870	18 975	26 930
Travailleurs autonomes	2 115	2 365	895	835	3 010	3 195
Chômeurs	2 485	3 445	2 775	3 585	5 255	7 035
Travailleurs - Sans objet	925	1 605	1 125	1 850	2 050	3 455

Sources : Statistique Canada 2006-2011

En ce qui concerne les salaires, en 2011, le salaire moyen des Haïtiens qui travaillaient depuis plus d'un an dans le même poste recevaient un salaire moyen qui se situait autour de 34 270 dollars, contre 46 060 pour la population totale de Montréal, ce qui indique une différence de l'ordre de 26,4 % en matière de revenus entre les deux groupes de population.

²² Pour la définition de cette catégorie, voir le document en ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop017-fra.cfm>.

Par ailleurs, en 2011, le pourcentage d'Haïtiens qui bénéficiaient d'un revenu via les transferts gouvernementaux a été de 20,1 % contre 13,4 % pour l'ensemble des Montréalais. Cette situation affectait surtout les femmes, qui comptaient pour 25,8 % (Statistiques Canada, 2011).

L'analyse au sujet des disparités socioéconomiques entre les immigrants haïtiens et les natifs ne serait pas complète sans la catégorie de la population appelée « sans revenu », âgée de 15 ans et plus. Dans le cas des Haïtiens, le nombre de personnes dans cette catégorie s'élevait en 2010 à 6 710 individus parmi lesquels il y avait 3 420 hommes et 3 285 femmes, ce qui représente 8,2 % de la population active haïtienne contre 4,5 % pour la moyenne de la population montréalaise.

3.4.4 L'exclusion des Haïtiens à Montréal : effets des inégalités sociales

La problématique d'exclusion qui affecte les jeunes Haïtiens de Montréal a été largement mise en lumière par une des personnes interrogées. Cette personne, qui a participé à la fondation d'un des premiers organismes haïtiens à Montréal, soutient que « la communauté haïtienne a évolué de manière positive, mais a aussi rencontré plusieurs problèmes, spécialement chez les jeunes. Sur ce point, les principaux problèmes sont le chômage, le décrochage scolaire et les gangs de rue (Entrevue n° 45) ». Dans le travail *Jeunes Haïtiens de Montréal et déviance : frustration, méfiance et mauvaises fréquentations*, Desruisseaux et al. (2004) considèrent que :

Pour eux [les jeunes Haïtiens], leur inquiétude, avec en arrière-plan un certain fond de préjugés et d'hostilité face aux Noirs, se mue en frustration de ne pouvoir, tout comme leurs camarades Blancs, avoir les mêmes perspectives d'avenir. C'est de nature à accroître leur méfiance vis-à-vis des Blancs avec pour conséquence une

association à leurs pairs: la misère appelle la misère. La recherche d'une petite place conduit à la déviance (Desruisseaux, Saint-Pierre, Tougas et Sablonnière, 2004, p. 52).

Pour sa part, Harry, un travailleur social de rue d'origine haïtienne, cité par Goudou (2007, non paginé) « impute la délinquance chez les jeunes Haïtiens à la division qui gangrène la communauté, aux barrières de la société d'accueil et à une mauvaise intégration, car il n'y a pas d'emplois pour nous, et le jeune qui voit ses parents finir comme moins que rien a tendance à verser dans le gangstérisme». Pour appuyer ses réflexions, Goudou (2007) fait aussi référence à l'article publié par un criminaliste haïtien en 1996, dans lequel est abordé le sujet de l'implication des Haïtiens du Québec dans la délinquance. L'étude aborde le phénomène des gangs de rue formés par des jeunes d'origine haïtienne de seconde génération ainsi que le thème de la surreprésentation des personnes d'origine haïtienne dans les prisons de Montréal. Selon cet auteur, ceux qui font de l'intervention communautaire « sont passés à côté des solutions ». De son côté, la police de Montréal a estimé, au début des années 2000, à 1500 le nombre de gangs de rue dans la ville dont les membres sont d'origine haïtienne (Goudou, 2007).

Suite aux émeutes de Montréal Nord de 2008 (9 et 10 août), le maire d'arrondissement a convoqué une consultation dans le quartier nord-est sur des sujets aussi variés que l'éducation, la sécurité, l'emploi, la jeunesse et la famille. La consultation qui a été dirigée sous la direction de la table de concertation de Montréal-Nord en santé a fait apparaître comme résultat un haut taux de méfiance des jeunes face à la force policière. Après la consultation, la restauration des liens de confiance entre les services policiers et la population du nord-est est devenue la principale problématique à résoudre par l'administration. Avec cet objectif, l'administration cherchait à générer un climat propice à l'atteinte d'un sentiment de

paix et de sécurité dans le secteur. Pour rendre possible cet objectif, il a été projeté d'établir un rapprochement concerté entre la communauté et les organismes de sécurité publique. La stratégie avait comme objet de favoriser la reconstruction de la confiance entre les différents acteurs sociaux du secteur et les forces policières ainsi que la diminution de la discrimination raciale. Également, plusieurs projets pilote ont été mis en branle en lien avec la réinsertion des jeunes et dont l'axe central était l'établissement de liens entre les organismes communautaires et les institutions publiques (Montréal-Nord en santé, 2009).

En se référant au secteur de Montréal-Nord qui fut le lieu de la révolte, Katia Gagnon, une journaliste de *La Presse*, le décrit comme : « Un coin de gangs de rue, de vente de drogue et de prostitution ». Dans le secteur nord-est de Montréal, une partie de la vague d'immigration haïtienne s'y est installée dans les années 1970. En général, cette vague était composée de travailleurs peu scolarisés, d'ouvriers non spécialisés, qui sont arrivés au Québec, fuyant la pauvreté et la dictature de Duvalier en Haïti. Un témoignage d'une employée d'un guichet situé au coin des rues Saint-Vital et Fleury dans Montréal Nord, cité par la CRAP²³, nous dit :

Fin des années 70, les Haïtiens sont arrivés [...] C'est là que j'ai découvert le racisme. [...] C'est à Montréal-Nord que j'ai vu les premiers chauffeurs de taxi avec un doctorat en littérature persane qui vous récitent des poèmes en conduisant. Et toujours le racisme brut, sans nuances, sans curiosité devant l'inconnu, un mur impossible à percer [...], l'ironie du destin voulut que ces immigrants qui avaient fui la misère d'Haïti trouvent la pauvreté ici même, au

²³Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), document en ligne : <http://www.lacrap.org/s-rie-un-apr-s-les-meutes-de-montr-al-nord-2-me-partie-de-la-stigmatisation-la-r-bellion> (consultée le 22 janvier 2013).

beau milieu d'un pays riche, de surcroît membre du club très sélect des États les plus industrialisés de la planète.

Ce secteur de la ville de Montréal est une scène où se développent des luttes en continu, entre les membres de la mafia, des gangs de rue et des forces policières. Dans le cas de la population immigrante appartenant aux minorités visibles et vivant dans le secteur, les risques d'exclusion sont élevés. En effet, les immigrants qui appartiennent aux minorités visibles peuvent se retrouver exposés à une double exclusion dont sont à l'origine des aspects tels que :

- la fragilité de la communauté immigrante et la précarité des liens qui l'unit à la société d'accueil;
- le racisme manifeste ou subtil véhiculé par les élites ou des personnes en général et duquel sont victimes les membres des minorités visibles;
- la pauvreté qui résulte de l'exclusion du marché du travail ou par l'occupation d'emplois précaires.

Ajoutons le thème du logement à celui de l'emploi. Borgogno (1978) considère que l'acquisition d'un logement adéquat est une des préoccupations les plus importantes des immigrants à leur arrivée dans une société étrangère. Dans le cas des Haïtiens, comme le fait ressortir Bernèche (1983), l'accès à un logement a été, depuis le tout début, un sujet problématique; les Haïtiens de Montréal souffrent de discrimination dans l'accès au logement depuis les années 1970. Ceci est dû au nombre considérable de personnes qui s'entassent dans un logement en comparaison aux foyers québécois. En raison du nombre élevé de résidents haïtiens, les ménages ont été contraints de s'installer dans le secteur de Montréal-Nord et de Saint-Michel. C'est dans ces quartiers que les propriétaires de logements se sont montrés plus indulgents face à cette réalité sociodémographique.

Cependant, les options qui leur ont été réservées en matière de logement n'ont guère été des plus réjouissantes; dans aucun édifice, il n'y avait d'appartements adaptés aux contextes des Haïtiens puisque souvent trop petits ou inadéquats tels que des sous-sols. Le manque d'appartements adaptés à leurs conditions familiales les a conduits à vivre dans des espaces peu salubres dans des conditions évidentes de surpeuplement. Conformément à ce que dit Bernèche (1983) et la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP, 2012), les foyers haïtiens de Montréal-Nord ont historiquement enregistré un taux élevé de surpopulation comparativement au reste des logements du secteur. Sur ce dernier point, la CRAP (2012) met en évidence que plusieurs appartements habités par des Haïtiens sont des « appartements minuscules, surpeuplés, où les petits n'ont nulle part où jouer. Parfois, il y a la mère, la grand-mère, l'arrière-grand-mère et trois enfants dans un petit quatre et demi »²⁴.

La situation d'exclusion dont souffrent les Haïtiens en termes d'accès à un logement digne s'explique en grande partie par leurs limitations économiques. Comme le montre Borgogno (1978), les immigrants se retrouvent comme étant les groupes sociaux avec les plus faibles capacités économiques. D'autre part, en ce qui concerne la province, il faut tenir compte aussi que durant une grande partie du vingtième siècle, comme le fait valoir Armony (2010), au Québec plusieurs groupes identifiés comme non blancs ont fait l'objet de discrimination, de ségrégation et d'exclusion. Dû à leur faible revenu, de même qu'à leur condition ethnique, les immigrants se voient obligés d'occuper des logements qui se différencient considérablement des logements occupés par la société en général, ce qui marque de façon particulière leur insertion à la vie urbaine de leur « nouvelle société ». La population immigrante qui, comme le montre le cas de Montréal, tend à se

²⁴ Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), *Un an après les émeutes de Montréal-Nord : de la stigmatisation à la rébellion*, document en ligne : <http://www.lacrap.org/s-rie-un-apr-s-les-meutes-de-montr-al-nord-2-me-partie-de-la-stigmatisation-la-r-bellion> (consulté le 15 mai 2013).

caractériser par son hétérogénéité, se voit forcée de par ses conditions économiques, son manque de connaissance de la société d'accueil et même par son origine ethnique, à occuper des espaces qui se différencient fortement de ceux du reste de la ville, particulièrement ceux que nous pourrions appeler comme « les secteurs socialement inclus de la ville ».

Ce contexte social offre les conditions propices à l'apparition de gangs de rue et d'organisations criminelles. Le phénomène des gangs de rue formés par de jeunes Haïtiens de Montréal « est lié à une profonde marginalisation sociale des groupes haïtiens, à la vulnérabilité des structures familiales et à l'intégration sociale par la voie du trafic de drogues et le contrôle de certains territoires urbains »²⁵. Le premier gang de rue d'origine haïtienne est apparu entre la fin de la décennie de 1970 et le début de 1980; il s'appelait Black Power. Encouragé par la précarité sociale dans laquelle se débattaient bon nombre d'immigrants haïtiens, le phénomène a continué à prendre de l'expansion. Ce qui nous permet de comprendre pourquoi, en 1997, un groupe d'enfants âgés entre sept et huit ans a commencé à imiter les gangs constitués par les adolescents et les jeunes, en formant un nouveau gang du nom de « Les couteaux ». Dix ans après l'apparition des premiers gangs de rue, un nouveau phénomène est apparu : celui de *gangsta rap*, toujours dans le même secteur, basé sur un style de musique ayant émergé dans les années 1980 aux États-Unis. Ce style de musique représente une alternative aux gangs de rue « traditionnelles », il permet aux jeunes Haïtiens d'exprimer leur révolte et leur frustration via la musique et la prise de parole. La possibilité d'établir, à partir de diverses perspectives artistiques, la situation difficile vécue par le milieu social haïtien, a facilité la popularisation de ce phénomène musical.

²⁵ « Rapport Amérique latine : Construire la paix en Haïti, inclure les haïtiens de l'extérieur », *Caraïbes*, n° 24, décembre 2007, p. 5.

Un autre mouvement culturel adopté par les secteurs de la jeunesse haïtienne de Montréal, comme le font ressortir Leblanc, Boudreault-Fournier et Djerrahian (2007), c'est celui de la culture hip-hop, qui s'est installée à partir des années 1980 au Québec, particulièrement dans la ville de Montréal. Ce mouvement culturel a permis aux jeunes marginalisés, plus particulièrement, les jeunes des groupes ethniques liés à l'immigration et aux minorités visibles, de s'approprier les manifestations reliées à ce mouvement afin de les utiliser comme véhicule d'expression et de communiquer leur vécu quotidien tout en construisant une sorte de référent identitaire. Selon ces auteurs, la culture du hip-hop s'est développée comme une réaction au statut de marginalité, ce qui a permis d'établir un moyen alternatif d'intégration et d'inclusion au sein de la culture dominante.

En lien avec les problématiques qui affectent les Haïtiens de Montréal, une des personnes en entrevue a manifesté ceci :

La communauté haïtienne de Montréal présente des problèmes générationnels de classe. Un grand pourcentage des Haïtiens s'est établi dans des zones qui concentrent la pauvreté : Saint-Michel, Montréal Nord, Rivière des Prairies. Comme ils sont pauvres et qu'ils vivent dans des zones pauvres, la communauté s'est vue affectée par l'intégration d'un nombre considérable de ses membres à la délinquance qui représente aussi, dans une certaine mesure, une forme de mobilité sociale. Il y a 30 ans, les membres de gangs de rue étaient des jeunes de 15 et 16 ans. Les membres de ces groupes qui ne terminaient pas morts étaient soit emprisonnés ou déportés. À un moment donné, ces jeunes ont commencé à être recrutés par la mafia, parce que la mafia aussi recrute, et plusieurs d'entre eux l'ont intégrée et s'y retrouvent encore aujourd'hui. Ils sont des intermédiaires de la mafia italienne et *des Hells Angels*. Ils sont ceux qui contrôlent la rue (Entrevue n° 21).

Le survol de la réalité migratoire des Haïtiens au Québec nous a permis d'observer les deux faces d'une même monnaie. Par conséquent, même s'il est vrai qu'un grand nombre d'Haïtiens s'est intégré avec succès dans la société québécoise, il est aussi clair qu'il y a un fort pourcentage de ces immigrants qui a rencontré des obstacles les empêchant de s'intégrer concrètement et adéquatement. Ces difficultés les ont repoussés aux frontières de l'exclusion sociale, où ils ont commencé à faire partie des organisations criminelles, celles-ci mettant à risque la cohésion sociale.

En accord avec Icart (2004), les facteurs qui ont amené certains secteurs de la communauté haïtienne – particulièrement les jeunes – à s'intégrer à ce type d'organisations sont liés au chômage ou à l'occupation d'un emploi précaire; ces aspects sont la principale variable qui nous explique pourquoi près de la moitié de cette communauté vit en dessous du seuil de pauvreté.

La recherche d'alternatives aux problèmes d'exclusion sociale, qui menacent un nombre élevé de familles d'origine haïtienne et l'intérêt manifeste d'un secteur de cette communauté à les aider à surmonter la zone de précarité économique, est la principale raison qui a donné naissance à des centres communautaires ou des organismes comme le Centre N A Rive.

3.4.5 Organismes haïtiens à Montréal

La présence d'une communauté haïtienne diverse en termes de groupe socioéconomique sur le territoire montréalais a favorisé la création d'une série d'associations ayant permis la consolidation d'un tissu social et un réseau d'aide. Les organismes créés par la communauté haïtienne de Montréal jouent un rôle important. Ils aident à l'intégration de la communauté haïtienne au sein de la société d'accueil

voire même à l'intérieur de sa propre communauté. Au sujet des raisons qui ont poussé à la formation d'un grand nombre de groupes communautaires haïtiens, une des personnes interrogées a révélé que :

Le fait que plusieurs des personnes qui sont venues à Montréal lors des différentes vagues migratoires, n'avaient pas les habiletés sociales et les compétences techniques pour s'intégrer de manière adéquate à la société d'accueil, a fait émerger une série d'organismes communautaires. Aujourd'hui, nous pouvons parler d'une centaine d'organismes haïtiens dans l'aire métropolitaine de Montréal (Entrevue n° 21).

Ceci a amené la création d'une communauté forte sur les plans politique et social et a ainsi renforcé le rôle de l'individu au sein de cette même communauté (Dionne, 2010). Également, ces organismes favorisent la rencontre intergénérationnelle. La finalité de plusieurs de ces organismes n'est pas seulement d'aider la communauté haïtienne de Montréal, mais bien plus d'étendre cette aide jusqu'à la communauté du pays d'origine, Haïti, comme c'est le cas du regroupement d'organismes canadien-haïtien pour le développement (ROCAHD) qui travaille pour l'amélioration de la situation économique et écologique et surtout, la stabilité politique en Haïti (Labelle, 1992).

À Montréal, il existe une quantité considérable d'associations composées d'Haïtiens et quelques-unes qui intègrent des québécois. Ces associations travaillent autour de la question des professions, d'autres œuvrent pour les droits humains ou déploient une mission de sensibilisation sur les questions politiques, des réfugiés, des travailleurs et des femmes. Nous avons dressé une liste de ces organismes dans le Tableau 3.7, présenté un peu plus bas dans cette section. Les associations organisent des célébrations spéciales comme la fête des mères, la fête nationale, la fête de Noël, des carnivals, en plus d'offrir des conférences. Le travail qui se développe au sein des

associations permet de transmettre des valeurs culturelles et sociales à toutes les générations.

En général, la documentation consultée, les témoignages recueillis à travers les entrevues et les observations sur le terrain nous ont permis de constater que la communauté haïtienne de Montréal s'articule autour d'une diversité de sous-groupes (organismes) plus ou moins reliés entre eux. Bref, l'analyse de la formation de la communauté haïtienne au Québec et l'intégration de celle-ci à la société québécoise nous a permis d'identifier les causes qui ont poussé les Haïtiens à quitter leur pays tout en caractérisant les différentes vagues migratoires au Québec et l'intégration de ces migrants à leur nouveau territoire.

Tableau 3.7 Principaux organismes d'Haïtiens à Montréal

Secteur	Mission	Organismes
Aide mutuelle	Aider les familles vulnérables des communautés ethnoculturelles à sortir de l'isolement et de la pauvreté, et valoriser la création de liens forts avec la société d'accueil afin de favoriser leur insertion sociale.	BCHM, la Maison d'Haïti, le Centre N A Rive de Montréal, Entraide Bénévole Kouzin, Centre communautaire « Coumbite de Laval », Union des Haïtiens du Québec de la rive sud de Montréal, Centre communautaire Aide-Nous, Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise (CHRISCOQ), Concertation-action de citoyens et de citoyennes d'origine haïtienne de Rivière-des-Prairies (CACOH), Coopérative de solidarité des Haïtiens du Québec, Centre haïtien d'action familiale, Centre de recherche, d'animation et d'intégration sociale pour la promotion des Haïtiens, Association culturelle haïtienne « La Perle trouvée », Association des retraités d'origine haïtienne du Québec et du Canada.
Associations de professionnels	Aider les membres de la communauté et de la communauté haïtienne, en particulier dans leur milieu de travail respectif.	Association de médecins haïtiens à l'étranger A.M.H.E. (chapitre de Montréal), Ralliement des infirmières et des auxiliaires haïtiennes à Montréal, Association des enseignants haïtiens du Québec (AEHQ).
À caractère politique ou de défense des droits humains	Promouvoir la solidarité et l'aide, pour la défense des droits et de la dignité.	Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République Dominicaine, Association des travailleuses et travailleurs haïtiens au Canada (ATTHAC), Union des Haïtiens de Québec (L'), Point de ralliement des femmes d'origine haïtienne, Femmes haïtiennes marchons ensemble, Centre des femmes haïtiennes de Rivière-des-Prairies, Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne (CONACOH).
À caractère culturel et éducatif	Promouvoir la création artistique, l'éducation et la sensibilisation, dans une perspective pluriculturelle, afin de répondre aux désirs sociaux non satisfaits.	Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CDHCA), Centre d'alphabétisation N A Rive de Montréal, Alliance théâtrale haïtienne (ATH), Centre éducatif Le Phare, Comité international pour la promotion du <i>créole</i> et de l'alphabétisation (KEPKAA), Groupe d'action pour la prévention de la transmission du VIH et l'éradication du SIDA (GAP-VIES).

Associations religieuses	Implanter des programmes d'aide et d'activités qui apaisent la souffrance humaine.	Association canadienne des chrétiens d'origine haïtienne à Montréal (ACCOHAM), Église biblique Pierre angulaire, Église évangélique baptiste Ében-Ézer, Église évangélique haïtienne de l'ACM de Montréal, Mission catholique Notre –Dame d'Haïti.
Associations canadiennes et haïtiennes	Organismes de solidarité canadiens et québéco-haïtiens qui travaillent sur le développement humain en Haïti.	Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise (CHRISCOQ), Regroupement des organismes Canado-haïtiens pour le développement (ROCAHD), Société pour le reboisement d'Haïti, Association des aveugles et amblyopes haïtiens du Québec (AEHQ), Association des ingénieurs et scientifiques haïtiano-canadiens, Association haïtiano-canado-québécoise d'aide aux démunis, Association EPMANDOK (aide aux femmes les plus démunies de Docajou), Association Port-Margotiens résident en Amérique du Nord, Organisme d'entraide Canada-Haïtien (ODECH), Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne.
Organismes à caractère commercial	Construire des réseaux de jeunes professionnels, d'entrepreneurs, de travailleurs autonomes et de leaders québécois d'origine haïtienne et ainsi encourager leur intégration à l'activité économique québécoise.	ALIMAGE –Jeune chambre de commerce haïtienne, Chambre de commerce de Port-au-Prince (Canada), Comité international pour la promotion du <i>créole</i> et de l'alphabétisation (KEPKAA), Entrepreneurs et professionnels ayitiens du monde (E.P.A.M.), Comité de participation Haïti-Québec-Canada (CPHQC) inc.
Médias de communication	Informers à la communauté en français et en créole sur différents aspects ethnoculturels et événements de la localité et d'Haïti.	Radio communautaire Centre-ville, la station de radio CPAM Radio Union, radio CKUT-FM Radio McGill, et un sans nombre de publications.

Source : <http://www.bottinhaitien.com/organismescommunautaires/liste-organismes.shtml> (Consulté le 18 décembre 2012)

Les références bibliographiques consultées nous indiquent que les causes de l'émigration des Haïtiens sont associées à une variété de facteurs qui vont du politique à l'économique en passant par le social. Dans cette logique, nous mentionnons les facteurs suivants : la croissance vertigineuse de la population, le besoin de main-d'œuvre dans les pays voisins, la forte migration frontalière ou intra-régionale qui a généré au sein de la population une grande expérience migratoire et a contribué à la formation de communautés haïtiennes extranationales. Puis, finalement, mentionnons l'existence d'un modèle social inadapté aux changements de l'économie globale. Ajoutons à ces causes l'absence de politiques sociales et économiques visant la mitigation de ces problèmes, une longue tradition de gouvernements autoritaires qui ont réprimé de manière sévère l'opposition politique, l'exploitation excessive des ressources naturelles du pays, les bas salaires, le chômage ou les emplois précaires, et enfin, les hauts indices de pauvreté et d'exclusion sociale.

Nous avons de plus identifié et caractérisé trois vagues migratoires des Haïtiens au Québec, soit la vague des pionniers entre 1950 et 1972, la période de la diversification sociale de l'immigration haïtienne au Québec, entre 1973 et la chute du régime de Duvalier en 1986 et finalement, la vague d'émigration post-dictature entre 1987 et le séisme du 12 janvier 2010.

La première vague d'émigration d'Haïtiens à Montréal était composée de personnes qui possédaient un niveau de formation académique assez élevé (universitaire) et la majorité d'entre eux occupaient des professions à caractère libéral avant d'émigrer au Québec. Le type de personnes qui constituaient cette période migratoire et les espaces ouverts par la Révolution tranquille que vivait le Québec à ce moment, ont permis aux émigrants d'intégrer le marché du travail à partir de leur profession, en occupant des postes dans le secteur public, l'enseignement, les services sociaux, les organismes à but non lucratif et la pratique privée.

La deuxième vague migratoire s'est caractérisée par une diversification sociale de la population immigrante d'origine haïtienne au Québec. Ce nouveau groupe était composé principalement par une population créolophone qui ne dominait pas suffisamment le français et ne possédait pas de formation adéquate pour intégrer le marché du travail québécois. L'absence de services communautaires adaptés aux besoins des Haïtiens a incité les dirigeants sociaux haïtiens à mobiliser les acteurs sociaux de leur communauté et de la société d'accueil afin de trouver réponse à cette situation. Ceci a donné lieu à la création des premiers organismes communautaires au sein de la communauté haïtienne.

La troisième vague migratoire des Haïtiens au Québec a été impulsée par l'instabilité politique enregistrée dans le pays, les hauts niveaux de pauvreté au sein de la population, le surpeuplement et l'incapacité de l'économie haïtienne à intégrer la population en âge de travailler. Les catastrophes naturelles et l'insécurité publique ont aussi encouragé bon nombre d'Haïtiens à migrer.

En ce qui a trait à l'intégration des Haïtiens de la vague migratoire de 1987-2010, celle-ci s'est produite, grosso modo, par le biais de l'infrastructure sociale et des expériences accumulées par les compatriotes des deux premières vagues d'immigration. Mais ce que nous révèle l'analyse de la situation de la population haïtienne résidente à Montréal est surtout que cette intégration s'appuie sur de bases faibles et qu'elle constitue une communauté affectée par divers facteurs d'exclusion. En particulier, ces facteurs concernent les compétences d'une partie de la population haïtienne à s'insérer sur le marché du travail et surtout à bénéficier d'un traitement équitable en ce qui concerne l'emploi et les revenus. C'est ce type de constats qui ont amené à la création de l'organisme N A Rive, que nous aborderons dans notre étude de cas.

CHAPITRE IV

LE CENTRE N A RIVE ET LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE

4.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous exposerons les contributions les plus importantes du Centre N A Rive à la lutte contre l'exclusion sociale dans le cas de la communauté haïtienne de Montréal. Nous analyserons les stratégies d'insertion sociale mises en place par le Centre, ainsi que les mécanismes utilisés pour canaliser les ressources mobilisées, les associations (partenariats) qu'il a établies avec d'autres organismes et la façon dont les différents programmes de formation offerts ont contribué à l'empowerment des personnes participantes. L'analyse de l'évolution du Centre N A Rive se fera à la lumière du modèle des effets structurants de l'initiative sociale présenté au deuxième chapitre (Klein, 2008), initiative qui a conduit à la mise en marche de cet organisme communautaire qui favorise, par ses pratiques, l'insertion sociale et professionnelle de la population haïtienne de Montréal (Klein et Champagne, 2011).

Dans la première partie du présent chapitre, nous présenterons le Centre N A Rive, sa mission et sa gouvernance. Ensuite, ce seront les actions en lien avec le défi de l'insertion, soit les services offerts, les différentes modalités de formations, les ressources mobilisées, la clientèle cible et finalement, l'implication du Centre à différents niveaux, qui seront exposés.

Il est important de noter que ces activités font partie d'un processus cyclique, qui a permis l'implantation, à différents moments, de nombreuses stratégies d'insertion, qui vont de l'alphabétisation à la mise en marche d'une stratégie découlant de l'économie sociale, jusqu'à la formation en entrepreneuriat social, dans le but de combattre les divers facteurs qui provoquent l'exclusion sociale des groupes défavorisés. Notre étude de cas a été réalisée suite à un intense travail de terrain, à la révision de documents et à l'analyse d'entrevues faites auprès des différents acteurs qui se sont impliqués dans ce processus d'insertion sociale à travers l'implantation de projets mis de l'avant par l'organisme, incluant également des personnes immigrantes ayant participé au processus de formation.

4.2 Le Centre N A Rive : ses objectifs et sa mission

Le Centre N A Rive de Montréal a été créé à partir d'une initiative du Bureau de la communauté chrétienne haïtienne de Montréal (BCCHM), dans le but de faciliter l'intégration des immigrants d'origine haïtienne à la société d'accueil, le Québec. En créole, N A Rive signifie « nous y arriverons ». Situé dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, le Centre est une organisation à but non lucratif (OBNL) qui, au cours de son histoire, s'est consacrée surtout à l'insertion sociale des immigrants haïtiens à faible scolarisation. En effet, à ses premiers balbutiements, l'objectif principal du Centre a été d'aider les personnes analphabètes d'origine

haïtienne à développer des compétences linguistiques afin de leur permettre de communiquer de façon efficace dans les différents milieux socioculturels fréquentés quotidiennement.

Dans le cadre de ses activités de formation, le Centre a privilégié le développement intégral de l'individu, selon la pensée éducationnelle de Paulo Freire (qu'on présentera par la suite). Dans cette perspective, le Centre a impulsé le développement de compétences à caractère transversal, afin de renforcer les valeurs citoyennes chez les personnes qui participent aux programmes de formation. Avec le temps, le Centre a élargi ses objectifs dans le but d'apporter des solutions à un éventail de nouveaux types de besoins qui affectaient cette communauté, notamment le manque de formation orientée vers l'emploi et l'isolement social. Ces deux derniers problèmes, tel que montré dans les nombreuses sources consultées, ont constitué des facteurs d'exclusion sociale pour une quantité importante de nouveaux arrivants haïtiens. Pour y faire face, le Centre a commencé à diversifier son portfolio de programmes de formation et d'activités communautaires. Dans cette même logique, il a mis en marche une diversité d'activités qui cherchaient à créer un espace pour la vie communautaire, afin de favoriser l'intégration et le lien social. Parmi ces activités, notons des programmes dirigés vers l'actualisation et le développement de compétences et de connaissances qui favorisent l'accès à l'emploi, ainsi que des ateliers artistiques et culturels pour les jeunes adultes afin de stimuler le développement de nouveaux comportements civiques et des habiletés académiques visant à faciliter un retour aux études ou à intégrer le marché du travail.

Depuis ses débuts, le Centre a donné une grande importance à la promotion de la participation des individus au sein des activités qui facilitent la création de réseaux de contacts, autant qu'à l'exploration de nouveaux scénarios à l'intérieur d'activités en lien avec l'entrepreneuriat. Ces activités ont donné naissance à un projet d'économie

sociale : les Services Boukan. Cette expérience entrepreneuriale a permis au Centre de mettre de l'avant des valeurs de coopération, favorisant une meilleure compréhension de la culture de la société d'accueil et le développement de compétences-clé pour faire face aux défis rencontrés dans la vie quotidienne.

4.2.1 La mission du Centre N A Rive à l'origine

Le Centre N A Rive a pour mission première l'aide aux personnes qui sont défavorisées socio-économiquement, spécialement celles provenant de l'immigration, à améliorer leurs compétences socioprofessionnelles afin de renforcer leurs possibilités d'insertion dans la société d'accueil et au sein du marché du travail. Tel que les entrevues auprès du personnel administratif et enseignant l'ont souligné, l'objectif du Centre est d'aider les personnes à acquérir leur autonomie à tous les niveaux. On vise l'autonomie dans l'intégration au marché du travail, dans la recherche et l'analyse de l'information, en ce qui a trait aux démarches administratives reliées aux entités publiques et privées, dans les relations sociales afin de briser l'isolement, dans les déplacements dans la ville et même au niveau des besoins plus généraux liés à l'intégration à la société québécoise (Entrevues n^{os} 1, 3 et 17).

À ses débuts, la mission du Centre misait sur la facilitation du processus d'insertion socioculturelle de la communauté haïtienne de Montréal par le renforcement des capacités linguistiques. Depuis, l'alphabétisation et l'enseignement du français ont toujours été au cœur des éléments qui définissaient la vocation principale du Centre. Ceci est en partie dû à la conviction de l'équipe de direction pour qui l'amélioration de la qualité de vie des personnes vulnérables et à risque d'exclusion passe par l'accès aux outils culturels de base et leur maîtrise.

Selon le témoignage d'un des intervenants, l'amélioration continue des compétences linguistiques « fait des personnes des êtres fonctionnels, capables de se développer de façon autonome, d'être libre et de vivre dignement » (Entrevue n° 3). Cette conviction explique l'importance que le programme d'alphabétisation et d'amélioration du français a pour les dirigeants du Centre. Qui plus est, un des membres du Conseil d'administration du Centre renchérit en affirmant que le fait d'alphabétiser et d'améliorer les compétences en langue française des personnes marginalisées est une nécessité urgente de la société. Pour cette personne, les limites imposées par l'analphabétisme conduisent de façon certaine à la marginalité sociale. Selon lui :

[Il est difficile de] comprendre comment, en notre temps moderne et à travers le monde, il existe encore des individus exclus du monde de la connaissance ou à qui l'accès ou la fréquentation de lieux d'apprentissage est impossible. Sur ce dernier point, il est nécessaire que la société comprenne que l'instruction doit être considérée comme la porte d'entrée vers une société normative. Une éducation accessible à tous facilite l'avancée d'un idéal, soit celui de mettre fin à tous les types de discrimination, aux injustices et à l'exclusion sociale (Entrevue n° 4).

4.2.2 L'adaptation de la mission aux nouveaux problèmes et aux nouveaux besoins

L'ensemble de nos sources, dès entrevues auprès de différents acteurs sociaux impliqués depuis les débuts du Centre jusqu'aux multiples documents consultés, nous a permis de constater que cet objectif du Centre N A Rive s'inscrit dans une démarche qui s'est élargie progressivement. À ses débuts, l'objectif principal était l'alphabétisation des ouvriers d'origine haïtienne qui ne savaient ni lire ni écrire, mais qui avaient un besoin pressant d'apprendre à se débrouiller dans la société québécoise. Un deuxième objectif consistait à développer des espaces qui

favoriseraient l'apprentissage du français pour faciliter le processus d'insertion. La maîtrise du français les a aidés à affronter avec plus de facilité les difficultés dérivées de leur situation en tant qu'immigrant, à croire en eux-mêmes et à se valoriser comme personne (Entrevue n° 18). Le troisième objectif, plus général, était d'aider leur clientèle cible à s'intégrer à la société d'accueil (Entrevues n°s 7 et 16). L'évolution de la mission a suivi le rythme de celle des problèmes vécus par la population haïtienne vulnérable dans son intégration à la société d'accueil via la participation active (N A Rive, 1995). Au moment d'analyser ce processus évolutif, un des directeurs soutient que :

Au début, la mission se limitait seulement à l'alphabétisation. Plusieurs années plus tard, le Centre a implanté d'autres programmes de formation dans les secteurs de la couture, l'information, la cuisine et un projet de restaurant spécialisé dans la confection de plats typiques haïtiens et qui opère selon les principes de l'économie sociale (Entrevue n° 4).

Les changements promus à l'intérieur du Centre sont apparus comme le résultat d'une réflexion et du consensus entre les leaders, qui ont toujours conservé comme principale considération la mission principale du Centre, soit l'insertion sociale même si l'adaptation à de nouveaux problèmes pouvait créer des situations d'incertitude concernant sa stabilité. Ces leaders ont persisté à consolider le Centre même lors de ses périodes difficiles. Un document interne démontre bien ce dernier point, « la passion d'aider et de découvrir le potentiel des personnes de faible scolarité – la conviction des uns et la détermination des autres, font revivre le Centre » (N A Rive, 2006, p. 3).

L'évolution du Centre a impliqué la mise en marche de nouvelles activités ouvertes au grand public visant le rapprochement interculturel, à travers différentes rencontres

socioculturelles et une offre de cours de langue créole et de culture haïtienne aux membres de la société d'accueil (N A Rive, 2006). Ce type d'activités a facilité le rapprochement entre les individus et a favorisé l'amélioration des relations entre des personnes de différentes origines ethnoculturelles, élargissant ainsi le capital social des immigrants haïtiens en leur donnant accès à un plus vaste réseau. L'apprentissage de la langue créole, la connaissance de certaines traditions haïtiennes et la participation aux événements culturels organisés par le Centre ont permis de créer une passerelle entre les communautés.

L'organisme a aussi amorcé un ensemble d'initiatives qui ont permis de renforcer le Centre sur le plan financier. Le Centre a implanté une campagne de financement permanente, appelée Rosanam, qui développe diverses activités durant l'année : nommons, entre autres, la journée du libre haïtien, activité qui est devenue un événement phare en ce qui a trait au financement de l'organisme (N A Rive, 2011). Nous reviendrons plus tard sur la campagne Rosanam.

Au fil du temps, le Centre a aussi élargi sa clientèle, accueillant des immigrants d'autres pays d'origine, en grande majorité des femmes. Cette évolution de la mission du Centre est un élément central, et a été bien résumée dans une des entrevues données par un de formateurs :

Au commencement, la mission a été d'aider les immigrants récents en provenance d'Haïti à faire face à leur nouvelle situation, de former les personnes faiblement scolarisées, leur donner les outils pertinents et les accompagner afin qu'ils tendent vers une pleine autonomie. C'est dans cette logique que nous avons essayé de favoriser leur insertion sociale à travers l'alphabétisation, en leur apprenant à lire et écrire. Après, nous nous sommes consacrés à l'enseignement du français pour favoriser une intégration réelle à la société d'accueil. Puis, avec le temps, le Centre a

changé sa mission. L'implantation généralisée du français à la communauté s'est donnée par nos intérêts de contribuer au processus d'intégration à la société québécoise des immigrants, sans regard à leur provenance. Postérieurement, après le développement d'une formation sur mesure pour les femmes (Entrevue n° 7).

En ce qui concerne la cohésion sociale, les contributions du Centre sont liées au développement de valeurs civiques, de compétences exigées par le marché du travail et de l'estime de soi. Pour les dirigeants du Centre, l'alphabétisation et l'apprentissage du français, autant que la familiarisation avec une profession et la transmission de valeurs civiques, sont des outils qui permettent aux participants de connaître leurs droits et leurs devoirs, et de se valoriser en tant qu'individus dignes d'exercer une pleine citoyenneté. À ce sujet, un des directeurs révèle que :

Au Centre N A Rive, notre lutte se centre sur la défense des droits de la personne. Nous agissons dans un esprit d'aide, celui qui pousse nos concitoyens à être des agents de changement de leur propre condition, tout en partageant des idées afin qu'ils améliorent leur qualité de vie. En ce sens, le désir d'aider les personnes à obtenir la reconnaissance de leur condition de citoyen, qui consiste à continuer le chemin menant à la définition de leur identité personnelle et culturelle, nous anime. Ces aspects sont essentiels lorsque vient le temps de reconstruire un « nouvel être humain », parce que l'éducation aide à affronter le monde avec dignité et sécurité (Entrevue n° 4).

4.3 La gouvernance organisationnelle du Centre N A Rive

À ses débuts, après la création officielle du Centre N A Rive, le cadre organisationnel du Centre était élémentaire. Le Centre fonctionnait avec des règles implicites, partagées par l'ensemble de ses membres dans un respect mutuel. Avec le temps, de

nouveaux réseaux et des partenariats avec d'autres institutions se sont établis et les activités se sont renouvelées. Cette dynamique a fait ressortir la nécessité d'établir des normes et des politiques claires pour orienter la gouvernance de l'organisme.

Tout en gardant comme finalité première l'accomplissement de sa mission, le Centre a adopté un ensemble de normes et de politiques qui ont orienté la planification, la coordination, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci. Aujourd'hui, le Centre compte un Conseil d'administration qui se réunit de 6 à 7 fois par année dans le but de réfléchir sur les stratégies à suivre et assurer son bon fonctionnement. Le conseil est formé d'un président, d'un vice-président, d'une secrétaire, d'un trésorier et de trois administrateurs.

L'Équipe de direction, de coordination et d'appui administratif a la responsabilité de la gestion et de la concrétisation des activités et du plan d'action. Dans ce labeur, la directrice est appuyée par des formateurs, des assistants administratifs, des assistants techniques et des bénévoles.

L'Équipe de formateurs est chargée des activités éducatives, des activités d'insertion sociale et d'employabilité, à travers le développement de compétences et la formation des participants aux valeurs civiques et sociales. Les personnes s'impliquent dans différentes activités selon leurs compétences. Parmi celles-ci nous retrouvons : l'alphabétisation, la conversation en français, la mise à niveau des compétences en français et en mathématiques, les activités de développement de compétences axées sur l'intégration au marché du travail (couture industrielle, transformation et confection de vêtements, cuisine et introduction à l'informatique), les activités récréatives et de rapprochement interculturel (initiation à la langue créole et à la culture haïtienne, cuisine et pâtisserie, confection artisanale). L'équipe *Coup de*

pouce à l'insertion collabore à l'insertion des jeunes entre 18 et 30 ans participant à la formation en techniques de vente et de service à la clientèle.

L'Équipe de la vie associative, de son côté, veille à ce que la participation soit active dans la réalisation des activités et l'avancement des travaux, afin d'être en adéquation effective avec sa mission.

Annuellement, le Centre tient une assemblée générale, à laquelle tous les membres sont invités à participer afin de recevoir les rapports d'activités, d'élire ses administrateurs et de définir ses orientations. Toute personne peut devenir membre du Centre. L'adhésion coûte 10\$ par année. Ce faible tarif permet de faciliter l'intégration des personnes en difficulté. Pour l'année 2013-2014, le Centre comptait 83 membres actifs.

Afin de concrétiser les décisions et de mettre en œuvre le plan d'activités, plusieurs comités ont été créés et fonctionnent sous la direction du conseil d'administration. Ces comités sont : le Comité pédagogique, le Comité créole, le Comité socioculturel et le Comité de la campagne de financement.

L'équipe de bénévoles est formée par un groupe de personnes qui agissent dans un esprit d'appui au développement des diverses activités programmées par le Centre (N A Rive, 2012, Tableau n°4.1). Selon un bénévole, « chaque personne a ses propres raisons de vouloir donner de son temps et de partager ses compétences. L'envie de s'impliquer dans une cause qui nous touche directement ou non, est une source de motivation à devenir bénévoles. Il s'agit de s'impliquer dans un champ d'activité qui nous intéresse, afin d'acquérir de l'expérience, développer ou se découvrir des

habilités et compétences professionnelles » (Ishimwè, site web <http://www.centrenarive.com>).

Tableau 4.1 Structure de gouvernance du Centre N A Rive

Instances	Fonction	Participants
Conseil d'administration	Garantir la création des conditions propices à l'amélioration de la qualité de vie des personnes qui accèdent aux activités et des services offerts par le Centre.	<p>Président : Dieujuste Beauger (enseignant retraité). Vice-président : Lenous Suprice (enseignant). Secrétaire : Josette Paul (technicienne en radiologie, retraitée). Trésorier : Steve Alphonse (bachelier en droit). Représentant des apprenants : Rosana Pierre. Administrateurs : Joseph Sauveur (linguiste) et Palmira Dorvil (pâtissière).</p> <p>*La directrice participe avec le droit de parole. Ces personnes appartiennent à la communauté haïtienne.</p>
La direction, la coordination et l'équipe de soutien administratif	Gérer les affaires courantes et la concrétisation des activités du plan d'action.	<p>La directrice est appuyée par les formateurs, les intervenants sociocommunautaires, les assistants administratifs et techniques, les partenaires et les volontaires. À la coordination et en soutien administratif et technique nous rencontrons : Hélène Gaudreault, Yveline Chérémond, Nathalie George Gautier et Ana Santizo.</p>
Professeurs	<p>Assurer les activités éducatives d'insertion sociale, de l'employabilité, de l'actualisation des compétences et la formation personnelle selon le champ de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers d'alphabétisation, conversation française, mise à niveau des compétences en français et en mathématiques. - Activités de développement des compétences, pour le marché du travail, par des mises en situation dans les Plateaux de travail en couture industrielle, transformation et assemblage de vêtements, cuisine d'établissement et introduction à la bureautique. - Activités de loisir et de 	<p>Ana Santizo Yveline Chérémond Julienne Soumaoro Huée Tam Vinh Dieujuste Beauger Ernst Hilaire Fritz Pierre Hélène Gaudreault Joseph Sauveur Joseph Lucie Hurtubise Julie Simard</p>

	<p>rapprochement interculturel : initiation à la langue créole et à la culture haïtienne, cuisine et pâtisserie, coupe et couture, informatique.</p> <p>- Coup de pouce à l'insertion : technique de vente et de service à la clientèle.</p>	
Comités	Lors de l'assemblée générale, connaître les rapports annuels et définir les orientations. Quatre comités travaillent à la concrétisation des décisions.	Comité pédagogique : Dieujuste Beauger, Ernst Hilaire, Fritz Pierre, Joseph Sauveur Joseph et Ninette Piou.
		Comité créole : Bergman Fleury, Joseph Sauveur Joseph, Lenous Suprice et Jean-Robert Placide.
		Comité socioculturel : Professeurs et représentants des étudiants.
		Comité de campagne de financement : Marie-Pierre Chazel, Mozart Longuefosse, Ginette Péloquin, Dieujuste Beauger, Antoniette Télisma et Ninette Piou.
Bénévoles	Appuyer le développement des activités selon les nécessités du Centre.	Un nombre indéterminé de bénévoles, dont : les membres du comité créole des représentants des maisons éditoriales, des auteurs, des poètes, des collaborateurs à la journée du livre haïtien, le professeur d'alphabétisation (de jour), le comité socioculturel, comité organisateur Rosanam, les personnes impliquées dans divers travaux (rénovation, plomberie), la personne responsable du dossier <i>Bonne boîte, bonne bouffe</i> .

Source : Centre N A Rive, 2012

4.4 Le Centre N A Rive face au défi de l'insertion sociale

Comme on l'a vu précédemment, au moment de sa création, en 1973, le Centre offrait des services exclusivement aux nouveaux arrivants en provenance d'Haïti. Le motif qui a conduit à l'ouverture du Centre est intimement lié aux difficultés qu'a dû affronter la vague d'immigrants arrivés à partir de cette année-là, dans leur processus

d'insertion sociale. Après leur arrivée au Québec, la société d'accueil et l'élite haïtienne de Montréal composée de professionnels arrivés dans la vague précédente ont découvert qu'un grand pourcentage de ces personnes était complètement analphabète, quasi-analphabète ou analphabète fonctionnel, et que ces personnes s'exprimaient difficilement en français. Cette situation représentait un grand obstacle à leur intégration à la société d'accueil. De plus, confrontées à la rigueur d'un climat très différent de celui de leur pays d'origine et aux faibles possibilités d'insertion sociale, ces personnes ont commencé à présenter des symptômes d'anxiété et de peur (Dubuisson, 1988). Plusieurs d'entre elles étaient dans une situation d'illégalité et la longue attente que représentait l'obtention d'un statut légal au Canada s'est convertie en une « passerelle vers la précarisation et la marginalité sociale » (N A Rive, 1995).

En plus d'une méconnaissance de la langue, parmi les obstacles rencontrés par les nouveaux arrivants dans leur processus d'insertion à la société d'accueil on pouvait retrouver la discrimination, le manque de connaissances des codes culturels de la société québécoise et la difficulté de se doter d'un réseau social (Kanouté, 2007). La population immigrante en provenance d'Haïti fait partie des groupes les moins favorisés par rapport à l'intégration au marché du travail. Comme nous l'avons montré au troisième chapitre, les Haïtiens occupent des postes moins importants et obtiennent des salaires moins élevés que la moyenne de la population québécoise et montréalaise.

Ainsi, le Centre N A Rive a commencé à offrir des cours de perfectionnement du français aux travailleurs haïtiens peu scolarisés et d'alphabétisation en français pour ceux qui étaient analphabètes. Au début, le Centre a pensé que leur intégration serait facile puisqu'ils auraient développé les compétences linguistiques nécessaires pour s'intégrer à la société d'accueil et du fait qu'ils provenaient d'une nation francophone. Mais la réalité était autre. Un fort pourcentage des nouveaux arrivants

parlait un français précaire, et la langue de ceux appartenant aux classes populaires haïtiennes était le créole (Entrevue n° 1).

Dans les premières années, les ateliers ont été offerts dans les établissements de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). Ces cours ont été offerts sous la responsabilité du BCCHM, situé sur la rue Marquette dans la ville de Montréal, où le Centre N A Rive a pris place jusqu'en 1986. Le projet s'est consolidé grâce à l'appui de jeunes universitaires qui se sont impliqués de façon volontaire dans le processus d'alphabétisation de leurs compatriotes. La consolidation de l'initiative a également été possible grâce à l'appui du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ). C'est en quelque sorte le point de départ de la création d'un esprit d'entrepreneuriat social d'origine haïtienne qui a sous-tendu la stratégie d'insertion sociale des Haïtiens.

Cinq ans après le lancement du programme de francisation, les résultats attendus n'étaient pas au rendez-vous. La CSM a alors permis au BCCHM d'innover en combinant le service d'alphabétisation en créole et de perfectionnement du français. Ce changement dans la stratégie d'alphabétisation a constitué une innovation sociale importante. Le fait d'adapter le programme d'alphabétisation des adultes immigrants à leurs spécificités culturelles s'est avéré un facteur qui a facilité leur apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ceci a conduit au développement d'un processus d'apprentissage construit à partir de codes linguistiques et culturels auxquels les participants étaient habitués.

À partir de 1986, la situation a commencé à évoluer; c'est à ce moment que la dictature est tombée en Haïti. La chute de la dictature a mis fin à 30 ans de règne de la famille Duvalier. Ce changement a motivé plusieurs exilés haïtiens de Montréal à retourner dans leur pays d'origine. La transformation de la situation politique en Haïti

a amené une réorganisation des organismes communautaires haïtiens de Montréal, qui ont dû modifier leurs services pour faire face aux nouveaux défis. Dans ce processus de réadaptation, une nouvelle philosophie a été adoptée au sein du BCCHM, soit celle du travail communautaire. À l'intérieur de cette logique, le BCCHM a orienté ses activités vers une offre de services adaptés aux nécessités relatives à l'intégration des personnes qui avaient décidé de s'établir définitivement à Montréal. Les services du BCCHM se sont donc développés autour de l'appui à l'intégration à la société québécoise. Dans ce contexte, le Centre N A Rive a obtenu son autonomie du BCCHM le 13 mai 1986. Selon ce qu'a affirmé une personne proche du Centre et de la communauté haïtienne :

Le Centre N A Rive a commencé sa vie autonome après certains conflits de personnalité plus que de conflits « essentiels ». Le fondateur du BCCHM, issu d'un groupe d'intellectuels de la bourgeoisie haïtienne et de culture assez traditionnelle, reconnu pour son dévouement, sa vision chrétienne, sa lutte pour les droits des Haïtiens, était un leader [...], donnait sa vie pour la communauté. En plus d'avoir été prêtre, il était anthropologue, linguiste, philosophe et théologien. Il était connaisseur du pays, des lois et des droits [...]. Au moment venu, cet homme leader a beaucoup aidé en réalisant des projets significatifs pour la communauté. Mais, avec le temps, ce type de leadership a perdu sa validité et une rupture s'est produite à l'intérieur du noyau de dirigeants haïtiens du BCCHM. Le Centre N A Rive est le résultat de cette rupture en matière de leadership, et qui a été accompagnée d'un changement générationnel mis de l'avant par un groupe de personnes qui proposait la primauté de l'organisation communautaire, dans un moment où l'autoritarisme était remis en question. Ces personnes, qui avaient étudié ici, s'étaient habituées à participer au débat démocratique et à la discussion. [...] En réalité, la divergence a surgi pour une question de style et de forme de leadership et c'est ce qui a donné le pas à l'acquisition d'une autonomie par le Centre N A Rive. À ce moment, le Centre commence à développer ses propres activités et participe ainsi à rendre effective son autonomie. La pertinence de la création d'un tel organisme était évidente. En plus de

devoir affronter les difficultés reliées à l'entrée dans le marché du travail, les Haïtiens souffraient de plusieurs autres problèmes. Entre autres, il y avait l'absence d'espaces facilitant la transmission de leurs valeurs culturelles à leurs enfants (Entrevue n° 21).

Il faut mentionner ici qu'un des problèmes majeurs auxquels le Centre N A Rive a eu à faire face a été un incendie en 2004. Cet incendie a partiellement détruit les installations du Centre ainsi qu'une grande partie des biens matériels que le Centre avait accumulés (Entrevue n° 1). De plus, des difficultés financières ont réduit l'expansion du Centre. Plusieurs des personnes interviewées ont été d'accord sur l'insuffisance des ressources sur lesquelles pouvait compter le Centre par rapport aux problèmes de la communauté dont il s'occupait (Entrevues n°s 1, 4 et 5).

Le fait de ne pas disposer de son propre local représente une limitation importante pour le Centre. Pour certains leaders de l'organisme, le fait de ne pas pouvoir compter sur des installations adéquates, qui permettent le bon fonctionnement du Centre, a toujours constitué une des plus grandes difficultés dans le processus évolutif de l'organisme. Le Centre a dû louer un local et ceci a représenté un des coûts majeurs à l'intérieur du budget de fonctionnement. Le prix de location étant très élevé, il consume une grande partie des ressources (Entrevues n°s 5 et 16). Pour surmonter ces difficultés, bien que partiellement, les leaders ont eu à diversifier les activités du Centre, à innover en matière de gestion, à lancer des projets nouveaux de façon à diversifier ses sources de financement.

4.4.1 Activités et services offerts par le Centre N A Rive

Comme on l'a déjà souligné, le Centre N A Rive offre une diversité d'activités dans le champ linguistique et culturel avec, entre autres, les ateliers d'alphabétisation, les réunions de conversation en français, les cours de renforcement des compétences grammaticales en français et l'acquisition d'habiletés de base en mathématiques. De plus, le Centre offre des activités destinées à l'insertion sociale. Parmi celles-ci, nous retrouvons les activités orientées vers l'acquisition et le développement de compétences axées sur le marché du travail dans différents domaines (cuisine et pâtisserie, couture, coupe et confection), sur l'insertion des jeunes adultes par l'entremise d'ateliers de services à la clientèle et le projet d'économie sociale, les Services Boukan. Le Centre a aussi mis en place une série d'activités à caractère récréatif et de rapprochement interculturel, et ce, pour le grand public. Parmi celles-ci se retrouvent les cours de conversation et de formation en anglais, le cours d'initiation à la langue créole et à la culture haïtienne et celui d'informatique. Comme le souligne un document du Centre :

À travers ces activités, le Centre N A Rive prétend répondre aux désirs exprimés par la communauté, en s'appuyant sur les valeurs de primauté et d'intégrité de la personne, celles-ci étant des valeurs fondamentales pour le respect et la valorisation de l'être humain. Elles encouragent la coopération mutuelle, la rigueur, l'excellence et l'implication (N A Rive, 2007).

4.4.1.1 Alphabétisation et enseignement du français

L'alphabétisation et l'enseignement du français ont été les activités de formation initiales au Centre N A Rive. Actuellement, elles s'adressent aux personnes

analphabètes d'origine haïtienne et aussi d'autres origines. Dans ce domaine, le Centre offre des ateliers le jour de 9h30 à 12h30, trois jours par semaine durant une période de 36 semaines. Il y a aussi un horaire de soir où les sessions se déroulent entre 18h30 et 21h00. Le temps dédié à ce processus d'apprentissage varie d'une personne à l'autre. Si certaines personnes arrivent à terminer leur processus de façon relativement rapide, d'autres nécessitent plus de temps. Pour cause de problèmes de santé ou par manque de motivation, ce processus est souvent arrêté avant la fin par les participants.

Rappelons que le système éducatif formel a tendance à valoriser une formation orientée vers ce qui est lucratif pour la société. Dans le cas des centres éducatifs à caractère communautaire, comme c'est le cas pour le Centre N A Rive, l'apprentissage de techniques de lecture et d'écriture, en plus de chercher à développer des habiletés qui aident les personnes adultes à intégrer le marché du travail, vise à ce que ces personnes valorisent les apprentissages qu'elles ont réalisés tout au long de leur vie, à l'extérieur de l'univers scolaire. Cela leur permet également de comprendre leur passé à partir de l'association de celui-ci à l'ensemble des actions extérieures qui ont influencé le cours de leur vie.

4.4.1.2 Activités socioprofessionnelles

Le Centre N A Rive offre une formation à caractère socioprofessionnel qui permet aux participants de renforcer leur autonomie, de se valoriser comme individus et de redécouvrir leurs habiletés. Le Centre offre des programmes d'apprentissage de la couture et d'opération de machines à coudre industrielles, de confection de vêtements et des cours de cuisine et de pâtisserie. Les cours de couture, principalement choisis par une clientèle féminine, se sont avérés être la voie d'intégration au marché du

travail dans le secteur textile de la ville de Montréal. Dans le secteur alimentaire, un projet a débuté en 1993. Avec ce cours, de nouvelles stratégies de formation se sont introduites; elles ont permis aux personnes qui suivaient les cours d'alphabétisation et de cuisine professionnelle de participer à la formation en cuisine expérimentale. Ce changement a mis en marche un processus d'innovation en matière de formation. Les étudiants, en parallèle de leur processus d'alphabétisation, ont pu apprendre des techniques professionnelles en matière de manipulation des aliments. Le succès de cette expérience a permis de lancer en 1997 une entreprise dirigée par les personnes qui participaient à cette formation.

4.4.1.3 Services d'accompagnement à l'insertion sociale

Le service d'accompagnement a débuté lorsque les personnes qui participaient aux cours de formation au Centre N A Rive ont commencé à solliciter, de leur propre initiative, les moniteurs du Centre. En général, les participants recherchaient la collaboration du Centre dans le but de mettre de l'avant des démarches de diverses natures. La majorité des personnes qui suivent ces cours de formation sont souvent seules dans la ville de Montréal ou avec de la parenté qui n'a pas le temps de les aider dans leurs activités quotidiennes. C'est pourquoi l'équipe de direction du Centre a considéré important d'implanter un service susceptible de les aider à solutionner les problèmes du quotidien, particulièrement ceux qui pourraient nuire à leur processus d'apprentissage.

4.4.1.4 Services de représentation

L'expérience développée par le Centre N A Rive comme organisme d'éducation populaire dans le domaine de l'alphabétisation lui a conféré le droit de participer dans

différents comités entourant son champ d'action. En 1978, le Centre est devenu membre du Regroupement des groupes populaires d'alphabétisation de Québec (RGPAQ) et, en 1989, il a participé au processus de fondation de la table de concertation des centres d'alphabétisation du Québec. Un an plus tard, il participait aussi à la formation de moniteurs en République Dominicaine. Poursuivant l'objectif d'impulser le développement communautaire et de renforcer les liens de cohésion sociale dans son secteur d'activité, le Centre a été présent dans différents événements au sein du territoire. Ceci a permis au Centre de se faire connaître, particulièrement dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, qui concentre plusieurs organismes communautaires tels que le Centre local de services communautaires (CLSC), la Corporation de développement économique communautaire (CDEC), la Table de concertation sur l'emploi, le Collectif d'aide alimentaire, la Coalition contre la pauvreté. Ces organismes reconnaissent le Centre N A Rive comme un acteur important dans la lutte contre l'exclusion sociale et valorisent ses contributions dans le renforcement et la construction de liens sociaux au niveau local. En plus de cette reconnaissance, le Centre a utilisé différents types de médias pour faire la promotion de son travail communautaire, tels que les stations de radio communautaire, les journaux de l'arrondissement, internet, etc., et ceci sans compter la circulation de l'information par le bouche-à-oreille (N A Rive, 1995; Entrevue n° 1).

4.5 Implantation de nouvelles stratégies de service à la communauté

Depuis ses origines en 1973, le Centre N A Rive s'est donné une mission proactive, basée sur les principes de solidarité, de démocratie, de justice sociale, de respect et d'autonomie. Pour développer cette mission, le Centre a pu compter sur une équipe de travail qui partage sa vision et sa mission, ce qu'il a pu transformer en un moyen

d'apprentissage et de développement de compétences des personnes avec un bas niveau de scolarité, peu importe l'origine de celles-ci.

Durant ses premières années d'existence, le Centre N A Rive, en plus de développer sa mission de base, a mis en pratique différentes stratégies dans le but de promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes peu scolarisées ou sans scolarisation. Ces activités ont conduit à l'élargissement de la mission initiale du Centre. À partir de ce moment, les activités concernant l'insertion socioéconomique des personnes défavorisées ont fait partie intégrante de la mission de l'organisme. C'est dans ce cadre que le Projet Intégration-Femmes est né et qui a permis à travers la voie d'activités socioprofessionnelles, de mettre de l'avant une réflexion socioéconomique qui a lentement conduit au changement vers l'entrepreneuriat à partir de 1986.

Dans ce contexte, le cours de pâtisserie a été implanté en 1986. Ce cours a constitué une réponse à la demande grandissante de formation de la part des personnes sans emploi qui cherchaient une manière rapide d'intégrer le marché du travail pour contrer les difficultés économiques et personnelles qu'elles rencontraient. Cependant, cette activité n'a pas eu le succès espéré ; elle n'a pas représenté une réponse efficace aux problèmes qui avaient été identifiés. Afin d'adapter son offre de service aux nécessités de la communauté, le Centre a créé en 1987 des ateliers socioprofessionnels de couture, de cuisine et de pâtisserie. Ces initiatives n'ayant pas provoqué les effets désirés, une nouvelle discussion sur le type de solution à apporter a eu lieu. À partir de la réflexion des moniteurs et de membres de la direction, une conclusion s'imposait, à savoir que la façon la plus efficace d'aider les personnes qui cherchaient à réaliser une formation de courte durée consistait en la création d'un programme de formation professionnelle permettant l'entrée sur le marché du travail. De cette manière, en 1989, commence la conception et la rédaction d'un plan

d'études théorique et pratique qui cherchait à structurer un programme de formation de courte durée, permettant aux participants de développer des habiletés et des compétences qui améliorerait leur qualification et les aiderait à obtenir un emploi.

Pour réaliser l'implantation de ce programme de formation, il a été nécessaire de compter sur du financement. Après une période de recherche et de présentation du projet dans différents organismes comme le Centre de Ressources en Éducation Populaire (CREP), la CDEC de Rosemont–La Petite-Patrie et la Table de concertation des organismes du secteur ont montré de l'intérêt pour le projet et l'ont considéré viable. Finalement, c'est le Centre de Formation Populaire (CFP) qui a contribué à l'implantation du programme en 1992. Le CFP est un organisme dont la fonction est d'aider à la consolidation et au développement des organismes communautaires au Québec. Dans cette nouvelle dynamique, en 1993, l'implantation d'un projet pilote en techniques de cuisine a commencé (N A Rive, 1995). Sur ce nouveau projet, un document interne de l'organisme soutient que :

[...] nous sommes convaincus qu'avec le développement de la technologie de pointe et de la mondialisation des échanges commerciaux, plusieurs emplois traditionnels vont être appelés à disparaître et les enfants pauvres du système, les analphabètes, vont être abandonnés à leur sort. Afin d'éviter que ces personnes ne soient exclues ni marginalisées, nous avons considéré qu'il était nécessaire de penser à développer leurs capacités parce qu'en fin de compte, il existe encore une série de services qui ne vont jamais disparaître (N A Rive, 1995, p. 22).

En 1993, les cours de cuisine se sont institutionnalisés, ceux-ci étant adaptés aux personnes avec une faible scolarisation. Cet exercice a déclenché en 1997 le projet d'économie sociale *Les Pâtés Boukan*, dénommé ensuite *Les Services Boukan*. À partir de 1998, le Centre N A Rive s'est impliqué dans les différentes tables de concertation de la localité et dans différents événements et activités à l'échelle locale. En 2000, la production de documents didactiques a commencé avec la préparation et

la production d'une grammaire en langue créole. En 2003, 154 personnes ont participé aux activités d'alphabétisation, d'alpha-français, à la conversation française, à la préparation au marché du travail, aux ateliers de cuisine, de couture, d'informatique et de techniques d'élaboration de vêtements et de transformation textile. Afin de lancer et de soutenir la réussite scolaire des étudiants de niveau secondaire d'origine haïtienne, le Centre a commencé à offrir des ateliers de langue maternelle, des cours sur la culture haïtienne et la langue créole, d'initiation à l'informatique, à la manœuvre de machines à coudre industrielles, de cuisine et de pâtisserie. Ces activités ont été mises en place dans une logique de rapprochement interculturel en empruntant la philosophie de l'éducation populaire et de la formation citoyenne.

Ces activités ont permis à des personnes de différents groupes d'âge et d'origines diverses de se rencontrer et d'échanger, tels que des personnes provenant du Maghreb, de l'Asie, de l'Amérique Latine, du Mexique, de la Roumanie, d'Haïti, du Québec. Le dialogue interculturel tourne autour de repas communautaires, de conférences, de spectacles, de présentations de pièces de théâtre, d'expositions et de ventes, de visites organisées dans des lieux d'intérêt culturel et économique, etc. Dans le cadre du « mois des noirs », les organismes de la communauté se sont unis pour souligner les liens qui unissent la communauté noire avec la société montréalaise, lors de l'évènement *Présence à partager*. Il faut également souligner ici que, malgré l'incendie qui a ravagé ses locaux le 28 juin 2004, le Centre N A Rive a réussi à terminer l'ensemble des activités programmées cette année-là (Centre N A Rive, 2004). Le premier pas que le Centre a fait pour surmonter cette impasse a été de prendre la décision de se doter d'installations supplémentaires au rez-de-chaussée de l'édifice situé au 6971 rue Saint-Denis, dans lesquelles les activités programmées pourraient se donner. En 2004, le Centre a accueilli 297 personnes dans les différentes activités qu'il avait programmées.

En raison de l'incendie, cette année-là a représenté une période de transition et de repositionnement pour le Centre. Pour surmonter les impacts de cet événement, une série d'actions organisées par onze comités s'est mise en place. Le premier comité qui a été créé a été le comité de recherche d'un local pour les activités du Centre. Le deuxième comité à être formé a été celui de la gestion des Services Boukan. Ce comité s'est organisé de façon efficace; la directrice du Centre a décidé de convertir les Services Boukan en un de ses outils de promotion et de financement. L'utilisation des espaces supplémentaires a créé les conditions propices à la consolidation du développement et de la rentabilité de cette entreprise d'économie sociale. Parmi les stratégies adoptées en lien avec le développement de *Pâté Boukan* et de *Boukan d'assiettes*, il y avait celle de mettre en marche un restaurant pour offrir des mets haïtiens. En plus du restaurant, il a été envisagé d'ouvrir une salle de réunion qui pourrait être modulable selon les types d'événements qui seraient accueillis tels que des assemblées publiques, des réceptions, des conférences.

Pour concrétiser ces stratégies, le Centre a compté sur l'appui de la CDEC-RPP du CLE-RPP et du Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) (fond destiné aux entreprises d'économie sociale). Pour relancer les Services Boukan, une conseillère en service à la clientèle a été embauchée pour aider à la commercialisation des produits de l'entreprise. Le troisième comité qui s'est organisé est celui de la planification et la restructuration. Ce comité avait comme objectif principal de restructurer le Centre afin de garantir son bon fonctionnement et d'adapter ses plans de développement aux défis de cette période de temps. La nouvelle structure organisationnelle a été constituée par les postes suivants : un directeur, un directeur adjoint, les coordonnateurs de secteur et un agent à la communication. Le déploiement du plan stratégique a conduit à l'élaboration d'un manuel de l'employé et d'un guide des procédures. De la même manière, de nouveaux outils administratifs et pédagogiques ont été adoptés. Nous retrouvons entre autres, le plan d'affaire du

Centre et le programme de préparation à l'insertion au marché du travail pour les personnes peu scolarisées, ce dernier ayant été présenté à Emploi Québec (EQ).

Le quatrième comité qui a été implanté est le Comité pédagogique. Ce comité avait pour fonction de préciser les objectifs de formation de base du Centre, soit l'alphabétisation et la conversation en français. Les rencontres pédagogiques se sont articulées en fonction d'une vision commune : l'idée d'adapter les ateliers pour amener les participants à se convertir en acteurs de leur propre apprentissage. Ce processus a permis de redéfinir les contenus de formation et la réorientation des activités afin de les mettre au niveau des nouvelles politiques de formation continue adoptées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport (MELS). Comme résultat de la réflexion, un document a été produit, *La couleur de l'alpha et du français oral au Centre N A Rive*, qui a reflété la philosophie soutenue par le Centre en matière de formation aux adultes. Cela a aussi permis le renforcement de la participation citoyenne par la participation des étudiants aux célébrations entourant le jour international de la langue maternelle, la semaine québécoise des adultes en formation et la production des textes de *Page des Apprenant-e-s*, un journal mensuel dans lequel apparaissent les écrits des étudiants. D'autres activités se sont créées pour renforcer la valorisation de l'individu à travers l'expression artistique et l'alphabétisation. Un exemple est la création de la troupe artistique *Pluie d'étoiles*.

Le cinquième comité est le Comité créole. Le mandat de celui-ci tourne autour de l'organisation du secteur linguistique, de la création de structures de fonctionnement et de l'élaboration de programmes d'activités à partir d'un plan d'action qui permettra de consolider les activités existantes. Pour réaliser ce mandat, le comité a procédé à l'élaboration de nouveaux matériaux destinés à appuyer l'enseignement de la langue créole et la célébration de la journée internationale du créole. Le comité créole est constitué d'un coordonnateur à temps partiel, appuyé par deux bénévoles dans le cours d'enseignement de la langue créole et d'un agent de communication. Le comité

est dirigé par la directrice du Centre. Dans la programmation implantée par le comité, deux activités méritent une attention particulière, soit la célébration du jour international du créole et la journée de la langue maternelle.

Dans les activités communautaires qui se sont développées pour éveiller l'intérêt pour le créole, le cours d'été organisé avec les jeunes des écoles secondaires du secteur, mérite une attention spéciale. Le cours s'est organisé les samedis, sur une durée de 100 heures. Également, le Centre a offert des cours de langue créole et de culture haïtienne orientés à un public qui n'est pas créolophone, comme des personnes appartenant à des organismes de coopération internationale. En 2009, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la langue créole, le Centre a réalisé le lancement de la deuxième édition de la *Grammaire de la langue Créole*, qui a été produite en collaboration avec la maison d'édition du Centre international de documentation et de formation haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA).

Un sixième comité est le Comité socioculturel et de rapprochement interculturel. Ce comité a permis au Centre de se rapprocher de différents organismes et de groupes du milieu de l'immigration ainsi que des groupes émergents de la société d'accueil qui développent leur travail autant dans le quartier, dans l'arrondissement, que dans l'ensemble de la ville. Le Centre a alors commencé à participer activement en association avec eux à l'organisation de différents types d'activités à caractère culturel. Le Centre est membre de ces organismes et la directrice participe à leurs réunions de direction. L'établissement de liens de coopération avec ce type de groupes a permis au Centre d'approfondir son implication communautaire au niveau local.

Un septième comité créé est celui des étudiants. Après l'incendie, les étudiants, à leur retour au Centre, au deuxième semestre de 2004, ont décidé de s'initier à la vie

associative en prenant leurs propres décisions face à leur participation dans les différentes activités du Centre, telles que la journée internationale de la langue maternelle, les activités culturelles et l'écriture du journal *Page des apprenants*.

Le huitième comité créé est le Comité d'économie sociale. Une des conséquences de l'incendie a été la réduction du personnel des Services Boukan. Quand ce service a ré-ouvert dans le second semestre de l'année, seulement six des anciens travailleurs sont retournés à leur poste. Afin de récupérer les postes de travail, une nouvelle structure organisationnelle, soutenue par le comité de gestion, a commencé à prendre forme. L'objectif de cette restructuration était de pouvoir autofinancer les Services Boukan et de maximiser la rentabilité de ce projet à court terme. Un plan de communication a été élaboré par l'agent de communication. Une bénévole a aidé la directrice dans ses interventions. Dans les débuts de la production du Pâté Boukan, le Centre a bénéficié d'une stagiaire de l'Institut technologique de Saint-Hyacinthe qui a eu à sa charge l'organisation du processus de formation des travailleuses en ce qui concerne la manipulation des aliments, particulièrement dans le champ de la microbiologie. Également, la directrice a bénéficié de deux formations. La première a porté sur le développement de marchés et a été donnée par une CDEC, la Corporation de développement de l'est, et Emploi Québec. La deuxième formation portait sur la planification financière et a été offerte par le Chantier de l'économie sociale.

Le neuvième comité à voir le jour est le Comité de sensibilisation, promotion et d'engagement. Le travail de promotion s'est réalisé à travers des organismes communautaires et du journal de quartier, de la radio communautaire et du site web arrondissement.com. Quotidiennement, le Centre a été présent dans plusieurs médias afin d'informer, de sensibiliser et de recruter les membres de la population à qui s'adressent les services offerts par le Centre. L'agente des communications et de la promotion du Centre a travaillé à la préparation du DVD *La bonne mesure à la bonne*

personne : passons à l'action, produit par le Centre local d'emploi et le Regroupement du Sud-est, afin de renforcer et de faire connaître les activités d'insertion offertes dans deux arrondissements, Rosemont–La Petite-Patrie et Hochelaga-Maisonneuve. Sous les orientations de ce comité, des émissions de radio communautaire et de télévision ont été développées, des affiches et des dépliants promotionnels ont été produits. Également, le plan de lancement officiel des Services Boukan a été réalisé et les marchés exotiques ont été ravivés par le Pâté Boukan. Le dixième comité lancé a été celui du service à la collectivité. Une personne a été nommée pour recevoir les questions et les demandes des personnes qui fréquentent quotidiennement le Centre et qui y sollicitent des informations sur les services qu'offre l'organisme.

Le dernier comité a été le Comité de consolidation du Centre. Avec l'appui de ce comité, en 2004, le Centre a pu garantir la continuité dans la prestation de services et les activités destinées à l'amélioration du bien-être de la communauté (Centre N A Rive, 2005). Pour l'année 2005-2006, le Centre a accueilli 399 personnes qui se sont réparties entre les différents programmes de formation. La majorité des actions développées durant cette année ont tourné autour de la réorganisation des tâches initiées l'année précédente dans le cadre du processus de reconstruction du Centre et de réorganisation des Services Boukan (N A Rive, 2006).

Durant cette période, les étudiants de la section de jour du programme d'alphabétisation ont fait un exercice d'écriture de textes dans lequel ils racontaient le processus d'émigration. L'exercice a permis de faire ressortir une série d'idées, de valeurs et de besoins que les immigrants ont manifesté en termes d'expression socioculturelle. Également, le Centre a mis en place le programme de préparation au marché du travail. Le programme a pu compter sur l'appui financier du Centre local d'emploi de Rosemont–La Petite-Patrie (CLE-RPP). À cette occasion, Emploi

Québec a financé la participation de 41 personnes aux activités de développement des compétences pour le marché du travail.

Entre 2006 et 2007, 242 personnes ont reçu une formation au Centre. Cette année-là, cinq groupes d'étudiants se sont répartis parmi les activités offertes : 78 étudiant en alphabétisation et en apprentissage du français, 42 jeunes en insertion scolaire et socioprofessionnelle, 29 dans le programme de préparation à l'emploi, 27 en recherche d'égalité des opportunités et 70 dans les activités de soutien aux nouveaux arrivants telles que la formation linguistique et culturelle, la formation en informatique ou celle en anglais. Parmi les services offerts à la communauté, celle-ci a pu compter sur des activités de rapprochement interculturel, les journées d'informations sur les impôts et les rencontres sur la citoyenneté (N A Rive, 2007).

Dans la période 2007-2008, de nouveaux projets ont vu le jour. Deux projets ont attiré notre attention, soit le projet Alpha-Culture et le projet Alpha brocante ou la Boutique André-Rose. Le premier projet est le résultat d'un concours sur les proverbes qui a conduit à la production d'un document qui s'intitule : « Propos d'hier, d'aujourd'hui et de demain ». Le but de cette activité a été de favoriser la valorisation de la culture d'origine des étudiants participants, à partir de leur bagage culturel représenté dans les proverbes, les contes et les arts. En ce qui concerne le projet Alpha brocante ou la Boutique André-Rose, il s'est développé en collaboration avec la propriétaire de la Boutique André-Rose. Celle-ci a donné ses produits au Centre, ce qui a donné un caractère social à l'entreprise, laquelle a été ouverte du jeudi au samedi jusqu'au 20 juin 2008.

Le 30 septembre 2008, l'entreprise d'économie sociale les Services Boukan a acquis son certificat de fonctionnement et s'est converti en Les Services Boukan Délice N A Rive Inc. Inspirée des valeurs de l'économie sociale, l'entreprise ainsi renommée est

un organisme à but non lucratif qui fait partie du Centre N A Rive. Un des objectifs qui a été proposé avec la création de cette entreprise d'économie sociale est celui de consolider les sources de financement de l'organisme. Dans la même perspective, de nouvelles stratégies se sont mises en place, telle la célébration du jour du livre haïtien, une initiative qui a compté sur l'appui des maisons d'éditions qui ont été lancées à Montréal par des membres de la communauté haïtienne.

La principale activité en matière de financement développée par le Centre est la campagne annuelle de financement Rosanam, dont la première édition s'est réalisée en 2008. Le nom de l'évènement a été adopté en l'honneur de Rosa Louise McCauley Parks, une activiste afro-américaine qui a consacré sa vie à la défense des droits de la population noire des États-Unis. N A signifie « nous » en langue créole, symbole de solidarité et d'atteinte, ensemble, des objectifs et le M est la première lettre de la ville de Montréal.

Soulignons aussi que le Centre N A Rive a rempli la fonction de rassembler la communauté haïtienne pour organiser la solidarité envers Haïti et ainsi affronter, entre autres, les problèmes causés par les catastrophes naturelles qui frappent cycliquement ce pays. Un évènement qui a montré l'implication du Centre N A Rive dans la mobilisation de la solidarité en faveur d'Haïti est le tremblement de terre de janvier 2010. Comme cet évènement a affecté de façon directe les professeurs et étudiants d'origine haïtienne qui fréquentaient le Centre, ce dernier s'est changé en un des lieux de concentration et d'organisation de l'aide à apporter à Haïti. Comme organisme membre du Conseil national de citoyens et de citoyennes d'origine haïtienne de Québec (CONACOH), le Centre a participé activement dans la mobilisation de l'aide aux victimes de la catastrophe. Pour appuyer ce processus, différentes activités ont été réalisées au sein du Groupe de réflexion et d'action sur la solidarité et le développement social pour une Haïti nouvelle (GRAHN).

Durant la période 2010-2013, le Centre a mis en place une série de stratégies dont l'objectif était le renouvellement des activités d'alphabétisation autant en créole qu'en français, l'innovation dans le processus de développement des compétences, la réalisation d'activités de socialisation et de récréation adressés aux jeunes de la localité, les adultes et les personnes âgées, l'implantation d'un programme d'activités axées sur le développement personnel, le renforcement du programme de langue créole et de culture haïtienne, de cuisine créole et de couture, le partenariat avec l'École Gabrielle-Roy dont le but est de favoriser la persévérance et la réussite scolaire des jeunes de niveau secondaire, la promotion pour la consommation et l'alimentation saine et diversifiée et à bas coût, le renforcement de la concertation avec les organismes et les partenaires afin d'approfondir la défense des droits des personnes menacées par l'exclusion, la conception de stratégies de financement, particulièrement la campagne de Rosanam (N A Rive, 2011, 2012). Le Tableau n° 4.2 présente un résumé des activités les plus importants.

Tableau 4.2 Faits significatifs dans l'évolution du Centre N A Rive

Année	Événements	Actions
1973	Création du Centre N A Rive	Une initiative du BCCHM et des différents acteurs sociaux qui ont intégré la communauté haïtienne
1979	Recrutement d'un groupe de jeunes universitaires pour l'alphabétisation	Alphabétisation
1980	Participation à la formation du collectif des groupes populaires d'alphabétisation	Implantation d'un programme d'alphabétisation en langue créole
1982	Implantation d'ateliers créatifs	Peinture, cuisine et pâtisserie
1984	Renforcement des cours de créole	Ouverture des cours de créole au public en général
1986	Le Centre N A Rive acquiert son autonomie face au BCCHM	
1986	Augmentation de l'offre de formations	Implantation de cours de cuisine, de coupe et de confection
1988	Installation du Centre sur la rue Saint-Denis	Les activités et les services commencent à se développer dans le centre encore occupé

		aujourd'hui
1990	Élargissement de l'offre d'activités	Création de la section socioprofessionnelle : Développement d'aptitudes qui facilitent l'accès à l'emploi (Employabilité)
1990	Implication dans la vie communautaire	Implication du Centre dans le quartier La Petite-Patrie
1993	Début des activités dans le socioprofessionnel	Institutionnalisation des cours de cuisine, adaptés aux personnes faiblement scolarisées
1997	Implantation d'une entreprise d'économie sociale : Les Pâtés Boukan	Un projet d'économie sociale orienté à la lutte contre la pauvreté
1998	Le Centre s'implique dans les différentes tables de concertation de sa localité	Le Centre approfondi son implication dans les activités de nature civique et social du quartier La Petite-Patrie
2000	Le centre commence à participer à l'évènement sur le rapprochement interculturel	Évènements réalisés en association avec les regroupements : ATTAK, BCHM Y GAP-Vies
2002	Élaboration de documents	Raconte-moi La Petite-Patrie
2003	Institutionnalisation du programme de langue créole	Obtention d'un permis du MEQ pour offrir des cours accrédités de créole aux jeunes de niveau secondaire, vol.1
2005	Diversification de l'offre de services du projet d'économie sociale Boukan	Implantation du <i>Pâté Boukan d'assiettes</i> , du <i>Traiteur</i> et de <i>Bouk'entraïn</i>
2006	Écriture de textes pour les étudiants d' <i>Alpha-jour</i>	Les textes racontent le processus d'émigration des étudiantes, de leurs pays natal au Canada
2007	Le centre commence à participer à différents comités : - Au niveau régional - Au niveau national	- Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal. - Conseil d'administration d'entreprises d'économie sociale et solidaire. - Insertion en emploi de personnes peu scolarisées de la Fondation Alfa. - Le centre est partenaire de : RGPAQ, Fondation Alfa et TCRI
	Programmation d'activités culturelles	Célébration mensuelle : les nuits littéraires
2008	Activités de rapprochement interculturel	Célébration du jour du livre haïtien.
	Une entreprise d'économie sociale acquiert son certificat de fonctionnement. Réalisation d'une première campagne de financement	- Services <i>Boukan Délice N A Rive inc.</i> - Rosanam
2010	N A Rive dynamise la rencontre des différents acteurs communautaires haïtiens de Montréal, membres de CONACOH	Implication dans les activités orientées à l'aide de la population affectée par le séisme de cette même année
2012	Le Centre se prépare à célébrer ses 40 ans d'existence	Lancement d'une grande campagne de financement dans le but d'obtenir un toit propre au Centre N A Rive

Source : Centre N A Rive, 1995; Rapports d'activités 2002-201

4.6 Le Centre N A Rive et les modalités de formation

La philosophie du Centre N A Rive s'inscrit dans la pensée de Paulo Freire, qui a développé une approche pédagogique libératrice via la « conscientisation » de la personne. Selon cette approche :

La conscientisation n'est pas un état, mais un processus qui exige la mise sur pied de collectifs, d'actions et de réflexions pour contribuer à faire reculer toutes les formes d'oppression, des stratégies d'action tenant compte de l'ensemble des axes et des niveaux de conscience. Bien avant la maîtrise de techniques et d'outils, ce qui compte dans un travail de conscientisation et de mobilisation, c'est la volonté de développer une solidarité effective et réelle avec les personnes que nous voulons rejoindre. Le travail de conscientisation c'est un engagement, une option qui se fonde sur la révolte par rapport aux situations d'oppression, l'espoir de transformer ces situations et la confiance dans les capacités créatrices des personnes que nous voulons mobiliser (Ampleman, Denis et Desgagnés, 2012, p. 4).

Le discours pédagogique de Freire s'articule autour de cinq principes sur lesquels il a développé une technique d'alphabétisation et d'éducation des adultes ciblant les secteurs pauvres. Cette technique est connue sous le nom de « pédagogie de l'opprimé ». Ces principes sont : le développement de l'autonomie, la valorisation de la question, la reconnaissance de l'importance du processus, le développement du sentiment d'espoir et l'acceptation de l'engagement (Pinto Contreras, 2004). Ces cinq aspects sont le corps d'une approche qui, dans le milieu de l'éducation, est connu comme la pédagogie libératrice et qui vise l'enseignement de la lecture et de l'écriture aux personnes adultes. Elle cherche aussi à enseigner à réfléchir pour changer les relations de l'individu avec la nature et la société (Orellana, 2005). La

pensée éducationnelle de Freire a donc pour objectif de libérer la personne (Lima, 1979 ; Pinto Contreras, 2004).

Selon Freire, tout processus de conscientisation qui se met en route peut entraîner l'émancipation de la personne, ce qui est considéré comme un élément préalable pour exercer pleinement la citoyenneté. Pour activer ce processus, Freire met au centre de son activité éducationnelle la culture, à laquelle tous doivent avoir accès par des parcours sur mesure, surtout les exclus de la société, ceux qu'il appelle les opprimés. Ces parcours doivent d'abord bien arrimer la théorie et la pratique, car « coupée de la pratique, la théorie devient simple verbalisme; séparée de la théorie, la pratique est activisme aveugle » (Freire, 1974, p. 178). Ensuite, le rapport entre maître et disciple doit être le plus que possible symétrique, pour désarmer toute logique de pouvoir et éviter le risque de faire transiter l'opprimé d'un état de dépendance à un autre. Enfin, il faut abandonner toute vision « bancaire » de l'éducation, celle qui aurait tendance à voir dans l'éduqué un compte vide à remplir, et pousser décidément vers la valorisation des compétences déjà présentes, mais souvent méconnues par la personne même. Cette pensée éducationnelle a beaucoup influencé le Centre N A Rive, et peut se synthétiser dans son slogan « Outiller pour libérer », où l'emphase est mise sur l'importance de l'éducation comme outil fondamental pour améliorer les conditions sociales et la qualité de vie des personnes (Entrevue n° 4).

Le Centre a donc évolué au fil des années et en fonction des nouvelles nécessités de la société. Ceci a permis au Centre de devenir une organisation flexible, qui a adapté ses stratégies afin de mettre en place de nouvelles activités qui facilitent l'intégration au marché du travail des personnes à risque d'exclusion ou carrément exclues. Cette adaptation lui a permis de stimuler le développement de l'économie sociale et de s'impliquer dans l'élargissement de l'offre d'activités culturelles et récréatives dans l'environnement immédiat et à partir de la mise en scène des talents artistiques des

personnes qui le fréquentent, favorisant ainsi les échanges interculturels. C'est pourquoi ses activités sont aujourd'hui destinées à un public divers, afin de donner une réponse autant aux besoins individuels qu'à ceux plus collectifs. C'est dans cette logique que le Centre a accueilli chaque année des groupes de jeunes, d'adultes et de personnes âgées, dans les différents ateliers qu'il offrait.

4.6.1 Les activités de base : alphabétisation et conversation française

Dans ses politiques, le gouvernement du Québec reconnaît l'importance des organismes communautaires comme le Centre N A Rive, dans le développement de la synergie sociale qui a conduit à la reconnaissance de l'alphabétisation des adultes comme un outil de développement social. Ces organismes se sont transformés en une passerelle qui offre aux personnes qui n'ont pas acquis une formation de base suffisante pour accéder à une formation plus spécialisée, l'opportunité de reprendre le chemin de l'éducation, celui-ci pouvant leur ouvrir de nouvelles portes dans le marché du travail leur permettant d'exercer pleinement leurs droits de citoyenneté.

Au Centre N A Rive, le défi d'alphabétiser les personnes avec un faible niveau d'instruction ou sans scolarisation a été assumé à partir d'un principe fondamental : favoriser le développement des potentialités de l'individu et accompagner son processus de transformation personnelle à partir d'un appui qui l'amène vers une prise de conscience de sa condition de sujet social. Les objectifs du Centre avec ces activités se sont concentrés sur l'aide et l'accompagnement des participants dans le processus d'apprentissage de l'écriture et de la lecture en leur enseignant à communiquer et à interagir dans leur milieu, à comprendre et à se faire comprendre, à utiliser différents canaux de communication, à compter et à acquérir des habiletés pour solutionner certains problèmes, à maintenir la motivation afin de réduire

l'abandon et l'absentéisme autant à l'école que dans le milieu de travail. Le programme a aussi mis l'accent sur les stratégies de communication orale. Depuis son origine, le programme a été financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport et a pu compter sur une équipe de professionnels salariés et de volontaires pour l'offrir.

Avec l'aide de leurs professeurs, les étudiants en alphabétisation ont élaboré une collection de textes qui racontent le processus qui les a conduits de leur milieu d'origine à la ville de Montréal. Ce processus de rédaction leur a permis d'élargir leur vocabulaire, d'élaborer des phrases simples et complexes et de distinguer les différentes constructions qui existent dans les phrases : affirmatives, interrogatives, négatives et impératives. Aborder l'apprentissage du français à partir de cette situation a permis aux participants d'apprendre, dans la pratique et de manière dynamique, l'utilisation de la conjugaison de verbes et d'autres aspects d'ordre grammatical comme l'emploi de déterminants, des adjectifs, des pronoms personnels et des sujets, ainsi que faire la distinction entre le groupe sujet et le groupe verbal. La réalisation de ce travail de rédaction a permis aux étudiants de réaffirmer les notions apprises, de découvrir de nouvelles manières de dire les choses, d'exprimer leurs émotions et leurs sentiments, et finalement, d'associer leur vécu avec les faits historiques des personnes qui ont traversé leur vie. Pour les participants, l'exercice a constitué une façon différente d'apprendre et d'assumer le processus d'alphabétisation.

Lors de la préparation de ses programmes, l'équipe de direction du Centre a aussi tenu compte des recommandations des résidents du quartier. Par exemple, le service Alpha a été implanté à partir des recommandations des nouveaux immigrants qui s'installaient dans le secteur et qui ont sollicité la collaboration du Centre pour

pouvoir comprendre des documents importants tels que le bulletin scolaire, les notes de l'agenda et les messages de l'école de leurs enfants.

Durant la période comprise entre 2002 et 2005, 442 personnes (147 par année en moyenne) ont participé aux ateliers d'alphabétisation et de conversation en français offerts dans un régime diurne ou nocturne. Le processus d'apprentissage s'est réalisé dans la perspective d'une pédagogie intégrée du français et des mathématiques ainsi que la pratique orale de la langue à travers l'utilisation d'expressions utiles dans la vie quotidienne. Les ateliers ont été pour les participants des occasions pour réfléchir sur les thèmes en lien avec leur propre condition d'exclusion, sur la forme de celle-ci dans leur milieu social et dans le quotidien. Les débats réalisés autour de la lecture des journaux, des émissions de radio et de télévision leur ont permis d'aborder différents thèmes qui reflètent leur réalité : le chômage, le manque de préparation au marché de l'emploi, etc.

Dans la première décennie du XXI^e siècle, la diversité des origines nationales s'est amplifiée dans les classes de français. La présence d'étudiants d'origine africaine, latino-américaine, polonaise et roumaine s'est accentuée. En effet, avec le temps et conscient de la réalité du milieu où il se trouve, le Centre a ouvert ses portes à toute la communauté. Ceci explique pourquoi N A Rive accueille à chaque session un groupe multiethnique et diversifié de participants en provenance du continent asiatique, de l'Amérique Latine et de l'Europe de l'Est dans ses classes du groupe Alpha et d'apprentissage du français. À travers ses différentes activités, le Centre stimule la valorisation des aspects particuliers et frappants de la culture d'origine de chaque participant (N A Rive, 2007-2012). Entre 2005 et 2008, 483 personnes, 160 annuellement en moyenne, ont participé aux ateliers d'alphabétisation et de conversation en français.

Dans le but de familiariser les étudiants avec le fonctionnement du système politique québécois, des visites à l'Assemblée Nationale à Québec ont été réalisées. Les sorties et les activités culturelles se sont avérées des activités qui dynamisent le processus d'apprentissage des personnes adultes. Le Centre organise aussi annuellement une visite de lieux stratégiques à partir de la perspective culturelle, scientifique et historique de la ville. Parmi eux, nous retrouvons le Planétarium, le Biodôme et le Vieux-Port de Montréal. Ces activités ont été appuyées financièrement par la Ville de Montréal. À ce sujet, une personne de la direction interrogée a souligné :

En général, les personnes qui viennent au Centre cherchent à améliorer leur expression orale et approfondir leur connaissance du français, langue du Québec. Le Centre a comme mission d'aider à s'approprier la langue, en apprenant, et en acquérant une formation pour s'intégrer sur le marché du travail. Nous essayons différentes manières de leur faciliter les choses, à travers des discussions et la réalisation de visites à l'extérieur du Centre telles que la visite de musées, maintenant que nous considérons que le développement d'activités de cette nature aide à intégrer les personnes plus rapidement et avec une plus grande facilité (Entrevue n° 4).

Dans le but de développer chez les étudiants un intérêt pour les activités à caractère communautaire, les participants ont été amenés à participer à des activités dans le quartier La Petite-Patrie (N A Rive, 2008). Les activités à caractère communautaire et culturel se sont avérées être un moyen qui facilite de façon effective l'apprentissage des personnes qui participent à la formation. Ces activités se convertissent en une forme de passerelle qui accélère leur insertion dans le milieu d'accueil.

Dans la période comprise entre 2008 et 2011, 272 personnes ont participé aux ateliers, 90 personnes en moyenne par année. Un fait à souligner a été le séisme qui a

dévasté Haïti en janvier 2010. Cet évènement a permis au Centre d'implanter une réforme des contenus de ses programmes, ce qui a conduit à l'intégration de nouveaux concepts. Dans ce contexte, des activités qui avaient pour objectif d'aider les personnes à développer leur capacité de réflexion ont été introduites pour développer chez les étudiants des habiletés qui leur permettraient de comprendre les situations qui se vivent dans un milieu défavorisé (et défavorable), de valoriser le rôle que jouent les organismes humanitaires quand des catastrophes arrivent et d'évaluer l'impact de ces évènements dans la vie des personnes.

En général, le désir d'apprendre et de comprendre le milieu et l'environnement ainsi que l'utilité de l'apprentissage des principes démocratiques ont stimulé les étudiants à s'initier à l'intervention en public comme en 2012 lors de la rencontre sur les initiatives de la Coalition contre la pauvreté dans le quartier de La Petite-Patrie. Ce type d'activités a contribué à la persévérance scolaire des étudiants des groupes d'alphabétisation. Pour maintenir l'intérêt des étudiants à participer aux activités de la vie publique de la localité, le Centre a lancé la stratégie de participation « Oui, je parle français! En français s'il te plaît ». En 2011-2012, le Centre a accueilli 65 personnes en alphabétisation et en conversation en français (N A Rive, 2012).

4.6.2 Les activités d'insertion sociale

Les activités d'insertion sociale ont pour objectif d'actualiser et de développer les capacités des personnes qui y participent et leur permettre de sortir de la solitude, d'acquérir de la confiance et d'améliorer leur qualité de vie (N A Rive, 2012). Le Centre programme des activités d'insertion sociale adressées en particulier à deux groupes de personnes, les personnes âgées et les jeunes. Les activités « Alpha, chanson du groupe Pluie d'étoiles », qui se sont terminées par l'enregistrement d'un

disque compact, et les ateliers Mots et merveilles et Pluie d'étoiles, se sont poursuivis avec succès (Entrevue n° 1). Au fil des années, le Centre a implanté de nouvelles activités d'insertion. C'est le cas de la formation en *Tai Chi*, qui a été intégrée à la programmation régulière de l'atelier Mots et merveilles, et est offerte aux personnes âgées. Un groupe moyen de 12 personnes a bénéficié annuellement de cette activité depuis 2009. Le cours de *Tai Chi* cherche à aider les personnes à se divertir de façon saine et active, à relaxer et à briser la routine (Entrevue n° 18).

Une autre activité à caractère éducatif et récréatif est l'atelier *Info-alpha*, un atelier visant les personnes adultes qui désirent apprendre à lire et à écrire à travers l'utilisation de l'ordinateur. Initialement, le Centre a offert un cours de base en informatique et en navigation sur Internet. La motivation d'apprendre à utiliser internet a été un élément stimulant qui s'est reflété dans l'apprentissage et le progrès des personnes impliquées dans le cours. Les tuteurs du cours ont d'ailleurs fait ressortir ce dernier aspect. Pour que les adultes puissent prendre ce type de cours, le Centre a mis en place une salle d'informatique (N A Rive, 2011, 2012). Entre 2008 et 2012, 15 personnes en moyenne par année ont participé à cette activité. Au sujet du rôle joué par les programmes destinés à maintenir actives les personnes de plus de 60 ans, un des directeurs a affirmé que :

Les participants apprennent à utiliser l'internet. Ceci leur permet de se communiquer avec leurs enfants, leurs neveux et leurs amis, peu importe où ils se trouvent. Même si le programme n'est pas seulement pour les adultes, il est intergénérationnel et nous considérons que c'est une forme de fomentation de l'insertion sociale (Entrevue n° 4).

En 2012, dans le cadre du Projet « De souvenir en souvenir », un atelier de photographie a été créé. Dans cet atelier, une douzaine de personnes âgées ont

participé et ont continué de le faire dans les ateliers qui ont suivi. Cela leur a permis de mettre en pratique la photographie des activités de la vie quotidienne et de lieux visités tels que le Jardin Botanique, le parc Jean-Drapeau, le lac aux castors et le marché Jean-Talon, en tant que photographes amateurs. Cette activité est appuyée financièrement par le Secrétaire des personnes âgées. Selon une personne de l'administration, « c'est un groupe de personnes qui se retrouve dans un moment de leur vie où elles se voient de plus en plus fragilisées pour des raisons de santé et la perte d'énergie et de force ». Elles participent selon leur intérêt, soit dans le cours de Taï Chi ou dans les ateliers d'informatique ou de photographie (Entrevue n° 1).

Les activités destinées aux jeunes comprennent les conversations du programme « Cafés-rencontres du réseau Kontakt Jeunes ». Tous les vendredis, à la fin de la journée, les jeunes sont invités à participer au « Café Kontakt-Jeunes », où se développent des conversations et des activités sur des thèmes spécifiques décidés par les mêmes participants. Ces thèmes regroupent la cuisine, la mode, le maquillage, la présentation d'un film, la vie en couple, etc. Cet espace ainsi créé a permis à un groupe de jeunes d'implanter, en 2011, le projet Star-Vox, une initiative qui a été soutenue par Déclit-loisirs²⁶ de la ville de Montréal. La réalisation de ce projet a donné l'opportunité à un groupe de 21 jeunes ayant des difficultés d'insertion sociale de produire un spectacle de variétés qui mélangeait le chant, la danse, le rap, la percussion et d'autres médias artistiques. Le spectacle a été présenté à une centaine de spectateurs provenant de publics divers. Au sujet du fonctionnement de ce programme, de ses objectifs et de ses réussites, le chargé de projet du programme a affirmé que :

²⁶ Organisme qui fonctionne au niveau régional et qui oriente ses actions vers la concertation et le soutien financier et professionnel de ses membres et de ses partenaires qui développent des activités récréatives et sportives sur l'île de Montréal.

Avec les jeunes âgés entre 16 et 35 ans, nous avons implanté des activités artistiques comme la danse. Nous avons développé des idées qui ont émergé des jeunes. Comme nous nous sommes rendu compte qu'ils voulaient apprendre à danser, mais qu'ils n'avaient pas les moyens nécessaires pour suivre des cours réguliers payants, nous leur avons donné l'opportunité d'apprendre cette activité de socialisation. Un expert est venu pour leur enseigner et nous avons fait un spectacle à la fin des cours. Les participants se sont finalement sentis inclus dans la société à partir de ce type d'activités qui leur permet de se réaliser. Cette série d'activités leur donne l'opportunité de s'intégrer dans le milieu en réalisant des activités avec des jeunes du même âge (Entrevue n° 18).

Un second projet intitulé *La Relève* a été réalisé en juin 2011. Ce projet a été offert grâce à l'appui de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Durant le projet, une formation en danse et en chant a été offerte à un groupe de 25 jeunes adultes, en plus d'une formation sur le montage de pièces de théâtre. Le groupe de jeunes qui a participé à ces activités était composé en grande majorité par des femmes de diverses origines, entre autres haïtienne, africaines (de différents pays) et asiatiques (différents pays). Quelques variables comme les dynamiques qui conduisent à la construction de réseaux de contacts, la formation d'un capital social, la création d'une identité culturelle, peuvent aider à créer une société plus unie avec des objectifs communs et des intérêts associés au bien-être général. En lien avec les bénéfices qu'a apporté la participation dans les ateliers offerts à travers ce programme, un des jeunes participants a révélé que :

L'an passé, j'ai participé aux cours de danse, de chant et de comédie musicale. La participation à ces activités m'a donné l'opportunité de me faire de nouveaux amis et d'entrer en contact avec des jeunes de différentes cultures. Les activités et le contact avec le Centre m'ont apporté beaucoup de bienfaits : des techniques pour acter et chanter, pour m'exprimer en public et acquérir la confiance en moi. Le Centre est un

milieu familial, un endroit où l'on se sent écouté, où il y a de la compréhension. C'est un lieu pour favoriser l'amitié avec les autres. Ici, il existe un véritable intérêt pour la personne (Entrevue n° 38).

Les aspects ci-haut mentionnés ont été corroborés par un jeune qui fréquente le Centre. Selon lui :

En 2001, j'ai participé à une pièce de théâtre. Cette activité m'a permis d'acquérir des connaissances sur des techniques de jeu. Les jeunes qui ont participé ont été très motivés et dynamiques. Après la fin de l'activité, nous sommes restés en contact en nous écrivant assez fréquemment. Participer à cette activité m'a permis de construire un réseau social (Entrevue n° 39).

De la même manière, et afin de promouvoir les activités des jeunes à l'intérieur du Centre N A Rive et d'assurer leur présence dans les activités programmées par la communauté, le Centre a participé de manière active à différents événements comme « Fais des choix pour toi » du Carrefour Jeunesse-Emploi Rosemont–La Petite-Patrie, à la Table de concertation jeunesse Villeray–La Petite-Patrie, ainsi qu'à la promotion des activités du Centre dans différents centres éducatifs tels que l'École Père-Marquette, le Centre Marie-Médiatrice, le Collège de Rosemont, l'École Lucien-Pagé, le Centre Sainte-Croix, les parcs des rues de Gaspé et Dante, aux abords des métros Jean-Talon, Saint-Michel, Beaubien et Rosemont (N A Rive, 2012).

En 2012, dans le cadre du projet du SAJE Montréal, le Centre a accueilli environ 15 jeunes des deux sexes. Le Centre leur a offert des sessions d'information et d'orientation (N A Rive, 2012). Les personnes chargées des activités avec les jeunes du Centre N A Rive ont affirmé que :

Plusieurs d'entre eux ont abandonné l'école, n'ont pas la préparation suffisante pour occuper un métier et leur estime de soi est faible. Ajoutons à ceci que leurs parents sont faiblement scolarisés et qu'ils n'ont pas les outils nécessaires à leur orientation (Entrevue n° 18).

4.6.3 Insertion socioprofessionnelle

L'insertion socioprofessionnelle se fait à travers deux programmes : le Programme de préparation à l'emploi (PPEM), offert aux personnes adultes et le programme « Coup de pouce vers l'emploi », une courte formation visant les jeunes. Le PPEM a visé les personnes âgées entre 35 et 50 ans faiblement scolarisées ou qui n'ont pas fini leurs études secondaires. Le programme est financé par Emploi-Québec. La formation comprend des cours de couture industrielle, de cuisine et d'introduction à l'informatique. La formation se déroule durant 36 semaines, incluant une période de pratique de 4 semaines. Comme complément à la formation, les personnes reçoivent des cours de mathématiques, de français et de développement des compétences socioprofessionnelles liées aux attitudes et comportements dans le milieu du travail : ponctualité, présentation personnelle, communication interpersonnelle, travail en équipe, organisation du travail, sens de l'autonomie, créativité, qualité du travail, responsabilité, motivation et intérêt pour le travail, entre autres.

Les personnes qui suivent une formation en couture et en teinture de vêtements recyclés se convertissent en couturières, en assistantes à la réparation de vêtements et de teinture des textiles. Cette formation permet aux personnes d'acquérir les compétences nécessaires pour s'accomplir en tant qu'assistante à la teinture dans le domaine des textiles, à la confection et à la transformation de vêtements à partir de matériel recyclé, à l'utilisation de machines à coudre, de machines planes et de

machines à coudre industrielles, au contrôle de qualité, à l'étiquetage, à l'entretien et au repassage de vêtements, à l'inventaire et à la préparation des commandes ainsi qu'à la connaissance de différents types de tissus.

De leur côté, ceux qui ont réalisé la formation en cuisine peuvent devenir des commis de cuisine, des responsables des services généraux et des assistants pour les événements de dégustations. Ces personnes apprennent à préparer les aliments de différentes manières et peuvent répondre aux différentes consignes liées au fonctionnement d'une cuisine telles que la préparation de la nourriture et l'organisation de buffet.

En ce qui concerne les classes et les activités, elles se déroulent en français. Les personnes qui suivent ces formations reçoivent une mise à niveau en français et en mathématiques. Les compétences professionnelles que doivent posséder ces personnes sont, entre autres, la ponctualité, la présentation personnelle, la communication interpersonnelle, le travail d'équipe, l'organisation du travail, le sens de l'autonomie, la capacité d'adaptation au changement, la préoccupation pour la qualité du travail, le sens des responsabilités, la motivation et l'intérêt.

Concernant les cours d'informatique, les personnes apprennent à connaître les fonctions de Windows à partir de l'utilisation des programmes Word et Excel ainsi que par l'initiation à l'usage d'Internet et à la gestion du courrier électronique (Entrevues n^{os} 5 et 6). Le Centre offre également aux participants en formation des ateliers et des conférences sur les normes de sécurité dans le milieu du travail, sur les maladies en lien avec le travail, sur l'assurance emploi, sur la participation citoyenne, sur la vie démocratique, la santé et la prévention contre les maladies transmissibles sexuellement. Les personnes participantes à cette formation ont acquis une série de compétences socioprofessionnelles qui ont pour résultat de faciliter leur intégration

sur le marché du travail, de se maintenir à l'emploi, d'être compétitifs et de visualiser la possibilité d'avancer dans leurs études²⁷.

De manière générale, les activités d'acquisition et de développement de compétences débutent la première semaine du mois d'octobre même si le processus de recrutement peut se prolonger jusqu'au mois de décembre. Cela a été le cas en 2010, quand le recrutement s'est allongé même après le début des cours dû à l'acceptation de nouveaux participants par Emploi-Québec (EQ). Cette dernière entité parraine les personnes qui suivent une formation au Centre. En 2011, la situation a été différente ; les demandes ont été très nombreuses. EQ a aidé à faciliter le processus et les cours de formation ont commencé avec le nombre de personnes requises et dans les temps prévus (N A Rive, 2009, 2010, 2011).

Suite à une entente entre le Centre N A Rive et le Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP), un centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le Centre bénéficie des services d'un ou de deux professeurs entre les mois de septembre et de juin, selon le nombre de personnes inscrites à la formation. Le responsable de la formation en insertion socioprofessionnelle (ISP) est celui qui accompagne les étudiants dans le processus d'élaboration et de réalisation de leur projet d'insertion en emploi, et ce, à toutes les étapes.

La professeure du CREP participe également au processus de sélection des entreprises où les étudiants, lors de la dernière étape de formation, réaliseront un stage pratique. Initialement, les personnes qui suivent une formation au Centre N A

²⁷ Un peu plus loin dans ce chapitre, nous présenterons les statistiques concernant les personnes qui ont été accueillies dans le Programme de préparation à l'emploi (PPEM) dans les diverses formations de couture, de cuisine et d'informatique entre 2002 et 2012, ainsi que le cheminement qu'elles ont emprunté pour un retour aux études ou sur le marché de l'emploi.

Rive sont encouragées à faire de l'observation dans les milieux qu'elles identifient comme intéressants pour la réalisation de leur stage. Ultérieurement, la professeure responsable de la formation en insertion socioprofessionnelle recueille toute l'information requise, assure le contact avec l'entreprise afin d'offrir une liste des personnes qui aimeraient y réaliser leur stage et les ententes s'établissent par la suite. Plusieurs des entreprises continuent de recevoir des stagiaires annuellement. Les stages ont une durée de quatre semaines.

La coordonnatrice du PPEM et le titulaire du cours ISP préparent également une rencontre de suivi du stagiaire dans l'entreprise. Vers le milieu du mois de juin, le groupe retourne au Centre une fois le stage terminé. Les personnes qui n'ont pas été embauchées par le lieu de stage sont accompagnées par le titulaire de l'ISP dans la recherche d'emploi. De cette manière, le Centre réalise un suivi auprès des étudiants dans leur processus d'insertion socioprofessionnelle. Cependant, une fois le processus de formation terminé, les résultats peuvent être divers : insertion au marché du travail, choix d'une nouvelle formation ou entrée à un autre type de programme d'Emploi-Québec.

Entre 2002 et 2012, le Centre N A Rive a accueilli dans le PPEM, 392 personnes, réparties dans différentes spécialités allant de la cuisine, à la couture et l'informatique. Ajoutons qu'entre 2002 et 2005, il y avait en moyenne 59 personnes par année qui participaient à la formation du PPEM. À partir de 2006, le nombre a été réduit à une trentaine de personnes par année, en raison de la réduction du financement de la part d'Emploi Québec, entité qui finance le programme d'insertion socioprofessionnelle (Entrevue n° 1).

Autour de 60 % des participants du processus d'insertion socioprofessionnelle qui ont réalisé la formation du PPEM entre 2002 et 2012 ont eu une insertion réussie. À

l'intérieur de ce groupe, nous considérons ceux qui se sont insérés sur le marché du travail et ceux qui ont fait un retour aux études. À la fin de la période de formation, 50,5 % avaient trouvé un emploi tandis que 8 % d'entre eux, en finissant une première formation, ont décidé de poursuivre d'autres études ou de débiter une autre formation. 50 % des personnes qui ont reçu la formation ont accédé à un emploi suite à leur stage dans le milieu entrepreneurial (N A Rive, 2002-2013).

Le programme Coup de pouce vers l'emploi a été une stratégie implantée par le Centre N A Rive afin de promouvoir l'insertion des jeunes en situation de vulnérabilité et de risque d'exclusion. Ces jeunes sont de différentes nationalités. Le programme a été conçu comme une formation de courte durée, soit 4 semaines lors desquelles ils réalisent une série d'activités : des ateliers de connaissance de soi, de découverte de leurs talents et de leurs potentialités. Ces apprentissages visent le développement de compétences appropriées pour s'insérer dans les secteurs du service à la clientèle et des ventes. La formation est intégrée par des ateliers sur les outils administratifs et sur les responsabilités d'un vendeur. On apprend aussi des techniques de recherche d'emploi et les façons d'élaborer un curriculum vitae. Ces ateliers offrent aux jeunes l'opportunité de socialiser et d'échanger des idées sur une diversité de thèmes, tout en acquérant de nouvelles connaissances. Les jeunes peuvent compter sur un accompagnement et un soutien de par leur participation individuelle ou en groupe. La durée de ce processus peut varier d'un jeune à l'autre ; toutefois, le cours est planifié pour se donner dans un cycle d'un minimum de quatre semaines. À la fin du processus, les Services Boukan offrent aux jeunes l'opportunité de faire leur stage afin de mettre en pratique les connaissances acquises durant la formation. Finalement, un certificat qui accrédite leur participation au cours est remis aux jeunes participants. Le programme est financé par le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport (MELS) et par le Carrefour jeunesse-emploi de Rosemont–La Petite-Patrie (CJE-RPP).

En général, après avoir réalisé ce cours, un grand pourcentage des jeunes qui y participent développe des habiletés et des compétences leur permettant de trouver un emploi avec plus d'aisance, que ce soit à temps partiel ou à temps plein. Dans certains cas, ce cours motive les jeunes à retourner aux études. Selon les statistiques du Centre N A Rive, entre 2002 et 2012, des 463 jeunes qui ont été admis, 416 ont terminé la formation, parmi lesquels 65 % ont trouvé un emploi et 18 % ont décidé de retourner aux études. Enfin, l'insertion des jeunes qui ont participé au programme Coup de pouce vers l'emploi a été de 83 % (N A Rive, 2002-2012).

À cet égard, la gérante du Resto Saint-Michel, un des lieux où les participants font leur stage, a dit que :

Le Resto Saint-Michel accueille annuellement en moyenne quatre personnes provenant du Centre N A Rive pour la réalisation d'un stage d'un mois. Durant ce temps, les personnes ont l'opportunité de réaliser un stage dans un milieu de pratique ce qui leur permet d'acquérir une formation dans un métier spécifique, de consolider leurs habiletés, de matérialiser leur formation et de l'actualiser (Entrevue n° 41).

4.6.4 Les résultats de la formation

Une fois la formation terminée, certains des stagiaires sont employés par les entreprises. Cela a été le cas pour l'entreprise Les Services G&K Inc., spécialisée en confection d'uniformes de travail. Le directeur et le superviseur de cette entreprise reçoivent des stagiaires depuis cinq ans et continuent de le faire année après année. Un représentant de cette entreprise nous dit que ce sont en général des femmes immigrantes, de différentes nationalités, qui s'intègrent facilement à la dynamique du travail de l'entreprise et qui montrent un grand sens du professionnalisme. Pour

commencer, les travailleuses reçoivent un salaire de 12 \$ de l'heure (Entrevues n^{os} 42 et 43).

À cet égard, une femme immigrante qui a réalisé une formation au Centre N A Rive, nous dit :

Après être arrivés à Montréal avec ma famille, mon mari et moi avons commencé à chercher un emploi, mais cela n'a pas été possible. Comme nous étions dans une impasse en ce qui a trait à notre recherche d'emploi, j'ai eu l'idée de suivre une courte formation, afin de trouver rapidement un emploi. Comme j'aime beaucoup la cuisine, j'ai pensé que la formation en cuisine était le meilleur choix. J'ai donc choisi le Centre N A Rive dans lequel je me sentais bien positionnée. À partir du sixième mois, j'ai fait un stage dans un restaurant et, à la fin du stage, j'ai été embauchée par l'entreprise. Après un an et demi, je continue dans le même emploi. Le Centre utilise une bonne méthode pour enseigner ce métier et inculquer les bonnes valeurs professionnelles. Actuellement, ma sœur suit une formation similaire au Centre et elle me dit en être très contente (Entrevue n^o 20).

Les difficultés qu'affrontent les personnes immigrantes pour trouver un emploi stable sont bien illustrées dans le cas des personnes qui font partie de l'équipe des Services Boukan. Dans le cas des femmes immigrantes, toutes d'origine haïtienne, il y a plusieurs facteurs qui se conjuguent. Ces femmes dont l'âge moyen est de 53 ans vivent à Montréal depuis en moyenne 24 ans et possèdent environ dix ans d'expérience et de liens avec le projet d'économie sociale. Elles ont toutes travaillé précédemment dans des manufactures où elles ont perdu leur emploi après la fermeture de ces entreprises due à la relocalisation géographique du secteur manufacturier dans les années 1980 et 1990. Ces femmes se sont retrouvées alors sans emploi pendant plusieurs années et n'avaient peu ou pas de possibilités de trouver un nouvel emploi dans ce champ professionnel dans lequel elles avaient des

compétences et avaient acquis une longue expérience. Pour contourner ces difficultés, elles ont opté pour une courte formation dans un secteur qui se distinguait de celui dans lequel elles avaient travaillé auparavant. Quand elles ont terminé leur formation en cuisine au Centre N A Rive, plusieurs des participantes ont décidé de mettre en œuvre le projet d'économie sociale Les Services Boukan. Ce projet s'est présenté comme une opportunité d'accéder à un travail stable.

En ce qui a trait aux possibilités qui s'ouvrent sur le marché de l'emploi pour les participants à la formation en cuisine, plusieurs personnes ont manifesté leur grande satisfaction par rapport au programme et aux services du Centre. Une des employées des Services Boukan nous dit : « le Centre N A Rive m'a offert plusieurs choses comme l'apprentissage d'un métier et du français. Actuellement, je me débrouille bien dans ma profession, et ce, grâce à ce que j'ai appris au Centre » (Entrevue n° 9). De son côté, une autre travailleuse manifeste son enthousiasme :

Je suis très contente de mon travail et c'est grâce au Centre qui m'a donné l'opportunité de suivre une formation et d'y travailler par la suite. Le Centre fait un bon travail pour intégrer les personnes, surtout celles d'origine immigrante, qui ont la chance d'augmenter leurs possibilités d'insertion en emploi via les programmes du Centre (Entrevue n° 8).

Au sujet de la pertinence de la formation offerte au Centre, un responsable de la formation a mentionné :

Les personnes qui viennent au Centre sont généralement d'origine immigrante et ne possèdent que très peu de formation. Le Centre leur apporte de l'information puis leur offre la possibilité de suivre une formation spécialisée afin d'accéder à un travail stable. Cela a été mon cas. Ici, j'ai fait ma formation en cuisine et en pâtisserie. Quand

j'ai terminé, il y avait une place disponible et ils m'ont appelé pour travailler (Entrevue n° 14).

En ce qui concerne les jeunes, le processus d'insertion n'est pas facile, puisqu'en grande majorité ils sont les enfants de parents immigrants n'étant pas allés à l'école et qui n'ont pas été conscients de l'importance de l'éducation pour leurs enfants. Selon les formateurs, plusieurs jeunes ont des problèmes d'attention et sont souvent démotivés. La difficulté en termes de capacité de concentration devient un frein au maintien en emploi et au respect des horaires. Ces facteurs rendent difficile leur intégration sur le marché du travail, dans un milieu dans lequel les options de travail pour les jeunes tournent autour d'emplois à temps partiel ou à contrat. La personne chargée de la programmation et des activités avec les jeunes dit que :

Le travail qui se fait avec eux consiste essentiellement en un travail de motivation « à prendre possession de leur vie ». Avec eux, nous travaillons leur estime personnelle. Nous tentons de les aider à identifier leurs capacités afin qu'ils prennent conscience qu'ils sont capables de transformer leur vie. Le manque de confiance de ces jeunes a commencé, souvent, par la faute des parents qui leur ont eux-mêmes dit qu'ils ne sont que des bons à rien. Au bout du compte, plusieurs d'entre eux décident de retourner à l'école pour terminer les études qu'ils avaient interrompues. Quand ils rencontrent des difficultés, ils reviennent souvent au Centre parce qu'ils savent qu'ici, il y a toujours quelqu'un qui est prêt à les écouter (Entrevue n° 18).

Enfin, plusieurs des personnes rattachées à l'administration et au corps enseignant sont d'accord sur le fait qu'à la fin d'une formation, le nombre de personnes qui s'insèrent sur le marché du travail varie d'un groupe à l'autre. Les statistiques internes du Centre montrent que, en moyenne, l'intégration des personnes qui reçoivent une formation est de 60 %, incluant celles qui retournent aux études

(Entrevues n^{os} 1, 4, 15, 16, 17, 18). L'analyse des statistiques fournies par le Centre que nous avons révisées confirme cette évaluation (N A Rive, 2002-2012).

4.6.5 Ateliers d'apprentissage et de rapprochement interculturel pour le grand public

Comme nous l'avons déjà mentionné, afin d'accueillir le grand public et de faire connaître la culture haïtienne, le Centre N A Rive offre des cours de langue créole et sur la culture haïtienne. Les cours de langue créole s'adressent à deux types de clientèle, dans deux contextes distincts. Dans un premier contexte, le cours vise les professionnels et les travailleurs qui suivent la formation de façon individuelle, semi-privée ou en groupe. Dans le deuxième contexte, la formation est construite afin de contribuer à la sensibilisation des jeunes de niveau secondaire à la persévérance scolaire. Comme l'abandon scolaire est un sujet qui affecte de manière considérable la population jeune des strates défavorisées de l'arrondissement, le Centre N A Rive a élaboré une stratégie dédiée à promouvoir la réussite scolaire tout en offrant une formation en langue créole aux jeunes des écoles du secteur.

Le développement de cette initiative a aussi permis au Centre de compléter la formation de certains coopérants en Haïti. Cela a permis également de fournir de l'information à des agents de police et à des professionnels de la santé, entre autres, sur certaines caractéristiques de la population haïtienne. Par ailleurs, ces cours sont suivis par des personnes mariées avec des Haïtiens et des touristes qui projettent de voyager dans ce pays (Entrevues n^o 1 et 7). Sur ce dernier aspect, un des membres du personnel enseignant a soutenu que :

La société québécoise vit une mutation significative dans sa composition démographique. Ceci a amené chez plusieurs personnes d'origine québécoise un

intérêt marqué pour découvrir la culture des immigrants qui ont choisi le Québec comme terre d'accueil. Le contact avec de nouvelles réalités permet l'expansion de l'horizon culturel de chacun. Le Centre N A Rive permet à chaque communauté de se connaître mutuellement (Entrevue n° 7).

Les cours de langue et de culture offrent une connaissance des éléments de base de la langue créole et de la culture haïtienne. L'acquisition d'éléments de la langue créole comprend l'apprentissage de l'alphabet, la grammaire, la lecture, la prononciation, l'écoute et la sensibilisation face à certaines facettes de la culture haïtienne. Le cours se déroule en 36 heures durant 12 semaines lors desquelles se déploient 12 activités, dont l'une d'entre elles, soit la dernière, est une activité consacrée à la découverte de la cuisine haïtienne.

Afin de faciliter le développement de ce cours, le Centre a produit un texte, *Cours de langue et de culture haïtiennes* (niveaux 1 et 2), qui contient les éléments grammaticaux de base de la langue créole. Les cours ont un coût et constitue un apport aux activités d'autofinancement du Centre. En plus des cours d'apprentissage de la langue créole et de culture haïtienne, il y a d'autres activités qui se déroulent dans le cadre de ce programme.

La rédaction de textes est une des fonctions du comité créole. Le professeur Joseph Sauveur, chargé de la coordination du comité, et le professeur Lenous Suprice sont les personnes qui possèdent les compétences et l'expérience dans l'élaboration de ces documents (Entrevue n° 1). Le comité créole a développé un ensemble d'activités parmi lesquelles nous pouvons inclure la préparation, la révision, l'édition et le lancement de la grammaire créole, avec son équivalent en français. Dans la deuxième édition de ce texte, en 2009, 500 exemplaires ont été produits en collaboration avec la maison d'édition CIDIHCA. D'autres activités importantes ont été réalisées à partir

de ce programme, telles que la célébration du jour international du créole et le jour international des langues maternelles. Ces évènements ont pu compter sur l'appui d'importants représentants de la culture haïtienne avec entre autres, le poète Henri-Robert Durandisse, en 2009, et l'humoriste Tonton Bicha, en 2010. En 2012, le Comité créole avait comme projet la rédaction d'un document sur le cadre linguistique d'Haïti dans le sillage du plan de reconstruction du pays (N A Rive, 2012, Tableau n° 4.3).

Tableau 4.3 Documents produits par le Centre N A Rive

Document	Auteur
Grammaire créole, seconde édition, 2009	Centre N A Rive Dirigé par Joseph Sauveur, Ph.D.
Propos d'hier, d'aujourd'hui et de demain : valorisation de l'alphabétisation, de l'apprentissage à travers les proverbes, 2007	Centre N A Rive
Grammaire créole, première édition, 2003	Comité créole, Centre N A Rive Dirigé par Joseph Sauveur, Ph.D.
La Petite-Patrie, 2002	Jean-Robert Placide, Centre N A Rive
Dans le centre des mots... dans le centre des lettres, 2001.	Centre N A Rive
Connaître l'analphabétisme... tu ne le connais pas :... surv	Centre N A Rive
Liberté [enregistrement sonore], 1999	Centre N A Rive
Mots trompeurs : volume 1 et 2, 1998	Joseph Sauveur et Jean-Robert Placide
Apprendre... c'est possible, 1997	Centre N A Rive
Colletions « Je sais le dire », 13 thèmes, 1995	Centre N A Rive
Album de souvenirs: 1973-1995	Centre N A Rive
L'éducation, un passage gratifiant	Centre N A Rive
Passage [vidéo]	Centre N A Rive
Parlons, lisons, écrivons le français, niveau 2, 1984	Centre N A Rive
Parlons, lisons, écrivons le français, niveau 1, 1983	Centre N A Rive
Apprendre à lire et à écrire, 1982	Centre N A Rive

Source : Centre de documentation, Centre N A Rive

Avec l'autorisation du ministère de l'Éducation, un membre du comité créole se réunit avec les directeurs des écoles secondaires pour leur présenter le programme de

formation et ses contributions à l'amélioration des habiletés linguistiques des étudiants. Ensuite, se déroule la phase de recrutement des participants pour le cours. Le cours de langue du Centre a été conçu pour les jeunes élèves de secondaire 3, 4 et 5. La formation inclut 100 heures de cours et le Centre accorde un certificat qui équivaut à quatre crédits. Le nombre maximum de crédits accordés dans le cadre de cette formation est de huit. Entre 2002 et 2011, 74 étudiants de l'école Gabrielle-Roy ont reçu la formation en langue et culture haïtienne. Durant cette période, le projet a été financé avec les ressources du Centre N A Rive. La formation a duré 75 heures réparties sur 26 semaines tout au long de l'année. Les étudiants qui ont participé à cette formation provenaient de différentes origines ethniques. Toutefois, il est important de noter que la majorité des étudiants était issue d'Haïti et de pays latino-américains (N A Rive, 2004-2012).

Par ailleurs, dans le cadre d'un large éventail d'activités de formation complémentaire qu'offre le Centre, nous retrouvons le cours d'anglais, le cours d'initiation à l'informatique, le cours de cuisine haïtienne et le cours de couture qui sont offerts au public en général. Dans ces activités visant plusieurs types de publics, plusieurs services sont offerts gratuitement tels que l'élaboration de la déclaration d'impôt et l'aide générale aux nouveaux arrivants. En résumé, le Centre N A Rive offre à la communauté haïtienne et à la communauté en général, des cours de formation de base concernant l'alphabétisation et l'enseignement du français pour les personnes peu scolarisées, des activités d'insertion sociale et socioculturelle, des ateliers d'expression artistique pour les jeunes et pour les personnes âgées et des ateliers de préparation à l'emploi dans différentes spécialisations pour les adultes. De plus, le Centre est un lieu d'accueil et un espace d'exploration et d'orientation pour les personnes dans des situations vulnérables et à risque d'exclusion. Le Tableau n° 4.4 montre les modalités de formation offertes et le Tableau n° 4.5 montre le nombre de personnes qui a réalisé une formation avec le Centre entre 2002 et 2012.

Tableau 4.4 Le Centre N A Rive et les modalités de formation

Formation	Objectifs	Activités	Partenaires
Alphabétisation et enseignement du français	Acquérir et développer des connaissances et des habiletés pour mieux comprendre et interagir avec son milieu	Ateliers offerts par des professeurs salariés et des volontaires	MELS
Insertion sociale	Actualiser et développer ses talents, afin d'augmenter l'estime de soi et de sortir de l'isolement	Pour les personnes âgées : - Actions culturelles et artistiques; - Activités de réflexion pour un futur meilleur dans les pays en difficulté	Secrétaire des personnes âgées <i>Déclic-Loisirs – Ville de Montréal</i> , MELS
		Pour les jeunes : - Café rencontre Contact-Jeunes; - Ateliers de création et d'expression artistique avec le projet La Relève et JASE	Députés provinciaux et sympathisants
Préparation à l'emploi	Actualiser et développer les compétences, afin d'élever le niveau d'employabilité	Ateliers de formation pour les personnes adultes en cuisine, couture et informatique	CREP (CSM) EQ
		Activités de socialisation pour les jeunes	Regroupement du Centre Nord, EQ, CLE-RPP CJE-RPP
Renforcement des habiletés	Renforcer les compétences et identifier les intérêts des participants, afin de prendre la meilleure décision quant au choix de carrière	Lieu de stage pour les adultes et les jeunes en guise de préparation au marché de l'emploi. Lieu d'exploration de leurs intérêts. Incubateur d'activités issues des professeurs, des participants, des équipes de travail et des sympathisants. Espace d'accueil, d'écoute, de partage, de réflexion et d'action pour informer et aider lors des situations plus difficiles.	Autofinancement
Récréation et culture	Acquérir et développer des connaissances et des compétences afin de faire ressortir ses objectifs personnels, découvrir ses talents, comprendre son milieu et s'ouvrir aux autres	Cours de langue créole et de culture haïtienne; Rédaction du document <i>Aménagement linguistique</i> par le Comité créole; Cours de cuisine haïtienne et initiation à l'art de la table. Ateliers d'anglais, d'espagnol et d'informatique	Autofinancement; Bénévolat; MELS

Source : N A Rive, 2002-2012

Tableau 4.5 Personnes ayant suivi une formation au Centre N A Rive (2002-2012)

Formation		2002-05	2005-08	2008-11	2011-12	Total
Participants à la formation de base	Alphabétisation et conversation française	383	483	272	65	820
	Chorale Pluie d'étoiles, Mots de merveilles	56	53	27	0	136
Insertion sociale	Taï Chi			24	8	32
	Info Alpha			29	18	47
	Admis	178	89	98	30	395
PPEM	Ont terminé la formation	150	67	94	28	339
	Couture	82	12	21	6	121
	Cuisine	53	62	62	18	195
	Informatique	43	15	9	6	73
	À l'emploi	54	31	37	19	141
	En stage	54	3	0	0	57
	En recherche d'emploi	30	29	52	7	118
	Retour aux études	12	4	5	2	23
	Abandon	28	22	4	2	56
	Coup de pouce vers l'emploi – Café Kontakt Jeunes	Admis	122	127	152	62
À l'emploi		37	75	111	46	269
Retour aux études		36	18	19	7	80
En stage		10	11	14	1	36
En recherche d'emploi		20	9	19	5	53
Recréation et culture	Abandon	17	15	6	9	47
	Langue créole et culture haïtienne	18	112	7	0	56
Formation personnelle	Enseignement du créole	8	3	65	0	76
	Couture et confection	23	14	10	0	47
	Cuisine et pâtisserie	62	69	46	12	179
	Informatique	24	29	11	8	70
	Anglais	59	58	26	8	144
	Espagnol				6	6

Source : Centre N A Rive, 2002-2012

4.6.6 La production de matériel de formation

Quand les cours d’alphabétisation ont commencé, en 1973, il a été nécessaire de produire le matériel pour développer les ateliers que le Centre voulait offrir aux étudiants. Ces ateliers ont été élaborés initialement en langue créole pour ensuite se consolider en tant que cours de français pour non francophones. Le Centre, par la suite, a commencé à produire du matériel autour de la question du développement personnel, afin de promouvoir la connaissance de soi pour les étudiants. Le Centre avait comme intention de permettre aux étudiants de découvrir leurs potentiels et d’identifier leurs compétences, d’avoir une idée plus juste de leur personnalité et de favoriser ainsi la prise de conscience de leurs capacités. Un des responsables de cette activité soutient : « Nous avons produit ce matériel pour les cours offerts par le Centre. Cette production a commencé avec la grammaire créole et son équivalent en français, puis, elle a été approfondie avec le renouvellement du matériel par les professeurs année après année » (Entrevue n° 1). Toutefois, la création d’outils s’est avérée difficile avec le temps lorsque les années suivantes, le Centre a perdu plusieurs des ressources financières destinées à la gestion et à la production de matériel pédagogique. Malgré la diminution des ressources financières, le Centre a maintenu active la production de matériel afin de répondre aux nombreux besoins de la population en termes d’apprentissage et d’acquisition de connaissances à des fins d’intégration culturelle et sociale. En général, les documents sont le résultat d’une collaboration entre les enseignants et les participants. L’exercice de production documentaire s’est révélé être une ressource importante pour faciliter l’apprentissage et l’enseignement du créole ainsi que pour la sensibilisation à certains aspects de la culture haïtienne.

4.7 Projet d'économie sociale : Les Services Boukan

Les Services alimentaires Boukan est une entreprise d'économie sociale et solidaire à but non lucratif. Sa mission est de permettre aux personnes en difficulté – notamment à des femmes immigrantes – d'atteindre une certaine autonomie financière. Comme mentionné dans un document interne, « Les Services Boukan sont une réponse au manque de qualifications professionnelles et à l'exclusion des personnes fragilisées face au marché du travail » (N A Rive, 2004, p. 28).

Ce projet d'entreprise sociale a débuté le 27 mai 1997 comme une réponse au désir d'un groupe de femmes faiblement scolarisé qui suivaient la formation de cuisine et qui avaient l'intention de vivre une expérience entrepreneuriale. Selon le témoignage d'un des membres de l'équipe du Centre N A Rive, l'idée de créer les Services Boukan est arrivée quand :

Le troisième groupe de femmes qui ont suivi la formation en cuisine comme passerelle vers l'emploi, et qui montraient un certain nombre de difficultés dans le développement d'un tel projet ou simplement dans la maîtrise du français, s'est vu attribuer une professeure pour les accompagner dans le processus de création de l'entreprise, Pâté Boukan. Cette dernière a passé une année à expérimenter et à développer le dit projet en suivant les normes de salubrité, par exemple. Puis, le groupe a commencé à vendre au public le pâté qu'il préparait. La communauté nous a dit que nous pourrions offrir un service traiteur en plus des mets préparés. Une des femmes qui faisait la formation en cuisine considérait l'option d'offrir des plats chauds aux participants durant la semaine et le service traiteur les samedis. C'est ainsi qu'un service de repas chauds à 2,50\$ a commencé à être offert en plus du service traiteur, afin d'équilibrer le budget, le montant exigé par repas suffisant seulement à payer les coûts des ingrédients (Entrevue n° 1).

En se référant à cette entreprise d'économie sociale, un autre membre nous a dit :

Les Services Boukan sont une activité autonome. Nous remplissons seulement le rôle d'accompagnement des personnes qui ont pris l'initiative de former cette entreprise, afin de leur apporter la confiance dont elles ont besoin pour oublier la peur et de les aider à atteindre leur objectif principal, soit de trouver un emploi. Ces personnes ont certaines peurs sociales parce qu'elles ont eu des échecs aux niveaux scolaire, conjugal, et leurs possibilités de développement social sont limitées. Ce sont des femmes « chefs de famille » qui ont vécu des situations difficiles avec leurs enfants. Notre rôle est de les soutenir selon nos moyens, afin qu'elles atteignent leurs objectifs et qu'elles prennent leur place dans la société. Les Services Boukan nous ont permis d'aider plusieurs femmes dans cette situation. Parfois, les personnes arrivent dans un état très fragilisé et nous essayons de les aider à se refaire. Les résultats se voient aux niveaux qualitatif et quantitatif, nous voyons comment les personnes se transforment (Entrevue n° 1).

Après sa création, l'entreprise est passée à une phase d'expansion et de diversification de ses produits. L'entreprise est composée de Pâté Boukan, d'un atelier sur la production de feuilletés avec différentes farces (poulet, bœuf, poisson, épinards) préparées à la façon haïtienne, du Traiteur Boukan, qui offre ses services pour tous les types de réunions et d'évènements, et de *Bouk'entrain*, un traiteur express qui prépare des repas chauds à manger sur place ou pour emporter. À la production de pâtés et au service de traiteur s'est ajouté un bistrot. Chacun des nouveaux services implantés a été le résultat de propositions provenant du groupe de cuisine. L'idée d'ouvrir un restaurant où les habitants du quartier pourraient s'arrêter a donné lieu à la création du bistrot de la rue Saint-Denis à Montréal. De cette façon, les Services Boukan ont commencé à être plus connus du public et également du milieu communautaire.

Au moment de notre enquête en 2013, au sein de l'entreprise il y avait cinq femmes qui travaillaient à temps plein et qui comptaient sur l'appui de plusieurs personnes volontaires et de stagiaires du projet Coup de Pouce (N A Rive, 2012). Les femmes liées au Services Boukan travaillent 35 heures par semaine et reçoivent une rémunération supérieure au salaire minimum. Selon une personne de l'administration, le salaire le plus bas qui est payé aux travailleuses est de 12,50 \$ de l'heure. Pour 2012, le salaire minimum en vigueur dans la province de Québec était de 9,90 \$ de l'heure²⁸.

Le défi de l'entreprise demeure celui d'atteindre la rentabilité économique. C'est un grand défi, puisque l'entreprise présente plusieurs facteurs de fragilité. Selon la vision d'une de nos répondantes :

En économie sociale, les gains générés doivent servir à améliorer les conditions de travail et ainsi les conditions de vie des travailleurs tout en permettant de nouvelles embauches. La différence vient toujours de la personne. Les gens qui participent à la gestion à travers le développement de projets, comme réponse à une nécessité, apportent leur contribution au développement. C'est une autre façon de faire les choses, d'impliquer l'être humain et de le rendre disponible aux autres tout en l'aidant à se réaliser lui-même (Entrevue n° 1).

Depuis leurs débuts, les Services Boukan ont pu compter sur l'appui de la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont-La Petite-Patrie (CDEC-RPP), qui a financé le projet à travers les fonds pour l'économie sociale. Selon un agent de développement et un conseiller en gestion spécialisé en économie sociale de la CDEC-RPP, cette dernière a accompagné le projet depuis sa

²⁸Commission des normes du travail du Québec, 2012, document en ligne : <http://www.cnt.gouv.qc.ca/salaire-paie-et-travail/salaire/historique-du-salaire-minimum/index.html>.

création et tout au long des différentes phases de développement. Ce projet d'économie sociale est très important pour la CDFC parce qu'il est le résultat d'un travail collaboratif qui crée des emplois pour des personnes défavorisées facilitant ainsi leur insertion sociale tout en rendant possible l'objectif d'augmenter leur qualité de vie (Entrevue n° 19).

Il faut toutefois noter que le bilan économique de l'entreprise n'a pas été favorable, ce qui compromet sa viabilité à moyen et long terme. Du côté des emplois créés, depuis sa mise sur pied, l'entreprise a créé neuf emplois, dont cinq permanents. Durant la même période, l'entreprise a reçu 15 838 clients. Entre les années 2004 et 2007, la clientèle de l'entreprise a connu une expansion assez considérable. En 2008, la croissance de la clientèle a stagné et depuis 2009 elle connaît une baisse. La contraction de la clientèle s'est traduite par un nombre de ventes à la baisse et par une diminution des revenus de l'entreprise (voir Tableaux 4.6 et 4.7).

Tableau 4.6 Statistiques internes des Services Boukan entre 2004 et 2012

services	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
Emplois créés	2	2	1	1	1	1	1	0
Emplois consolidés	6	6	5	4	4	4	4	5
Clients	1207	2043	2782	2900	2903	1 826	1 214	936
Repas vendus	60	7 500	10 000	12 775	13 623	8 820	5 427	4 236
Ventes totales \$	68 175	134 046	169 360	201 435	201 287	207 062	163 597	148 372

Source : Centre N A Rive, 2005-2012

Tableau 4.7 Production de repas par Les Services Boukan : bilan des opérations
2009-2011

Indicateurs	Années		
	2009	2010	2011
Revenus totaux	103 856	207 062	163 597
Coût des matières premières	45 450	78 219	71 855
Coûts d'opération	81 856	143 427	128 761
Coûts totaux	127 306	221 646	200 616
Bilan (pertes)	23 450	14 584	37 019
Note : le rapport de 2009 correspond à seulement cinq mois d'opération, tandis que les chiffres pour les années 2010 et 2011 correspondent à l'année entière.			

Source : Centre N A Rive, 2009-2011

Au sujet de la chute des ventes enregistrée dans les dernières années, un membre de la direction nous confie :

Ceci est dû en réalité à la conjoncture économique défavorable. La création de nouveaux emplois est également demeurée stagnante. Dans ces circonstances, les personnes diminuent plus souvent qu'autrement leurs sorties au restaurant et la consommation d'aliments préparés à l'extérieur de leurs foyers disparaît de leurs budgets. Les personnes à faible revenu recourent souvent à l'alternative d'amener leur lunch au travail ou à l'école. Après la séparation des Services Boukan en 2008, l'économie ne se portait pas mieux. Une grande partie de notre clientèle était les travailleurs de la Tour Bell. En 2007, Bell a fermé ce département et nous avons donc perdu cette clientèle. En plus de la situation économique, il y a un autre problème qui nous a amené à la perte de clientèle, les heures d'ouverture étant restreintes à une plage horaire fixe, soit de 11h00 à 18h00 (Entrevue n° 1).

Un autre aspect qui a influencé considérablement la diminution des ventes et la création de Pâté Boukan est la diminution générale de la consommation de la communauté haïtienne dans le cadre d'événements spéciaux ou de réceptions. Après

2008, Haïti a été frappée par une série de désastres naturels tels que des cyclones et des tremblements de terre, qui a provoqué de grandes pertes et des problèmes majeurs au sein de la population. Plusieurs personnes ont alors perdu leurs emplois et les Haïtiens qui habitent à Montréal ont dû soutenir les membres de leurs familles en Haïti. Ces deux facteurs, soit l'instabilité économique et la situation critique en Haïti, ont considérablement affecté la stabilité financière et la consolidation des Services Boukan (Entrevue n° 1).

La création des Services Boukan a permis au Centre N A Rive d'approfondir son implication communautaire par l'organisation de diverses activités autour de la cuisine et de la préparation d'aliments. Cela a été le cas pour le cours de cuisine collective, une activité offerte aux personnes seules et à faible revenu. Dans le cadre de ce type d'activités, les personnes inscrites participent à toutes les deux semaines aux ateliers de préparation d'aliments variés dans les locaux du Traiteur Boukan. Cet atelier est dirigé par un cuisinier professionnel qui a contribué à la diversification de la diète alimentaire des participants.

4.8 Ressources mobilisées

Le Centre N A Rive réalise annuellement une variété d'activités destinées à la recherche de ressources nécessaires pour développer sa mission sociale et ainsi en assurer son fonctionnement. Son financement provient, au deux tiers, du milieu gouvernemental. Le reste vient des activités d'autofinancement. Les ressources propres au Centre proviennent de revenus des services qu'il offre, du travail offert par les volontaires et de l'entreprise d'économie sociale. Le développement de certaines activités requiert l'appui de partenaires, ainsi que l'élaboration et la présentation de

projets de manière continue afin de consolider l'ensemble du financement du Centre (Entrevue n° 1).

Les ressources mobilisées sont autant d'origine locale, provenant d'organismes du quartier par exemple, que d'origine exogène. Le Tableau n° 4.8 présente l'état du financement du Centre N A Rive 2006-2012. On y voit, en premier lieu, les renseignements concernant les subventions. Celles-ci proviennent de différents organismes : le MELS, la Direction générale de l'éducation aux adultes, le Secrétariat national d'alphabétisation pour les personnes âgées, le Carrefour jeunesse emploi de Rosemont–La Petite-Patrie (CJE-RPP), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale via le programme de subventions salariales destinées au programme de préparation à l'emploi (PPEM), le Centre local d'emploi (CLE), les Centres de santé et de services sociaux (CSSS), la Ville de Montréal, etc. L'autofinancement correspond aux entrées relatives aux services offerts, tels que les formations destinées au grand public, les dons, la location des salles, ainsi que des différentes activités destinées à la collecte des fonds, comme par exemple Rosanam.

Tableau 4.8 Source de financement du Centre N A Rive

Sources	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12
Subventions							
Direction générale de l'éducation aux adultes	151 250	130 000	108 000	112 908	114 415	114 415	114 415
Secrétariat national de l'alphabétisation	53 800	9 358	23 096	0	9 439	32 527	18 843
Gouvernement du Canada, personnes âgées	3 045	3 756	3 322	11 636	2 976	3 010	6 119
CJE-RPP	39 543	40 000	40 250	41 186	44 420	52 451	55 074
EQ-CLE Iberville	221	-	10 370	4 200	6 000	-	-
EQ-CLE Subvention salariale	37 145	12 878	14 496	8 453	3 955	13 452	
EQ-CLE Iberville PPEM	135 162	135 162	143 787	143 787	143 787	143 787	149 466
Subventions CSSS	-	-	-	-	458	5 042	-
Ville de Montréal					8 000	25 038	20 306
CDEC-RPP (FIES)	18 743	-	-	-	-	-	-
Total subventions	438 467	331 154	343 321	328 170	333 450	383 722	364 223
Autofinancement							
Éducation	8 252	10 865	-	-	1 890	5 304	7 403
Services Boukan	134 046	169 360	201 438	164 522	2 300	3 293	-
Dons	22 378	852	11 259	17 106	19 158	1 948	7 396
Location de salles	-	-	21 919	-	-	5 738	8 650
Autres entrées	8 476	3 587	25 301	36 282	16 953	19 127	22 561
Intérêts	0	19	29	33	19	2	6
Autre	-	-	-	60 000	-	-	-
Total autofinancement	173 152	184 683	259 946	277 943	40 320	35 412	46 016
Bilan							
Total des entrées	661 619	515 837	603 267	606 113	373 770	425 134	410 239
Total des dépenses	697 577	584 343	593 968	550 028	372 855	409 401	398 551
Déficit	35 958	68 506					
Excédents			9 299	56 085	915	15 733	11 688

Source : États financiers Centre N A Rive, 2006-2012

4.8.1 Ressources locales

4.8.1.1 Les apports locaux

Une partie des ressources reçues par le Centre provient de la CDEC-RPP, un organisme qui a comme finalité d'offrir des services-conseils et de servir d'appui aux entreprises d'économie sociale. La CDEC-RPP travaille avec les organismes communautaires afin de soutenir les projets provenant des initiatives locales et de la création d'emplois destinés à une clientèle écartée du marché du travail (CDEC-RPP, 2004).

De cette façon, le fonds pour l'économie sociale de la CDEC a été créé. C'est un fond destiné à l'accompagnement et au soutien financier de la création et la consolidation d'entreprises d'économie sociale dans le district de RPP. Il joue également un rôle essentiel dans la création d'emplois durables, par le soutien de projets comme ceux reliés au Centre. C'est à travers ce fonds que la CDEC-RPP a accompagné la mise en marche et le financement du projet d'économie sociale Les Services Boukan. Sur la question du financement de ce projet d'envergure, la personne qui dirige le programme d'accompagnement aux projets d'économie sociale de la CDEC-RPP nous a dit que :

Les activités qui se développent dans le cadre de ce projet sont conçues en fonction de l'insertion sociale – plutôt que socioprofessionnelle – des femmes d'origine immigrante montrant une faible scolarité et qui ont des difficultés à s'intégrer sur le marché du travail. Ce type d'alternatives économiques qui permet d'améliorer les conditions économiques et la qualité de vie des personnes à risque d'exclusion ou exclues sont possibles grâce aux stratégies de financement qui s'articulent autour des projets d'économie sociale (Entrevue n° 19).

Grâce à l'appui octroyé par la CDEC-RPP via le soutien aux initiatives locales, le Centre N A Rive a obtenu du financement du Programme d'assistance technique pour le développement économique communautaire (PATDE) et des Fonds d'investissement en économie sociale (FIES). Au sujet du rôle qu'occupe la CDEC-RPP dans la vie financière, un des membres de l'équipe de direction du Centre nous disait :

La CDEC a été la source de subsistance pour l'articulation de plusieurs projets développés au Centre N A Rive. La mise en œuvre du projet PPEM s'est donnée grâce à l'appui et l'accompagnement de la CDEC. Cette entité a été présente dans la structuration des Services Boukan. Quand nous avons lancé le Bistro en 2005, ce fut avec l'appui de la CDEC. Quand nous avons manqué de crédit, nous avons été encore soutenus par la CDEC qui nous a garanti un crédit à travers la Caisse populaire. Pour nous, la CDEC fait partie de nos activités. Elle est un de nos partenaires les plus importants (Entrevue n° 1).

La CDEC-RPP est également devenue la principale source de financement du projet Coup de pouce à l'insertion. Cette initiative destinée à la formation des jeunes a aussi été appuyée par le Carrefour jeunesse emploi (CJE), celui-ci ayant offert ses services au Centre pour mieux répondre aux besoins des jeunes de l'arrondissement. Le Centre a également bénéficié du groupe de consultants Saint-Denis (GCSD), le partenaire officiel du Carrefour jeunesse emploi de RPP. Depuis ses débuts, le CJE travaille en collaboration avec les organismes du district RPP en ce qui concerne le développement de l'entrepreneuriat et s'est particulièrement impliqué dans la restructuration des Services Boukan et dans l'implantation du Bistro au Centre N A Rive (CDEC-RPP, 2006).

4.8.1.2 Le bénévolat

La contribution du bénévolat au Centre N A Rive constitue un aspect significatif. Comme nous l'avons dit plus tôt, le Centre a été créé en 1973 sur la base du bénévolat par un groupe de leaders provenant de la communauté haïtienne. Une grande partie des travailleurs actuels du Centre ont été d'anciens bénévoles. Le Centre a pu compter la majorité du temps sur la contribution de personnes qui travaillent de façon bénévole. Également, les travailleurs salariés du Centre dédient une partie de leur temps libre à travailler sans être rémunérés. Plusieurs des employés du Centre sont appelés à travailler le soir et la fin de semaine lors des occasions spéciales. Dans ces cas, aucune paie extra n'est générée en faveur de la personne pour les heures travaillées. Pour compenser ce travail non rémunéré, la personne peut prendre un temps libre équivalent aux heures supplémentaires travaillées (N A Rive, 2007). Les jeunes aussi participent aux activités en tant que bénévoles. Un jeune volontaire s'est d'ailleurs exprimé sur son expérience :

J'ai connu le Centre par hasard. Un ami m'a invité à venir et c'est pour cela que j'ai commencé à participer à l'activité de chant et de théâtre. J'ai une formation en comédie musicale. J'aime ces activités et c'est réellement mon champ d'action. Comme bénévole, je m'occupe des personnes adultes, analphabètes. Mon travail consiste à les aider à lire. En général, je viens quand ils ont besoin de moi. Mon activité est facile à animer parce que je suis une personne très communicative et qui aime les personnes : je suis disponible à dédier une partie de mon temps pour les aider (Entrevue n° 38).

Les activités de bénévolat sont diverses. Parmi celles-ci, il faut mentionner : la correction de documents, le service-conseil et la prestation de services variés tels que l'aide en cuisine ou dans le restaurant lors des heures de grande activité. Toutefois,

cette dernière activité préoccupe la direction du Centre : le nombre de personnes disposées à faire du bénévolat diminue d'année en année. Dans le cas des Haïtiens, les personnes qui étaient auparavant disponibles à offrir du temps en tant que volontaires vieillissent et la génération qui pourrait les remplacer ne s'est pas encore manifestée (Entrevue n° 17).

4.8.1.3 La solidarité au sein de la communauté haïtienne

Les activités développées par le Centre N A Rive ont été pendant longtemps appuyées par la communauté haïtienne de Montréal. Depuis ses débuts, le Centre a fonctionné de façon efficace grâce à l'appui de cette communauté. Quand le Centre ne comptait pas encore sur le financement gouvernemental, l'ouverture des classes d'alphabétisation et d'enseignement du français s'est réalisée grâce à cet appui. Un apport important à souligner est celui des maisons éditoriales haïtiennes de Montréal. Durant plusieurs années, les éditeurs d'origine haïtienne se sont impliqués dans l'organisation de la journée du livre qui est organisée à chaque année au Centre. Lors de cette journée, les éditeurs présents remettent 40 % de ventes des livres exposés au Centre N A Rive, transformant cette activité en une source de financement pour le Centre (Entrevue n° 21).

Le Centre compte également sur les dons de la communauté en général, au niveau local, où certaines communautés religieuses québécoises ainsi que divers organismes se retrouvent. Malgré le fait que le Centre puisse compter sur différentes sources de financement, elles sont insuffisantes pour maintenir le développement des activités et il doit explorer d'autres façons de se financer en diversifiant ses actions. Les activités d'autofinancement fournissent autour de 30 % du budget annuel de fonctionnement

du Centre (N A Rive, 2006).4.8.2 Rosanam : le comité de financement du Centre N A Rive

Afin de diversifier ses activités de financement, le Centre a créé la campagne de financement Rosanam. Cette campagne a été créée afin de recueillir des fonds destinés à financer certaines activités du Centre qui ne peuvent compter sur aucun type d'appui externe comme c'est le cas par exemple des visites de lieux stratégiques par les personnes en processus d'insertion sociale, des activités de création de réseaux sociaux facilitant la sortie de l'isolement des personnes adultes et des activités avec les jeunes.

Le comité Rosanam est composé d'un groupe de femmes qui se chargent de la réflexion, de la planification et de l'exécution des activités orientées à la captation de ressources financières. Parmi les activités organisées dans le cadre de la campagne Rosanam, nous pouvons compter sur la journée du livre haïtien qui trouve l'appui des maisons éditoriales suivantes : le Centre International de Documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA), DAMI, Boréal-DiMédia, Courte échelle, Société de Paroles, SORHICA, VLB, 400 coups. En plus de faire connaître les auteurs et leurs œuvres, un pourcentage de la vente des livres est versé au comité Rosanam. Selon un des directeurs du Centre, en plus de l'apport financier et du maintien du contact avec les maisons éditoriales des Haïtiens de Montréal, cette activité permet de :

Faire connaître les œuvres des jeunes auteurs d'origine haïtienne et de les mettre en contact avec des auteurs reconnus ainsi que de faire rayonner notre culture. À partir du moment où nous avons organisé la journée du livre haïtien, nous avons assumé la philosophie qui met de l'avant le fait que les idées voyagent et elles se rencontrent dans les livres. L'organisation de cet événement a mis à la disposition de notre

communauté une activité qui lui apporte une nouvelle dimension. Une activité qui a compté sur la présence d'auteurs, de journalistes, de photographes et de poètes de renommée internationale tels que Dany Laferrière, Joël Des Rosiers, Lenous Suprice et Marie-Célie Agnant. La journée du livre haïtien est accessible à tous, autant les intellectuels que les personnes qui s'y identifient (Entrevue n° 4).

La créativité et l'innovation sont présentes de façon permanente et permettent au Centre de développer des activités alternatives favorisant ainsi le soutien et le renforcement du Centre ; il y aura toujours des personnes dans le besoin qui vont avoir recours aux services du Centre (Entrevue n° 1).

4.8.3 Les ressources exogènes

4.8.3.1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Le Centre N A Rive reçoit un financement de base du MELS qui lui permet de soutenir les activités d'insertion sociale destinées aux personnes à faible revenu représentant sa principale clientèle (N A Rive, 2006). Les apports du ministère sont effectués via le PACTE destinés à l'éducation des personnes adultes et obéissant à une politique gouvernementale dans ce secteur. Ces apports visent à soutenir les organismes d'action communautaire autonome offrant des services alternatifs à ceux offerts dans le réseau formel, afin de satisfaire des besoins spécifiques en matière d'alphabétisation (MELS, 2006). Les contributions du gouvernement au Centre se font par l'entremise d'une subvention annuelle sur la base d'une entente triennale. Les coûts admissibles correspondent à l'infrastructure, aux dépenses salariales (N A Rive, 2006).

4.8.3.2 Les initiatives fédérales et provinciales en matière d'alphabétisation

Une autre source de financement est le programme d'initiatives conjointes fédérales et provinciales en matière d'alphabétisation (IFPCA). C'est un programme conjoint entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport et Ressources humaines du Canada qui finance diverses expériences pédagogiques en matière d'alphabétisation. Dans le cas du Centre N A Rive, ce programme a permis la mise en œuvre d'initiatives telles que la création d'une chorale Alpha-Chanson, celle-ci étant composée des personnes qui ont suivi la formation en alphabétisation. Cette chorale a permis de mettre en scène une initiative pédagogique novatrice qui a aidé les étudiants à apprendre à travers l'apprentissage de chansons populaires. Ce programme a aussi encouragé le développement du projet Alpha-Culture, où les proverbes se transforment en éléments favorisant la connaissance. Ces deux stratégies pédagogiques ont émergé de l'idée que la connaissance circule quand les idées se transmettent à travers de nouvelles stratégies d'enseignement et d'apprentissage, permettant ainsi aux personnes qui participent au processus de le faire de manière active autant à la conception et au développement des activités qui rendent possible l'apprentissage. Ceci ne leur permet pas seulement d'apprendre, mais également de se valoriser en tant qu'individus. Un des participants s'est exprimé ainsi sur le sujet :

Je suis dans la classe d'alphabétisation. Dans le cours, j'apprends plusieurs choses telles que les mathématiques, la lecture, l'écriture. Je participe aussi à la chorale, Pluie d'Étoiles. La principale activité dans la chorale est de chanter, chanter et chanter. C'était très agréable et grâce à cette chorale, nous avons réussi à enregistrer un CD. J'ai vraiment aimé cette activité parce qu'elle était fort intéressante. C'est un de mes meilleurs souvenirs (Entrevue n° 32).

4.8.3.3 La Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Le Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP) est un organisme d'éducation des adultes de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) qui, en accord avec la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, reconnaît la capacité des individus d'accéder à la formation tout au long de leur vie. Sa mission est d'instruire, de socialiser et de transmettre des compétences aux adultes en leur offrant des activités de formation ou des services-conseils, leur permettant ainsi d'acquérir ou de consolider leurs compétences et d'enrichir ainsi leur vie personnelle, sociale et professionnelle. Le Centre N A Rive compte actuellement sur les services de deux ressources rattachées au CREP : une responsable de la préparation des stages des étudiants qui réalisent la formation pour l'accès à l'emploi et une autre qui enseigne le français.

4.8.3.4 Emploi-Québec

Emploi-Québec fonctionne à partir d'un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALEE). Le Centre N A Rive s'inscrit dans ce plan avec le programme de préparation à l'emploi, financé par Emploi-Québec de Rosemont-La Petite-Patrie. Avec l'appui de ce programme, les adultes suivent la formation de préparation à l'emploi pendant six mois. Les personnes qui participent à la formation sont préalablement sélectionnées à partir de leurs compétences en cuisine, en couture ou en informatique. La formation inclut un stage dans un milieu de travail. À la fin de la formation, un grand pourcentage de ces personnes est employé directement par le lieu de stage, l'autre partie retourne au Centre pour continuer le processus de recherche d'emploi avec l'accompagnement d'un intervenant du Centre. Puis, un suivi est fait.

En général, comme il a été mentionné plus tôt, la majorité des personnes qui fréquentent le Centre pour suivre la formation sont d'origine immigrante (Entrevues n^{os} 1, 4, 5, 6, 15, 16 et 17).

4.9 Les participants aux activités d'insertion : une clientèle féminine

La clientèle des différentes formations offertes par le Centre est majoritairement féminine. Particulièrement dans les cours d'alphabétisation, les femmes y sont majoritaires. Selon les propos de plusieurs personnes interrogées, l'affluence féminine au Centre est principalement due au fait que, dans les pays pauvres, les difficultés économiques affectent surtout les femmes. À cause de la pauvreté, elles n'ont pas été en mesure de fréquenter l'école ce qui les a conduites, dans plusieurs cas, à la marginalisation du marché de l'emploi quand elles sont devenues adultes. En devenant adulte, il est difficile d'entreprendre un processus d'éducation tout en faisant les tâches domestiques quotidiennes et en prenant soin des enfants. À leur arrivée au Québec, leur manque d'instruction a limité leur processus d'insertion. Afin de sortir de cette situation, plusieurs de ces femmes ont pris la décision d'apprendre à lire et à écrire ce qui leur a donné l'opportunité d'entrer en contact avec des personnes dans leur situation et de créer de nouveaux réseaux de contacts avec les personnes qui fréquentent le Centre. Ces aspects ressortent dans l'histoire personnelle des femmes, dont une qui mentionne ceci :

Quand j'étais petite, je ne suis jamais allée à l'école parce que j'aidais ma mère à m'occuper de mes frères. Quand je me suis mariée, je suis venue vivre ici et à mon arrivée, je n'étais pas en mesure de faire grande chose. La seule chose que je faisais était de m'occuper de ma famille et de préparer les aliments. Actuellement, j'ai 66 ans et comme je n'ai rien de particulier à faire, je viens au Centre N A Rive pour apprendre à lire, à écrire et à faire toute sorte de choses. Plusieurs personnes viennent

au Centre pour d'abord apprendre la base et après, elles apprennent la couture et la pâtisserie. Quand quelqu'un apprend, il peut aller loin. Actuellement, je peux m'exprimer mieux qu'avant et quand je parle avec mes compagnons de classe, je le fais en français (Entrevue n° 32).

Durant le travail de terrain, nous avons pu interroger plusieurs personnes qui réalisaient une formation au Centre N A Rive. Les rencontres individuelles avec chacune d'entre elles nous ont permis d'enrichir notre perception des processus de formation qui sont mis en œuvre par le Centre et la valorisation de ses programmes par la communauté. Les personnes d'origine haïtienne interviewées, qui réalisaient à ce moment les cours d'alphabétisation, vivaient à Montréal depuis environ 24 ans et leur âge moyen était de 66 ans. Certaines d'entre elles sont arrivées au Canada à travers les programmes de réunification familiale, tandis que d'autres venaient chercher de nouvelles alternatives pour leur développement personnel ou afin d'améliorer leur qualité de vie. Celles qui ont accepté de partager leurs expériences ont raconté que, durant l'âge scolaire, elles n'ont pas eu l'opportunité de se scolariser par manque de ressources économiques de leurs parents, ce qui les a obligées à assumer des responsabilités procurant un apport économique à la famille (Entrevues n^{os} 32, 33, 34, 35 et 36).

Les revenus de la majorité de ces personnes proviennent du programme de bien-être social du gouvernement du Québec et un grand pourcentage de celles-ci n'a pas travaillé depuis leur arrivée au Canada. Plusieurs vivent seules parce qu'elles n'ont pas de famille au Québec. Celles qui vivent avec d'autres personnes le font avec leurs enfants. À ces personnes, le Centre N A Rive leur enseigne à lire et à écrire, leur donne l'opportunité de sortir de l'isolement (de leur foyer), de former des réseaux de contacts avec leurs collègues, de participer à diverses activités, de renforcer leur estime de soi et d'apprendre à se valoriser comme des êtres à part entière.

Le programme de préparation à l'emploi (PPEM) est suivi par une majorité de femmes dont l'âge varie entre 20 et 50 ans et par quelques hommes également. Cet aspect a été corroboré par une rencontre réalisée en deux moments : une en 2010 et une autre en 2012, avec deux groupes de personnes qui suivaient la formation de PPEM. Aux deux moments, 90 % des participants étaient des femmes. Lors de ses premiers balbutiements, ce programme était dirigé seulement aux personnes faiblement scolarisées et originaires d'Haïti. Actuellement, la clientèle est multiethnique et la présence des membres de la communauté haïtienne a diminué au fil des ans. Une des personnes de l'administration a mentionné que :

En 1982, il y a eu une grande crise économique au Québec. Un grand pourcentage des femmes qui travaillaient dans le secteur manufacturier ont perdu leur emploi et comme elles ne savaient pas vraiment faire autre chose, elles venaient au Centre s'informer sur nos offres de formation afin de se requalifier et d'ainsi trouver un nouvel emploi. En 1984, nous avons commencé à réaliser des activités les vendredis soir et les samedis pour enseigner à ces femmes la manœuvre des machines à coudre et la pâtisserie. Ces cours ont été accompagnés de quelques ateliers d'alphabétisation. C'est en 1992 que la formation a ensuite été créée. Après le lancement, nous avons livré un combat contre l'analphabétisme dans le secteur ouvrier faiblement qualifié. Et nous avons continué à implanter des programmes pour répondre aux nouveaux besoins des participants (Entrevue n° 1).

La majorité de ces personnes vivait à Montréal depuis plusieurs années. Dans le cas des personnes qui ont participé à la formation lors de la période 2009-2010, et que nous avons interviewées individuellement, la plupart habitait Montréal depuis 25 ans et avait antérieurement travaillé dans l'industrie manufacturière qui s'est vue amputer une grande part de ses emplois au courant des deux dernières décennies. Ces personnes ont suivi la formation en cuisine, en informatique et en couture afin de se requalifier pour intégrer le marché du travail (Entrevues n^{os} 5, 11, 12 et 13).

De son côté, le PPEM était assuré par une professeure qui nous a permis d'assister à sa classe et de partager avec les étudiants et ainsi d'établir un contact direct avec les étudiants (divisés en deux sous-groupes). Dans le premier groupe, il y avait 17 personnes et 11 personnes dans le deuxième. Les rencontres se sont réalisées à deux moments distincts et lors des horaires réguliers de classe.

La majorité des personnes qui suivaient la formation au moment des rencontres et des entrevues habitait Montréal depuis en moyenne 14 ans, soit dix ans de moins que les participants du groupe de 2009-2010. Toutefois, elles étaient dans la même situation professionnelle que le groupe précédent, soit sans emploi depuis la fermeture massive des entreprises manufacturières, surtout du vêtement. Il est important de mentionner ici que c'est à travers l'information recueillie lors des rencontres avec les deux groupes qu'il nous a été possible de constater que 90 % des personnes qui y participaient avaient auparavant travaillé dans le secteur manufacturier.

Dans les dernières années, la majorité des personnes qui ont fréquenté le Centre pour recevoir de la formation provenait de pays autres qu'Haïti ; des régions telles l'Asie, l'Afrique du Nord et l'Amérique Latine. Notons, dans l'ordre, la provenance des participants : Chine, Sri Lanka, Bangladesh et Équateur. Plusieurs des personnes qui ont recours au Centre n'avaient jamais fréquenté l'école, ne parlaient pas français, ne l'écrivaient pas et ne possédaient pas d'expérience de travail au Québec. Ces personnes proviennent de différents quartiers de Montréal. Cependant, la majorité vient de Montréal-Nord et de Saint-Michel. En ce qui concerne le niveau socioéconomique, tout au long de l'histoire du programme, la majorité des étudiants y ont eu accès grâce aux revenus obtenus du bien-être social. Nous avons eu accès à ces informations à travers deux rencontres réalisées avec les formateurs du PPEM.

Quant à eux, les programmes à caractère culturel sont aussi fréquentés par une clientèle diversifiée. Par exemple, le programme de culture haïtienne est un programme dans lequel tous les types de public participent, même si, de manière générale, la plupart des participants sont d'origine haïtienne et parfois sont nés au Québec. Ceux qui s'y inscrivent le font dans l'intérêt d'apprendre la langue créole et la culture haïtienne. Il y a également des personnes qui fréquentent le Centre pour prendre des cours de cuisine créole. En général, ces deux programmes représentent un genre d'initiation à la culture haïtienne pour ceux qui aimeraient réaliser un voyage à Haïti (Entrevues n^{os} 3, 4, 5, 6, 7, 15, 16 et 17).

La clientèle qui participe au programme Coup de pouce vers l'emploi est jeune (entre 18 et 35 ans). Ces jeunes, qui sont nés au Canada, sont en grande majorité des fils d'immigrants. Ils ne savent pas lire, ni écrire ou ils le font avec beaucoup de difficultés. En général, ce sont des jeunes qui présentent de sérieux problèmes d'attention, n'ont pas la motivation suffisante pour aller à l'école et ont des relations difficiles avec leurs parents. L'accumulation de limites socioprofessionnelles se présente donc comme le principal facteur qui freine leur insertion au marché du travail. Le fait de ne pas détenir de titre qui accrédite un certain type de formation professionnelle ne les aide pas à trouver un emploi ou à se maintenir dans un travail. La majorité de ces jeunes proviennent de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie et d'autres secteurs tels que Saint-Léonard, Montréal-Nord ainsi que de la ville de Laval (Entrevue n^o 18). On y retrouve aussi des jeunes adultes immigrants qui sont arrivés en tant que touristes ou immigrants économiques, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, d'étudier et de travailler au Québec. Le fait de ne pas avoir d'amis ou de personnes qui peuvent les orienter, les pousse à chercher un lieu où trouver des ressources et des informations pour les guider ; c'est de cette manière qu'ils finissent par arriver au Centre et commencent à s'impliquer dans les activités. De cette façon, ils se créent des réseaux et développent des amitiés.

4.10 Le Centre N A Rive et ses implications communautaires

Le Centre N A Rive est présent dans les différentes tables de concertation de quartier, et participe activement à celle de La Petite-Patrie. De plus, il est membre des tables sectorielles suivantes : le Regroupement des tables de concertation sur la sécurité alimentaire, la Coalition contre la pauvreté, le Comité du 8 mars, le groupe Les Lève-tôt, la Table d'insertion en emploi, la Table des jeunes de Villeray, le Comité de partenaires du Carrefour jeunesse emploi (CJE). Par ailleurs, la directrice du Centre coordonne avec le Centre local de services communautaires (CLSC) plusieurs activités citoyennes. Dans le cadre de la CDEC-RPP, en 2012, la directrice du Centre N A Rive occupait le poste de vice-présidente du Conseil d'administration (CA) et était membre des comités d'analyse des fonds pour l'économie sociale et des fonds communs d'investissement. Elle a aussi été membre du CA du regroupement des tables de concertation au niveau local, du comité territorial de Centraide. À un niveau plus vaste, la directrice du Centre N A Rive est membre du Comité d'économie sociale et solidaire de Montréal et du comité d'insertion en emploi des personnes sans éducation de la Fondation Alpha. Au niveau sectoriel, le Centre est partenaire du Regroupement des groupes populaires d'alphabétisation du Québec (RGPAQ), de la Fondation Alpha et de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

De la même façon, le Centre travaille conjointement avec le Collectif d'organismes communautaires du milieu haïtien (COCIMH), et avec le Conseil national des citoyens d'origine haïtienne (CONACOH), dont le Centre N A Rive est membre (Tableau n° 4.9).

Tableau 4.9 Participation du Centre N A Rive aux organismes d'économie sociale et communautaire

Niveau	Organismes de participation	Type de participation
Quartier et arrondissement	Coalition contre la pauvreté dans le quartier La Petite-Patrie	Membre
	Comité 8 de mars	Membre
	Groupe de travail sur la sécurité alimentaire	Membre
	La Corporation de développement économique communautaire de Rosemont–La Petite-Patrie (CDEC-RPP)	La directrice est vice-présidente du CA et membre du Comité d'analyse des fonds d'économie sociale et des fonds communs d'investissement
	Coalition emploi pour les jeunes dans Rosemont–La Petite-Patrie	Membre
	Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie	Membre du CA
	Eco de femmes de La Petite-Patrie	Membre
	Comité Lève-Tôt	Membre
	Table d'insertion en emploi	Membre
	Table des jeunes de Villeray–La Petite-Patrie	Membre
Ville	Comité de partenaires du CJE	Membre
	Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal (CESIM)	Membre
Québec	Regroupement d'entreprises d'économie sociale et solidaire	Membre
	Regroupement de groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)	Membre. La directrice participe à la réflexion sur l'alphabétisation et l'emploi
Canada	Institut pour la coopération de l'éducation des adultes (ICEA)	Participation du président au CA et à l'assemblée générale en 2011
	Fondation Alpha et table de concertation des organismes au service des réfugiés et des immigrants (TCRI)	La directrice participe aux rencontres et aux cours de formation
Communauté d'Haïtiens	Conseil national de citoyens d'origine haïtienne (CONACOH)	La directrice est membre du CA
	Collectif d'organismes communautaires du milieu haïtien (COCIMH)	Membre

Source : Rapports des activités du Centre N A Rive entre 2004 et 2011

4.10.1 Liens communautaires : leurs implications dans les réseaux locaux

Le Centre N A Rive a participé, depuis ses débuts, à l'articulation de réseaux d'organismes de type communautaire. Cela a permis à son équipe de direction d'être reconnue par une grande partie des membres de la direction des organismes qui fonctionnent au niveau local. Les multiples activités du Centre lui ont permis de s'intégrer dans un réseau d'organismes qui agit sur différents fronts et de participer activement à leurs activités (N A Rive, 1995).

L'implication du Centre dans le domaine de l'insertion sociale et de l'intégration au marché du travail a été le résultat d'un travail ardu qu'il a mené dans le territoire, ce qui a permis que ses efforts soient reconnus par les différents acteurs sociaux qui opèrent dans l'arrondissement. Au sujet du rôle du Centre dans la vie communautaire en tant qu'acteur important, un répondant de la Ville de Montréal, a dit que :

Le Centre N A Rive est un organisme significatif de La Petite-Patrie. Cette position lui permet de faire partie des différentes tables de concertation dans lesquelles le Centre est acteur majeur au sein de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Nous pourrions dire aussi que celui-ci est un des organismes les plus importants à Montréal dans ce domaine. En général, sa directrice est une personne qui s'implique avec les gens du quartier dans différentes activités. Le Centre est reconnu pour son implication avec les personnes immigrantes, particulièrement celles qui viennent d'Haïti. En conclusion, ce Centre fait une intervention de fond, orientée vers les personnes à risque d'exclusion de la communauté dans leur processus d'intégration à la société d'accueil (Entrevue n° 28).

Au moment de réaliser le travail de terrain, la directrice du Centre faisait partie du conseil d'administration du collectif d'aide alimentaire, un organisme qu'elle a

contribué à fonder. Le Centre N A Rive est membre de la coalition contre la pauvreté et membre de la table de concertation des jeunes de Villeray-La Petite-Patrie. L'implication du Centre auprès des jeunes – dont l'âge oscille entre 18 et 30 ans – est reconnue socialement. Les dirigeants locaux interrogés ont reconnu le leadership du Centre dans la recherche d'espaces qui permettent aux jeunes de réaliser leurs buts et matérialiser leurs rêves. De cette implication sont nées plusieurs initiatives comme le Projet La relève, un projet de formation de jeunes adultes dont l'objectif est de découvrir ses talents dans les domaines artistiques tels que le chant, la danse et le théâtre (Entrevue n° 18).

Le Centre N A Rive est donc un organisme qui participe activement à la vie de la communauté locale. Le Centre travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes dans les différentes tables de concertation contre la pauvreté, pour la sécurité alimentaire, au niveau interculturel ainsi qu'avec les jeunes, toujours avec le but de répondre aux besoins de chaque secteur et d'identifier les priorités en matière d'action. Entre tous ces groupes, le Collectif pour la sécurité alimentaire occupe une place importante dans la stratégie du Centre par rapport à la communauté. Selon sa coordonnatrice, ce collectif cherche à assurer que toute personne à risque d'exclusion qui réside dans l'arrondissement puisse avoir accès à des aliments de qualité. Pour matérialiser cet objectif, les différents organismes communautaires du secteur s'impliquent dans la mobilisation de la communauté locale afin d'appuyer les personnes qui souffrent ou qui ont des besoins particuliers. L'aide que reçoivent ces personnes de la part des organismes communautaires permet d'éviter de creuser davantage leur pauvreté matérielle. La stratégie de lutte contre la pauvreté du collectif d'organismes communautaires du secteur priorise l'identification des besoins spécifiques afin de bien orienter les actions du Collectif. Lesdites stratégies se synthétisent en quatre actions de base : la surveillance de la population en fonction de l'état de santé, la promotion de la santé et du bien-être en fonction du milieu dans

lequel les individus interagissent, la prévention afin de réduire les risques de santé et l'accès à la protection offerte par les organismes publics face aux menaces qui affectent la population (Entrevue n° 29).

À partir de l'échange d'informations avec le Centre N A Rive, la Table de concertation contre la pauvreté a développé une série de stratégies pour aider les personnes aux prises avec la pauvreté. Ces façons d'aborder la pauvreté ont permis de faire avancer la mobilisation citoyenne à partir de la création de différents comités d'action tels que le comité de logements dont la mission est d'informer, de défendre et de représenter les personnes qui vivent dans le quartier. Le Centre N A Rive travaille aussi en association avec le groupe Écho des femmes, un organisme communautaire à caractère féminin qui collabore à la Table de concertation contre la pauvreté. Ce groupe travaille en collaboration avec la Coalition 8 mars, qui a comme objectif central l'amélioration des conditions de vie des femmes. Au sujet du travail que le Centre a développé avec ce groupe, la coordonnatrice du Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie a déclaré que :

Avec ce groupe, nous travaillons sur plusieurs dossiers. Un de ceux-ci est le regroupement des tables de concertation de l'arrondissement RPP. L'objectif de cette table est de travailler à l'amélioration de l'organisation des organismes communautaires du quartier. Le quartier devrait pouvoir compter sur une structure où les différentes tables de concertation pourraient intervenir, sur autant de sujets qui les préoccupent tels que la lutte à la pauvreté, contre le décrochage scolaire, pour améliorer les conditions de logement, pour aider les personnes prises avec des problèmes de santé mentale et pour contribuer à l'amélioration de l'offre de ressources alimentaires pour la communauté. C'est un travail qui se réalise à trois niveaux : 1) la mobilisation des citoyens; 2) la sensibilisation des personnes face aux élections tant au niveau municipal, provincial que fédéral; 3) au niveau de la santé où

nous travaillons en collaboration avec le département de santé publique du CLSC et les services sociaux (Entrevue n° 25).

Avec son travail au niveau du quartier, le Regroupement des tables de concertation souhaite mobiliser la population face à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Entrevues n° 23 et 26). Au sujet de l'association entre le Carrefour jeunesse emploi (CJE) et le Centre N A Rive, elle s'est produite à partir d'une reconnaissance mutuelle, basée sur l'expérience des deux organismes. Cette affiliation permet aux deux organismes de travailler ensemble dans le champ du financement. Le financement du Carrefour couvre l'intervention auprès des jeunes en ce qui a trait à la recherche d'emploi et en matière de retour aux études. La société fonctionne à partir d'un protocole d'entente triennale avec le Centre et cette entente existe depuis 1997, moment de sa fondation. À partir de ce moment, un nouvel accord a donc été suivi entre le CJE et les organismes de la localité. Cette entente privilégie ceux qui désirent s'intégrer au marché de l'emploi et les minorités visibles faiblement scolarisées (Entrevue n° 27).

Un autre espace communautaire où participe le Centre N A Rive est le groupe de travail qui a émergé du Comité Lève-tôt, coordonné par la CDEC. Ce groupe de travail est chargé de réunir les différents groupes socioéconomiques au sein du quartier La Petite-Patrie pour étudier et identifier les diverses méthodes d'analyse sur la pauvreté et formuler des recommandations en rapport aux besoins de la population du quartier. Le groupe fonctionne grâce à l'appui financier de la Caisse Desjardins De Lorimier de l'arrondissement RPP et du député de Gouin. Le groupe de travail priorise ses interventions en matière de lutte à la pauvreté au sein de la famille, des jeunes, du logement social, de l'emploi et l'aide à la formation et à l'employabilité (CDEC-RPP, 2006).

4.10.2 Implication du Centre N A Rive à l'échelle régionale

Avec l'ouverture du projet d'économie sociale, Les Services Boukan, le Centre N A Rive s'est impliqué avec différents acteurs du milieu de l'économie sociale. Notamment avec le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM) et le Chantier de l'économie sociale. Le CESIM est un comité-conseil de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal qui réunit des acteurs et des partenaires de l'économie sociale. Il a pour mission de faire la promotion de l'économie sociale et de favoriser la concertation entre les intervenants aux niveaux local et régional. Quant au travail avec le Chantier d'économie sociale, celui-ci a permis au Centre N A Rive de s'impliquer dans les activités du Réseau d'entreprises sociales et solidaires (RÉESS)²⁹. Cet organisme a comme objectif de permettre la rencontre de ce type d'entreprises pour partager les expériences, élaborer des stratégies relatives aux problèmes communs, pour défendre et promouvoir les intérêts de ses membres auprès des instances gouvernementales et auprès des autres acteurs de l'économie sociale, offrir à ses membres des services qui leur permettent de se développer ainsi que de favoriser la reconnaissance de ce genre d'entreprises.

4.10.3 Implication du Centre N A Rive à l'échelle provinciale

Sur le plan provincial, le Centre est partenaire du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ). Cet organisme a comme finalité la lutte contre l'analphabétisme, la pauvreté et l'exclusion sociale. Selon un des directeurs du RGPAQ

²⁹Réseau d'entreprises sociales et solidaires (RÉESS), document en ligne : <http://economiesocialequebec.ca/?module=directory&uid=4514&dzFormat=pdf> (consulté en septembre 2013).

Les actions développées dans la lutte contre l'analphabétisme, la pauvreté et l'exclusion sont toujours liées au mouvement de l'alphabétisation. À l'intérieur des groupes de personnes les plus pauvres, nous retrouvons les personnes faiblement scolarisées et alphabétisées, ce qui constitue un facteur de précarité à différents niveaux. L'analphabétisme affecte l'accès des personnes au travail, il représente un facteur de fragilité accrue en matière de santé ce qui peut en amener plusieurs sur le chemin de l'exclusion sociale (Entrevue n° 30).

Le Centre N A Rive participe aux différentes activités organisées par le RGPAQ, comme par exemple dans le cas de l'élaboration d'un document vidéo de sensibilisation et de promotion de l'alphabétisation qui a été produit par cet organisme. En 2011, la directrice du Centre a participé à une rencontre de réflexion sur l'alphabétisation et l'employabilité, à l'échelle internationale. Pour sa part, le président du conseil d'administration du Centre N A Rive a participé à l'assemblée générale de l'Institut pour la coopération de l'éducation des adultes (ICEA) (N A Rive, 2011).

4.10.4 Implication avec la communauté d'origine haïtienne

Depuis sa création, le Centre N A Rive s'est impliqué dans diverses activités à l'intérieur de la communauté haïtienne. La directrice du Centre est présidente du Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne (CONACOH). Elle est également membre du Groupe de réflexion et d'action pour un nouvel Haïti (GRAHN) et co-responsable du Comité de solidarité et de développement social avec le Collectif des organismes du milieu haïtien (COCIMH), un organisme qui a pour mission la prévention et la sensibilisation contre le SIDA. Son implication se réalise par des conférences et des ateliers de formation et de sensibilisation qui sont offerts

aux personnes qui participent aux activités du Centre, autant dans les groupes d'alphabétisation que dans la formation donnée aux adultes et aux jeunes (Entrevues n^{os} 3 et 31). Une collaboration a eu lieu aussi avec l'organisme GAP-Vies, qui lutte contre le SIDA (Entrevue n^o 18). À ce groupe, ajoutons l'Association des médecins haïtiens à l'étranger (AMHE) qui, à travers le Centre, a eu l'opportunité de faire connaître auprès des membres et de groupes participants, les activités qu'elle offre (N A Rive, 2011).

On peut donc conclure que le Centre N A Rive, à travers son existence, a su s'adapter d'une manière créative à l'évolution des besoins de sa clientèle. C'est grâce à la combinaison de ressources locales et nationales, tout comme à l'appui communautaire et au bénévolat que le Centre a pu développer diverses activités favorisant l'insertion et l'inclusion sociales. Le Centre a créé des espaces pour la vie communautaire, afin de favoriser l'intégration et le lien social. Les programmes offerts par le Centre ont été dirigés vers le développement de capacités qui favorisent l'accès à la culture et à l'emploi, et qui ont permis l'acquisition d'habiletés sociales et professionnelles, en même temps qu'ils ont renforcé l'estime de soi. Grâce à son approche intégrale, inspirée par la pensée et l'action éducationnelles de Paulo Freire, le Centre a promu la participation des individus à des activités qui facilitent la création de réseaux de contacts, autant que l'exploration de nouveaux scénarios en lien avec l'entrepreneuriat. Ceux-ci ont conduit à la création du projet d'économie sociale Les Services Boukan. Ce projet a été une expérience d'entrepreneuriat collectif qui a permis au Centre promouvoir des valeurs de coopération permettant une meilleure compréhension de la culture de la société d'accueil et le développement de compétences pouvant aider les participants à résoudre les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne.

Au fil du temps, le Centre a élargi ses services, accueillant une clientèle immigrante de diverses origines, dans la grande majorité des femmes, et ce sur la base de la conviction que le fait d'apprendre à lire, à écrire et à communiquer en français aux personnes vulnérables et en risque d'exclusion permet d'améliorer leur qualité de vie.

CHAPITRE V

EN GUISE DE DISCUSSION: LA CONTRIBUTION DU CENTRE N A RIVE À LA COHÉSION ET À L'INSERTION SOCIALES

5.1 Introduction

Ce chapitre synthétise la contribution de l'organisme étudié à l'insertion sociale. Comme on le sait, un des faits saillants de l'histoire de la fin du 20^e siècle est la croissance spectaculaire des flux migratoires (Hoerder, 1996; Williamson, 2006), ce qui pose le défi de l'insertion d'un grand nombre de personnes dans des sociétés d'accueil, qui par ailleurs sont de moins en moins homogènes. C'est pourquoi le rôle joué par les organisations communautaires dans l'insertion sociale et dans la cohésion sociale des villes et des nations devient crucial. Le cas que nous avons présenté témoigne de l'évolution et de l'adaptation d'un organisme communautaire voué à l'insertion d'immigrants haïtiens arrivés à Montréal. Ce Centre a réussi à mobiliser des ressources humaines, financières et institutionnelles, tout en développant un capital social fort par son imbrication dans les réseaux sectoriels et territoriaux qui œuvrent dans plusieurs domaines de l'action communautaire et de l'économie sociale.

5.2 Une vision globale de l'insertion sociale des immigrants à travers la formation

Avant de continuer, rappelons les principaux enjeux posés par l'insertion sociale des immigrants. La recension des écrits nous montre que définir l'insertion sociale n'est pas une tâche facile, ni pour les chercheurs ni pour les décideurs publics. L'insertion sociale est souvent vue comme synonyme d'inclusion au marché du travail. Or, en réalité, l'insertion sociale dépasse largement ce domaine car les restructurations du travail dans la phase actuelle du capitalisme n'assurent aucunement que l'obtention d'un emploi soit un moyen efficace de sortir de la pauvreté et de l'exclusion (Ulysse et Lesseman, 2004; Castel, 2008; Laville, 2008). L'insertion sociale pose plutôt le défi d'acquérir les capacités nécessaires pour exercer les droits inhérents à la citoyenneté. Elle comprend plusieurs facettes (Bonniel et Lahire, 1994; Adjerad et Ballet, 2004; Danvers, 2009). Par ailleurs, un trait caractéristique de l'insertion sociale aujourd'hui est que cela se fait dans un contexte de diversité. Les exclus, surtout lorsqu'il s'agit d'exclusion liée à l'immigration, aspirent à la reconnaissance de leur spécificité en termes de mode de vie et de culture. C'est pourquoi le Centre NA Rive offre aux membres de la communauté haïtienne des services d'alphabétisation en créole en plus des services de francisation, d'employabilité et, plus récemment, de formation à l'entrepreneuriat collectif. Notre étude a dégagé les stratégies élaborées et mises en opération par cet organisme en vue d'améliorer les conditions de vie des immigrants en situation d'exclusion et pour insérer socialement ces personnes d'une manière valorisante.

5.3 La place de la formation et de la culture dans l'insertion sociale

L'action du Centre s'inscrit à l'intérieur d'une stratégie globale de développement qui privilégie l'éducation des adultes, ce qui comprend plusieurs dimensions. En effet, la

cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes (CINFITEA), réalisée à Hambourg en 1997, a statué que :

L'ensemble des processus d'apprentissage, formels et informels, grâce auxquels les personnes [...] développent leurs capacités, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs compétences techniques ou professionnelles et les réorientent, afin de combler leurs propres nécessités et celles de la société. Cela comprend l'éducation formelle et permanente, l'éducation non formelle et toute la gamme d'opportunités d'éducation informelle et occasionnelle existant dans une société multiculturelle dans laquelle sont reconnues les approches théoriques et celles basées sur la pratique (UNESCO, 1997, p. 3).

Dans le cas du Centre N A Rive, la stratégie éducative a visé au départ l'alphabétisation des immigrants haïtiens. L'alphabétisation a donné l'opportunité aux adultes d'apprendre à lire, à écrire et à calculer. Mais surtout, elle leur a permis de développer leurs capacités afin de faire valoir leurs droits et d'exercer leur autonomie. La familiarisation des adultes avec la lecture et l'écriture comporte une série d'enjeux et de facteurs intimement liés au contexte social duquel ils proviennent et à celui où ils essaient de s'insérer (Omolewa, 2000; Bélisle, 2012). C'est ainsi que s'est posé la question du choix de la langue de l'alphabétisation, soit entre le français ou le créole. Pour Omolewa,

la maîtrise de la lecture et de l'écriture dans une langue vernaculaire a un effet positif sur l'alphabétisation dans une langue seconde. Il a été observé que les étudiants se sentent plus à l'aise en utilisant leur langue maternelle qu'ils maîtrisent pleinement plutôt qu'en tentant de se débrouiller dans une langue dont leur connaissance est précaire et où le risque d'être l'objet de moquerie constitue une peur en soi (Omolewa, 2000, s.p.).

Selon cet auteur, l'avantage d'alphabétiser les personnes dans leur langue maternelle est associé à un fait important : la langue maternelle peut permettre à un adulte qui est en processus d'apprentissage des techniques de lecture et d'écriture d'exprimer de manière concrète « les désirs les plus intimes et les émotions ressenties » par le biais de la technique qu'il apprend. De plus, cela lui permet de contrôler ses avancées dans la maîtrise de la nouvelle technique et de renforcer sa confiance. De plus, dans la langue maternelle se trouvent immergées les clés qui définissent « l'identité des personnes » (Omolewa, 2000, s.p.).

Les actions développées par les leaders de N A Rive se sont renouvelées selon des cycles, mettant en chantier différents types d'actions qui partaient toutes d'un objectif commun, soit l'insertion sociale de leurs compatriotes en risque d'exclusion. Ces actions ont permis l'émergence de l'entrepreneuriat social haïtien et impulsé l'empowerment de la communauté haïtienne, facilitant ainsi la cohésion de celle-ci et l'intégration des Haïtiens à la communauté d'accueil. Comme nous l'avons démontré tout au long de notre travail, le Centre N A Rive, à travers les différentes actions et activités qu'il a développées, a favorisé le rapprochement interculturel, le renforcement des liens sociaux à l'échelle locale et l'inclusion sociale des personnes démunies.

Comme nous l'avons fait ressortir dans un chapitre antérieur, dans la première grande vague migratoire haïtienne, un grand pourcentage de ces immigrants était des personnes avec un diplôme de premier et de deuxième cycle, ainsi que quelques-uns avec des diplômes de troisième cycle qui avaient complété leur doctorat dans un pays européen ou en Amérique du Nord. L'arrivée de ce contingent d'universitaires a coïncidé avec la Révolution tranquille, par laquelle la société québécoise modernisait significativement ses modes de gouvernance, permettant ainsi à plusieurs d'entre eux d'occuper un poste dans l'éducation ou dans la santé, des secteurs en croissance et en

grande demande de professionnels à ce moment (Pierre, 2007). Cependant, l'intégration des Haïtiens arrivés à partir de 1973 a été plus traumatisante, malgré les efforts soutenus de la communauté haïtienne et des dispositifs en place pour l'intégration des immigrants à la communauté québécoise. Les difficultés dans le processus d'intégration de ces immigrants ont confiné un grand nombre de ceux-ci à l'exclusion.

Tous les rapports le confirment, les jeunes immigrants issus des minorités visibles ont plus de difficulté à s'intégrer dans le marché du travail que les jeunes nés au Canada. Mais cette situation concerne aussi les dimensions sociales de l'insertion, comme le montre Leblanc (2004, 2007). Selon lui, les jeunes appartenant aux minorités visibles sont marginalisés sur le plan politique et leur participation dans des associations ou des organismes nationaux de la jeunesse québécoise est minime. Merton (1938) avait déjà souligné que le statut social précaire peut entraîner un sentiment de frustration susceptible de se traduire par des formes d'auto-ségrégation.

La pauvreté et l'exclusion ont des conséquences aussi sur l'occupation de l'espace urbain et créent des conditions pour des situations conflictuelles autant sur le plan social qu'individuel (Rosenfeld, 1980). Deux types de facteurs influencent la façon des immigrants d'occuper l'espace urbain. D'une part, comme pour tous les résidents d'une ville, les facteurs liés à leur origine sociale influencent profondément leur façon d'occuper l'espace, comme le souligne Castells (1977). D'autre part, le statut socio-économique des immigrants dans le pays d'accueil constitue aussi un facteur fondamental, dans la mesure où il explique la ségrégation qui s'exerce à partir des classes aisées vers les classes défavorisées (Lee, 1977).

L'occupation de l'espace par les immigrants se matérialise donc en fonction de leur revenu, leur statut professionnel, leur niveau de scolarisation, leur appartenance

ethnique, et plus largement, les différents cycles et phases de leur vie. À l'intérieur de cette logique, les limites en matière de revenu conduisent la population immigrante à occuper des logements particuliers, choisis à cause de leur modeste prix de location. Ces logements font partie, de manière générale, d'édifices qui présentent un état avancé de détérioration et qui tendent à être localisés dans des aires socialement défavorisées.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'analyse du rôle joué par les organismes communautaires dans l'insertion sociale des immigrants. Pour assurer ce rôle, le Centre NA Rive s'est tourné vers des services éducatifs offerts d'abord aux immigrants haïtiens dans le but de pallier leurs insuffisances dues à une éducation inadéquate dans leur pays d'origine et de les renforcer afin de créer des environnements favorables à l'exercice de leurs droits dans leur société d'accueil.

À partir d'Omolewa (2000), nous pouvons identifier quatre éléments qui sont importants au moment de revendiquer la valeur sociale de l'éducation des adultes offerte aux immigrants et l'impact que celle-ci a sur la cohésion sociale. En premier lieu, elle ne doit pas cibler uniquement la formation technique, mais doit favoriser le progrès économique et social des personnes qui y participent. Le deuxième élément est que l'éducation des adultes doit être considérée comme un outil favorisant l'appropriation de ressources de divers types nécessaires pour le développement personnel des individus et l'amélioration de leur qualité de vie, des ressources qui les aident à interpréter et à systématiser leur milieu social et environnemental (Barton, 2007; Franz, 2004). Le troisième élément, que nous avons abordé plus tôt, se réfère à la langue de l'éducation, surtout lorsqu'il s'agit d'alphabétisation. La langue est cruciale parce qu'elle a un lien avec l'identité et l'appartenance. Puis, finalement, il y a la relation entre la formation et l'amélioration des compétences en matière de citoyenneté. Dans cet esprit, l'éducation des immigrants, bien définie et orientée,

contribue à la création d'une confiance sociale entre les individus, et entre ceux-ci et la collectivité, deux aspects qui transcendent les dimensions matérielles et économiques.

Les éléments que nous venons de présenter nous permettent de valoriser les contributions du Centre N A Rive à partir de trois perspectives. La première correspond à ses contributions à la mobilisation des personnes pour l'amélioration de leur qualité de vie, et cela à travers l'usage des compétences de lecture et d'écriture comme un outil dédié à la bonification de leur formation en matière de compétences axées sur le marché du travail. La deuxième perspective concerne la valorisation de l'alphabétisation comme un instrument d'approfondissement de la compréhension des différentes manifestations culturelles qui sous-tendent la société et comme outil d'interprétation du passé personnel, afin d'évaluer les apprentissages qu'il a générés. Finalement, la troisième perspective touche la question des compétences citoyennes; c'est un des champs prioritaires du Centre N A Rive.

5.4 Au-delà du marché du travail : l'insertion par la culture

L'usage de ressources pédagogiques pour impliquer les personnes exclues ou menacées par l'exclusion dans des actions liées à l'activité culturelle, peut contrecarrer l'exclusion sociale. En effet, comme le fait ressortir le rapport de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale en France (FANAR, 2012), les personnes affectées par l'exclusion sociale, en plus d'être affectées par le faible accès au logement, à l'emploi, à l'éducation et à la santé, sont des personnes qui ont peu accès aux espaces où se développe la vie culturelle de la société. Le fait qu'elles soient exclues de l'action culturelle les exclut autant du marché du travail que de la vie culturelle du pays ou de la ville. L'exclusion de

l'accès à la culture est un facteur qui contribue à creuser les inégalités sociales parce qu'elle est généralement liée à la faible valorisation que la société donne au rôle de la culture dans le processus de construction sociale et aux barrières d'ordre linguistique et culturel.

Sur les bienfaits des actions à caractère culturel, nous retrouvons des activités telles que des ateliers de production artistique, d'écriture, de chant et de jeu, dans les processus de mobilisation vers l'inclusion sociale des personnes exclues. Les activités liées à l'action culturelle contribuent à la création de liens sociaux, à améliorer l'estime de soi, à la mobilisation sociale, au développement du sentiment de plaisir, à stimuler l'ouverture d'esprit, à découvrir les structures formelles et informelles qui sont sous-jacentes à la société, à la valorisation de la différence et de l'accès à la citoyenneté (FANAR, 2012). De plus, cette richesse intellectuelle devient un outil qui peut donner à la personne la possibilité de devenir le principal acteur de son insertion sociale, en lui redonnant la confiance en soi et en la société (Siganos, 2008).

Comme le souligne Vigna (2008), l'exclusion de l'éducation commence quand la personne n'a pas l'opportunité d'accéder au système formel d'éducation ou qu'elle perd l'espace qu'elle s'y est forgée. En perdant l'opportunité de s'éduquer de manière formelle, la personne fragilise son processus d'inclusion au sein de la société formelle parce que les liens qui l'unissent à celle-ci sont précaires, ce qui affecte sa participation active au sein de la collectivité sociale. Pour ces personnes, la culture peut se transformer en un outil efficace d'insertion sociale. Cette relation à la culture peut aider les personnes affectées par le manque d'opportunités à construire des liens sociaux et communautaires. Ceci est en partie dû au fait que les expériences culturelles permettent aux personnes exclues de former des communautés d'apprentissages qui opèrent de différentes manières et dans de multiples domaines. Ce qui permet l'émergence de dynamiques sociales susceptibles de faciliter

l'apprentissage dans le milieu familial, scolaire, associatif, communautaire, etc. Cette dynamique sociale amène avec elle une série d'apprentissages qui vont enrichir la trajectoire d'inclusion de la personne dans les espaces formels. D'un autre côté, le travail de Vigna (2008) nous montre que la participation des personnes immigrantes à la culture de la société d'accueil contribue à la régénération des liens communautaires, puisque cette participation est mise de l'avant, dans la plupart des cas, par des organisations communautaires intéressées à activer la citoyenneté sociale des personnes exclues.

Comme le fait ressortir le rapport de l'Observatoire *El Tercer Sector de Vizcaya*, le pari d'expérimenter les processus d'inclusion à partir de la culture est une priorité, dans le sens où l'inclusion sociale des exclus –surtout, devons-nous ajouter, dans le cas des immigrants, dont plusieurs étaient déjà vulnérables ou exclus pour plusieurs raisons, y compris des raisons politiques, dans leur pays d'origine– est un défi qui dépasse l'accès à l'emploi et aux services. L'inclusion concerne tout autant l'accès à l'information (Huang, 2013), ce pour quoi le lien culturel est fondamental. Ainsi, l'individu finit par développer des habiletés communicationnelles qui lui permettent de s'exprimer de façon pleine et active au sein de la société, de s'approprier la culture et de participer à sa production, sa conservation et sa reproduction (Observatoire El Tercer Sector de Vizcaya, 2012).

En ce sens, approcher l'inclusion sociale à partir de la perspective de la culture contribue à la production d'un type particulier de richesse qui, même si elle ne possède pas un caractère monétaire, devient fondamentale pour la stabilité et la croissance de l'individu, ainsi qu'un capital humain important pour la collectivité (Vigna, 2008). Le cas du Centre N A Rive nous montre qu'autant au Québec qu'ailleurs, les groupes communautaires spécialisés en éducation populaire liés au

secteur de l'économie sociale, ont été des moteurs de ce processus de transformation sociale.

5.5 Contribution à la cohésion sociale à plusieurs échelles

Nous avons voulu montrer que le Centre N A Rive, grâce à la mise en place d'une initiative inscrite dans l'économie sociale, a contribué à renouveler les stratégies d'intégration sociale à la société d'accueil de personnes d'origine immigrante menacées par l'exclusion sociale et a développé une approche novatrice pour favoriser l'insertion de ces personnes et, comme corolaire, la cohésion sociale. Il est maintenant plus aisé de saisir la pertinence du schéma adopté pour notre étude de cas, dont nous avons déjà fait la description dans le deuxième chapitre et que nous présentons reformulé en fonction de notre étude dans la Figure 5.1.

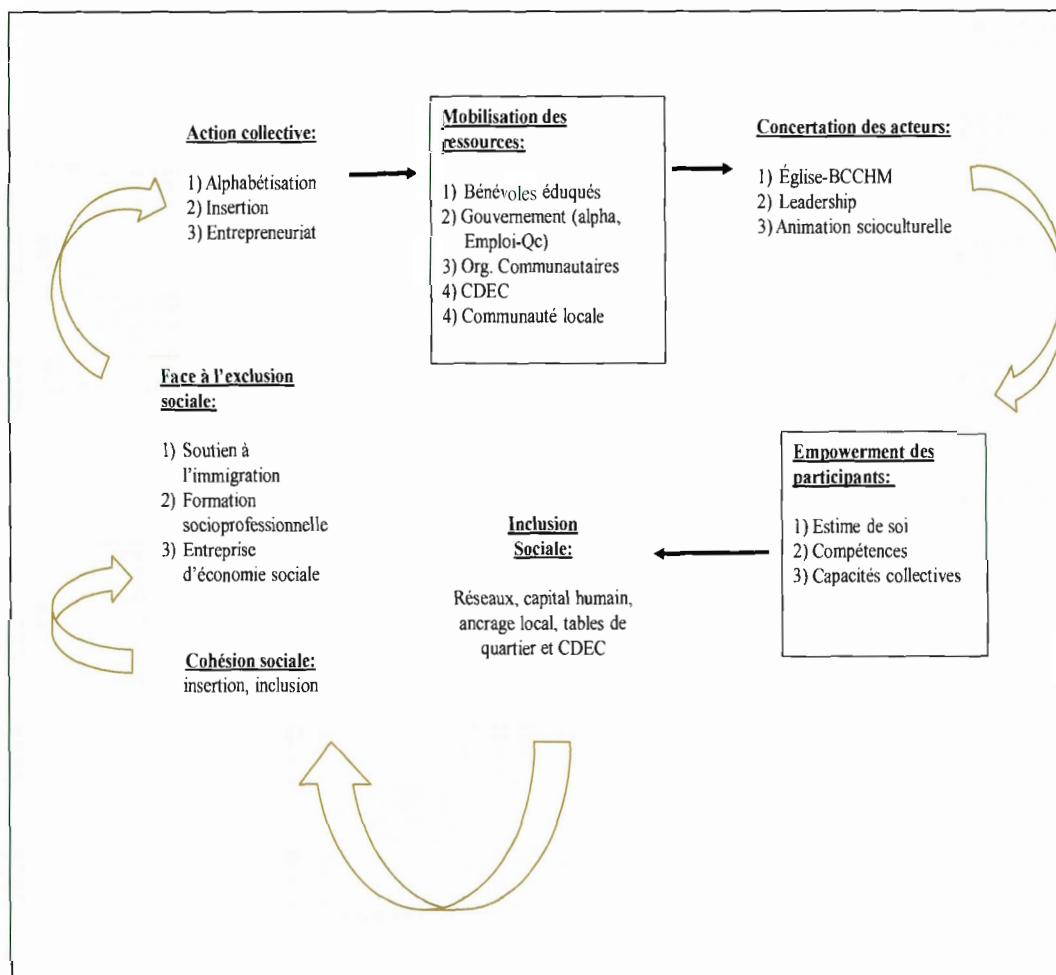


Figure 5.1 L'effet de l'action face à l'exclusion sociale dans le cas du Centre N A Rive

Source : Adaptation de Klein (2008)

L'action du Centre a été motivée essentiellement par l'exclusion des immigrants haïtiens arrivés à partir de la deuxième vague d'immigration, dont les capacités pour s'intégrer sur le marché du travail étaient sensiblement inférieures à ceux arrivés lors de la vague précédente. Ayant été créé d'abord pour soutenir l'immigration, le Centre s'est tourné ensuite vers la mise en œuvre des formules de formation socioprofessionnelle et des lieux de formation liés à l'entrepreneuriat en économie

sociale. Les ressources mobilisées ont été diversifiées et correspondent à des ressources propres à la communauté, notamment les immigrants de la première vague et les bénévoles, mais aussi les organismes mis en place par la communauté. Le Centre a aussi bénéficié de ressources qui peuvent être qualifiées d'exogènes (gouvernementales, organismes communautaires et de développement économique communautaire). Dès le départ, l'arrimage entre les ressources de la communauté et les ressources publiques et parapubliques a été très fort. Au fil du temps, N A Rive a été de plus en plus capable de mobiliser la communauté locale, dont il est devenu un jalon important, ainsi que des organismes rattachés à l'économie sociale. La mobilisation de ces ressources a nécessité un leadership fort au sein de la communauté haïtienne et une concertation entre les organismes œuvrant en alphabétisation, en formation au marché du travail et en économie sociale, ce qui a permis une forte reconnaissance de la valeur et du Centre et des participants à ses programmes. Le Centre a développé un capital social important dû à son inscription dans les principaux réseaux communautaires. Quant aux participants, ils ont acquis des compétences individuelles ainsi que l'estime de soi et des capacités collectives qui se traduisent par des éléments qui favorisent l'inclusion sociale et le réseautage, notamment à l'échelle de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. Nous avons vu que l'inclusion favorise la cohésion sociale et, en même temps, renforce la capacité du Centre de lancer d'autres projets.

En reconstruisant la trajectoire du Centre N A Rive, nous pouvons constater qu'après 40 ans d'histoire, il est devenu un organisme mature, reconnu et bien établi. Les changements qui ont été opérés en son sein ont été le résultat de consensus et de réflexions de ses dirigeants qui ont réussi à adapter l'organisme aux nouvelles réalités du milieu immigrant montréalais. Pour la réalisation de ses projets, le Centre N A Rive a signé des ententes avec une série d'organismes publics et privés lui permettant d'obtenir les ressources financières dont il avait besoin pour fonctionner. En ce sens,

l'action partenariale est devenue une stratégie utile pour apporter des solutions à des problèmes concrets au niveau local et communautaire. C'est à partir du partenariat que N A Rive a pu répondre aux besoins d'une communauté touchée par un problème d'exclusion, qui avait ses origines dans ses carences en matière des connaissances et des compétences nécessaires à son intégration, qu'elle soit économique ou socioculturelle. En privilégiant des valeurs comme la primauté et l'intégrité de la personne, le respect et la valorisation de l'être et des principes comme l'entraide, la solidarité, l'engagement et la coopération, le Centre N A Rive est parvenu à se hisser comme un référent en matière d'insertion sociale des immigrants à travers des activités de formation et des activités de nature culturelle. À cet empowerment organisationnel, s'est ajouté celui des personnes concernées par ses activités, car, comme nous l'avons dit, le Centre N A Rive a toujours offert un éventail d'activités éducatives conçues pour favoriser le développement des capacités des personnes participantes (communiquer oralement, interagir dans le milieu, comprendre et se faire comprendre, maintenir une motivation personnelle). Rappelons que chaque année, en moyenne, 300 personnes d'origine immigrante participent aux activités qu'offre le Centre N A Rive (90 % des personnes en formation sont des femmes).

Le Centre a aussi joué un rôle d'entrepreneur social. Selon Bacq et Janssen (2008), l'entrepreneuriat social est composé par une série d'acteurs sociaux, regroupés autour d'une chaîne d'organismes à but non lucratif qui développent des activités dans un espace situé à mi-chemin entre le secteur public et privé. Les organisations qui gravitent autour de ce secteur s'articulent à partir d'une série de pratiques de gestion, utilisées autant dans le secteur public que dans l'économie sociale, bien que leurs pratiques soient à mi-chemin entre l'un et l'autre de ces secteurs. Ces pratiques ont donné naissance à un modèle hybride qui permet de corriger les dérives de la société actuelle, notamment après la crise de l'État providence. Elles représentent une piste à explorer dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités, comme l'a bien montré le

travail de Klein et Champagne (2011). Dans le cas particulier de la communauté haïtienne de la ville de Montréal, ces pratiques ont été favorisées par le leadership d'une variété d'acteurs sociaux présents au sein de la communauté. Au début des années 1970, ces derniers ont décidé de chercher une solution aux difficultés qui freinaient l'insertion sociale des membres de la dite communauté au sein du secteur productif de la société québécoise. Les initiatives entreprises à ce moment par les leaders communautaires haïtiens ont contribué à diminuer de manière considérable l'impact de ces difficultés au sein de la communauté visée. Ce qui par la suite a conduit à la mise en place du Centre N A Rive, qui a œuvré au départ dans le domaine de l'alphabétisation et qui par la suite a diversifié ses actions.

Ainsi, la volonté de diminuer l'exclusion sociale des immigrants haïtiens a déclenché une action collective, qui a su mobiliser des ressources multiples. Par le biais de la concertation avec les acteurs du territoire, toute une panoplie d'actions ont été réalisées, ce qui a permis l'empowerment tant au niveau collectif (organisationnel) qu'individuel. Ces actions ont engendré des retombées majeures en termes d'inclusion, outre à la création des nouveaux réseaux, qui ont contribué à renforcer la cohésion sociale.

L'examen du parcours du Centre N A Rive semble donc valider notre hypothèse selon laquelle les organismes communautaires contribuent non seulement à l'épanouissement des participants à leurs activités, mais aussi à la cohésion sociale dans leurs quartiers et dans la ville dans son ensemble. Ceci semble être une caractéristique de la collectivité montréalaise, comme le souligne Wolfe (2010) qui conclut que Montréal se distingue en raison de la place qu'occupent les organisations de la société civile et les organisations communautaires dans la gouvernance de son développement économique et social, ce qui peut être vu comme une indication de cohésion sociale (Klein *et al.*, 2012a).

De plus, tout en développant des capacités chez les personnes qui participent à leurs activités, ces organismes peuvent contribuer à la mise en place d'un entrepreneuriat collectif immigrant susceptible de s'avérer un atout aussi pour la société d'accueil, dans la mesure où il contribue à trouver des solutions à des problèmes sociaux qui dépassent la frontière de la communauté ethnique. Ils peuvent aussi contribuer à la reconnaissance de la spécificité de ces communautés, ce qui peut d'ailleurs enrichir le capital social d'un territoire donné.

Le rôle de l'action communautaire dans le développement local à l'heure de la recherche de solutions aux problèmes sociaux et économiques a été bien documenté (Ninacs, 2008). À cet égard, des chercheurs qui ont participé à une étude sur les initiatives locales de lutte contre l'exclusion et la pauvreté au Québec montrent que le contact entre les acteurs locaux contribue à la génération des dynamiques novatrices, qui permettent de réactiver les relations entre les acteurs sociaux qui habitent sur un territoire (Klein et Champagne, 2011). Les immigrants comptent parmi les acteurs en question, car ils font partie du « capital socio-territorial » d'une collectivité, lequel représente « l'ensemble de ressources tangibles et intangibles qu'une collectivité peut mobiliser afin d'assurer le mieux-être de ses citoyens » (Fontan, Klein et Tremblay, 2005, p.154). Ceci est d'autant plus vrai que les immigrants se trouvent souvent parmi les membres les plus dynamiques et entreprenants de leur pays d'origine, qu'ils quittent dans l'espoir d'améliorer leur sort, à la recherche de meilleures conditions économiques ou en quête d'une plus grande liberté (Rifaat, 2004; IOM, 2005).

Par le biais de la mise en valeur de leurs compétences, l'action communautaire immigrante semble favoriser donc non seulement l'insertion des immigrants et des exclus en général, mais peut entraîner aussi d'autres retombées sur le plan de la collectivité locale et sur la ville dans son ensemble. Si tout cela ne se traduit pas d'emblée par une plus forte cohésion sociale, il semble néanmoins y conduire.

CONCLUSION

L'apport principal de notre thèse a été celui d'analyser les contributions apportées par l'action communautaire dans le domaine de l'inclusion sociale à Montréal, grâce à l'étude de cas du Centre N A Rive. Plus particulièrement, nous nous sommes attachée à l'analyse des stratégies mises en œuvre par ce centre en ce qui a trait à l'insertion sociale des immigrants, et cela selon trois dimensions : économique, territoriale et sociologique.

Dans le premier chapitre nous avons posé la problématique de notre recherche, en insistant sur trois dimensions des transformations sociales traversées par la société capitaliste des dernières décennies, soit l'économie sociale, de l'exclusion sociale et de la cohésion sociale. Dans le chapitre 2, nous avons présenté notre cadre opératoire, incluant nos concepts opérationnels et notre méthodologie. L'adaptation à notre recherche du schéma d'analyse de l'effet structurant de l'initiative locale élaboré par Klein (2008) nous a permis d'axer notre cadre conceptuel autour des diverses ressources mobilisées par l'action communautaire, ainsi que des différents types de réseaux qu'elles favorisent. Nous avons ensuite identifié les éléments qui contribuent à l'empowerment des différents acteurs impliqués et essayé de dégager les retombées des actions menées sur la cohésion sociale dans le quartier et dans la ville. La méthode choisie nous a permis de rencontrer un grand nombre d'acteurs engagés dans les activités du Centre ou dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. Bien que

guidé par la technique « en boule de neige », le choix des personnes interviewées a assuré une représentation fidèle par rapport aux acteurs du Centre et de l'arrondissement dans lequel il opère. Cela assure, nous semble-t-il, la validité interne de la recherche.

Le troisième chapitre nous a permis de présenter la communauté haïtienne montréalaise et de décrire et documenter les différentes vagues migratoires haïtiennes vers le Québec. Le quatrième chapitre nous a livré l'ensemble des activités proposées par le Centre, ainsi que son organisation interne et ses partenariats. Grâce surtout aux interviews des acteurs, il en résulte que le Centre a un ancrage territorial fort et une créativité remarquable, qui lui permettent de faire face aux changements imposés par des situations changeantes et complexes. Enfin, le cinquième chapitre nous a permis de mieux montrer le rôle crucial du Centre N A Rivé dans la lutte pour l'insertion sociale, ce qui a démontré la validité externe de la thèse. Cette validité autorise une certaine généralisation des résultats obtenus, même si l'étude n'a porté que sur un cas.

Toutes les sources consultées nous permettent de conclure que le Centre N A Rive a développé un ample répertoire d'actions collectives permettant de créer des espaces pour la vie communautaire, afin de favoriser l'intégration des personnes d'origine immigrante à la société d'accueil et de les aider à tisser des liens avec les différentes institutions gouvernementales et les acteurs privés et sociaux du territoire. Le Centre, en plus des programmes dirigés vers l'actualisation et le développement des compétences et connaissances qui favorisent l'accès à l'emploi, a mis aussi l'emphasis sur des actions sociales et culturelles afin de stimuler le développement de nouveaux comportements civiques. Le Centre N A Rive a favorisé l'empowerment des personnes ciblées et leur adaptation au milieu et à la société d'accueil. Par son leadership, le Centre a facilité l'insertion sociale de la communauté haïtienne, ainsi que d'autres communautés immigrantes.

Pour accomplir sa mission, le Centre mobilise des appuis gouvernementaux ainsi que de l'entreprise privée, du secteur de l'entrepreneuriat social et de la communauté (notamment de la communauté haïtienne). La recherche nous indique que sans l'appui externe il aurait été difficile pour le Centre d'accomplir de manière efficace sa mission.

Sur le plan local, le Centre participe activement à différentes tables de concertation avec d'autres organismes locaux, avec lesquels il partage une mission similaire ou complémentaire. Ces relations ont créé une dynamique participative, qui aide à fortifier l'identité et l'appartenance territoriale des acteurs et permet l'obtention de retombées sur l'entrepreneuriat social du quartier. La coopération développée avec les acteurs du milieu et les instances gouvernementales, outre l'intérêt de tirer le maximum de bénéfices des ressources mobilisées, a permis au Centre de réussir certaines innovations sociales, particulièrement dans le domaine de la méthode utilisée dans l'alphabétisation ainsi que dans la stimulation de l'estime de soi des personnes qui ont participé à ses activités.

L'étude du cas du Centre N A Rive nous a permis de dégager six constats d'ordre général. Le premier constat est que les organisations agissant dans le domaine communautaire en ce qui a trait à l'insertion sociale doivent pouvoir compter sur des leaderships engagés et établir des relations de partenariat avec des institutions aussi bien publiques et privées qui leur facilitent la mobilisation de ressources aux niveaux humain, institutionnel et financière.

Le deuxième constat que nous pouvons dégager montre que les organismes agissant dans le domaine communautaire en ce qui a trait à l'insertion sociale viennent en aide à des personnes en difficulté dans des moments cruciaux, évitant ainsi la progression de l'appauvrissement et ralentissant le processus menant à l'exclusion.

Notre troisième constat montre que ces organismes agissent pour la plupart sur un terrain délaissé par l'État et l'entreprise privée : celui de la prévention de la dévitalisation sociale ou de la reconstruction de liens sociaux. Pour atteindre leurs buts, ces organismes font appel à l'entraide et la solidarité des personnes, facilitant ainsi la construction de liens sociaux ou leur renforcement.

Le quatrième constat montre que les organismes communautaires, agissant dans le domaine de l'insertion sociale, offrent des programmes de formation qui aident les participants à développer des compétences qui facilitent leur accès au marché du travail. En complément à cette formation, ces organismes offrent aux participants des formations orientées de façon à les aider à développer des capacités sociales, ce qui leur permet de créer des réseaux sociaux de base qui les aident à sortir de la solitude, à renforcer leur estime de soi et à exercer leur pleine citoyenneté, ce qui contribue à améliorer leur qualité de vie.

Notre cinquième constat porte sur un fait qui menace la stabilité et même la survie des organismes comme le Centre N A Rive : la diminution des subventions gouvernementales année après année. Pour combler la perte de revenus entraînée par la réduction des subventions gouvernementales, ces organismes ont dû multiplier leurs sources de financement. De plus, ils ont dû innover au niveau de leur gouvernance et de la diversification de leur financement afin de continuer à accomplir leur mission. Mais, cette diminution du financement fragilise ces groupes et menace les populations qu'ils desservent.

Le sixième constat, en continuité avec le constat précédent, montre que les organisations communautaires agissant dans le domaine de l'insertion sociale s'inscrivent dans un cadre évolutif des politiques publiques implantées par l'État, évolution qui a été influencée par les mouvements sociaux. Ces organismes sont le

fruit d'un mouvement social qui a été à l'origine de transformations profondes de la société, car elles ont favorisé l'apparition de nouveaux espaces pour l'action citoyenne. Ces transformations se sont traduites par la dynamisation de la gouvernance à travers des modalités de partenariat avec des organismes de la société civile. Il demeure que, par ailleurs, les groupes communautaires assument des fonctions qui pourraient être assurées aussi par l'État, mais à des frais moindres. Ceci pose l'enjeu des rapports entre le secteur communautaire et le secteur public, lequel relève pour certains de la collaboration et pour d'autres de la sous-traitance.

En conclusion, cette recherche nous a permis d'aborder l'analyse de certains problèmes qui ont un effet négatif sur la cohésion sociale. Elle nous a permis aussi d'identifier les contributions de l'économie sociale pour l'amélioration de la qualité de vie des immigrants menacés d'exclusion. L'économie sociale est de plus en plus considérée comme un outil puissant pour combler des déficiences des secteurs public et privé.

Bien évidemment, notre thèse a aussi des limites, qui résident surtout dans la difficulté de comprendre exhaustivement des phénomènes propres à une communauté immigrante spécifique, ce qui empêche de saisir les nuances d'une langue et d'une culture « autre » par rapport à la nôtre. En outre, nous aurions aussi pu nous pencher un peu plus sur l'analyse des vagues migratoires au niveau international, pour mieux situer la spécificité de l'immigration haïtienne à Montréal, mais aussi pour mieux cerner les caractéristiques propres de la population ciblée par le Centre N A Rive, de plus en plus composée par des immigrants provenant des différents pays et continents. Enfin, nous aurions peut-être pu analyser davantage la place de la femme au niveau autant de l'action collective que de l'entrepreneuriat social dans la communauté haïtienne de Montréal. Nous souhaiterions que d'autres études puissent s'attacher à l'analyse du rôle joué par les femmes dans les processus de construction,

renforcement et conservation des liens sociaux au sein de la communauté haïtienne de Montréal.

Il reste néanmoins que notre étude montre comment la capacité d'action des leaders sociaux issus des communautés immigrantes peut aider dans les processus d'insertion sociale et intégration civique des personnes issues des communautés immigrantes en risque d'exclusion ou déjà exclues. L'expertise en mobilisation sociale et communautaire accumulée par ces personnes est un patrimoine remarquable et un atout collectif, car, le fait de faciliter l'insertion des immigrants dans la société d'accueil est une action qui contribue à rendre la ville plus inclusive et cohésive.

ANNEXE A

SCHÉMA D'ENTREVUE

Titre du projet de thèse :

Le rôle de l'action communautaire dans l'insertion sociale à Montréal :
le cas du Centre N A Rive dans la collectivité haïtienne

Doctorat en Études urbaines, Université du Québec à Montréal

Fiche signalétique de la personne interviewée

Date :

Heure :

Endroit :

Nom de l'organisation :

Nom de la personne :

Fonctions actuelles et antérieures :

Introduction

Présentation des objectifs de la recherche et des aspects éthiques.

Questions d'éclaircissement?

Signature du formulaire de consentement.

PREMIÈRE PARTIE : Caractérisation de l'organisation

1. Comment définissez-vous votre organisation? Quelle est sa mission?
2. Quels sont les principaux objectifs reliés à sa mission?

3. Depuis combien du temps existe-t-elle? Comment a-t-elle émergé?
4. Comment votre offre de services a-t-elle évolué et pourquoi?
5. Le projet est-il le fruit d'un partenariat? Quels sont les partenaires? Comment interviennent-ils?
6. Y a-t-il des partenaires nouveaux qui se sont joints à votre travail depuis le début? Y en a-t-il qui ont décidé de se dissocier du travail avec vous. Si oui, pourquoi?
7. Ce partenariat est-il un partenariat formel ou il s'agit-il d'une collaboration informelle ?
8. Quelles sont les sources de financement du projet?
9. Depuis combien de temps êtes-vous impliqué au sein de votre organisation? À quel titre ?
10. Pour quelles raisons?

DEUXIÈME PARTIE : Programmes offerts par l'organisation

11. Quel type de programmes d'insertion sociale offre votre organisation? Quelles en sont les modalités (durée et flexibilité)?
12. Comment se déroule la sélection des personnes qui participent à vos programmes?
13. Quelles sont les principales caractéristiques de votre population (sexe, âge, origine, scolarité, monoparentalité, inexpérience, absence du marché du travail, langue et sources de revenus)?

TROISIÈME PARTIE : Inclusion sociale

14. D'après vous, qu'est-ce que votre organisation apporte aux participants en matière d'insertion sociale?
15. En ce qui concerne les programmes de formation, quel pourcentage de placement attend les personnes qui suivent la formation qu'offre votre organisation?

16. Avez-vous des statistiques sur le nombre de personnes qui conservent leur travail après avoir suivi votre formation?
17. Étiez-vous satisfait des résultats atteints?
18. Quelle est votre perception sur l'avenir de vos participants et leur inclusion à la société?
19. Étant donné que plusieurs des personnes participant aux programmes de formation de votre organisme sont d'origine immigrante, quels sont les obstacles rencontrés les plus fréquemment par les personnes immigrantes participant à votre formation dans leur intégration à la société d'accueil et comment votre organisme les aide-il à surmonter ces obstacles?

QUATRIÈME PARTIE : Effet sur le milieu

20. Quel est l'impact de votre organisation au niveau de la dynamique sociale? A-t-elle créé une nouvelle dynamique dans le milieu?
21. Est-ce que les activités de votre organisation permettent de lutter contre l'exclusion sociale? Si oui, comment?
22. Pouvez-vous me donner des exemples en particulier?

CONCLUSION DE L'ENTREVUE

23. Ouverture sur différents sujets touchant de près ou de loin le projet de recherche.
24. Points non abordés?

CINQUIÈME PARTIE : Partie réservée aux entrevues avec des personnes qui suivent des programmes de formation et d'insertion

Aspects personnels

1. Quel est votre nom?
2. Quel est votre âge?
3. Quelle est votre origine ethnique?
4. Quel est votre état civil?
5. Vous habitez à Montréal depuis quand?
6. Quelle est votre adresse?

7. Numéro de téléphone?
8. Êtes-vous allé à l'école? _____ Quel est le plus haut niveau de scolarité obtenu?
Où l'avez-vous obtenu (pays, ville, école)?
9. Avez-vous décroché de l'école? _____ À quel niveau? _____ Pourquoi?
10. Avez-vous eu des expériences de travail antérieures? Dans quel domaine? Où?
11. Avez-vous eu des difficultés pour vous intégrer au marché du travail? Si oui, lesquelles?
12. En tant qu'immigrant avez-vous rencontré des obstacles pour vous intégrer à la société québécoise et de quelle façon cet organisme vous a aidé à surmonter ces obstacles?

Participation à la formation

13. Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à cette formation?
14. Comment avez-vous appris l'existence de ce programme?
15. Quel but poursuivez-vous en prenant cette formation?

Les attentes

16. Qu'attendez-vous de cette formation?
17. Croyez-vous que cette formation vous aidera à intégrer le marché du travail?

Les résultats

18. Jusqu'à maintenant, votre expérience s'avère-t-elle satisfaisante?
19. Mise à part la formation professionnelle, qu'est-ce que vous avez obtenu en participant à ce programme?

ANNEXE B

INFORMATION SUR LA THÈSE DOCTORALE

Titre du projet de thèse :

Le rôle de l'action communautaire dans l'insertion sociale à Montréal :
le cas du Centre N A Rive dans la collectivité haïtienne

Doctorat en Études urbaines, Université du Québec à Montréal

Ce projet de thèse est conduit dans le cadre d'un programme de doctorat en Études urbaines, offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal et l'Institut National de la Recherche Scientifique. L'objectif de cette recherche vise à analyser les formes que prend l'insertion sociale telle que mise en œuvre par les organisations et entreprises rattachées à l'économie sociale, et analyser les diverses formes d'interaction et de partenariat avec les instances publiques et privées qui se mettent en œuvre à travers leurs pratiques. Nous cherchons à recueillir des informations auprès des acteurs clés, afin d'obtenir les données nécessaires à la recherche. L'information que nous irons chercher auprès des personnes ressources sera recueillie à travers l'entrevue semi-directive ou semi-dirigée, que nous prévoyons mener auprès des intervenants.

La collecte d'information s'effectuera principalement par des entrevues. Votre participation au projet consistera à accorder une entrevue d'environ quarante-cinq minutes. Ces entrevues seront enregistrées et retranscrites pour en faciliter l'analyse. Les enregistrements audio ainsi que les informations tirées de nos discussions avec les répondant(e)s seront conservés dans des fichiers sécurisés. Aucune personne autre que la doctorante et son directeur n'aura accès à ces informations. Toutes les informations seront regroupées et traitées de façon à assurer la confidentialité des réponses et l'anonymat des répondant(e)s.

En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension de la problématique de l'exclusion sociale, ainsi que du rôle que jouent des organisations d'économie sociale en rapport avec l'insertion sociale à Montréal. S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant(e) volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment si vous le jugez nécessaire. Vous trouverez ci-joints deux exemplaires d'un formulaire de consentement que nous vous demandons de signer si vous acceptez de nous accorder l'entrevue. L'objectif de ce formulaire est de démontrer que les responsables de la recherche ont le souci de protéger le droit des personnes qui participent à la recherche. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, demander à la doctorante toutes les informations supplémentaires que vous jugerez à propos sur son projet de recherche. Nous vous remercions de votre collaboration.

Reina Victoria Vega, Doctorante, UQAM

514-987-3000 poste 2584

Juan-Luis Klein, Directeur de recherche

514-987-3000 poste 8909

ANNEXE C

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre du projet de thèse :

Le rôle de l'action communautaire dans l'insertion sociale à Montréal :
le cas du Centre N A Rive dans la collectivité haïtienne

Doctorat en Études urbaines, Université du Québec à Montréal

J'ai pris connaissance du projet de recherche décrit dans la lettre d'information.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs du projet, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- de la façon selon laquelle la chercheuse assurera la confidentialité des données et en protégera les renseignements recueillis;
- de mon droit de mettre fin à l'entrevue ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions;
- de mon droit, à titre de participant(e) volontaire à cette étude, de m'en retirer sans préjudice à tout moment si je le juge nécessaire;
- de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet de thèse, avec le directeur de recherche de la doctorante (Juan-Luis Klein, Professeur

titulaire au département de géographie de l'UQAM, 514-987-3000 poste 8909).

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront traités de façon confidentielle et anonyme. Cependant, je suis conscient que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié(e) de manière indirecte.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Nom de l'organisation :

Nom du répondant :

Coordonnées :

Signature du participant

Date

ANNEXE D

LISTE DES ACTIVITÉS OBSERVÉES

Assemblée annuelle, le 18 septembre de 2010.

4^e journée du livre haïtien, le samedi 20 août 2011.

Atelier « L'Accorderie » le 31 août 2011.

Journée internationale du Créole, le 28 octobre 2011.

Observation participative classe d'insertion socioprofessionnelle, le 10 novembre 2011.

Observation participative classe d'insertion socioprofessionnelle, le 29 novembre 2011.

Foire Arts et délices de Noël, le 9 décembre 2011.

Atelier de danse avec des jeunes, le 24 juin 2011.

5^e journée du livre haïtien, le 15 août 2012.

Expo-vente, Arts et délices Noël, le 7 décembre 2012.

Journée internationale du Créole, le 8 décembre 2012.

BIBLIOGRAPHIE

Documentation d'Archives

- CDEC-RPP (2004). *Rapports d'activités*, Montréal.
- CDEC-RPP (2006). *Rapports d'activités*, Montréal.
- CDEC-RPP (2009). « Retombées économiques des entreprises d'économie sociale et des organismes communautaires dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie », CDEC-RPP, www.cdec-rpp.ca/PDF/publ_Retombees_economiques.pdf, consulté le 8 janvier 2013.
- CDEC-RPP (2013). « Économie sociale », CDEC-RPP, <www.cdec-rpp.ca/PDF/publ_Retombees_economiques.pdf>, consulté le 27 octobre 2013.
- CENTRE N A RIVE (1995). « Album Souvenir 1973-1995 » Macro Format inc.
- CENTRE N A RIVE (2003). *Rapports d'activités 2002-2003*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2004). *Rapports d'activités 2003-2004*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2005). *Rapports d'activités 2004-2005*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2006). *Rapports d'activités 2005-2006*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2007). *Guide de l'employé. Manuel des procédures ou des conditions de travail et des pratiques en cours au N A Rive*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2007). *Rapports d'activités 2006-2007*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2008). *Rapports d'activités 2007-2008*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2009). *Rapports d'activités 2008-2009*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2010). *Rapports d'activités 2009-2010*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2011). *Rapports d'activités 2010-2011*, Montréal.
- CENTRE N A RIVE (2012). *Rapports d'activités 2011-2012*, Montréal.

Publications d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

- Banco Mundial (2011). « Datos sobre migración y remesas », Banque mondiale, <<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/3349341110315015165/Factbook2011Spanish.pdf> H/M >, consulté le 26 octobre 2012).

- CEPAL (2007). *Cohesión Social: Inclusión y Sentido de Pertenencia en América Latina y el Caribe*. Comisión Económica Para América Latina y el Caribe (CEPAL). Programa Eurosociale de la Comisión Europea. Agencia española de Cooperación Internacional (AECI). Secretaria General Iberoamericana (SEGIB), Santiago de Chile, Bajo la dirección de Ottone, E. et A. Sojo.
- Centre éducatif communautaire René-Goupil (2007). CECRG, < <http://www.cecrg.org/html/stmichel.html> >, consulté le 12 juillet 2010.
- Chaire de recherche du Canada en économie sociale (UQAM) et CRÉ de Montréal (2008). *Portrait statistique de l'économie sociale de la région de Montréal*, sous la direction de Marie J. Bouchard, Montréal, 87 p.
- Collectif des entreprises d'insertion du Québec (2009). *Les prestataires de l'aide sociale refuseraient-ils réellement un emploi au salaire minimum?*, CEIQ, < <http://www.collectif.qc.ca./frame.htm> >, consulté le 6 octobre 2009.
- Collectif des entreprises d'insertion du Québec (2010). *Le Collectif, une histoire à évoquer aujourd'hui pour demain*, CEIQ, < <http://www.collectif.qc.ca./frame.htm> >, consulté le 6 octobre 2012.
- Commission Européenne (1998). *Lutter contre l'exclusion sociale en milieu rural. Chapitre I: L'exclusion sociale, un phénomène multidimensionnel*, Direction générale de l'Agriculture, < <http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/rural-fr/biblio/exclusion/sub14.htm> >, consulté le 6 avril 2013.
- Commission Européenne (2001). *Unité de l'Europe, solidarité des peuples, diversité des territoires : Deuxième rapport sur la cohésion économique et sociale de l'Union européenne*, < http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/reports/contentpdf_fr.htm >, consulté le 8 avril 2013.
- Conseil permanent de la jeunesse (2001). *Emploi atypique et précarité chez les jeunes : une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable, avis, Québec*, < <http://www.cpj.gouv.qc.ca/fr/pdf/emploiatypique.pdf> >, consulté le 23 avril 2013.
- Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FANAR) (2012). *L'accès aux droits culturels : quelles pratiques dans les associations de lutte contre l'exclusion*, Paris, République Française, Ministère de la culture et de la communication.

- Gouvernement du Canada (2010). *Avis. Le point : chiffres relatifs à l'immigration d'Haïtiens (au 31 décembre 2010)*, < <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/avis/avis-haiti46.asp> >, consulté le 25 septembre 2013.
- Gouvernement du Québec (2009). *Entreprises d'insertion (Organismes d'aide à l'emploi) : description*, Emploi Québec, < http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=7291&table=0#15 >, consulté le 6 septembre 2009.
- Gouvernement du Canada (2005). *Statistiques annuelles sur l'immigration au Canada (1966-1996)*, Emploi et immigration Canada, < http://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/immigration_statistics-ef/index.html >.
- Gouvernement du Canada (2013). *Guide 5291 - Considérations d'ordre humanitaire*, < <http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/guides/5291FTOC.asp> >, consulté le 25 septembre 2013.
- Immigration et statistique Canada, < [collections.canada.gc.ca 1973-1986](http://collections.canada.gc.ca/1973-1986) >, consulté le 22 octobre de 2012.
- Immigration et statistiques Canada (1996). *Archives des statistiques de l'immigration (de 1966 à 1996)*, < http://epe.lac-bac.gc.ca/100/202/301/immigration_statistics-ef/index.html >, consulté le 2 août 2014.
- International organization for migration (IOM) (2005). *Too Many Myths and not Enough Reality on Migration Issues: World Migration 2005*, IOM, < <http://www.hispanicprwire.com/generarnews.php?l=in&id=4391&cha=11> >, consulté le 3 avril 2010.
- Institut international d'études sociales et programme des Nations Unis pour le développement (1998). *Les modèles et causes d'exclusion sociale : Projet de recherche ILES/PENUD sur les modèles et causes de l'exclusion sociale et l'élaboration de politiques de promotion de l'intégration sociale (1994-1997)*, < <http://staging2.ilo.org/public/Franch/Bureau/inst/Project/socexcl.htm> >, consulté le 27 mai 2012.
- Union Européenne (2009). *La politique de cohésion pour concrétiser la stratégie de Lisbonne (2007-2013)*, UE, < http://europa.eu/legislation_summaries/regional_policy/review_and_future/g24246_fr.htm >, consulté le 24 septembre 2011.

- Merklen, D. (2000). *Évaluation du projet Les Villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement – UNESCO. Le Projet Jalousie : développement intégré d'un bidonville haïtien*, UNESCO, < <http://www.unesco.org/most/evaluationvillesjal.pdf> >, consulté le 2 janvier 2013.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2006). *Direction de la formation générale des adultes. Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Montréal-Nord en Santé (2009). *Montréal-Nord : L'Urgence d'agir ensemble. Recommandations des chantiers de Montréal-Nord*, < http://www.convercite.org/wpcontent/uploads/file/Nouvelles/Recommandations_Chantiers_mars_09.pdf >, consulté le 20 mai 2013.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2009). *L'intégration des immigrants et de leurs enfants sur le marché du travail : Principales conclusions des examens de l'OCDE par pays. Conclusion du forum politique à haut niveau sur les migrations, Paris, 29-30 juin 2009*, OCDE, < <http://www.oecd.org/fr/sites/highlevelpolicyforumonmigration/43124860.pdf> >, consulté le 6 juillet 2012.
- Organisation des Nations Unies (2001). *Perspectives de l'urbanisation mondiale : la Révision. Dans cinq ans, la moitié de la population mondiale sera urbaine*, ONU, < http://www.un.org/french/pubs/chronique/2002/numero3/0302p36_urbanisation_mondiale.html >, consulté le 13 août 2011.
- ONU-Habitat (2007). *Victimes : La criminalité et la violence en hausse partout dans le monde. ONU-HABITAT lance un cri d'alarme*, < http://www.unhabitat.org/downloads/docs/5243_25110_PR%202.pdf >, consulté le 28 mars 2009.
- Organisation internationale du travail et Institut international d'études sociales (2008). *Rapport sur le travail dans le monde. Les inégalités de revenus à l'heure de la mondialisation financière*, OIT-ILES, < http://www.ilo.org/public/french/bureau/inst/download/world08_f.pdf >, consulté le 2 juin 2009.
- Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura (1997). *Quinta conferencia internacional sobre la educación de adultos (CINFITEA V)*, Declaración Unesco de Hamburgo sobre la educación de adultos.

- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2011). *Rapport sur le développement humain. Durabilité et Équité : Un Meilleur Avenir pour tous*, PNUD, < http://www.pnud.org.ma/pdf/rapports/HDR_2011_FR_Complete.pdf >, consulté le 22 octobre de 2012.
- Programa de las Naciones Unidas para el desarrollo (PNUD) (1998). *Desarrollo humano y globalización*, Santiago de Chile.
- Réseau national de développement social du Maroc (2007). *Synthèse de l'Atelier : Exclusion sociale*, < http://www.social.gov.ma/upload/documents/reseau%20DS/RNDS_site/Atelier_EX_SOC.pdf >, consulté le 22 octobre 2012.
- Ressources humaines Canada. (2005). *Économie sociale : Questions et réponses*, < http://www.rhdsc.gc.ca/cgi-bin/hrsdsc-rhdsc/print/print.asp?Page_Url=/fr/sm/comm/ds/economie_sociale.shtml >, consulté le 22 octobre de 2012.
- Sénat du Canada (2011). *Réduire les obstacles à l'inclusion et à la cohésion sociale pour lutter contre la marginalité. Rapport du comité sénatorial permanent, Affaires sociales, sciences et technologie*, Ottawa, < <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/soci/rep/rep26jun13-f.pdf> >, consulté le 14 janvier 2014.
- Spiridonova, J. (2007). *Haïti - Programme des Nations Unies pour le développement cadre de résultats stratégiques (2002-2003)*, New York, PNUD.
- Statistique Canada (2004). *Schémas d'établissement des nouveaux immigrants dans l'ensemble des RMR*, < http://www.statcan.ca/francais/research/89-613-MIF/2004003/summary_f.htm >, consultée le 22 avril 2009.
- Statistique Canada (2005). *Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail?*, < <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-624-x/2007000/4123755-fra.htm> >, consulté le 15 janvier 2014.
- Statistique Canada (2006). *Le visage multiculturel des grands centres urbains*, < http://www41.statcan.gc.ca/2006/3867/ceb3867_003-fra.htm >, consulté le 1 mars 2011.
- Statistique Canada (2007). *Les immigrants sur le marché du travail canadien : analyse selon la région où le plus haut niveau de scolarité postsecondaire a été atteint*, Ottawa, Statistique Canada.
- Statistique Canada (2011). *Compilation : Montréal en statistiques*, Ville de Montréal.

- Statistique Canada (2012). Profil du recensement de 2011, produit no 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada, < <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> >, consulté le 22 juillet 2013.
- Statistique Canada. (2013). *Profil de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Statistique Canada, < <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> >, consulté le 5 octobre 2013.
- Statistiques Canada. (2014a). Emploi et développement social Canada. Bulletin sur le marché du travail-Québec : Janvier 2014 (Édition trimestriel). En ligne à <http://www.edsc.gc.ca/fra/emplois/imt/publications/bulletins/qc/jan2014.shtml> , consulté en mai de 2015.
- UNESCO (2005). *L'UNESCO et le développement durable*, < <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001393/139369f.pdf> >, consultée le 26 mai 2010.
- UNESCO (2007). *La déclaration d'Hambourg. L'Agenda de l'avenir. 5^e Conférence internationale sur l'éducation des adultes*, < <http://aris.teluq.quebec.ca/LinkClick.aspx?link=documents%2fcon5fra.pdf&tabid=34848&mid=40895&language=fr-CA> >, consultée le 12 janvier 2010.
- UNICEF (2003). «Haïti, éducation : les défis», *Portail de l'UNICEF* <http://www.unicef.org/haiti/french/education.html>, consulté le 22 octobre 2012.
- UNICEF (2012). *Haïti : données générales*, < http://www.unicef.org/haiti/french/overview_16366.htm >, consulté le 25 octobre 2009.
- Ville de Montréal (2006). *Vie de quartier*, < http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?pageid=40,1979816&_dad=portal&schema=PORTAL >, consulté le 27 avril 2009.

Livres et articles de revues

- Adjerad, S. et J. Ballet (2004). *L'insertion dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.
- Alcolea-Bureth, A.-M. (2004). *Pratiques et théories de l'économie solidaire*, Paris, L'Harmattan.

- Ampleman, G., L. Denis et J.-Y. Desgagnés (dir.) (2012). *Théorie et pratique de conscientisation au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Apparicio, P., Leloup, X. & Rivet, P. (2007). « La diversité montréalaise à l'épreuve de la ségrégation: pluralisme et insertion résidentielle des immigrants », *Journal of International Migration and Intégration*, vol. 8, n° 1, p. 63-87.
- Armony, V. (2010). « L'immigration dans un Québec changeant », *Diversité Canadienne*, n° 8, p. 12-15.
- Armony, V. (2012). *Le Québec expliqué aux immigrants*, Montréal, V1b éditeur.
- Atim, C. (1999). « L'émergence d'un mouvement mutualiste au Sud », dans J. Défourny, P. Develtere et B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris/Bruxelles, Éditions De Boeck Université, p. 83-104.
- Audebert, C. (2004). « Immigration et insertion urbaine en Floride : le rôle de la famille transnationale haïtienne », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 20, p. 127-146.
- Autes, M. (1992). « Les paradoxes de l'insertion », dans R. Castel et J.-F. Laé (dir.), *Le revenu minimum d'insertion*, Paris, L'Harmattan, p. 93-117.
- Auton, Y. (2000). *Étude Internet et développement local. Première partie : le développement local*, < <http://www.admiroutes.asso.fr/espace/proxim/auton/partiel.htm> >, consulté le 2 juillet 2012.
- Barou, J. (1980). « Immigration et enjeux urbains », *Pluriel (Débat)*, n° 2, p. 3-20.
- Bacq, S. et F. Janssen (2008). *Définition de l'entrepreneuriat social : Revue de la littérature selon les critères géographique et thématique*, Louvain La-Neuve, Association internationale de recherche en entrepreneuriat et PME.
- Bagley, B.-M. (2004). *Globalization and Transnational organized crime: The Russian Mafia in Latin America and the Caribbean*, Miami, University press of Florida.
- Barton, D. (2007). *Literacy: An introduction to the ecology of written language*, Oxford, Wiley-Blackwell.
- Bauer, T. & Zimmermann, K.-F. (1999). « Mobility of Ethnic Migrants ». *Discussion Paper Serie*, n° 58, septembre, Institute for the Study of Labor/IZA.

- Beauvais, C. et J. Jenson (2002). « Social Cohesion: Updating the State of the Research », CPRN Discussion Paper, n° F22.
- Béji, K. & Pellerin, A. (2010). Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux. *Relations industrielles*, Vol. 65, No. 4, p. 562-583 En ligne: <http://www.erudit.org/revue/ri/2010/v65/n4/045586ar.html>, consulté le 23 novembre 2013.
- Bélisle, R. (dir.) (2012). *Écrire, lire et apprendre à l'âge adulte*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Bellemare, F-A. (2010). « Migrations et fuite des cerveaux dans les économies insulaires caribéennes : éléments de réflexion », *Études caribéennes*, < <http://etudescaribeennes.revues.org/4702#sthash.kilWY1YC.dpuf> >, consulté le 25 février 2012.
- Bernèche, F. (1983). « Les caractéristiques sociodémographiques de l'immigration caribéenne au Québec au recensement de 1971 », dans V. Piché, S. Larose et M. Labelle (dir.), *L'immigration caribéenne au Canada et au Québec : aspects statistiques*, Montréal, Université de Montréal, Centre de recherches Caraïbes, p. 92-112.
- Bénédiq, P. (2008). « Migration et pauvreté en Haïti : impacts économiques et sociaux des envois de fonds sur l'inégalité et la pauvreté », *MPRA Paper*, n° 39019, < http://mpra.ub.uni-muenchen.de/39019/1/MPRA_paper_39019.pdf >, consulté le 10 mars 2013.
- Bernier, L., L.-M. Boucard et B. Lévesque (2002). « La prise en compte de l'intérêt général au Québec. Nouvelle articulation entre l'intérêt individuel, collectif et général », dans M.L. Von Bergman, B. Enjolras et O. Saint-Martin (dir.), *Économie plurielle et régulation socio-économique*, Liège, CIREC International, p.47-72.
- Berthet, T. et C. Poirier (2000). « Politiques locales d'intégration et immigrants aisés : une comparaison France-Québec », *Politique et sociétés*, vol. 19, n° 2-3, p. 181-213.
- Blakely, E.-J. et M.-G. Snyder (1997). *Fortress America: Gated Communities in the United States*, Washington, Brookings Institution Press/Lincoln Institute of Land Policy.

- Blain, M.-J. (2005). « Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides : déclassement professionnel et stratégies identitaires ». *Les Cahiers du Gres*, vol. 5, n° 1, p. 81-100.
- Bonniel, J. et B. Lahire (1994). « Remarques sociologiques sur la notion d'insertion », dans S. Guth, *L'insertion sociale*, Paris, L'Harmattan, p. 21-31.
- Borgogno, C. (1978). « L'espace de l'immigration », *Pluriel (Débat)*, n° 14, p. 43-52.
- Boucard, A. (2006). *La communauté Haïtienne de Montréal. Essai sociologique*, Lévis, Fondation littéraire Fleur de Lys.
- Bouchard, G., (2011). *L'interculturalisme québécois. Esquisse d'un modèle. Symposium international sur l'interculturalisme. Dialogue Québec-Europe*, Montréal 25-27 mai 2011, Université du Québec à Chicoutimi.
- Bouchard, M.-J., B. Lévesque et J. St-Pierre (2005). *Modèle québécois de développement et gouvernance : entre le partenariat et le néolibéralisme?*, Collection recherche n° R-2005/01, Montréal, CRISES/Chaire de recherche du Canada en économie sociale.
- Bouchard, M.-J. ; Ferraton, V ; Michaud, V. et Rousseliere, D. (2008). *Bases de données sur les organisations d'économie sociale, la classification des activités économiques*, Collection recherche n° R-2008/01, Montréal, Chaire de recherche en économie sociale.
- Bouchard, M.-J. (2011). *L'économie sociale, vecteur d'innovation. L'expérience du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Bouchard, M.-J. (2013). *Mémoire sur la loi sur l'économie sociale*, Montréal, ESG/UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale.
- Boucher, J. et L. Favreau (2000). *Développement local, organisation communautaire et économie sociale. Une recension des écrits (1990-2000)*, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités.
- Bourque, G. (2000). *Le modèle québécois de développement industriel : de l'émergence au renouvellement*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Boyer, R. et Y. Saillard (2002). *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

- Burstein, M. (2005). *Nouvelle approche pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des groupes vulnérables*, document de recherche, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques.
- Caillat, S. (2004). *L'économie sociale, tentatives de définition*, Animafac, < http://www.animafac.net/article.php3?id_article=612 >, consulté le 2 avril 2011.
- Castel, R. (1991). « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation », dans J. Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, p. 137-168.
- Castel, R. (1999). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Gallimard.
- Castel, R. (2001). *L'exclusion existe-t-elle ? Les réponses Robert Castel. Entrevue conférée au Centre national de documentation pédagogique, CNDP*, < http://www.cndp.fr/tr_exclusion/rep_cast.html >, consulté le 3 janvier 2011.
- Castel, R. (2004). « Cadrer l'exclusion », dans S. Karsz (dir.), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod.
- Castel, R. (2005). « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et Politiques/RIAC*, n° 34, p. 13-21.
- Castel, R. (2007). *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes?*, Paris, Le Seuil.
- Castel, R. (2008). « L'intérêt de comprendre. Entretien avec Régine Tassi », *Nouveaux regards*, n° 40-41, p. 10-15.
- Castel, R. (2009a). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Le Seuil.
- Castells, M. (1997). *The Power of Identity. Vol. II*, Oxford, Blackwell Publishers.
- Cefaï, D. et D. Trom (dir.) (2001). *Les formes d'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*. Paris, Éditions de l'EHESS.
- Chauvire, C. et Y. Chauvire (1990). « Des frontières invisibles dans la ville? », *Strates*, < <http://strates.revues.org/1351> >, consulté le 3 septembre 2010.
- Crawford, A. (2001). « Vers une reconfiguration des pouvoirs? Le niveau local et les perspectives de la gouvernance », *Déviance et société*, n° 25, p. 3-32.

- Clemens, M. (2010). *L'émigration est la meilleure solution pour les Haïtiens*, < <http://www.slate.fr/story/17091/lemigration-est-la-meilleure-solution-pour-les-haitiens> >, consulté le 12 décembre 2013.
- Cyprien, A. (2006). « Les émeutiers de la politique de la ville », *Mouvements*, n° 44, p. 36-44.
- Coraggio, J.-L. (2008). « La Economía social y solidaria como estrategia de desarrollo en el contexto de la integración regional latinoamericana », communication au 3^e Tercer encuentro latinoamericano de economía solidaria y comercio justo (Montevideo, 22-24 octobre 2008), RIPESS, < http://www.economiasolidaria.org/files/ponencia_jlc.pdf >.
- Corten, A. (2011). *L'État faible. Haïti et République Dominicaine*, Montréal, Mémoire d'encrier.
- Côté, D. (2003). « Le débat québécois sur l'économie sociale : mais que sont nos politiques devenues? », dans M. Tremblay et D. Masson (dir.), *Les transformations des politiques publiques au Canada : quels enjeux pour les femmes à l'aube du 21^e siècle?*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 243-269.
- Danvers, F. (2009). *S'orienter dans la vie : une valeur suprême? Essai d'anthropologie de la formation*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires Septentrion.
- Defourny, J., P. Develtere et B. Fonteneau (1999). *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Déjean, P. (1978). *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Demoustier, D. (2001). *L'économie sociale et solidaire*, São Paulo, Éditions Loyola.
- Demoustier, D. (2003). *L'économie sociale et solidaire : s'associer pour entreprendre autrement*, Paris, La Découverte.
- Del Pozo, J. (2009). *Les Chiliens au Québec : immigrants et réfugiés, de 1955 à nos jours*, Montréal, Boréal.
- Desroche, H. (1983). *Pour un traité de l'économie sociale*, Paris, Coopérative d'information et d'édition mutualiste.

- Desrosiers, D. (1983). « Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises immigrées au Québec : caractéristiques socio-démographiques », *Cahiers québécois de démographie*, n° 12, p. 325-343.
- Desruisseaux, J.-C. ; St_Pierre, L. ; Tougas, F. et de la Sablonnière, R. (2004). « Jeunes haïtiens de Montréal et déviance : frustration, méfiance et mauvaises fréquentations », *Revue québécoise de psychologie*, n° 23, p. 42-55.
- Dionne, L. (2010). « Lutte et espoirs de la communauté haïtienne », *Vivre ensemble*, n° 17, Bulletin de liaison en pastorale interculturelle du Centre Justice et foi de Montréal.
- Dirks, G. (1997). *Canada's Refugee Policy. Indifference or Opportunism*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- Dorais, L.-J. (1989). « Intégration et adaptation dans une ville de taille moyenne : les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 21, p. 177-184.
- Dorais, L.-J., L. Foster et D. Stockley (1991). « Language identity and integration in the Canadian Arctic », *North Atlantic Studies*, n° 3, p. 18-24.
- Dorais, L.-J., L. Foster et D. Stockley (1994). « Multiculturalism and integration », dans H Adelman, A. Borowski, Burstein, M. et Foster, (dir.). *Immigration and refugee policy: Australia and Canada compared. Vol.1*, Toronto, University of Toronto Press, p. 372-404.
- Dorais, L.-J. (2000). *Les Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens au Canada*, Ottawa, Société historique du Canada.
- Draperi, J.-F. (2005). *Rendre possible un autre monde. Économie sociale, coopératives et développement durable*, Montreuil, Presses de l'économie sociale.
- Draperi J.-F. (2011). *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.
- Draperi, J.-F. (2012). *La république coopérative*, Bruxelles, Larcier.
- Drewe, P., J.-L. Klein et E. Hulsbergen (dir.) (2008). *The Challenge of social Innovation in Urban Revitalization*, Amsterdam, Techne Press.

- Dubuisson, W. (1988). *Immigration et intégration sociale des Haïtiens au Québec*, Sherbrooke, Naaman.
- Dumais, S. (2002). « Compte rendu sur le livre Développement local, économie sociale et démocratie », *Économie et solidarité*, n° 1, p. 184-187.
- Equipo del Observatorio del Tercer sector de Vizcaya (2012). *Arte para la inclusión y la transformación social*, < http://www.3sbizkaia.org/Archivos/Documentos/Enlaces/1363_CAST-innovacion04.pdf>, consulté le 2 juillet 2014.
- Favreau, L. et B. Levesque (1996). *Développement économique communautaire : économie sociale et intervention*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Favreau, L. (2003). « Les enjeux américains », *Hermès*, n° 36, p. 37-44.
- Favreau, L.; Lachapelle, R.; Larose, G. et Vaillancourt, Y. (2005). « L'internationalisation de l'économie sociale au Québec », *Le journal des alternatives* (Montréal, 10 juin 2005), < <http://www.alternatives.ca/article1836.html>>, consulté le 12 janvier 2012.
- Favreau, L. (2007). « La mobilisation des ressources et la concertation dans une communauté. Animer un processus de mise en route d'un Agenda 21^e siècle local », dans C. Gagnon (dir.), *Guide québécois pour des Agendas 21^e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable*, < http://www.a211.qc.ca/9571_fr.html >, consulté le 1 septembre 2011.
- Fassin, D. (1996). « Exclusion, underclass, marginalidad : Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 1, p. 37-75.
- Fréchet, G. et P. Lanctôt (2003). « Pauvreté, inégalités et exclusion sociale au Québec », *Santé, société et solidarité*, n° 1, p. 21-34.
- Fontan, J.-M, J.-L. Klein et B. Lévesque (2003). *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M et J.-L. Klein (2004). « La mobilisation du capital socio-territorial : le cas du technopôle Angus », *Lien social et Politiques*, n° 52, p. 139-149.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal*, Paris, L'Harmattan.

- Fontan, J.-M., Longtin, D. et J.-F René (2013). « La recherche participative à l'aune de la mobilisation citoyenne », *Nouvelles pratiques sociales*, n° 25, p. 125-140.
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*, 2^e édition, Montréal, Chenelière Éducation.
- Franz, H.-W. (2004). « Comment les organisations apprennent elles? Une théorie de l'apprentissage et du développement organisationnel », dans B. Nyhan *et. al.* (dir.), *Relever le défi des organisations apprenantes*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes.
- Freire, P. (1967). *L'éducation : pratique de la liberté*, Paris, Éditions du Cerf.
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et révolution*, Paris, Maspero.
- Freire, P. (2013). *Pédagogie de l'autonomie*, Toulouse, Érès.
- Friedmann, J. (1992). *Empowerment: The politics of alternative Development*, Oxford, Blackwell.
- Forgeot, A. (1993). *La notion d'exclusion sociale*, Dialogues, propositions, histoires pour une citoyenneté mondiale, < <http://base.d-p-h.info/ft/fiches/premierdph/fiche-premierdph-426.html> >, consultée le 12 janvier 2011.
- Freiler, C. (2001). *From experiences of exclusion to a vision of inclusion: What needs to change?* Présentation pour l'événement CCSD/Laidlaw Foundation Conférence on Social Inclusion (8-9 novembre), < <http://www.ccsd.ca/subsites/inclusion/bp/cf2.htm> >, consulté le 22 avril 2010.
- Gagnon, C. et J.-L. Klein (1991). « Le partenariat dans le développement local. Tendances actuelles et perspectives de changement social », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 95, p. 239-255.
- Gagnon, C. et L. Favreau (2006). « Stratégies québécoises d'aménagement du territoire et d'économie sociale : vers une maîtrise sociale du territoire ? », Communication au Congreso sobre la mundialización y los problemas de desarrollo, V Encuentro de ANEC (Cuba, 9-13 février 2004).

- Gadrey, J. (2004). L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents, CLERSE-IFRESI, Université de Lille 1, < http://clerse.univ-lille1.fr/site_clerse/pages/publications/publications02/pdf/Gadrey/RapportUtilSociale02-04.pdf >, consultée le 6 avril 2010.
- Gaiger, L.-I. (1999). « La solidaridad como una alternativa económica para los pobres », *CIRIEC-España. Revista de economía pública, social y cooperativa*, n° 31, p. 187-205.
- Gauthier, M. (1995). « L'exclusion, une notion récurrente au Québec, mais peu utilisée ailleurs en Amérique du Nord », *Lien social et Politiques*, n° 34, p. 151-156.
- Gauvreau, C. (2007). « Projet de développement de 1 M \$: aménager plutôt que détruire les bidonvilles d'Haïti », *Journal L'UQAM*, vol. 32, n°13, < <http://www.uqam.ca/entrevues/2007/e2007-042.htm> >, consulté le 2 janvier 2013.
- Gabaccia, D. (1996). « Women of the Maas migrations: from minority to majority, 1820-1930 », dans H. Dirk et L. P. Moch, (dir.) *European Migrants. Global and Local Perspective*, Boston, University Press, p. 90-111.
- Gagnon, Y.-C. (2005). L'étude de cas comme méthode de recherche: guide de réalisation, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- García-Canclini, N. (2005). « Villes-spectacles et villes paranoïaques », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 1, p. 151-170.
- Gasselin, J.-P. (1984). « Une immigration de la onzième heure : les Latino-Américains », *Recherches sociographiques*, n° 23, p. 393-420.
- Germain, A. (1997). « Montréal : laboratoire de cosmopolitisme entre deux mondes », *Metropolis*, < http://international.metropolis.net/research-policy/montf/index_f.htm >, consulté le 5 avril 2010.
- Germain, A. ; Mongeau, J. et Martineau, Y. avec la collaboration de Agossou, D. et Apparicio, P. (2005). *La problématique de la main-d'œuvre immigrante dans la région de Laval : portrait et questions*, Laval, Emploi Québec/Institut national de la recherche scientifique.

- Germain, A. (2013). «La sociologie urbaine à l'épreuve de l'immigration et de l'ethnicité: de Chicago à Montréal en passant par Amsterdam». *Sociologie et sociétés*, vol. 45, no 2, p.87-109.
- Gilbert, R. (2004). *Haití: antecedentes económicos y sociales*, México, Comisión económica para América Latina y el Caribe.
- Gohier, C. (2011). « Le cadre théorique », dans T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation, étapes et approches*, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique, p. 83-108.
- Gousse, E. (2011). *La république bossale. Alexis et les carnassiers du pouvoir*, Montréal, Éditions du CIDIHCA.
- Grondin, C. (2006). *Connaissance des langues officielles par les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important?*, < <http://www.cerforum.org/conferences/200605/papers/Chantal%20Grondin-final%20ver-sent%20Aug%2025-paper.pdf>>, consulté le 15 janvier 2014.
- Hamel, P. (1991). *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, P.-J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Hamel, P. et M. Silvestro (2005). « Mouvements urbains et démocratisation des politiques urbaines dans le contexte de la mondialisation », dans Guay. L., Hamel. P., Masson, D. et J.-G. Vaillantcourt (dir.), *Mouvement sociaux et changements institutionnels*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 91-113.
- Hamel, P.-J. (2006). *Épistémologie : méthodologie qualitative, méthodologie qualitative*, Université de Montréal, Département de sociologie, < www.socio.umontreal.ca/cours/2005-2006/h06/SOL6447.pdf>, consulté le 15 janvier 2014.
- Harvey, F. (1987). « La question de: l'immigration au Québec : genèse historique », dans L. Gagné (dir.), *Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique contributions à une réflexion*, Québec, Conseil de la langue française, p. 3-55.
- Hebberecht, P. et D. Dupres (2001). « Les politiques de prévention et de sécurité en Europe : réflexions introductives sur un tournant », *Déviance et société*, n° 4.

- Herpin, N. (1993). « L'urban underclass chez les sociologues américanise : exclusion sociale et pauvreté », *Revue française de sociologie*, n° 34, p. 421-439.
- Hobson, J. et R. Phillipson (2006). « La transition urbaine : enjeux et opportunités », *Agriculture et développement rural*, n° 13, p. 46-48.
- Hoerder, D. (1996). « Migration in the Atlantic Economies: Regional European Origins and Worldwide Expansion », dans D. Hoerder et L.P. Moch (dir.), *European Migrants: Global and Local Perspective*, Boston University Press, p. 21-51.
- Hurbon, L. (1987). *Comprendre Haïti. Essai sur l'État, la nation, la culture*, Paris, Karthala.
- Icart, J.-C. (2004). « Spécial Communauté haïtienne du Canada. La communauté haïtienne de Montréal », *Tribune (Tribune Diaspora)*, n° 10.
- Icart, L. (2006). « Haïti-en-Québec. Notes pour une histoire », *Ethnologies*, vol. 28, n°1, p. 45-79.
- Jacquier, C. (1999). « L'épargne et le crédit solidaire dans les pays en développement », dans J. Defourny, P. Develtere et B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris-Bruxelles, De Boeck, p. 59-82.
- Jeannotte, S. (2000). *Social Cohesion Around the World: An International Comparison of Definitions and Issues*, Gatineau, Recherche et analyse stratégiques.
- Joseph, J.-R, M.-F. Laleau et F.-L. Prophète (2006). *Inégalités et pauvreté en Haïti, Port-au-Prince*, PNUD, < <http://www.mpce.gouv.ht/inegalitepauvretefinal.pdf> >, consulté le 25 janvier 2013.
- Jenson, J. (2000). « La cohésion sociale : lorsqu'un vieux concept revient à la mode », *Économie et solidarités*, vol. 31, n° 1, p. 9-23.
- Jenson, J. (2002). « Identifying the Links: Social Cohesion and Culture », *Canadian Journal of Communication*, vol. 27, n° 2, p. 141-151.
- Khandjan, S. (2002). « Compte rendu du livre Économie sociale et transformation de l'État-Providence dans le domaine de la santé et du bien-être : une recension des écrits (1990-2000) », *Économie et Solidarité*, vol. 33, n°2, p. 147-149.

- Kanouté, F. (2007). « La pratique de l'interculturel », dans C. Solaret F. Kanouté (dir.), *Équité en éducation et formation*, Montréal, Éditions Nouvelles (p. 121-140).
- Kearns, A. et R. Forrest (2000). « Social Cohesion and Multilevel Urban Governance », *Urban Studies*, vol. 37, n^{os} 5-6, p. 995-1017.
- Klein, J.-L. (1992). « Le partenariat : une réponse à l'exclusion », dans C. Gagnon et J.-L. Klein, *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, GRIR/Université du Québec à Chicoutimi, p. 1-18.
- Klein, J.-L. (2005). « Vers le développement par l'initiative locale : une perspective opérationnelle », dans J. Bruno et D. Lafontaine (dir.), *Des pratiques aux paradigmes : les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats*, tome 2, Rimouski, CRDT/GRIDEQ/Université du Québec à Rimouski, p. 257-266.
- Klein, J.-L. et D. Harrisson(2007) (dir.). *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. (2008). « Territoire et développement. Du local à la solidarité interterritoriale », dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 315-333.
- Klein, J.-L. et P. Morrissette (2009). « Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal : une recherche partenariale sur l'apport des CDEC », dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D. Bussièrès (dir.), *Le défi de l'innovation sociale partagée*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 159-188.
- Klein, J.-L.; J.-M, Fontan; D. Harrisson; et B. Levesque (2009a). *L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation*, Montréal, Cahiers du CRISES, n^o ET 0907.
- Klein, J.-L., J.-M. Fontan et D.-G. Tremblay (2009b). «Social entrepreneurs, local initiatives and social economy: foundations for a socially innovative strategy to fight against poverty and exclusion », *Canadian Journal of Regional Research/Revue canadienne de sciences régionales*, vol. 32, n^o 1, p. 23-42.
- Klein, J.-L. et D.-G. Tremblay (2010). «Social actors and their role in metropolitan governance in Montreal: Towards an inclusive coalition? », *Geo Journal*, vol. 75, n^o 6, p. 567-579.

- Klein, J.-L. ; Fontan, J.-M.; Saucier, C ; Tremblay, V ; Tremblay, P-A. et Simard, V. (2010 a). « La lutte contre la pauvreté et l'exclusion et l'économie sociale : conditions gagnantes des initiatives locales », *Vie économique*, vol. 2, n° 1, 13 p.
- Klein, J.-L.; Fontan, J.-M; Saucier, C.; Tremblay, D.-G. ; Tremblay, P. - A. ; Simard, M. (2010 b). « Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l'économie sociale », Montréal, Cahiers du CRISES, n° ET 1002.
- Klein, J.-L., D.-G. Tremblay et D. Bussièrès (2010c). « Social economy based local initiatives and social innovation: a Montreal case study », *International Journal of Technology Management*, vol. 51, n° 1, p. 121-138.
- Klein, J.-L. et C. Champagne (dir.). (2011). *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L., D. Enriquez, P. Huang et R.V. Vega (2012a). « L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté au milieu local : le cas du Québec », *Économie et solidarités*, vol. 42, n° 1-2, p. 9-35.
- Klein, J.-L. (2012b). « L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté au milieu local : le cas du Québec », *Recma/Revue internationale de l'économie sociale*, n° 325, p. 65-77.
- Klein, J.-L. et P. Morrissette (2013a). *Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal : une recherche partenarial sur l'apport des CDEC*, Montréal, Cahiers du CRISES, n° ET 1303.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M. Harrisson, D. et B. Lévesque (2013b). « L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation », dans J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale*, Toulouse, Érès, p.193-246.
- Klein, J.-L., J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.) (2014). *L'innovation sociale*, Toulouse, Érès.
- Kuns, J.-L. (2003). *Where is Platform 93/4? Understanding Income Security and Social Exclusion*, Conseil canadien de développement social et développement des ressources humaines Canada.
- Labelle, M. et Lévy, J.-J. (1995). *Ethnicité et enjeux sociaux: le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels*. Montréal : Liber.

- Labelle, M. et al. (1996). «Stratégies et discours sur la discrimination systémique et la gestion de la diversité ethnoculturelle au sein de municipalités de la région de Montréal». Dans: Fall, K., R. Hadj-Moussa, et D. Simeoni, (Dir.). *Les convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 259-275.
- Labelle, M. (1988). «La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada », dans Y. Bélanger et B. Dorval (dir.), *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Montréal, Les Presses de l'Université de Québec, p. 313-342.
- Labelle, M., S. Larose et V. Piché (1983). « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, p. 73-88.
- Labelle, M. et M. Therrien (1992). « Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 5, n° 2, p. 65-83.
- Landry, V. (2013). « Feminización y urbanización de la migración haitiana en República Dominicana: una aproximación hacia su caracterización », *Revista Pueblos y fronteras*, vol. 8, n° 15, p. 201-224.
- Larochelle, C. et T. Lapointe (2006). *L'intégration des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles au marché du travail de la ville de Québec*, Rapport de recherche présenté au Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), Québec, Université Laval.
- Laville, J.-L. (1995). « De la genèse à la crise de l'État-providence », *Lien social et Politiques*, n° 33, p. 37-45.
- Laville, J.-L. (2004). « Introducción. Un enfoque europeo », dans J.-L. Laville (dir.), *Economía Social y Solidaria. Una visión europea*, Buenos Aires Altamira/UNGS-/Fundación OSDE, p. 1-18.
- Laville, J.-L. (2007). « Éléments pour l'analyse du changement social démocratique », dans J.-L. Klein et D. Harrisson (dir.), *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 90-120.
- Laville, J.-L. (2008). « Société de marché ou économie plurielle avec marché? », *Alternatives économiques*, 9 juillet 2008, < <http://alternatives-economiques.fr/blogs/laville/2008/07/09/societe-de-marche-ou-economie-plurielle-avec-marche/> >, consulté le 2 février 2011.

- Leclerc, J. (1992). *Langue et société*, Laval, Mondia Éditeur.
- Leboutte, R. (2000). « Les migrations de longue durée. Permanence et mutation », dans R. Leboutte (dir.), *Migration et migrants dans une perspective historique. Permanence et innovation*, Bruxelles, Peter Lang, p.15-54.
- Leblanc, M.-N., A. Boudreault-Fournier et G. Djerrahian (2007). « Les jeunes et la marginalisation à Montréal : la culture hip-hop francophone et les enjeux de l'intégration », *Diversité urbaine*, vol. 7, n° 1, p. 9-29.
- Ledoyen, A. (1993). « Les jeunes Haïtiens et le marché du travail », dans M.-A. Louis (dir.), *Le Québec de demain et les jeunes québécois d'origine haïtienne : questionnements et perspectives*, Montréal, Association des enseignants haïtiens du Québec, p. 147-160.
- Lee, T.R. (1977). *Race and Residence, Concentration and Dispersal of Immigrants in London*, Oxford, Clarendon Press.
- Lefebvre, H. (1983). *La revolución urbana*, 4^e édition en espagnol, Madrid, Alianza Editorial.
- Lefebvre, H.(2009). *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- Leloup, X. et Martha R. (dir.), 2008, Les nouveaux territoires de l'ethnicité, Presses de l'Université Laval, Québec.
- Levasseur, C. (1995). « Gouverner l'insécurité sociale. La centralité du politique dans la construction de l'État-providence contemporain », *Lien social et Politiques*, no 33, p. 47-60.
- Lévesque, B., M.-C. Malo et J.-P. Girard (1999). « L'ancienne et la nouvelle économie sociale : le cas du Québec », dans J. Defourny, P. Develtere, B. Fonteneau (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, p. 195-216.
- Lévesque, B. et M. Mendell (1999). « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche », *Lien sociale et Politiques*, n° 41, p. 105-118.
- Lévesque, B., G.-L. Bourque et E. Forgues (2001). *La Nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.

- Lévesque, B. (2003). *De la economía social a la economía solidaria y plural*, trad.de C. Laserna, Montréal, Cahiers du CRISES, n° ET0408.
- Lévesque, B. (2004). *Le modèle québécois et le développement régional et local : vers le néolibéralisme et la fin du modèle québécois?*, Montréal, Cahiers du CRISES, n° ET 0405.
- Lévesque, B. (2007). « L'innovation dans le développement économique et le développement sociale », dans J.-L. Klein et D. Harrisson (dir.), *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Lévesque, B., J.-M. Fontan et J.-L. Klein (dir.) (2014). *L'innovation sociale. Les marches d'une construction théorique et pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Levitas, R. (2002) « Pauvreté, exclusion sociale et redistribution : la réponse britannique », *Raisons politiques*, n° 6, p. 7-21.
- Ley, D. et A. Germain (2000). « Immigration and the Changing Social Geography of Large Canadian Cities », *Plan Canada*, vol. 40, n° 4, p. 29-32.
- Lima, L. de O. (1979). *Método Paulo Freire: Processo de aceleração de alfabetização de adultos*, dans L. de O. Lima, *Tecnologia, educação e democracia*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira, p. 173-203.
- Linteau, P.-A. (2000). *Histoire de Montréal depuis la Confédération. Deuxième édition augmenté*, Montréal, Boréal.
- Lipietz, A. (2002). *Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ?*, communication présenté aux États généraux de l'écologie politique, Aix-en-Provence, 23 février 2002, < <http://lipietz.net/spip.php?article950> >.
- Loncle-Moricea, P. (2000). « Partenariat local et exclusion sociale en France : expériences et ambiguïtés », *Pôle Sud*, n°12, p. 63-78.
- Lundahl, M. (1979). *Peasants and Poverty: A Study of Haiti*, London, Croom Helm.
- MacCallum, D.; Moulaert, F.; Hillier, J. et Vicari Haddock, S. (dir.) (2008) *Social innovation and territorial development*, Burlington, Ashgate.

- Manigat, S. (2013). *L'immigration haïtienne dans la Caraïbe : mythes et réalités des migrations haïtiennes dans la Caraïbe*, Atlas Caraïbe, <<http://atlas-caraibe.certic.unicaen.fr/fr/page-250.html>>, consulté le 17 de juillet 2013.
- Marramao, G. (2006). *Pasaje à Occidente. Filosofía y globalización*, Buenos Aires, Katz Editores.
- McCarty, D. et M.-N. Zald (1997). « Resource Mobilisation and Social Movement: A partial Theory », *The American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, p. 1212-1241.
- Mata, F. (1985). « Latin American Immigration to Canada: Some reflections on the immigration Statistics », *Canadian journal of Latin-American and Caribbean studies*, n° 20, p. 27-42.
- Maslow, A.-H. (1987). *Motivation and Personality*, New York, Harper.
- Mathieu, N. (2007). « Pour une nouvelle approche spatiale de l'exclusion sociale », *Cybergeo/European Journal of Geography*, document 33, <<http://www.cybergeo.eu/index5432.html>>, consulté le 6 août 2010.
- Mateo, M.-Á. et C. Penalva (2000). « Medición de la exclusión social: redes sociales y parados de larga duración », *Psicothema*, n° 12/2, p. 368-372.
- Maxwell, J. (1996). *The Social Dimensions of Economic Growth*, Conférences commémoratives d'Eric John Hanson, vol. VIII, Université de l'Alberta, Département d'économie.
- Mayer, M. (2006). « Combattre l'exclusion sociale par l'empowerment : le cas de l'Allemagne », *Géographie, économie, société*, vol. 8, n° 1, p. 37-62.
- Menna-Barreto, S.-H. (2009). *Logement et gestion foncière à São Paulo*, <<http://www.adeb.org/site/?p=218>>.
- Mendell, M. et N. Neamtan (2006). *Économie sociale et politiques publiques : le cas du Québec*, Montréal, Université Concordia, Chantier de l'économie sociale.
- Merton, R.-K. (1938). « Social Structure and Anomie », *American Sociological Review*, vol. 3, n° 5, p. 672-682.
- Messu, M. (1989). « L'utilisation des services sociaux : de l'exclusion à la conquête d'un statut », *Revue française de sociologie*, n° 30, p. 41-55.

- Messu, M. (1997). « L'exclusion : une catégorie sans objet », *Genèses*, n° 27, p. 147-161.
- Messu, M. (2003). *La pauvreté cachée. Une analyse bachelardienne du concept de pauvreté*, La Tour d'Aigues, Les Éditions de l'Aube.
- Meulders, D. et L. Wilkin (1987). « La flexibilité des marchés du travail : Prolégomènes à l'analyse d'un champ », numéro conjoint *Cahiers économiques de Bruxelles*, n° 113/Travail et société, vol. 12, n° 1, p. 7-36.
- Meulders, D. (1995). « Flexibilités et temps de travail », communication au 3^e Congrès La Wallonie au Futur, Institut Destrée, <http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-3_1995/WF3-a10_Meulders-D.htm>, consulté le 2 mai 2011.
- Molgat, M. (1999). « De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec ? », dans M. Gauthier et J.-F. Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, Presses de l'Université de Laval.
- Monroy, J. (2012). « Haïti, el hospicio de América, al borde de la hambruna tras Sandy », *Hechos de Hoy*, 5 novembre 2012), <<http://www.hechosdehoy.com/articulo.asp?idarticulo=21915>>, consulté le 7 novembre 2012.
- Montes-Cató, J-S. (2006). *Dominación y resistencia en los espacios de trabajo: estudio sobre las relaciones de trabajo en empresas de telecomunicaciones*, thèse de doctorat, Universidad de Buenos Aires.
- Morin, F. (1993). « Entre visibilité et invisibilité : les aléas identitaires des Haïtiens de New York et Montréal », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 9, n° 3, p. 147-176.
- Morin, R., V. Latendresse et M. Parazelli (1994). *Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise*, Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, coll. Études, matériaux et documents, n° 5.
- Morin, R. et M. Rochefort (2003). « L'apport des services de proximité à la construction d'une identité de quartier : analyse de services d'économie sociale et solidaire dans trois quartiers de Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 2, p. 267-290.

- Moulaert, F. et O. Ailenei (2005). « Social Economy, Third Sector and Solidarity Relations: A Conceptual Synthesis from History to Present », *Urban Studies*, vol. 42, n° 11, p. 2037-2053.
- Moulaert, F., E. Morlicchio et L. Cavola (2007). « Analysing social exclusion in metropolitan areas. Combining “Northern” and “Southern” European perspectives with a particular reference to the Neapolitan experience », dans H.S. Geyer (dir.), *International handbook of urban policy*, London, Elgar.
- Moulaert, F. et J. Nussbaumer (2008). *La logique sociale du développement territorial*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Moya-Pons, F. (2008). *Historia del Caribe (1492-1930): azúcar y plantaciones en el mundo atlántico*, Santo Domingo, Ferilibro.
- Neill, G. (1985). « Classe, sexe et trajectoire socio-professionnelle : le cas de l'immigration haïtienne au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 2, p. 259-273.
- Nieto, C. et I. Yopez (2008). *Le rôle des chaînes et des réseaux transnationaux dans les migrations internationales. Le circuit de la migration entre Quillabamba (Pérou) et Turin (Italie)*; < <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Nieto.pdf> >, consulté le 15 septembre 2013.
- Ninacs, W.-A. (1995). « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service social*, vol. 44, n° 1, p. 69-93.
- Ninacs, W.-A. (2000). « A Practitioner's Perspective on the Social Economy in Québec », dans J.-M., Fontan et E. Shragge (dir.), *Social Economy: Critiques and Perspectives*, Montréal, Black Rose Books, p. 130-158.
- Nyssens, M. (2000). « Les approches économiques du tiers secteur », *Sociologie du travail*, vol. 42, n° 4, p. 551-565.
- Noiseux, Y. (2004). Un portrait des initiatives de formation par le travail et d'insertion socioprofessionnelle au Québec, Montréal, Cahiers de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, n° R-15-2004.
- Omolewa, M. (2000). « La lengua de la alfabetización », *Educación de adultos y desarrollo*, n° 55, < http://www.iiz-dvv.de/index.php?article_id=650&clang=3 >, s.p.

- Oudot, M.-L., M. Alain et J. Dionne-Proulx (2007). « Le ressenti psychologique et organisationnel du personnel hospitalier à travers leur statut et le sentiment de satisfaction », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol. 3, n° 1, p. 3-21.
- Palard, J. (2003). « Territoire et cohésion sociale : la dimension politique », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 47, n°131, p. 317-319.
- Pâquet, M. (2005). *Tracer les marges de la cité : étranger, immigrants et État au Québec (1627-1981)*, Montréal, Boréal.
- Paré, S. (2000). *L'entrepreneurship ethnique à Montréal et à Toronto : étude comparative de deux secteurs des quartiers multiethniques de Côte-des-Neiges et Parkdale*, Montréal, Centre Métropolis du Québec, Immigration et métropoles, cahier n° 14, < http://www.im.metropolis.net/medias/wp_14_2000.pdf >.
- Paré, S. (2001). « L'entrepreneuriat ethnique à Montréal : des prédispositions, du savoir-faire et des stratégies, d'ici et d'ailleurs », *Organisation et territoires*, vol. 10, n° 2, p. 49-55.
- Paré, S., W. Frohn et M.-E. Laurin (2002). « Diversification des populations dans la région de Montréal : de nouveaux défis de la gestion urbaine », *Revue de l'administration publique du Canada*, vol. 45, n° 2, p. 195-216.
- Paré, S. (2008). « Des enclaves ethniques à Toronto et à Montréal : une comparaison des artères commerciales de Roncesvalles à Parkdale et de Victoria à Côte-des-Neiges », *Études ethniques au Canada*, vol. 40, n° 3, p. 91-108.
- Paré, S. (2010). « Finding Housing in Montreal: A Study of Haïtians in Rivière-des-Prairies », *Canadian issues/Thèmes canadiens*, automne 2010, p. 77-82.
- Paugam, S. (2001). « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe », *Études rurales*, n° 159-160, p. 73-95.
- Pecqueur, B. et X. Itçaina (2012). « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi? », *Recma/Revue internationale de l'économie sociale*, n° 325, p. 48-64.

- Pecqueur, B. (1994). « Le système local des acteurs : émergence du développement économique local », dans M.-U. Proulx (dir.), *Développement économique : clé de l'autonomie locale*, Montréal/Charlesbourg, Les éditions Transcontinental, p. 91-112.
- Pelchat, Y., É. Gagnon et A. Thomassin (2006). « Sanitarisation et construction de l'exclusion sociale », *Lien social et Politiques*, n° 55, p. 55-66.
- Pendakur, K. et R. Pendakur (1998). « The colour of money: earnings differential among ethnic groups in Canada ». *Revue canadienne d'économie*, vol. 31, n° 3, p. 518-548.
- Perez, E. (2009). « Y a-t-il une clinique de l'exclusion ? », *Revue de médecine interne*, vol. 30, n° 3, p. 206-207.
- Piché, V., J. Renaud et L. Gingras (2002). « L'insertion économique de nouveaux immigrants dans le marché du travail à une approche longitudinale », *Population*, vol. 57, n° 1, p. 63-88.
- Pierre-Charles, G. (1979). *Haiti: la crisis ininterrumpida (1930-1975)*, La Havane, Casa de las Américas.
- Pierre, S. (2007). *Ces québécois venus d'Haïti. Contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, Montréal, Presses internationales Polytechnique.
- Pietrantonio, L., G. Bouthiller et M.-F. Vermette (2013). « Usages de la notion de diversité et rapports de pouvoir : parcours de sens et polysémie », dans C. Gélinas, E. Jovelin, E. H. Riard et M. Vatz-Laroussi (dir.), *Les défis de la diversité : enjeux épistémologiques, méthodologiques et pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 33-51.
- Pinto-Contreras, R. (2004). « Paulo Freire: un educador humanista cristiano en Chile », *Revista pensamiento educativo*, vol. 34, p. 234-258.
- Polany, K. (1983). *La Grande Transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Preteceille, E. (2003). « Lieu de résidence et ségrégation sociale », *Cahiers français*, n° 314, p. 64-70.
- Quirion, B. (2002). « La peur de la criminalité », *Relations*, n° 679, p. 17-18.

- Oudot, M.-L., M. Alain et J. Dionne-Proulx (2007). « Le ressenti psychologique et organisationnel du personnel hospitalier à travers leur statut et le sentiment de satisfaction », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol. 3, n° 1, p. 3-21.
- Quivy, R. et L. Van Campenhoudt (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Ramirez, B. (1991). *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique (1860-1914)*, Montréal, Boréal.
- Razeto, L. (1999). « La economía de solidaridad: concepto, realidad y proyecto », *Persona y sociedad*, vol. 13, n° 2.
- Renaud, J. (2001). « Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 ». *Les Cahiers du Gres*, vol. 2, n° 1, p. 29-40.
- René, J.-F.; Panet-Raymond, J.; Provost, M. et Lefebvre, C. (2000). *L'intégration des personnes assistées sociales et le rôle de l'État*, rapport de recherche, Montréal, Conseil québécois de développement social.
- René, J.-F. et L. Gervais (2001a). « Les enjeux du partenariat aujourd'hui en la dynamique partenariale : un état de la question », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n° 1, p. 20-30.
- René, J.-F.; Fournier, D.; Garon, S.; Fontaine, A.; Chénard, J. et Lefebvre, C. (2001b) (dir.). « La dynamique partenariale sur les pratiques des organismes communautaires dans le contexte de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n° 1, p. 111- 131.
- René, J.-F. (2001c). *Les organismes communautaires au Québec : des pratiques à la croisée des chemins. Rapport de recherche sur la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux et les transformations dans les pratiques des organismes communautaires*, Montréal, Relais-femmes/Centre de formation populaire.
- Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire(2009). *Convocatoria al IV Foro internacional globalización de la solidaridad/Lux 2009*, RIPESS, < http://www.economiasolidaria.org/files/Carta_Ripess.pdf >, consulté le 8 janvier 2011.
- Rygiel, P. (2010). *Les temps des migrations blanches. Migrer en occident (1840-1940)*, Montreuil, Éditions Aux lieux d'être.

- Robitaille, M., S. Gagnon et N. Proulx (2006). Le développement territorial en Bretagne et en Outaouais : une comparaison sous l'angle de la gouvernance, de l'économie sociale et des relations rurales/urbaines, Université du Québec en Outaouais, CRDC/CRDT, Série partenariat UBO-UQO, n° 1, < <http://www.uqo.ca/observer/DevLocal/Gouvernance/Bretagne.htm> >, consulté le 28 septembre 2012.
- Rogel, J.-P. (1994). *Le défi de l'immigration*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Rosental, P.-A. (1999). « La notion de projet migratoire », dans P.-A. Rosental (dir.), *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 81-115.
- Rosenfeld, R. (1980). « Robert Merton's contributions to the sociology of deviance », *Sociological Inquiry*, n° 59, p. 453-466.
- Roy, S.-N. (2006). « L'étude de cas », dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.159-184.
- Sachs, C. (1990). *São Paulo : politiques publiques et habitat populaire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Schechter, S. et B. Paquet (2000). « Inclusion et exclusion à l'aune de la sociologie luhmannienne : l'exemple de la pauvreté au Canada », *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n° 2, p. 212-233.
- Sen, A.-K. (1989). « Development as Capability Expansion », *Journal of Development Planning*, n° 19, p. 41-58.
- Scholz, R.-W. et O. Tietje (2002). *Embedded Case Study Methods. Integrating Quantitative and Qualitative Knowledge*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Shookner, M. (2002). *Une optique d'inclusion : cahier d'exercices pour un regard sur l'exclusion et l'inclusion socio-économiques*, Ottawa, Santé Canada.
- Sicot, D. (1994). *Inégalités et exclusion pendant les 30 glorieuses*, Alternatives économiques, < http://www.crdpmontpellier.fr/ressources/dda/exclusion/dda3_121_1.HTML >, consulté le 18 septembre 2011.

- Siganos, F. (2008). *L'action culturelle en prison : pour une redéfinition du sens de la peine*, Paris, L'Harmattan.
- Simard, C. (1998). *La place de l'autre : fonctionnaires et immigrants au Québec*, Montréal, Fides.
- Stake, R.-E. (1995). *The Art of Case Study Research*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Tardif, J. (1999). *Le transfert des apprentissages*, Montréal, Les Éditions Logiques.
- Tremblay, D.-G ; Klein, J.-L ; Fontan, J.-M ; Champagne, C. (2009). « L'action locale et la lutte contre l'exclusion et la pauvreté : le cas de Mères avec pouvoir à Montréal, *Lien social et Politiques*, n° 61, p. 187-205.
- Tilly, C. (1984). « Social Movements and National Politics », dans C. Bright et S. Harding (dir.), *Statemaking and Social Movements*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 297-317.
- Todoroki, E., M. Vaccani et W. Noor (2010). *Le couloir d'envoi de fonds Canada-Caraïbes : favoriser les envois de fonds officiels vers Haïti et la Jamaïque par le biais d'une réglementation efficace*, document de travail n° 163, Washington, Banque Mondiale.
- Thoraval, J. (1999). «L'usage de la notion d'«ethnicité» appliqué à l'univers culturel chinois». *Perspectives chinoises*, vol. 54, no 54, p. 44-59.
- Tovar, E. (2008). *Quel périmètre pour la différenciation sociale de l'espace urbain? Une proposition capabiliste*, Université d'Evry, <<http://www.univ-evry.fr/PagesHtml/laboratoires/Epee/EPEE/documents/wp/0817.pdf>>, consulté le 19 janvier 2013.
- Toye, M. (2007). *La cohésion sociale : le contexte urbain au Canada*, Service d'information et de recherche parlementaires, <<http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0756-f.htm#introduction>>, consultée le 30 octobre 2010.
- Tondreau, J.-L. (2008). *Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes (Edfoa) : Rapport national de la République d'Haïti*, Paris, UNESCO.

- Ulysse, P.-J. et F. Lesemann (2004). *Citoyenneté et pauvreté : politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Vaesken, P. et M. Zafiropoulou (2008). *Économie sociale : une pratique de régulation territoriale*, CIRIEC, working paper n° 2008/5.
- Vatz-Laaroussi, M. (2003). « Des familles citoyennes? Le cas des familles immigrantes au Québec », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 1, p. 148-164.
- Vatz-Laaroussi, M. (2008). « Immigration en région : le territoire local à l'épreuve de la mobilité et des réseaux transnationaux », dans X. Leloup et M. Radice (dir.), *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 79-106.
- Vatz-Laaroussi, M. (2009). *Mobilité, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Verdes-Leroux, J. (1978). « Les "exclus" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 19, n° 1, p. 61-65.
- Viguié, F. (2007). « Pauvreté et exclusion : des nouvelles catégories de l'État social », *Regards croisés sur l'économie*, n° 4, p. 152-161.
- Vaillancourt, Y. et L. Favreau (2000). *Le modèle québécois d'économie sociale et solidaire*, Montréal, Cahiers du LAREPPS, n° 00-04.
- Vaillancourt, Y. (2005). *Le tiers secteur au Canada, un lieu de rencontre entre la tradition américaine et la tradition européenne*, communication présentée dans le cadre de la First Conference of the International Society for Third-Sector Research (ISTR) and the EMES European Research Network, Paris.
- Villechaise-Dupont, A. (2000). *Amère banlieue : les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset et Fasquelle.
- Villefranche, M. (2012). « La Maison d'Haïti, 36 ans d'histoire », dans B. Frantz (dir.), *Le Saint-Michel des Haïtiens*, Montréal, Les Éditions du CIDIHCA, p.37-40.
- Von Hoffmann, A. (1994). *Local Attachments: The Making of an American Neighbourhood, 1850 to 1920*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.

- Voltaire, F. et S. Pean (2007). « Contributions dans le secteur de la culture », dans S. Pierre (dir.), *Ces québécois venus d'Haïti. Contribution de la communauté haïtienne à l'édification du Québec moderne*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, p. 345-392.
- Vranken, J. (2001). « Unravelling the Social Strands of Poverty: Differentiation, Fragmentation, Inequality and Exclusion », dans H.-T. Andersen et R. Van-Kempen (dir.), *Governing European Cities. Social fragmentation, Social Exclusion and Urban Governance*, Aldershot, Ashgate, p.71-91.
- Wacquant, L. (1998). « L'emprisonnement des "classes dangereuses" aux États-Unis », *Le Monde diplomatique*, < <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/wacquant/empris.htm> >, consulté le 27 juin 2012.
- Weidmann-Koop, M.-C. (2008). *Québec à l'aube du nouveau millénaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Wellman, B. et B. Leighton (1981). « Réseau, quartier et communauté », *Espaces et sociétés*, n° 38-39, p. 111-133.
- Whitaker, R. (1991). *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société historique du Canada.
- Williamson, J.G. (2006). « Migrations mondiales », *Finances et développement*, septembre 2006, p. 23-27.
- Wyvekens, A. (2005). « La ville et le lien social, lieux de résidence et appartenance sociale », *Cahiers français*, n° 328, p. 74-78.
- Wolbring, G. (2007). *NBICS and Social Cohesion*, Innovation Watch, < <http://www.innovationwatch.com/about.htm> >, consulté le 2 mars 2011.
- Wooding, B. et R. Moseley-Williams (2005). *Les immigrants haïtiens et leurs descendants en République Dominicaine*, Londres, CIIR/ISPOS.

- Wolfe, D. (2010). 21st century cities in Canada: the geography of innovation. Ottawa, The conference board of Canada. Thèses, mémoires et communications présentés dans un colloque
- Alain, M. (2002). *La constitution politique d'un quartier et la controverse sur la carrière Miron*, mémoire de maître, Institut national de la recherche scientifique/Université du Québec à Montréal.
- Banet, J. (1999). *Problématique de la pauvreté et bidonvilisation en Haïti. Le cas de Shada au Cap-Haïtien*, mémoire de licence en sciences économiques, Université d'état d'Haïti.
- Bouchard, M.-J. et J.-M. Fontan (1998). *L'économie sociale à la loupe. Problématique de l'évaluation des entreprises de l'économie sociale*, communication au congrès de l'ACFAS, Montréal.
- Charboneau, D. (2011). *L'immigration argentine et péruvienne à Montréal : ressemblances et divergences, de 1960 à nos jours*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- Enjolras, E. (2004). *Regimes of Governance and General Interest*, communication au colloque du CIRIEC-Canada, Congrès de l'ACFAS, Montréal.
- Fontan, J.-M. (2007). *Point de vue écologique, critique et prospectif sur la place de l'économie plurielle dans le développement local des territoires*, UQAM/CIRIEC-Canada/ARUC-ÉS, Colloque Florianópolis, Brésil.
- Gagnon, C. et L. Favreau (2006). *Stratégies québécoises d'aménagement du territoire et d'économie sociale : vers une maîtrise sociale du territoire ?*, communication dans le cadre du Congreso sobre la mundialización y los problemas de desarrollo, V Encuentro de ANEC, Cuba.
- Godard, H.-R. (1983). *Transferts de capitaux et mutations urbaines à Port-au-Prince. Actes de la table ronde Transferts de revenus et projets immobiliers des travailleurs migrants dans les pays en développement (Poitiers, 5-7 décembre 1983)*, Poitiers, Ministère de l'industrie et de la recherche, p. 301-328.
- Grosso, P. et R. Gomez (2003). *Économie solidaire : mise à jour du débat au Brésil*, compte rendu du Colóquio preparatório para a III Plenária brasileira de economia solidária, Forum brasileiro de economia solidária, < <http://base.d-ph.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-6725.html> >, consulté le 15 janvier 2014.

- Huang, P. (2013). *La solidarité numérique : réponse locale à l'exclusion et redéfinition des stratégies de développement en matière de tic*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- Humanez, E. (2012). *L'Immigration colombienne au Québec depuis 1950 : regard historique sur ses causes*, mémoire de maître, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Knight, S. (1988). *L'immigration latino-américaine au Québec, 1973-1986 : éléments politiques et économiques*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.
- Lamarre, E. (2006). *L'intégration des jeunes immigrants haïtiens au système scolaire québécois : l'exemple du quartier Saint-Michel*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Lemieux, G. (2004). *La participation citoyenne des jeunes Québécois des communautés culturelles*, Actes du colloque L'engagement et le désengagement politique (Montréal, 26-27-28 mai 2004), Université de Montréal.
- Mbodj-Pouye, A. (2012). *Des cahiers au village. Socialisations à l'écrit et pratiques d'écriture dans la région cotonnière du sud du Mali*, thèse en sociologie, Lyon, Université Lumière-Lyon 2.
- Mengin, J. (2002). « Un développement local basé sur l'économie sociale : origines et perspectives », dans *Économie sociale et développement local*, Colloque franco-québécois (9-11 décembre 2002), Paris, L'Harmattan, p. 19-23.
- Neill, G. (1985). « Classe, sexe et trajectoire socioprofessionnelle : le cas de l'immigration haïtienne au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 14, n° 2, p. 259-273.
- Ninacs, W.-A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, École de service social.
- Ninacs, W.-A. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, Presses de l'Université de Laval.
- Orellana, I. (2002). *La communauté d'apprentissage en éducation relative à l'environnement : signification, dynamique, enjeux*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.

- Orellana, I. (2005). « L'émergence de la communauté d'apprentissage ou l'acte de recréer des relations dialogiques et dialectiques de la transformation du rapport au milieu de vie », dans L. Sauvé, L. Orellane et V. Steenberghe (dir.), *Éducation et environnement : un croisement de savoirs*, Cahiers scientifiques de l'ACFAS, n° 104, p. 67-84.
- Osorio, A. (1997). *Trabajo asalariado, género e identidad. La inserción de Las Mujeres Colombianas en Montreal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
- Paré, S. (2002). *Réseaux, réseautage? Le rôle des associations chez les petits entrepreneurs ethniques montréalais*, Congrès international francophone sur la PME, Montréal.
- Paré, S. (2007). *Immigrant Women in the New Economy: An Overview of the Montreal Situation*, Urban Affairs Association, 37th Annual Meeting, Seattle (26 avril 2007).
- Pierre, A. (2005). *L'insertion par le travail autonome et le développement des réseaux haïtiens de solidarité au Québec*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
- Rifaat, C. (2004). *Immigrants Adapt, Countries Adopt... or not: Fitting into the Cultural Mosaic*, Montréal, New Canadians Press.
- Trouvé, H. (2007). *L'utilité sociale : des pratiques aux représentations. Une étude de cas dans le champ de l'insertion par l'activité économique*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Vigna, M.-A. (2008). *El arte como herramienta para la inclusión educativa, social y la regeneración de los vínculos comunitarios*, mémoire, Buenos Aires, Universidad abierta interamericana.

Articles de journaux, magazines et portail de medias

- Ambrosio, D.-G. (2010). En vue de l'action : portrait de la communauté haïtienne au Québec, Service jésuite aux réfugiés et migrants, < http://cjf.qc.ca/userfiles/file/Haiti_Portrait-pour-action.pdf>, consulté le 15 avril 2013.
- Brunot, T. (2013). « Les Haïtiens constituent l'un des piliers de l'économie Dominicaine », *Caraïbe Express*, 16 février 2010, < <http://www.caraibeexpress.com/la-une/article/les-haitiens-constituent-l-un-des-1863> >, consulté le 25 février 2013.
- Favreau, L. et Y. Vaillancourt (1998). « Le modèle de développement social à l'origine des politiques sociales depuis 1945 s'effondre », *Le Devoir*, 24 mars 1998, p. 7.
- Goudou, J.-N. (2007). « Les gangs de rue, un échec pour les Haïtiens : La délinquance, ils l'ont apprise ici, au Québec, pas en Haïti », *Le Devoir*, 15 mars 2007.
- Icart, J.-C. (2004). « Spécial Communauté haïtienne du Canada. La communauté haïtienne de Montréal », *Tribune (Tribune Diaspora)*, n° 10.
- Icart, J.-C. (1979). *L'immigration haïtienne*, entrevue à Radio Canada du 11 avril 1979, Société Radio Canada, < <http://archives.radio-canada.ca/societe/histoire/clips/1043/> >, consulté le 7 mars 2013.
- Lévesque, B. (2004). « Entretien réalisé par Yvon Leclerc », *Réseaux*, vol. 1, n° 8, Québec, décembre 2004, p. 6-7.

Documents électroniques et sites web

- « Actes des états généraux des pays », Mâcon (juin 1982), *Correspondance municipale*, supplément au n°. 231 < <http://www.admiroutes.asso.fr/espace/proxim/auton/partie1.htm#15> >, consulté le 3 janvier 2012.

- Ambroise, D.-G. (2009). *En vue de l'action : portrait de la communauté haïtienne au Québec*, < http://cjf.qc.ca/userfiles/file/Haiti_Portrait-pour-action.pdf >, consulté le 2 mai 2013.
- Barro, J. et J. Lee(2010). *A new data set of educational attainment in the world 1950-2010*, < http://www.nber.org/papers/w15902.pdf?new_window=1 >, consulté le 15 octobre 2012.
- Becklumb, P. (2008). *Le programme Canadien d'immigration*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, < <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/researchpublications/bp190-f.htm#fn17> >, consulté le 25 septembre 2013.
- Bureau de la Communauté haïtienne à Montréal, < <http://bchm.ca/> >.
- Castel, R. (2001). *L'exclusion existe-t-elle? Les réponses de Robert Castel*, entrevue conférée au Centre national de documentation pédagogique, CNDP, < http://www.cndp.fr/tr_exclusion/rep_cast.html >, consultée le 8 mars 2009.
- Centre éducatif communautaire René-Goupil (CECRG), < <http://www.cecr.org> >.
- Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CDIHCA), < www.cidihca.com >.
- Centre N A Rive, < <http://www.centrenarive.com> >.
- Commission des normes du travail du Québec (2012). *Historique du salaire minimum*, < <http://www.cnt.gouv.qc.ca/salaire-paie-et-travail/salaire/historique-du-salaire-minimum/index.html> >, consulté le 20 avril 2011.
- La Coalition contre la répression et les abus policiers (2013). *Un an après les émeutes de Montréal-Nord : de la stigmatisation à la rébellion*, CRAP, < <http://www.lacrap.org/s-rie-un-apr-s-les-meutes-de-montr-al-nord-2-me-partie-de-la-stigmatisation-la-r-bellion> >, consulté en ligne le 22 janvier 2013.
- Meyer, R. (2001). *L'exode des cerveaux : vrai ou faux?*, p. 8-9, < <http://idrinfo.idrc.ca/Archive/Reports!NTRA/pdfs/v11n2f/110518.pdf> >, consulté le 22 juin 2009.
- Parlement du Canada (1999). *Rapport final sur la cohésion sociale*, Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences de la technologie, < <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/361/soci/rep/repfinalejui99-f.htm> >.

République Française (2007). *Document cadre de partenariat France-Haïti (2008-2012)*, Paris, Ministère des Affaires étrangères, < <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/haiti/la-france-et-haiti/evenements4655/article/document-cadre-de-partenariat-59439> >, consulté le 25 octobre 2012.

Ressources humaines Canada (2005). *Économie sociale : questions et réponses*, < http://www.rhdsc.gc.ca/cgi-bin/hrsdcrhdsc/print/print.asp?Page_Url=/fr/sm/comm/ds/economie_sociale.shtml >, consulté le 21 juin 2010.